Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvrescompletes81volt

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME QUATRE-VINGT-UNIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
Universitas

PQ
2070
1785a
v.81

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

Suite de 1770-1773.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 2 de ſeptembre.

MADAME,

PUISQUE votre petite-fille veut voir la cauſe du père défendu par un homme qui paſſe pour n'être pas l'ami du fils, je prends la liberté de la mettre ſous vos auſpices. Au bout du compte, quoi qu'elle en diſe, la choſe vaut la peine d'être examinée. Je n'ai pu encore, à mon âge, m'accoutumer à l'indifférence et à la légéreté avec laquelle des perſonnes d'eſprit traitent la ſeule choſe eſſentielle; je ne m'accoutume pas plus aux ſottiſes énormes dans leſquelles le fanatiſme plonge tous les 1770.

1770. jours des têtes, qui d'ailleurs n'ont pas perdu absolument le sens commun sur les choses ordinaires de la vie : ces deux contrastes m'étonnent encore tous les jours.

Je n'ai dit que ce que je pense dans ma petite réponse à l'auteur du *Système de la nature;* il a dit aussi ce qu'il pensait, et vous jugerez entre nous deux, Madame, sans me dire tout ce que vous pensez.

Une chose assez plaisante, c'est que le roi de Prusse m'a envoyé de son côté une réponse sur le même objet. Il a pris le parti des rois, qui ne sont pas mieux traités que DIEU dans le *Système de la nature :* pour moi, je n'ai pris que le parti des hommes.

Je crois avoir deviné quelle est l'épreuve à laquelle ce capitaine du régiment de Bavière veut que vous le mettiez. Je crois qu'il ressemble à celui qui disait à la reine *Anne d'Autriche :* Madame, dites-moi qui vous voulez que je tue, pour vous faire ma cour.

Il est vrai, Madame, que je ne prends point tant de liberté avec monsieur le Duc qu'avec vous ; mais c'est que j'imagine que vous avez un peu plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et que votre département de faire du bien vous occupe beaucoup. Je me sers de vous effrontément pour lui faire parvenir les sentimens qui m'attachent à lui pour

le reſte de ma vie, et je mets ma reconnaiſſance ſous votre protection, ſans vous faire le même compliment qu'on feſait à la reine-mère, car vous êtes trop douce et trop bonne. 1770.

Si vous daignez lire mon rogaton théologique, je vous prie d'être bien perſuadée que je ne crois point du tout à la Providence particulière; les aventures de Lisbonne et de Saint-Domingue l'ont rayée de mes papiers.

On dit que les Turcs ont aſſaſſiné votre ambaſſadeur de France; cela ſerait fort triſte; mais le grand Etre n'entre pas dans ces détails.

Pardonnez, Madame, au vieux bavard qui eſt à vos pieds avec le plus profond reſpect.

Voltaire.

LETTRE II.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 3 de ſeptembre.

Vous ne me mandez point, mon cher philoſophe militaire, où vous logez à Paris. Je haſarde ma réponſe à l'hôtel d'Entragues, où il me ſemble que vous étiez à votre dernier voyage. Vous ſentez bien qu'il ne convient guère à un vieux pédant comme moi, d'oſer me mêler des affaires des colonels, et que cette

—— indiſcrétion de ma part ſervirait plutôt à
1770. reculer vos affaires qu'à les avancer.

Horace dit qu'il faut que chacun reſte dans ſa peau ; mais je tâcherai de trouver quelque ouverture pour me mettre à portée de parler de vous comme je le dois, et de ſatisfaire mon cœur. Je regarderai d'ailleurs cette démarche comme une des clauſes de mon teſtament ; car j'approche tout doucement du moment où les philoſophes et les imbécilles ont la même deſtinée. Je ſuis furieuſement tombé, et il n'y a plus de ſociété pour moi. La vôtre ſeule me ſerait précieuſe, ſi l'état où je ſuis me permettait d'en jouir auſſi agréablement qu'autrefois. Je n'ai plus guère que des ſentimens à vous offrir ; car, pour les idées, elles s'enfuient. L'eſprit s'affaiblit avec le corps ; les ſouffrances augmentent et les penſées diminuent ; tout le monde en vient là ; il n'y a que du plus ou du moins. Il faut avouer que nous ſommes de pauvres machines ; mais il eſt bon d'avoir fait ſa proviſion de philoſophie et de conſtance pour les temps d'affaibliſſement : on arrive au tombeau d'un pas plus ferme et plus délibéré. Jouiſſez de la ſanté ſans laquelle il n'y a rien, établiſſez meſſieurs vos enfans, vivez, et vivez pour eux et pour vous ; conſervez-moi vos bontés qui ſont des ſoutiens de ma petite philoſophie. *V.*

LETTRE III. 1770.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Ferney, 7 de ſeptembre.

NOTRE BIENFAITEUR,

Vous ſavez probablement que le roi de Pruſſe a été ſur notre marché, et qu'il fait venir dix-huit familles d'horlogers de Genève. Il les loge *gratis* pendant douze ans, les exempte de tous impôts, et leur fournit des apprentis dont il paye l'apprentiſſage : c'eſt du moins une preuve que les natifs de Genève ne veulent pas reſter dans cette ville : mais ces dix-huit familles de plus nous auraient fait du bien ; elles ſont preſque toutes d'origine françaiſe. Je ſuis fâché qu'elles ſe tranſportent ſi loin de leur ancienne patrie ; mais je me flatte que votre colonie l'emportera ſur toutes les autres.

Dieu me préſerve des lettres de Veniſe, qui diſent qu'après la bataille navale contre les Turcs, ces meſſieurs ont voulu aſſaſſiner l'ambaſſadeur de France, parce qu'il portait un chapeau ; que l'ambaſſadeur d'Angleterre a été obligé de ſe ſauver déguiſé en matelot, et que l'ambaſſadeur de Veniſe a échappé, à

—— la faveur d'une garde. Je ne crois point la
1770. canaille turque ſi barbare, quoiqu'elle le ſoit beaucoup.

J'ai eu la viſite d'un ſerf et d'une ſerve des chanoines de Saint-Claude. Ce ſerf eſt maître de la poſte de Saint-Amour, et receveur de M. le marquis de *Choiſeul* votre parent, et, par conſéquent, vous appartient à double titre; mais les chapitres de Saint-Claude n'en ont aucun pour les faire ſerfs. Ils diront comme *Soſie :*

Mon maître eſt homme de courage;
Il ne ſouffrira pas que l'on batte ſes gens.

On les bat trop; les chanoines les accablent : et vous verrez que tout ce pays-là, qui doit nourrir Verſoy, s'en ira en Suiſſe, ſi vous ne le protégez. Le procureur général de Beſançon eſt dans des principes tout-à-fait oppoſés aux vôtres, quand il s'agit de faire du bien.

Le vieil hermite de Ferney, très-malade et n'en pouvant plus, ſe met à vos pieds avec la reconnaiſſance et le reſpect qu'il vous conſervera juſqu'au dernier moment de ſa chétive exiſtence.

LETTRE IV.

1770.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de ſeptembre.

MON cher ange, quoique mon ame et mon corps ſoient terriblement en décadence, il faut que je vous écrive au plus vîte concernant votre protégée de Strasbourg (*). Il me paraît qu'elle n'a nulle envie de ſe tranſporter au ſoixante et deuxième degré; et je crois qu'actuellement cette tranſmigration ſerait difficile.

Il y a deux grands obſtacles, ſa naiſſance et le peu de goût qu'on a actuellement pour la nation françaiſe. Je ne lui ai point encore fait réponſe ſur ſon deſſein d'aller à Paris et de pouvoir ſe ménager pendant l'hiver quelque aſile agréable où elle pourrait reſter juſqu'au printemps. Ma maiſon eſt à ſon ſervice, dès ce moment juſqu'à celui où elle pourra ſe tranſporter à Paris : je vous prie de le lui mander, et je lui écrirai en conformité, dès que vous aurez appris ſes ſentimens et ſes deſſeins; mais je vous prie auſſi de lui dire combien mes affaires ont mal tourné, et combien peu je ſuis en état de faire pour elle ce

(*) Mademoiſelle *Daudet le Couvreur*, fille de la célèbre actrice.

1770. que je voudrais. Mon zèle pour les colonies m'a mangé ; le zèle de monſieur le contrôleur général pour les reſcriptions m'a achevé. Il ne m'eſt pas poſſible dans cette ſituation de payer aux manes d'*Adrienne* ce que je voudrais.

Je penſe que vous pouvez lui parler à cœur ouvert ſur tout ce que je vous mande. Madame *Denis* tâcherait de lui rendre la vie agréable pendant le temps de ſon entrepôt ; pour moi, je ne dois ſonger qu'à achever ma vie au milieu des ſouffrances.

J'ai ici pour conſolation M. d'*Alembert* et M. le marquis de *Condorcet*. Il ne s'en eſt fallu qu'un quart d'heure que M. *Séguier* et M. d'*Alembert* ne ſe ſoient rencontrés chez moi ; cela eût été aſſez plaiſant. J'ai appris bien des choſes que j'ignorais. Il me ſemble qu'il y a eu dans tout cela beaucoup de malentendu, ce qui arrive fort ſouvent. La philoſophie n'a pas beau jeu ; mais les belles-lettres ne ſont pas dans un état plus floriſſant. Le bon temps eſt paſſé, mon cher ange ; nous ſommes en tout dans le ſiècle du bizarre et du petit.

On m'a parlé d'une tragédie en proſe, qui, dit-on, aura du ſuccès. Voilà le coup de grâce donné aux beaux arts.

Traître, tu me gardais ce trait pour le dernier !

J'ai vu une comédie où il n'était queſtion que de la manière de faire des portes et des ferrures. Je doute encore ſi je dors ou ſi je veille. 1770.

Je vous avoue que j'avais quelque opinion de la Pandore de *la Borde :* cela eût fait certainement un ſpectacle très-neuf et très-beau ; mais *la Borde* n'a pas trouvé grâce devant M. le duc de *Duras*.

La Sophonisbe de *Lantin* aurait réuſſi il y a cinquante ans ; je doute fort qu'elle ſoit ſoufferte aujourd'hui, d'autant plus qu'elle eſt écrite en vers.

S'il ne tenait qu'à y faire encore quelques réparations, *Lantin* ſerait encore tout prêt ; mais n'eſt-il pas inutile de réparer ce qui eſt hors de mode ?

J'aurai beaucoup d'obligation à M. le duc de *Praſlin*, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis.

A l'égard des diamans qu'on envoyait à Malte, comme les marchands qui les ont perdus n'avaient point de reconnaiſſance en forme, je ne crois pas que je doive importuner davantage un miniſtre d'Etat pour cette affaire ; mais, quand il voudra des montres bien faites et à bon marché, ma colonie eſt à ſes ordres.

1770. Adieu, mon très-cher ange; conservez vos bontés, vous et madame d'*Argental*, au vieux et languissant hermite. *V.*

LETTRE V.

A M. DE CHABANON.

28 de septembre.

M. d'*Alembert*, mon cher ami, me donne les mêmes consolations que j'ai reçues de vous, quand vous avez égayé et embelli Ferney de toutes vos grâces. Non-seulement il n'a point de mélancolie, mais il dissipe toute la mienne. Il me fait oublier la langueur qui m'accable et qui m'a empêché pendant quelques jours de vous écrire. Il arriva à Ferney dans le moment où M. *Séguier* en partait. J'aurais bien voulu qu'ils eussent dîné ensemble, mais DIEU n'a pas permis cette plaisante scène.

En récompense, j'ai M. le marquis de *Condorcet* qui est plus aimable que tout le parquet du parlement de Paris.

Il me paraît qu'on maltraite un peu en France les pensées et les bourses. On craint l'exportation du blé et l'importation des idées.

Platon dit que les ames avaient autrefois des ailes ; je crois qu'elles en ont encore aujourd'hui, mais on nous les rogne. 1770.

Pour les ailes qui ont élevé l'auteur du *Syſtême de la nature*, il me paraît qu'elles ne l'ont conduit que dans le chaos. Non-ſeulement ce livre fera un tort irréparable à la littérature, et rendra les philoſophes odieux ; mais il tiendra la philoſophie ridicule. Qu'eſt-ce qu'un ſyſtême fondé ſur les anguilles de *Néedham ?* quel excès d'ignorance, de turpitude et d'impertinence de dire froidement qu'on fait des animaux avec de la farine de ſeigle ergoté ! Il eſt très-imprudent de prêcher l'athéiſme, mais il ne fallait pas du moins tenir ſon école aux petites maiſons.

Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier.

Voilà ce que je dis toujours, et ſauve qui peut ; et ſur ce je vous embraſſe tendrement : ainſi font tous ceux qui habitent Ferney. *V.*

1770.

LETTRE VI.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 8 d'octobre.

MADAME,

Je venais de vous écrire, lorſque j'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du premier d'octobre. Tout ce paquet n'eſt plein que de vos bontés; mais votre lettre ſurtout m'a enchanté. J'y vois la ſenſibilité de votre cœur, et l'étendue de vos lumières.

Permettez-moi encore un mot ſur les eſclaves des moines, pour qui vous avez de la compaſſion, ſur *Catau* qui vous cauſe toujours quelque indignation, et ſur DIEU qui nous laiſſe tous dans le doute et dans l'ignorance. Il y aurait là de quoi faire trois volumes, et j'eſpère que vous n'aurez pas trois pages. A grands ſeigneurs peu de paroles, et à bons eſprits encore moins.

Je veux bien que les *Comtois*, appelés *francs*, ſoient eſclaves des moines, ſi les moines ont des titres; mais ſi ces moines n'en ont point, et ſi ces hommes pour qui je plaide en ont,

ces hommes doivent être traités comme les autres ſujets du roi : *nulle ſervitude ſans titre*, c'eſt la juriſprudence du parlement de Paris. La même affaire a été jugée, il y a dix ans, à la grand'chambre, contre les mêmes chanoines de Saint-Claude, au rapport de M. *Séguier* qui me l'a dit chez moi, en allant en Languedoc. Je vous ſupplie de vouloir bien lire cette anecdote au généreux mari de la généreuſe grand'maman. 1770.

Pour *Catau*, je vous renvoie, Madame, à l'hiſtoire turque; et je vous laiſſe à décider ſi les ſultans n'ont pas fait cent fois pis. Demandez ſurtout à M. l'abbé *Barthelemi* ſi la langue grecque n'eſt pas préférable à la langue turque.

A l'égard de DIEU, je vous aſſure que rien n'eſt plus nouveau que le ſyſtême des anguilles, par lequel on croit prouver que la farine aigrie peut former de l'intelligence. *Spinoſa* ne penſait pas ainſi : il admet l'intelligence et la matière; et ſon livre eſt ſupérieur à celui dont M. *Séguier* a fait l'analyſe, comme le ſiècle de *Louis XIV* eſt ſupérieur au nôtre, et comme le mari de la grand'maman eſt ſupérieur à . . . . .

Me voilà plongé, Madame, dans les affaires de ce monde, lorſque je ſuis près de le quitter. J'ai voulu faire une niche à mon neveu *la Houlière*, et je me ſuis adreſſé à votre belle

ame, pour en venir à bout. Il n'en fait rien.
1770. Si je pouvais obtenir ce que je demande, ſi monſieur le Duc pouvait me remettre le brevet, ſi vous pouviez me l'adreſſer contre-ſigné, ſi je pouvais l'envoyer par Lyon et Touloufe, qui ſont ſur la route de Perpignan, ſi je pouvais étonner un homme qui ne s'attend point à cette aubaine, ce ſerait aſſurément une très-bonne plaiſanterie : elle ſerait très-digne de vous, et je vous devrais le bonheur de la fin de ma vie.

Il y a encore un article ſur lequel je dois vous ouvrir mon cœur, c'eſt que je ne demanderai rien pour le pays de Gex à celui qui m'a ôté les moyens d'y faire un peu de bien; je n'aime à demander qu'à certaines ames élevées.

Les ſœurs de la charité prient DIEU pour vous; elles ſont comblées de vos grâces ainſi que les capucins. Vous aurez de tous côtés des protections en paradis. Mais, comme vous êtes faite pour avoir des amis par-tout, je vous ſupplie, Madame, de compter ſur moi et ſur mon neveu, en enfer.

Je me mets aux pieds de ma protectrice pour les quatre jours que j'ai à végéter dans ce bas monde, et je la prie toujours d'agréer le profond reſpect et la reconnaiſſance du vieil hermite.

LETTRE

LETTRE VII. 1770.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 d'octobre.

Je ſuis très-reconnaiſſant, Monſeigneur, de votre lettre du 30 de ſeptembre. Je ſuis charmé qu'elle ſoit datée de Verſailles, et encore plus que vous ayez été à Richelieu. Il y a là je ne ſais quel eſprit de philoſophie qui me fait bien augurer de vous. Pour votre ſouper à Bordeaux, je ſais qu'il a été excellent, que tous les convives en ont été fort contens, qu'il y en a à qui vous avez fait mettre de l'eau dans leur vin, et que le roi a dû trouver que vous êtes le premier homme du monde pour arranger ces ſoupers-là.

Ayez la bonté d'agréer mon compliment ſur la paternité de M. le prince *Pignatelli*, puiſque je ne puis vous en faire ſur la maternité de madame la comteſſe d'*Egmont*. C'eſt bien dommage aſſurément qu'elle ne produiſe pas des êtres reſſemblans à ſon grand-père et à elle. Je vous demande votre protection auprès d'elle et auprès de monſieur ſon beau-frère. Ils m'ont tous deux lié à vous par de nouvelles chaînes; madame la comteſſe

—— d'*Egmont* par la lettre pleine d'eſprit et de
1770. grâces qu'elle a bien voulu m'écrire, et M. le prince *Pignatelli* par la ſupériorité d'eſprit qu'il m'a paru avoir ſur les jeunes gens de ſon âge.

Vous me reprochez toujours les philoſophes et la philoſophie. Si vous avez le temps et la patience de lire ce que je vous envoie, et de le faire lire à madame votre fille, vous verrez bien que je mérite vos reproches bien moins que vous ne croyez. J'aime paſſionnément la philoſophie qui tend au bien de la ſociété et à l'inſtruction de l'eſprit humain, et je n'aime point du tout l'autre. Il n'y a qu'à s'entendre, et juſqu'ici vous ne m'avez pas trop rendu juſtice ſur cet article. Comme d'ailleurs il eſt queſtion de chimie dans le chiffon que je mets à vos pieds, vous en êtes juge très-compétent.

Vous ne l'êtes pas moins de ce pauvre théâtre français qui était ſi brillant ſous *Louis XIV*, et qui tombe dans une ſi triſte décadence, ainſi que bien des choſes. Si d'ici à la Saint-Martin vous avez quelques momens à perdre, je vous ſupplierai de jeter les yeux ſur quelque choſe dont le tripot d'aujourd'hui pourra ſe mêler. Je conçois bien que notre théâtre ſera toujours meilleur que celui de Pétersbourg où l'on ne joue plus de tragédies françaiſes, parce que l'on n'a pas trouvé un

ſeul acteur. Il faudra déſormais repréſenter les pièces de *Sophocle* dans Athènes, ſi on enlève la Gréce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, à droite juſqu'aux embouchures du Danube, et à gauche juſqu'à Trébiſonde. Ils ont été battus au pied du Caucaſe dans le même temps que le grand-viſir perdait ſa bataille et abandonnait tout ſon camp. Si vous trouvez cela peu de choſe, vous êtes difficile en opérations militaires; mais aſſurément c'eſt à vous qu'il eſt permis d'être difficile. 1770.

Je ſupplie mon héros d'être toujours un peu indulgent envers ſon ancien ſerviteur qui n'en peut plus, et qui vous ſera attaché juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec le plus profond et le plus tendre reſpect. *V.*

1770.

LETTRE VIII.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

11 d'octobre.

Le vieux malade de Ferney embraſſe de ſes deux maigres bras les deux voyageurs philoſophes qui ont adouci ſes maux pendant quinze jours.

Un grand courtiſan m'a envoyé une ſingulière réfutation du *Syſtême de la nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philoſophie amènera une révolution horrible, ſi on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront, et la philoſophie reſtera. Au bout du compte, elle eſt la conſolatrice de la vie, et ſon contraire en eſt le poiſon. Laiſſez faire; il eſt impoſſible d'empêcher de penſer; et plus on penſera, moins les hommes ſeront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez; cette idée égaie la fin des miens.

Agréez, Meſſieurs, les regrets de l'oncle et de la nièce.

LETTRE IX. 1770.

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 12 d'octobre.

MONSIEUR,

Je ne ſuis pas étonné qu'un maître de poſte, tel que vous, mène ſi bon train l'auteur du *Syſtême de la nature;* il me paraît que les maîtres de poſte de France ont bien de l'eſprit. Vous avez daté votre lettre d'un château où il y en a plus qu'ailleurs, et c'eſt auſſi la deſtinée du château des Ormes, où je me ſouviens d'avoir paſſé des jours bien agréables.

Je ne ſavais pas, quand je vous fis ma cour à Colmar, que vous étiez philoſophe; vous l'êtes, et de la bonne ſecte: je n'approche pas de vous, car je ne fais que douter. Vous ſouvenez-vous d'un certain *Simonide* à qui le roi *Hiéron* demandait ce qu'il penſait de tout cela? il prit deux jours pour répondre, enſuite quatre, puis huit, il doubla toujours, et mourut ſans avoir eu un avis.

Il y a pourtant des vérités, et c'en eſt une

1770. peut-être de dire que les choſes iront toujours leur train, quelque opinion qu'on ait ou qu'on feigne d'avoir ſur DIEU, ſur l'ame, ſur la création, ſur l'éternité de la matière, ſur la néceſſité, ſur la liberté, ſur la révélation, ſur les miracles, &c. &c. &c.

Rien de tout cela ne fera payer les reſcriptions, ni ne rétablira la compagnie des Indes. On raiſonnera toujours ſur l'autre monde, mais ſauve qui peut dans celui ci.

L'ouvrage dont vous m'avez honoré, Monſieur, me donne une grande eſtime pour ſon auteur, et un regret bien vif d'être ſi loin de lui. Ma vieilleſſe et mes maladies ne me permettent pas l'eſpérance de le revoir; mais je lui ſerai bien reſpectueuſement attaché, à lui et à toute ſa maiſon, juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

LETTRE X.

1770.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

21 d'octobre.

M. *Crawfort*, Madame, a quelquefois de petites velléités de ſortir de la vie, quand il ne s'y trouve pas bien, et il a grand tort, car ce n'eſt pas aux gens aimables de ſe tuer; cela n'appartient qu'aux eſprits inſociables comme *Caton*, *Brutus*, et à ceux qui ont été enveloppés dans la banqueroute du porteur de cilice *Billard*. Mais pour les gens de bonne compagnie, il faut qu'ils vivent, et ſurtout qu'ils vivent avec vous.

Vous me demandez ſi je ſuis à peu-près heureux? il n'y a en effet en ce genre que des à peu-près; mais quel eſt votre à peu-près, Madame? vous avez perdu deux yeux que j'ai vus bien beaux, il y a trente ans; mais vous avez conſervé des amis, de l'eſprit, de l'imagination et un bon eſtomac. Je ſuis beaucoup plus vieux que vous, je ne digère point, je deviens ſourd, et voilà les neiges du mont Jura qui me rendent aveugle: cela eſt à peu-près abominable.

1770. Je ne puis ni reſter à Ferney ni le quitter. Je me ſuis aviſé d'y fonder une colonie, et d'y établir deux belles manufactures de montres. J'en forme actuellement une troiſième d'étoffes de ſoie. C'eſt dans le fort de ces établiſſemens que M. l'abbé *Terrai* m'a pris deux cents mille francs que j'avais mis en dépôt chez M. de *la Borde;* et l'irruption faite ſur ces deux cents mille francs me cauſe une perte de trois cents mille. Cela eſt embarraſſant pour un barbouilleur de papier tel que j'ai l'honneur de l'être; cependant je ne me tuerai point : la philoſophie eſt bonne à quelque choſe, elle conſole.

Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans mes fondations; j'ai tout fait par pure vanité. On dit que DIEU a créé le monde pour ſa gloire; il faut l'imiter autant qu'on peut. Je ne ſais pas à qui il voulait plaire; pour moi, je voulais plaire à votre grand'maman et à monſieur ſon mari; ils m'accablent de bontés, ils viennent encore de faire un de mes neveux brigadier. Je ne ſonge qu'à mourir leur vaſſal dans leur fondation de Verſoy. Je leur ſuis attaché à la fureur; car mes paſſions ſont toujours vives, et l'eſprit eſt auſſi prompt chez moi que la chair eſt faible, comme dit cet étrange *Paul* que vous ne liſez point et que je lis pour mon plaiſir.

Vous devez être informée, Madame, de la ſanté

ſanté du mari de votre grand'maman. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que cela allait à merveille, malgré les inſomnies qu'on tâchait de lui donner. Mandez-moi donc la confirmation de ces bonnes nouvelles. 1770.

Tout le monde me paraît malade. Il y a des compagnies entières qui ont le ſcorbut, des factions qui ont la fièvre chaude, des gens qui ſont en langueur; c'eſt un hôpital.

Je ne ſais s'il vous paraîtra auſſi plaiſant qu'à moi que M. *Séguier* ſoit venu dans mon hermitage le même jour que M. d'*Alembert* y arriva.

Les philoſophes ne ſont pas bien en cour; *le Syſtême de la nature* eſt comme le ſyſtême de *Laſs:* il fait tort au monde; celui qui l'a réfuté, bien ou mal, a fait fort ſagement. A quoi ſervirait l'athéiſme? certainement, il ne rendra pas les hommes meilleurs.

Adieu, Madame; quelque choſe que vous penſiez, de quelque choſe que vous ſoyez dégoûtée, quelque vie que vous meniez, l'hermite de Ferney vous ſera tendrement attaché juſqu'au moment où il ira ſavoir qui a raiſon de *Platon* ou de *Spinoſa*, de St *Paul* ou d'*Epictète*, de *Confucius* ou du *Journal chrétien*. Pour *Catherine II* et *Mouſtapha*, c'eſt aſſurément *Catherine* qui a raiſon. *V.*

1770.

LETTRE XI.

A M. DE LA HOULIERE,

COMMANDANT A SALSES.

A Ferney, 22 d'octobre.

MON cher neveu à la mode de Bretagne, car vous l'êtes, et non pas mon couſin, apprenez, s'il vous plaît, à prendre les titres qui vous conviennent.

Vous vous lamentez, dans votre lettre du 20 de ſeptembre, de n'être point brigadier des armées du roi, tandis que vous l'êtes. Fi, que cela eſt mal de crier famine ſur un tas de blé !

Pour vous prouver que vous avez tort de dire que vous n'êtes point brigadier, liſez, s'il vous plaît, la copie de ce que M. le duc de *Choiſeul* a la bonté de m'écrire de ſa main potelée et bienfeſante, du 14 d'octobre.

„ J'ignorais, mon cher *Voltaire*, que M. de „ *la Houlière* fût votre neveu, mais je ſavais „ qu'il méritait de l'être, et d'être brigadier; „ qu'il nous a bien ſervis, et qu'il s'occupe „ d'agriculture, ce qui eſt encore un ſervice „ pour l'Etat, pour le moins auſſi méritoire

„ que celui de détruire. Votre lettre m'apprend
„ l'intérêt que vous prenez à M. de *la Houlière*, 1770.
„ et j'oſe me flatter que le roi ne me refuſera
„ pas la grâce de le faire brigadier à mon
„ premier travail, &c. &c. „

M. *Gayot*, à qui j'avais pris la précaution d'écrire auſſi, me mande :

„ Les diſpoſitions du miniſtre n'ont rien
„ laiſſé à faire à mes ſoins pour le ſuccès.
„ J'aurai tout au plus le petit mérite d'accé-
„ lérer, autant qu'il ſera en moi, l'expédition
„ de la grâce accordée, &c. &c. „

Dormez donc ſur l'une et l'autre oreille, mon cher petit neveu, et mandez cette petite nouvelle à votre frère. Il eſt vrai qu'il ne me fit point part du mariage de ſa fille; mais il eſt fermier général, ce qui eſt une bien plus grande dignité que celle de brigadier, d'autant plus qu'ils ont des brigadiers à leur ſervice. Il n'y a pas long-temps que M. le brigadier *Courtmichon* ſe fit annoncer chez moi; c'était un employé au bureau de la douane.

Madame *Denis*, qui eſt véritablement votre couſine, vous fait les plus tendres complimens; je préſente mes très-humbles obéiſſances à madame la brigadière.

1770.

LETTRE XII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

Premier de novembre.

Ah, ah ! mon héros eſt auſſi philoſophe ! il a mis le doigt deſſus, il a découvert tout d'un coup le pot aux roſes. Je ne ſuis pas étonné qu'il juge ſi bien de *Cicéron*, mais je ſuis ſurpris qu'au milieu de tant d'affaires et de plaiſirs qui ont partagé ſa vie, il ait eu le temps de le lire. Il l'a lu avec fruit, il le définit très-bien. L'auteur du *Syſtême de la nature* eſt encore plus bavard ; et le ſyſtême fondé ſur des anguilles faites avec de la farine, eſt digne de notre pauvre ſiècle.

Cette fauſſe expérience n'avait point été faite du temps de *Mirabaud ;* et *Mirabaud*, notre ſecrétaire perpétuel, était incapable d'écrire une page de philoſophie.

Quel que ſoit l'auteur, il faut l'ignorer ; mais il était pour moi de la plus grande importance, dans les circonſtances préſentes, qu'on sût que je n'approuve pas ſes principes. Je ſuis perſuadé d'ailleurs que mon héros n'eſt pas mécontent de la modeſtie de ma petite *drôlerie*. Je lui aurais bien de l'obligation, et

il ferait une action fort méritoire ſi, dans ſes goguettes avec le roi, il avait la bonté de gliſſer gaiement, à ſon ordinaire, que j'ai réfuté ce livre qui fait tant de bruit, et que le roi lui-même a donné à M. *Séguier* pour le faire ardre. 1770.

Au reſte, je penſe qu'il eſt toujours très-bon de ſoutenir la doctrine de l'exiſtence d'un Dieu rémunérateur et vengeur; la ſociété a beſoin de cette opinion. Je ne ſais ſi vous connaiſſez ce vers :

Si Dieu n'exiſtait pas, il faudrait l'inventer.

Le ſaut eſt grand de Dieu à la comédie : je ſais bien que ce tripot eſt plus difficile à conduire qu'une armée; les gens tenant la comédie et les gens tenant le parlement, ſont un peu difficiles : mais, en tout cas, je vous envoie une pièce qui m'eſt tombée entre les mains, et dans laquelle j'ai corrigé quelques vers; elle m'a paru mériter d'être reſſuſcitée; c'eſt la première du théâtre français. Ne peut-on pas rajuſter les anciens habits, quand on n'en a pas de nouveaux? *Le Kain* ſait ſon rôle de *Maſſiniſſe*, et cela pourrait vous amuſer à Fontainebleau; car enfin, il faut s'amuſer, et plaiſir vaut mieux que tracaſſerie.

Je ne ſuis plus fait ni pour avoir du plaiſir, ni pour en donner; mes maladies augmentent

—— tous les jours ; mais mon tendre attachement
1770. pour vous ne diminue pas, et mon cœur ſera plein de vous juſqu'à mon dernier ſoupir. *V.*

LETTRE XIII.

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

6 de novembre.

AURIEZ-VOUS jamais, Monſieur, dans vos campagnes en Flandre et en Allemagne, porté les Satires de *Perſe* dans votre poche ? Il y a un vers qui eſt curieux, et qui vient fort à propos :

De Jove quid ſentis ? minimum eſt quod ſcire laboro.

Il ne s'agit que d'une bagatelle, que penſez-vous de DIEU ?

Vous voyez que l'on fait de ces queſtions depuis long-temps. Nous ne ſommes pas plus avancés qu'on n'était alors. Nous ſavons très-bien que telles et telles ſottiſes n'exiſtent pas, mais nous ſommes fort médiocrement inſtruits de ce qui eſt. Il faudrait des volumes, non pas pour commencer à s'éclaircir, mais pour commencer à s'entendre. Il faudrait bien ſavoir

quelle idée nette on attache à chaque mot qu'on prononce. Ce n'eſt pas encore aſſez : il faudrait ſavoir quelle idée ce mot fait paſſer dans la tête de votre adverſe partie. Quand tout cela eſt fait, on peut diſputer pendant toute ſa vie ſans convenir de rien. 1770.

Jugez ſi cette petite affaire peut ſe traiter par lettres. Et puis vous ſavez que, quand deux miniſtres négocient enſemble, ils ne diſent jamais la moitié de leur ſecret.

J'avoue que la choſe dont il eſt queſtion mérite qu'on s'en occupe très-ſérieuſement ; mais gare l'illuſion et les faibleſſes !

Il y a une choſe peut-être conſolante, c'eſt que la nature nous a donné à peu-près tout ce qu'il nous fallait ; et ſi nous ne comprenons pas certaines choſes un peu délicates, c'eſt apparemment qu'il n'était pas néceſſaire que nous les compriſſions.

Si certaines choſes étaient abſolument néceſſaires, tous les hommes les auraient, comme tous les chevaux ont des pieds. On peut être aſſez sûr que ce qui n'eſt pas d'une néceſſité abſolue pour tous les hommes, en tous les temps et dans tous les lieux, n'eſt néceſſaire à perſonne. Cette vérité eſt un oreiller ſur lequel on peut dormir en repos : le reſte eſt un éternel ſujet d'argumens pour et contre.

Ce qui n'admet point le pour et le contre,

—— Monſieur; ce qui eſt d'une vérité inconteſ-
1770. table, c'eſt mon ſincère et reſpectueux attachement pour vous.

Le vieux malade.

LETTRE XIV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 16 de novembre.

MADAME,

Je voudrais amuſer notre bienfaitrice philoſophe, et je crains fort de faire tout le contraire. L'auteur de cette épître au roi de la Chine dit qu'il eſt accoutumé à ennuyer les rois : cela peut être : je l'en crois ſur ſa parole ; mais il ne faut pas pour cela ennuyer madame la philoſophe grand'maman qui a plus d'eſprit que tous les monarques d'Orient, car pour ceux d'Occident je n'en parle pas.

Si, malgré mes remontrances, ſa majeſté chinoiſe veut venir à Paris, je lui conſeillerai, Madame, de ſe faire de vos amis et de tâcher de ſouper avec vous; je n'en dirai pas autant à *Mouſtapha*. Franchement, il ne m'en paraît

pas digne, je le crois d'ailleurs très-incivil avec les dames, et je ne penſe pas que ſes eunuques lui aient appris à vivre. 1770.

Si, par un haſard que je ne prévois pas, cette épître au roi de la Chine trouvait un moment grâce devant vos yeux, je vous dirais : Envoyez-en copie pour amuſer votre petite-fille, ſuppoſé qu'elle ſoit amuſable et qu'elle ne ſoit pas dans ſes momens de dégoût.

Pour réuſſir chez elle, il faut prendre ſon temps.

Puiſſé-je, Madame, prendre toujours bien mon temps en vous préſentant le profond reſpect, la reconnaiſſance et l'attachement du vieil hermite de Ferney !

LETTRE XV.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Ferney, 16 ou 17 de novembre.

VOTRE lettre de Cirey, Monſieur, adoucit les maux qui ſont attachés à ma vieilleſſe. J'aimerai toujours le maître du château, et je n'oublierai jamais les beaux jours que j'y ai paſſés. Je vous ſais très-bon gré d'être attaché à votre colonel qui eſt aſſurément un des plus

eſtimables hommes de France (*). Je l'ai vu
1770. naître, et il a paſſé toutes mes eſpérances.

Je ne ſais comment je pourrai vous faire tenir la petite réponſe au *Syſtême de la nature*; ce n'eſt point un ouvrage qui puiſſe être imprimé à Paris. En rendant gloire à DIEU, il dit trop la vérité aux hommes. Il leur faut un Dieu auſſi impertinent qu'eux; ils l'ont toujours fait à leur image. Paris s'amuſe de ces diſputes comme de l'opéra comique. Il a lu *le Syſtême de la nature*, avec le même eſprit qu'il lit de petits romans; au bout de trois ſemaines on n'en parle plus. Il y a, comme vous le dites, des morceaux d'éloquence dans ce livre; mais ils ſont noyés dans des déclamations et dans des répétitions. A la longue, il a le ſecret d'ennuyer ſur le ſujet le plus intéreſſant.

La chanſon que vous m'envoyez, doit avoir beaucoup mieux réuſſi. Je ſuis bien aiſe qu'elle ſoit en l'honneur de l'homme du monde à qui je ſuis le plus dévoué, et à qui j'ai le plus d'obligation; j'oſe être sûr que les niches qu'on a voulu lui faire ne feront que des chanſons. S'il me tombe entre les mains quelque rogaton qui puiſſe vous amuſer, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Je ſuis à vous tant que je ſerai encore un peu en vie. *V.*

(*) M. le duc *du Châtelet*.

LETTRE XVI. 1770.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 24 de novembre.

Mon cher ange, je ſuis preſque aveugle; j'écris de ma main et le plus gros que je peux. Celui qui me ſoulageait dans ce bel art de mettre ſes idées et ſes penſées en noir ſur du blanc, s'eſt fendu la tête par une chute horrible, et j'écris très-liſiblement. Vous ſavez que j'ai écrit auſſi au roi de la Chine, et je vous ai envoyé la lettre. Je m'imagine qu'on ne pourra repréſenter Sophonisbe et le Dépoſitaire que chez lui. J'ai prié, de votre part, M. *Lantin* d'ajouter quelques vers au quatrième acte; il était impoſſible de faire mander *Maſſiniſſe* par *Scipion*, parce que deux actes, dans cette pièce, finiſſent par un pareil meſſage, et que M. *Mairet* ſaurait très-mauvais gré à M. *Lantin* de cette répétition.

A l'égard du Dépoſitaire, je penſe qu'il faut auſſi mettre ce drame au cabinet. La cabale fréronique eſt trop forte, le dépit contre la ſtatue trop amer, l'envie de la caſſer trop grande. De plus, la métaphyſique et le larmoyant ont pris la place du comique. Le

1770. public ne sait plus où il en est. J'aime ce petit ouvrage ; et plus je l'aime, plus je suis d'avis qu'on ne le risque pas. Je suis dans mon désert, si éloigné de Paris et de son goût, que je n'oserais pas conseiller à *Molière* de donner le Tartufe. Il me paraît que le goût est égaré dans tous les genres, et que la littérature ne va pas mieux que les finances.

J'ai écrit à mademoiselle *Daudet*, conformément à ce que vous m'aviez mandé. Je l'aurais gardée très-volontiers pendant six mois, et je lui aurais donné un petit viatique pour Paris ; mais il s'est fait un tel bouleversement dans ma fortune, que je n'aurais pu rien faire pour la sienne. La saisie de tout mon argent comptant par M. l'abbé *Terrai*, dans le temps que j'établissais une colonie assez nombreuse, que je bâtissais huit maisons, et que je commençais à faire fleurir une manufacture, a été un coup de tonnerre qui a tout renversé. Figurez-vous un vieux malade obligé d'entrer dans tous les détails, accablé de soins, de vers et de l'*Encyclopédie ;* il n'y avait que vous et l'empereur de la Chine qui pussent me consoler.

M. le duc de *Choiseul* a favorisé ma manufacture autant qu'il l'a pu ; je souhaite que M. le duc de *Praslin* envoye beaucoup de montres à son ami, le bey de Tunis, et au prétendu nouveau roi d'Egypte *Ali-bey ;* et

même qu'il ne m'oublie pas, quand il aura procuré la paix entre *Mouſtapha* et *Catherine*. Je vous prie inſtamment de l'en faire ſouvenir. 1770.

On nous a menacés quelque temps de la guerre et de la peſte; mais, Dieu merci, nous n'avons que la famine, du moins dans nos cantons. Le blé vaut plus de cinquante francs le ſetier, depuis un an, à trente lieues à la ronde. Je ne ſais pas ce qu'ont opéré meſſieurs les économiſtes ailleurs, mais je ſoupçonne meſſieurs les Velches de ne pas entendre parfaitement l'économie.

A l'égard de l'économie des pièces de théâtre, je vous dirai que M. le maréchal de *Richelieu* refuſe ſon ſuffrage à *Mairet;* et c'eſt encore une raiſon pour ne la pas haſarder. Les ſifflets ſont encore plus à craindre que la diſette. Mes deux aimables et chers anges, vivez auſſi gaiement qu'il eſt poſſible; et ſi vous rencontrez M *Séguier*, recommandez-lui d'être ſobre en réquiſitoires, à moins qu'il n'en faſſe pour des filles. Et, ſur ce, je me mets à l'ombre de vos ailes, au milieu de quatre pieds de neiges. *V.*

1770.

LETTRE XVII.

A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

24 de novembre.

Le vieux malade de Ferney, Monſieur, vous doit depuis long-temps une réponſe ; il vous l'envoie de la Chine, et peut-être trouverez-vous les vers un peu chinois. Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous voudrez écrire à ce vieillard, je vous prie de donner votre lettre à M. *Marin ;* vous pourrez me dire, à cœur ouvert, tout ce que vous penſerez ; j'aime bien autant votre proſe que vos vers.

C'eſt au bout de trois ans que j'ai ſu votre demeure par M. *Marin*, à qui je l'ai demandée. Si vous m'en aviez inſtruit, je vous aurais remercié plutôt, tout malade que je ſuis. Je ne vous ai point écrit depuis la mort de M. *Dâmilaville*, notre ami ; il ſe chargeait de mes lettres et de mes remercîmens.

Il y a toujours, dans vos vers, des morceaux pleins d'eſprit et d'imagination ; on ſe plaint ſeulement de la profuſion qui empêche qu'on ne retienne les morceaux les plus marqués. Vous trouverez ma lettre bien courte,

pour tant de beaux vers dont vous m'avez honoré ; mais pardonnez à un malade qui eſt abſolument hors de combat, et qui ſent tout votre mérite beaucoup plus qu'il ne peut vous l'exprimer. 1770.

Voltaire.

LETTRE XVIII.

A M. DE LISLE DE SALES.

25 de novembre.

Je ſuis bien sûr, Monſieur, que vos mélanges ſur *Suétone* me donneront autant de plaiſir que votre dernier ouvrage, et que j'y trouverai par-tout la main du philoſophe.

Je mets une différence eſſentielle entre *la Philoſophie de la nature* et *le Syſtême de la nature*. Il y a, j'en conviens, deux ou trois chapitres éloquens dans *le Syſtême*, mais tout le reſte eſt déclamation et répétition.

L'auteur ſuppoſe tout et ne prouve rien. Son livre eſt fondé ſur deux grands ridicules : l'un, eſt la chimère que la matière non penſante produit néceſſairement la penſée, chimère que *Spinoſa* même n'oſe admettre ; l'autre, que la nature peut ſe paſſer de germes. Je ne

—— vois pas que rien ait plus avili notre ſiècle,
1770. que cette énorme ſottiſe. *Maupertuis* fut le premier qui adopta la prétendue expérience du jéſuite anglais *Néedham*, qui crut avoir fait, avec de la farine de ſeigle, des anguilles qui, le moment d'après, engendraient d'autres anguilles. C'eſt la honte éternelle de la France que des philoſophes, d'ailleurs inſtruits, aient fait ſervir ces inepties de baſe à leurs ſyſtêmes.

Vous êtes bien loin, Monſieur, de tomber dans de pareils travers; et je n'ai vu, dans votre livre, que du génie, du goût, des connaiſſances et de la raiſon.

Vous vous défiez, ſans doute, de tout ce que rapportent des voyageurs qui ont ignoré la langue des pays dont ils parlent; défiez-vous auſſi des écrivains qui vous ont dit que *Newton*, dans ſa vieilleſſe, n'entendait plus ſes ouvrages. *Pemberton* dit expreſſément le contraire, et je puis vous le certifier. Sa tête ne s'affaiblit que trois mois avant ſa mort, dans les douleurs de la gravelle.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

LETTRE XIX.

1770.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 de novembre.

MON héros me gronde quelquefois de ce que je ne l'importune pas de toutes les ſottiſes auxquelles ſe livre un vieux malade dans ſa retraite. Je ne ſais ſi mon commerce avec le roi de la Chine vous amuſera beaucoup. Comme il eſt aſſez gai, j'ai cru que vous pourriez pardonner la hardieſſe en faveur de la plaiſanterie. Je crois que je ſuis à préſent en correſpondance avec tous les rois, excepté avec le roi de France; mais, de tous ces rois, il n'y en a pas un juſqu'à préſent qui protége la manufacture que j'ai établie dans mon hameau. On y fait pourtant les meilleures montres de l'Europe, et bien moins chères que celles de Londres et de Paris. M. le cardinal de *Bernis* pouvait très-aiſément favoriſer cet établiſſement en cour de Rome, et il ne l'a point fait. Je ne me ſuis jamais ſenti mieux excommunié.

Vous ſavez bien, Monſeigneur, que la Sophonisbe rapetaſſée eſt de M. *Lantin*, de Dijon. Cette pièce, à la vérité, ridicule, mais qui l'emporta autrefois ſur la Sophonisbe

1770. de *Corneille*, non moins ridicule et beaucoup plus froide, mérite votre protection, puiſque c'eſt la première qui ait fait honneur au théâtre français. Il y a cent quarante ans qu'elle eſt faite.

Je prends la liberté de vous demander plus vivement votre protection pour M. *Gaillard*, qui ſollicite la place du jeune *Moncrif*. L'hiſtorien de *François I* vaut mieux que l'hiſtorien des chats. Conſervez toujours vos bontés à celui de *Louis XIV* et au vôtre. *V.*

LETTRE XX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de décembre.

Vous avez vu, Madame, finir votre ami que vous aviez déjà perdu. C'eſt un ſpectacle bien triſte; vous l'avez ſupporté pendant plus de deux années. Le dernier acte de cette fatale pièce fait toujours de douloureuſes impreſſions. Je ſuis actuellement, ſans contredit, le premier en date de vos anciens ſerviteurs. Cette idée redouble mon chagrin de ne vous point voir, et de me dire que peut-être je ne vous reverrai jamais.

Je regrette juſqu'au fond de mon cœur le préſident *Hénault :* je le rejoindrai bientôt ; mais où ? et comment ? On chantait à Rome, ſur le théâtre public, devant quarante mille auditeurs : *Où va-t-on après la mort ? — où l'on était avant de naître.* 1770.

On voudrait cuire aujourd'hui, devant quarante mille hommes, celui qui répèterait ce paſſage de *Sénèque*. Nous ſommes encore des poliſſons et des barbares. Il y a des gens d'un très-grand mérite chez les Velches, mais le gros de la nation eſt ridicule et déteſtable. Je ſuis bien aiſe de vous le dire avec autant de franchiſe que je vous dis combien je vous aime, combien j'eſtime votre façon de penſer, à quel point je regrette d'être loin de vous.

Je voudrais bien ſavoir s'il y a quelques particularités intéreſſantes dans le teſtament du préſident. Je ſerais bien fâché qu'il y eût quelque trait qui ſentît encore le père de l'Oratoire. Je voudrais que, dans un teſtament, on ne parlât jamais que de ſes parens et de ſes amis.

Adieu, Madame ; conſervez votre ſanté, et quelquefois même de la gaieté : mais n'eſt pas gai qui veut ; et ce monde, en général, ne réjouit pas les eſprits bien faits. Mille tendres reſpects. *V.*

1770.

LETTRE XXI.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Du 5 de décembre.

PUISQUE M. le marquis de *Condorcet* tolère les vers, le roi de la Chine le prie de le tolérer. Il avait envoyé un exemplaire pour vous, Monſieur, à votre compagnon de voyage. Je ne ſais ſi on oublie Pékin quand on eſt à Paris. Cet exemplaire français n'eſt imprimé que dans une ſorte de caractères. Vous ſavez qu'à la Chine on en a employé ſoixante et quatre pour rendre l'impreſſion et la lecture plus faciles. C'eſt de la pâture pour meſſieurs des inſcriptions et belles-lettres. Au reſte, je ne doute pas que le roi de la Chine n'aime auſſi les mathématiques. Pour moi, Monſieur, j'aime paſſionnément les deux mathématiciens qui ont autant de juſteſſe que de grâce dans l'eſprit.

Je ſuis très-malade, et tout de bon, quoique l'hiver ſoit doux. La faculté digérante me quitte, et par conſéquent la faculté penſante. Il me reſte l'aimante; j'en ferai uſage pour vous, tant que je ſerai dans l'état du préſident *Hénault*, dont j'approche fort; j'entends

l'état où il était avant de finir. C'eſt peu de choſe qu'un vieil académicien. 1770.

La faculté écrivante me quitte. Le vieil hermite vous aſſure de ſes très-tendres reſpects. *V.*

LETTRE XXII.

A M. LAUS DE BOISSY,

REDACTEUR DU SECRETAIRE DU PARNASSE.

A Ferney, 7 de décembre.

MONSIEUR,

J'AI reçu votre *Secrétaire du Parnaſſe*. S'il y a beaucoup de pièces de vous dans ce recueil, il y a bien de l'apparence qu'il réuſſira longtemps; mais je crois que votre ſecrétaire n'eſt pas le mien. Il m'impute une épître à mademoiſelle *Ch....* actrice de la comédie de Marſeille. Je n'ai jamais connu mademoiſelle *Ch..*, et je n'ai jamais eu le bonheur de courtiſer aucune marſeilloiſe. Le *Journal encyclopédique* m'avait déjà attribué ces vers, dans leſquels je promets à mademoiſelle *Ch....*

Que malgré les *Tiſiphones*
L'amour unira nos *perſonnes*.

1770. Je ne sais point quelles sont ces *Tisiphones*, mais je vous jure que jamais la personne de mademoiselle *Ch....* n'a été unie à la mienne, ni ne le sera.

Soyez bien sûr encore que je n'ai jamais fait rimer *Tisiphone*, qui est long, à *personne*, qui est bref. Autrefois, quand je faisais des vers, je ne rimais pas trop pour les yeux, mais j'avais grand soin de l'oreille.

Soyez très-persuadé, Monsieur, que *mon barbare sort ne m'a jamais ôté la lumière des yeux de mademoiselle Ch....*, et que je *n'erre point dans ma triste carrière*. Je suis si loin *d'errer dans ma carrière*, que, depuis deux ans, je sors très-rarement de mon lit, et que je ne suis jamais sorti de celui de mademoiselle *Ch....* Si je m'y étais mis, elle aurait été bien attrapée.

Je prends cette occasion pour vous dire qu'en général c'est une chose fort ennuyeuse que cet amas de rimes redoublées qui ne disent rien, ou qui répètent ce qu'on a dit mille fois. Je ne connais pas l'amant de votre gentille marseilloise, mais je lui conseille d'être un peu moins prolixe.

D'ailleurs, toutes ces épîtres à *Aglaure*, à *Flore*, à *Philis*, ne sont guère faites pour le public : ce sont des amusemens de société. Il est quelquefois aussi ridicule de les livrer à un

libraire, qu'il le ferait d'imprimer ce qu'on a dit dans la converſation. 1770.

Meſſieurs *Cramer* m'ont rendu un très-mauvais ſervice, en publiant les fadaiſes dans ce goût, qui me ſont ſouvent échappées. Je leur ai écrit cent fois de n'en rien faire. Les vers médiocres ſont ce qu'il y a de plus inſipide au monde. J'en ai fait beaucoup comme un autre; mais je n'y ai jamais mis mon nom, et je ne le mettais à aucun de mes ouvrages. Je ſuis très-fâché qu'on me rende reſponſable, depuis ſi long-temps, de ce que j'ai fait et de ce que je n'ai point fait; cela m'eſt arrivé dans des choſes plus ſérieuſes. Je ne ſuis qu'un vieux laboureur réformé à la ſuite des *Ephémérides du citoyen*, défrichant des campagnes arides, et ſemant avec le ſemoir, n'ayant nul commerce avec mademoiſelle *Ch..*, ni avec aucune *Tiſiphone*, ni avec aucune *perſonne* de ſon eſpèce agréable.

J'ai l'honneur d'être avec tous les ſentimens que je vous dois, Monſieur, votre, &c.

Voltaire.

J'ajoute encore que je ne ſuis point né en 1696, comme le dit votre graveur; mais en 1694, dont je ſuis plus fâché que du peu de reſſemblance.

1770.

LETTRE XXIII.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

7 de décembre.

J'ai commandé sur le champ, Madame, à mes *Vulcains* quelque chose de plus galant que la ceinture de *Vénus*, pour madame la marquise de *Chalvet*, la toulousaine. Elle aura cercle de diamans, boutons, repoussoir, aiguilles de diamans, crochet d'or, chaîne d'or colorié. Vous aurez du très-beau et du très-bon. J'ai un des meilleurs ouvriers de l'Europe : c'était lui qui fesait à Genève les montres à répétition, où les horlogers de Paris mettaient leur nom impudemment. Je ne saurais vous dire le prix actuellement, cela dépendra de la beauté des diamans.

Vous voulez peut-être, Madame, des chaînes de marcassites séparément ; c'est sur quoi je vous demande vos ordres. Les chaînes ordinaires sont d'argent doré, dont chaque chaton porte une pierre : ces chaînes valent six louis d'or.

Celles dont les chatons portent des pierres appelées

appelées jargon, qui imitent parfaitement le diamant, valent onze louis. 1770.

Voilà tout ce que je fais de mes fabricans, car je ne les vois guère : ils travaillent sans relâche. Vous prétendez que j'en fais autant de mon côté, vous me faites bien de l'honneur. Je n'ai guère de momens à moi ; il m'a fallu bâtir plus de maisons que le président *Hénault* n'en avait dans le quartier Saint-Honoré ; et il me faut à présent combattre la famine. Le pain blanc vaut chez nous huit sous la livre. J'ai envie d'en porter mes plaintes aux *Ephémérides du citoyen*.

Vous me dites que du temps des sorciers, j'aurais été brûlé ; vraiment, Madame, je le serais bien à présent, si on en croyait l'honnête gazetier ecclésiastique. Mais n'appelez point l'épître au roi de la Chine un ouvrage ; ce sont les vers de sa majesté chinoise qui sont un ouvrage considérable. On y trouve sa généalogie ; il descend en droite ligne d'une vierge : cela n'est point du tout extraordinaire en Asie.

Je ne sais pas encore ce qui s'est passé au parlement. Il a dû trouver fort mauvais qu'on veuille le policer, lui qui prétend avoir la grande et la petite police. Il ferait bien mieux peut-être de ne point ordonner des auto-da-fé pour des chansons.

1770. La Sophonisbe de *Lantin* deviendra ce qu'elle pourra. On tâchera de trouver un quart d'heure pour envoyer quelques pompons à cette africaine ; mais la journée n'a que vingt-quatre heures, et on n'eſt pas ſorcier comme vous le prétendez.

On dit que *le Kain* eſt plus gras que jamais, et ſe porte à merveille ; cela doit réjouir infiniment M. d'*Argental ;* il aura enfin des tragédies bien jouées.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. Madame *Denis* leur eſt attachée autant que moi, c'eſt beaucoup dire. Mille reſpects.

Voltaire.

LETTRE XXIV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de décembre.

M. *Lantin* de Dijon préſente ſes reſpects à M. de *Thibouville* et aux anges ; il les ſupplie de ſe contenter du petit billet qu'il leur envoie ; il lui eſt impoſſible de s'occuper davantage des affaires des Romains ; il en a de ſi preſſantes au ſujet d'une colonie moderne et de la famine qui eſt dans ſon pays, que ſa pauvre petite ame en eſt toute entrepriſe.

Il s'eſt trompé, en écrivant que M. le maréchal de *Richelieu* n'eſt pas pour Sophonisbe ; c'eſt bien vraiment tout le contraire. 1770.

Le ſuſdit *Lantin* penſe qu'il ſera néceſſaire de faire annoncer la Sophonisbe comme la véritable pièce de *Mairet*, dont on a retouché le ſtyle ; et comme la première pièce qui ait fondé le théâtre français, ce qui eſt très-vrai et trop oublié.

Il eſt à croire que Sophonisbe aura bien autant de repréſentations que Venceſlas, et pourra ſervir un peu à ranimer le théâtre.

Il eſt aſſez ſingulier que ce ſoit un américain qui débute par *Zamore ;* la balle va au joueur.

Madame *Denis* fait mille complimens à M. de *Thibouville*. Qu'il conſerve ſa bienveillance pour celui qui n'eſt ni *Jean* ni *Pierre*, qui n'aime point du tout le raiſonné de *Pierre*, et qui n'approche point du ſenti de *Jean !*

Voltaire.

1770.

LETTRE XXV.

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE VOYER D'ARGENSON.

A Ferney, 14 de décembre.

MONSIEUR,

Je crois vous avoir mandé que j'ai ſoixante et dix-ſept ans ; que de douze heures j'en ſouffre onze ou environ ; que je perds la vue dès que mes déſerts ſont couverts de neige ; qu'ayant établi des fabriques de montres tout autour de mon tombeau, dans mon petit village où l'on manque de pain, malgré les *Ephémérides du citoyen*, je me trouve accablé des maux d'autrui encore plus que des miens ; que j'ai très-rarement la force et le temps d'écrire, encore moins de pouvoir être philoſophe. Je vous dirai ce que répondit *Saint-Evremond* à *Waller*, lorſqu'il ſe mourait, et que *Waller* lui demandait ce qu'il penſait ſur les vérités éternelles et ſur les menſonges éternels : *M. Waller, vous me prenez trop à votre avantage.*

Je ſuis avec vous, Monſieur, à peu-près dans le même cas : vous avez autant d'eſprit

que *Waller ;* je ſuis preſqu'auſſi vieux que *Saint-Evremond*, et je n'en ſais pas autant que lui. 1770.

Amuſez-vous à rechercher tout ce que j'ai cherché en vain pendant ſoixante ans. C'eſt un grand plaiſir de mettre ſur le papier ſes penſées, de s'en rendre un compte bien net, et d'éclairer les autres en s'éclairant ſoi-même.

Je me flatte de ne point reſſembler à ces vieillards qui craignent d'être inſtruits par des hommes qui ſortent de la jeuneſſe. Je recevrai, avec grande joie, une vérité aujourd'hui, étant condamné à mourir demain.

Continuez, Monſieur, à rendre vos vaſſaux heureux, et à inſtruire vos anciens ſerviteurs. Mais que je traite avec vous, par lettres, des choſes où *Ariſtote*, *Platon*, St *Thomas* et St *Bonaventure* ſe ſont caſſé le nez, c'eſt ce qu'aſſurément je ne ferai pas : j'aime mieux vous dire que je ſuis un vieux pareſſeux qui vous eſt attaché avec le plus tendre reſpect, et cela de tout ſon cœur. *V.*

1770.

LETTRE XXVI.

A M. DUPATY,

AVOCAT GENERAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX. (*)

15 de décembre.

MONSIEUR,

Le jour que j'appris votre étrange malheur, on imprimait à Genève des Queſtions ſur l'Encyclopédie, et je mis vîte, au troiſième volume, page 144, votre nom à côté de celui du chancelier d'*Agueſſeau*; c'eſt-à-dire que je fis cet honneur à ce magiſtrat, qui n'était pas, comme vous, philoſophe et patriote.

Je voudrais bien ſavoir comment on peut s'y prendre pour mettre ce livre à vos pieds, car rien ne paſſe. Pour cette lettre, elle paſſera, et elle vous dira, Monſieur, que ſi mon âge de ſoixante-dix-ſept ans et mes maladies m'empêchent de venir vous parler d'*Henri IV* et de vous, rien ne m'empêchera de vous aſſurer du zèle, de l'eſtime et du reſpect de votre très-humble, &c.

(*) Alors détenu à Pierre-Enciſe.

AU MEME.

1770.

Décembre.

Le paquet dont vous m'avez honoré, Monſieur, et mon petit billet ſe ſont croiſés, comme vous l'avez vu. Ah, ah, vous êtes donc auſſi des nôtres ! votre poëſie eſt pleine d'imagination. Tous les hommes éloquens ont commencé par faire des vers. *Cicéron* et *Céſar* en firent avant d'être conſuls ; ils eurent l'un et l'autre de furieuſes lettres de cachet : mais je ne ſais s'il ne vaut pas mieux être aſſaſſiné par ceux que l'on peut aſſaſſiner auſſi, que de voir ſa deſtinée dépendre entièrement de quatre mots griffonnés par un commis. Ce n'eſt pas moi qui vous écris cela, au moins ; c'eſt un ſuiſſe qui a ſoupé chez moi avec un anglais. Pour moi, je n'écris à perſonne ; je ſuis très-vieux et très-malade. Si vous voulez venir chez moi, vous me rendrez la vie, car vous me ferez penſer. Je m'intéreſſe à vous comme un père à ſon fils, et le fils eſt très-reſpecté par le père. *V.*

Mille très-humbles et très-tendres obéiſſances à M. de *Bory*.

1770.

LETTRE XXVII.

A M. D'AGINCOURT,

FERMIER GENERAL.

17 de décembre.

NON, Monſieur, je ne ſuis point aſſurément de l'avis des ſots et des ignorans qui penſent que les chevaliers romains, chargés du recouvrement des impôts publics, n'étaient pas des citoyens néceſſaires et eſtimables. Je ſais que *Jéſus-Chriſt* les anathématiſe; mais en récompenſe il prit un commis de la douane pour un de ſes évangéliſtes. Pour moi, je n'ai qu'à me louer de meſſieurs les fermiers généraux et de leur généroſité, depuis que j'ai établi une petite colonie dans un déſert qui n'eſt pas celui de *Jean*.

Je recommande encore cette colonie à leur bienveillance. Ces nouveaux habitans ne ſont venus que ſur la promeſſe royale, expédiée en bonne forme, d'être exempts de toutes charges et de tous droits juſqu'à nouvel ordre. Vous m'avouerez qu'un ſuiſſe ne peut pas deviner qu'en France, il faut, d'un village à un autre, pour une livre de beurre, un *acquit à caution* qui coûte de l'argent.

Certainement l'intention du roi, ni celle des fermes générales, n'eſt pas que des fabricans payent pour les outils qu'ils apportent. 1770.

Je laiſſe à votre humanité, et à votre ſageſſe, et à celle de meſſieurs vos confrères, à vous arranger avec M. le duc de *Choiſeul*, quand il aura fondé la ville de Verſoy. Vous penſez comme lui ſur l'avantage du royaume. Je me flatte que nous lui aurons l'obligation de la paix, parmi tant d'autres. Si la guerre ſe déclare, notre petit canton eſt perdu pour long-temps.

Oui, Monſieur, j'ai dit que *Newton* et *Locke* étaient les précepteurs du genre-humain, et cela eſt vrai; mais *Locke* et *Newton* n'auraient pas mis le monde en feu pour une île déſerte, ſituée vers le pays des Patagons.

Il eſt encore très-vrai que *Louis XIV* dut la paix d'Utrecht au miniſtère d'Angleterre; mais ce n'eſt pas une raiſon pour que la France faſſe la guerre au roi *George III*, qui n'en a certainement nulle envie.

Je vois, Monſieur, que vous êtes patriote et homme de lettres autant pour le moins que fermier général. Vous me faites ſouvenir d'*Atticus*, qui était fermier général auſſi, mais c'était de l'Empire romain.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1770.

LETTRE XXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de décembre.

Que l'on faſſe ou non la guerre aux Anglais ; que le parlement faſſe ou non des ſottiſes, moi je fais ſottiſes et guerre.

Mes anges recevront par M. le duc de *Praſlin* un paquet. Ce paquet eſt la tragédie des Pélopides, c'eſt-à-dire Atrée et Thyeſte. Il eſt vrai qu'elle a été faite ſous mes yeux, en onze jours, par un jeune homme. La jeuneſſe va vîte, mais il faut l'encourager.

Ma ſottiſe, — vous la voyez.

Ma guerre eſt contre les allobroges qui ont ſoutenu qu'un viſigoth, nommé *Crébillon*, avait fait des tragédies en vers français ; ce qui n'eſt pas vrai.

Mes divins anges, il y va ici de la gloire de la nation.

De plus, ce naſillonneur *Debroſſes*, préſident, veut être de l'académie ; c'eſt *Foncemagne* qui veut le faire entrer. Il eſt bon que *Foncemagne* ſache que j'ai une conſultation de neuf avocats de Paris, qui m'autoriſe à lui faire un procès pour dol.

J'enverrai cette consultation, si on veut. Le président, pour détourner le procès, m'a écrit pour me faire entendre que si je lui fesais un procès, il me dénoncerait comme auteur de quelques livres contre la religion, moi qui assurément n'en ai jamais fait. 1770.

J'enverrai la lettre, si on veut.

Tous les gens de lettres doivent avoir *Debrosses* en recommandation.

Mes anges diront à M. de *Foncemagne* ce qu'ils voudront; je m'en remets à leur bonté, discrétion, prud'hommie, et à leur horreur contre de tels procédés. *V.*

LETTRE XXIX.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

26 de décembre.

En attendant, Madame, que les metteurs en œuvre me donnent les instructions précises sur vos chaînes de montre; en attendant que je puisse vous dire pourquoi on ne monte jamais en or les chaînes qui sont entièrement de marcassites, je vous dirai un petit mot du

1770. jeune metteur en œuvre dont vous avez reçu probablement cinq pierres fauſſes par M. le duc de *Praſlin*.

Je lui ai fait enfin comprendre que ſon cinquième acte ne valait rien du tout. Je lui ai dit : Vous croyez, parce que vous êtes jeune, qu'on peut faire une bonne tragédie en onze jours ; vous verrez, quand vous ſerez plus mûr, qu'il en faut quinze pour le moins. Il m'a cru, car il eſt fort docile. Il a fait ſur le champ un nouveau cinquième acte qu'il met ſous les ailes de mes anges.

Tout cela était aſſez difficile ; car ce pauvre enfant n'avait à mettre, dans toute ſa pièce, que du ſentiment. Point d'aventure romaneſque ; point de fils de *Thyeſte* amoureux d'une jeune inconnue trouvée ſur le ſable de la mer, et qui eſt reconnue enfin pour ſa ſœur ; point de galimatias ; il n'était ſoutenu par rien ; il fallait que, pour la première fois, une honnête femme avouât à ſon mari qu'elle a un enfant d'un autre, et cela ſans faire rire.

Il fallait qu'une bonne mère s'offrît pour prendre ſoin de l'enfant ſans faire rire auſſi, et qu'*Atrée* fût un barbare ſans être trop révoltant.

Encore une fois, il y avait du riſque ; mais mon jeune metteur en œuvre croit avoir marché ſur ces charbons ardens ſans ſe brûler ; il croit même avoir parlé au cœur, dans un

ouvrage qui ne ſemblait ſuſceptible que de faire dreſſer les cheveux à la tête. 1770.

Voici les éclairciſſemens des metteurs en œuvre. Nous ſouhaitons une quantité prodigieuſe de bonnes années à nos anges. *V.*

LETTRE XXX.

A M. PHILIPPON,

AVOCAT DU ROI AU BUREAU DES FINANCES, *à Beſançon.* (*)

28 de décembre.

MONSIEUR,

VOUS m'avez envoyé un ouvrage dicté par l'humanité et par l'éloquence. On n'a jamais mieux prouvé que les juges doivent commencer par être hommes, que les ſupplices des méchans doivent être utiles à la ſociété, et qu'un pendu n'eſt bon à rien. Il eſt vrai que les aſſaſſinats prémédités, les parricides, les incendiaires, méritent une mort dont l'appareil ſoit effroyable. J'aurais condamné, ſans

(*) M. *Philippon* avait envoyé à M. de *Voltaire* ſon *Diſcours ſur la néceſſité et les moyens de ſupprimer les peines capitales.*

—— regrets, *Ravaillac* à être écartelé ; mais je
1770. n'aurais pas livré au même ſupplice celui qui n'aurait voulu ni pu donner la mort à ſon prince, et qui aurait été évidemment fou. Il me paraît diabolique d'avoir arquebuſé loyalement l'amiral *Bing* pour n'avoir pas fait tuer aſſez de français. La mort de la maréchale d'*Ancre*, du maréchal de *Marillac*, du chevalier de *la Barre*, du général *Lalli*, me paraiſſent ..... ce qu'elles vous paraiſſent.

Je me ſens le très-obligé de quiconque écrit en citoyen : ainſi, Monſieur, je vous ai plus d'obligation qu'à perſonne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE XXXI.

1770.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouſe.*

A Ferney, le 28 de décembre.

VOTRE mémoire pour *Sirven*, Monſieur, eſt auſſi perſuaſif qu'éloquent. Nous verrons ſi la juſtice ſera juſte. Je puis vous aſſurer que le public le ſera. Qui ne frémirait d'indignation en liſant les concluſions de ce procureur fiſcal *Trinquet*, qui requiert qu'on banniſſe du village une famille dûment atteinte et convaincue de parricide. Ce poliſſon a trouvé le ſecret de faire rire de pitié en inſpirant l'horreur.

L'archevêque de Toulouſe ſe défend beaucoup d'avoir perſécuté l'abbé *Audra*. Il dit qu'il avait voulu le ſervir, et que l'abbé ne voulut jamais entendre à ſes propoſitions.

Agréez, Monſieur, les proteſtations de ma reconnaiſſance, de mon eſtime et de mon attachement. *V.*

1770.

LETTRE XXXII.

A M. CHRISTIN.

31 de décembre.

MON cher philoſophe, voici le cas d'exercer ſa philoſophie.

Aequam memento rebus in arduis
Servare mentem, non ſecus in bonis.

Vous ſavez peut-être déjà que M. le duc de *Choiſeul* eſt à Chanteloup pour long-temps, et qu'il ne rapportera point l'affaire des eſclaves qui peut-être ne ſera point rapportée du tout. Il en ſera de même de votre pauvre curé. Un mot d'un ſeul homme ſuffit pour déranger les idées de cent mille citoyens. Heureux qui vit tranquille et ignoré !

Je vous remercie des taxes en cour de Rome, autant que des gélinottes. Vous me ferez grand plaiſir de me prêter ce livre de M. *le Pelletier ;* je vous le renverrai après en avoir fait mon profit.

Bonſoir, mon cher philoſophe.

LETTRE

LETTRE XXXIII. 1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier de janvier.

MON cher ange, le jeune étourdi qui vous a envoyé l'œuvre des onze jours, vous demande en grâce de le lui rendre. Il m'a dit qu'il était honteux, mais qu'il fallait pardonner aux emportemens de la jeuneſſe; qu'il voulait abſolument y mettre vingt-deux jours au moins.

A propos de jours, je vous en ſouhaite à tous deux de fort agréables : mais on dit que cela eſt difficile par le temps qui court. Vous ne perdez rien, et je perds tout. Voilà ma colonie anéantie ; je fondais Carthage, et trois mots ont détruit Carthage.

Je n'ai pas une paſſion bien violente pour la Sophonisbe de *Lantin*, mais je ſerais fort aiſe qu'on rejouât Olimpie; c'eſt un beau ſpectacle. Mademoiſelle *Clairon* avait grand tort, et on dit que mademoiſelle *Veſtris* s'en tirerait à merveille. Vous devriez bien préſenter requête à *le Kain* pour jouer *Caſſandre;* ce ſerait même une fête à donner à la cour, en guiſe de feu

1771. d'artifice. Chargez-vous, je vous prie, de cette importante négociation, et moi je me chargerai de faire la paix de *Catherine* et de *Mouſtapha*.

On me mande que M. le maréchal de *Richelieu* eſt fort malade ; il devrait pourtant ſe bien porter. J'écris à M. le duc de *Praſlin*. Voilà qui eſt fait ; il n'enverra plus de mes montres au prétendu roi d Egypte, mais il lui reſte Praſlin : c'eſt une belle et bonne conſolation, non pas en hiver, mais dans les grandes chaleurs. Le lieu eſt froid, ſombre et d'une beauté aſſez triſte. Vous y attendiez-vous ? Dites-moi enfin ſi *meſſieurs* obtempèrent et ſe tempèrent.

On fait vos montres. Madame d'*Argental* ſera plutôt ſervie que le roi d'Egypte.

Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE XXXIV. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de janvier.

MADAME, je ſuis enterré tout vivant : c'eſt la différence qui eſt entre le préſident *Hénault* et moi ; il n'a été enterré que lorſqu'il a été tout-à-fait mort.

Mais je ne ſuis occupé actuellement que de votre grand'maman et de ſon mari. Puis-je me flatter que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très-grand de ſes ſerviteurs, je ſuis le plus inutile et le plus triſte ; et que, ſi je pouvais quitter mon lit, je viendrais lui demander la permiſſion de me mettre au chevet du ſien pour lui faire la lecture ? mais je commencerais d'abord par vous, Madame. Ce ſerait vraiment un joli voyage à faire que de venir paſſer quinze jours auprès de vous, et de là quinze jours auprès d'elle. On dit qu'elle ne ſe portait pas bien à ſon départ. Je tremble toujours pour ſa petite ſanté.

On dit tant de ſottiſes que je n'en crois aucune. Il faut pourtant que le coup ait été

1771. porté assez inopinément, puisqu'on n'avait encore pris aucunes mesures pour les places à donner. On parle de M. de *Monteynard* de Grenoble, qu'on regarde comme un homme sage. Je ne sais pas encore s'il est bien vrai que M. le comte de *la Marche* ait les suisses.

J'ai vu des *Questions sur le droit public*, à l'occasion de l'affaire de M. le duc d'*Aiguillon;* cet ouvrage me paraît fort instructif. Je doute pourtant que vous le lisiez : il me semble que vous donnez la préférence à ceux qui vous plaisent sur ceux qui vous instruisent; d'ailleurs cet ouvrage roule sur des formes juridiques qui ne sont point du tout agréables. C'est bien assez de savoir que la mauvaise humeur du parlement de Paris contre M. le duc d'*Aiguillon* est aussi ridicule que tout ce qu'il a fait du temps de la fronde, mais non pas si dangereux.

Je m'intéresse plus à la guerre des Russes contre les Ottomans qu'à la guerre de plume du parlement. Cependant, Madame, je vous avoue que vous me feriez grand plaisir de dicter à quoi on en est, ce qu'on fait et ce qu'on dit que l'on fera. Pour moi, je crois que dans six semaines on n'en parlera plus, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé.

Si à vos momens perdus vous voulez m'écrire tout ce que vous avez sur le cœur et tout ce

qui se débite, vous le pouvez en toute sureté en envoyant la lettre à M. *Marin*, secrétaire général de la librairie. Il m'envoie mes lettres sous un contre-seing très-respecté ; et d'ailleurs quand on ne garantit point toutes les sottises qu'on entend dire, on n'en est point responsable. 1771.

On m'a envoyé un tome de *Lettres à une illustre morte :* elles m'auraient fait mourir d'ennui, si je ne l'étais déjà de chagrin.

On nous dit que M. le marquis d'*Ossun*, ambassadeur en Espagne, a les affaires étrangères, et que monsieur l'évêque d'Orléans n'a plus celles de l'Eglise.

J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, ainsi je m'intéresse fort à M. le marquis d'*Ossun* qui la protége ; mais pour les affaires de l'Eglise, vous savez que je ne m'en mêle pas.

Portez-vous bien, Madame; conservez moi une amitié qui fait ma plus chère consolation. Ecrivez-moi tout ce que vous pourrez m'écrire, et envoyez, encore une fois, votre lettre chez M. *Marin*.

1771.

LETTRE XXXV.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

9 de janvier.

Je ne crois pas, mon cher *Baron* (*), que madame *Denis* vous ait encore écrit ; mais moi, je vous écris quoi que vous en difiez, et c'eſt pour vous dire que je vous ai envoyé une Sophonisbe de M. *Lantin ;* que s'il faut encore quelques vers, ils ſont tout prêts ; mais que je doute fort qu'on joue cette pièce.

Les Pélopides de M. *Durand* ſeraient plus faits pour la nation ; il y a là une petite pointe d'adultère qui ne réuſſirait pas mal ; il y a même un inceſte aſſez galant et très-honnête ; on ne peut pas faire un enfant avec un beau-frère avec plus de modeſtie. La vengeance eſt dure, je l'avoue ; mais cela ſe pardonne dans un premier mouvement.

Un des malheurs de *Crébillon* (et ſes malheurs ſont innombrables), c'était de ſe venger après vingt ans de cocuage, et de ſe venger par plaiſir, comme on fait une partie de chaſſe. M. *Durand* a mis beaucoup de nouvelles nuances à ſon enſeigne à bière ; il a fait un

(*) Alluſion à l'acteur de ce nom.

cinquième acte tout battant neuf. Il a prié M. d'*Argental* de lui renvoyer toute l'ancienne copie; il vous en fera tenir une autre inceſſamment. Il faut, s'il vous plaît, le plus profond ſecret. 1771.

Il ne ſerait pas mal de ſavoir de M. d'*Argental* ſi on pourrait faire jouer cela pour le mariage, en s'adreſſant à M. le duc de *Duras*.

Voilà le ſommaire de tous les articles. Preſſez-vous de me répondre; car je me meurs, et je veux ſavoir à quoi m'en tenir avant ma mort. Ma dernière volonté eſt que je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE XXXVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de janvier.

MON HÉROS,

Je vous repréſentai mes raiſons fort à la hâte par le dernier courier, étant fort preſſé par le temps. Permettez que je vous parle encore de cette petite affaire qui ne vous intéreſſe en aucune façon, et qui m'intéreſſe infiniment. Pour peu que vous fuſſiez lié avec l'homme en queſtion, vous ſavez avec quel

plaiſir je ſacrifierais mes répugnances à vos
1771. goûts ; mais vous ne le connaiſſez point du tout, et moi je le connais pour m'avoir trompé, pour m'avoir ennuyé, et pour m'avoir voulu dénoncer. Si vous aviez eu le malheur de lire ſes *Fétiches* et ſes *Terres auſtrales*, vous ne voudriez pas aſſurément de lui. Hélas ! nous avons aſſez de préſidens. Encore ſi on nous donnait un préſident *Hénault !* mais nous n'en aurons plus de ſi aimable.

Je vous conjure, encore une fois, de ne nous point charger de celui qui ſe préſente ; ce ſerait un affront pour moi, dans l'état où ſont les choſes, et ce ne ſerait pas une grande ſatisfaction pour lui. Il eſt même dit dans nos ſtatuts qu'un homme, obligé par ſa place de réſider toujours en province, ne peut être de l'académie.

Vous me demandez ſi je veux qu'on joue Sophonisbe. Hélas ! je veux ſur cela tout ce qu'on voudra, et ſurtout ce que vous ordonnerez. Ce que je voudrais principalement, ce ſont des acteurs, et on dit qu'il n'y en a point. Laiſſera-t-on ainſi tomber le théâtre qui feſait tant d'honneur à la France dans les pays étrangers, et n'aurons-nous plus que des opéra comiques ? il y va de la gloire de la nation, et vous êtes accoutumé à la ſoutenir.

Vous me parlez du carillon de mon village

et

et de mes montres démontées. Je puis vous assurer que c'eſt une entrepriſe qui mérite toute la protection du miniſtère. Il eſt aſſez ſingulier qu'un petit particulier comme moi ait peuplé un déſert, et ait bâti douze maiſons pour des artiſtes qui ont déjà établi leur commerce dans les pays étrangers. Le roi lui-même a pris quelques-unes de nos montres, et en a fait des préſens. Nous avons quelques-uns des meilleurs ouvriers de l'Europe, et nous étendrions notre commerce en Turquie avec un grand avantage, s'il plaiſait à *Catherine II* de faire la paix. Je n'ai aucun intérêt dans cet établiſſement. Je ſuis comme les gens qui fondent des hôpitaux, mais qui ne s'y font point recevoir. M. le duc de *Duras* a eu la bonté d'encourager nos fabriques, en prenant quelques-unes de nos montres pour les préſens du mariage de monſeigneur le comte de Provence. Nous vous demanderions la même grâce, ſi vous étiez d'année. Ma nièce ſoutiendra cette manufacture après moi ; vous lui continuerez les bontés dont vous m'avez honoré ſi longtemps, et elle vous atteſtera que vous êtes l'homme de l'Europe à qui j'ai été attaché avec le plus de reſpect et de tendreſſe. *V.* 1771.

1771.

LETTRE XXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de janvier.

MON cher ange, j'ai dit au jeune homme que la fin de ſon ſecond acte était froide, et je l'en ai fait convenir. C'eſt une choſe fort plaiſante que la docilité de cet enfant; il s'eſt mis ſur le champ à faire un nouvel acte. Je vous l'enverrais aujourd'hui, s'il ne retravaillait pas les autres.

Quand je vous dis que vous n'avez rien perdu, j'entends que vous conſervez votre place, votre belle maiſon de Paris, et que vous allez au ſpectacle tant qu'il vous plaît. Pour moi, je vous ai donné des ſpectacles, et je ne les ai point vus. J'ai établi une colonie, et je crains bien qu'elle ne ſoit détruite. Les fermiers généraux la perſécutent, perſonne ne la ſoutiendra. Je ne ſuis pas même à portée de ſolliciter la reſtitution de mon propre bien qu'on s'eſt aviſé de me prendre ſans aucune forme de procès. Voilà comme j'entends que je perds; et malheureuſement je perds auſſi la vue. Je ſuis enſeveli dans les neiges qui m'ont arraché les yeux par l'âcreté de l'air qu'elles apportent avec elles. Je maudis Ferney

quatre mois de l'année au moins ; mais je ne puis le quitter, je ſuis enchaîné à ma colonie. 1771.

J'ai bien envie de vous envoyer, pour votre amuſement, une grande lettre en vers que j'ai écrite au roi de Danemarck ſur la liberté de la preſſe qu'il a donnée dans tout ſon royaume ; bel exemple que nous ſommes bien loin de ſuivre. Vous l'aurez dans quelques jours ; on ne peut pas tout faire à la fois, ſurtout quand on ſouffre.

Je vous prie de vouloir bien me mander s'il eſt vrai qu'un homme de conſidération, qui écrivit le 23 de décembre à un de ſes anciens amis, lui manda qu'il l'aurait envoyé voyager plus loin ſans madame ſa femme qui eſt fort délicate.

Au reſte, cette dame a encore plus de délicateſſe dans l'eſprit que dans la figure, et à cette délicateſſe ſe joint une grandeur d'ame ſingulière, qui n'eſt égalée que par la bonté de ſon cœur.

Eſt-il vrai, comme on le dit, que monſieur et madame ſont endettés de deux millions ?

Eſt-il vrai qu'on leur ait offert douze cents mille francs le jour de leur départ ?

Reçoivent-ils des viſites ? comment ſe porte votre ami de 35 ans (*) ? ſon ſéjour eſt bien beau, mais il eſt bien triſte en hiver.

(*) M. le duc de *Praſlin*.

1771. Pouvez-vous encore me dire ce que devient M. de *la Ponce?* Vous me direz que je ſuis un grand queſtionneur; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien.

Conſervez votre ſanté, mes deux anges; c'eſt-là le grand point. Je ſens ce que c'eſt que de n'en avoir point; c'eſt être damné, au pied de la lettre. Je mets ma misère à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 de janvier.

Votre grand'maman, Madame, me fait l'honneur de m'appeler ſon confrère. Je prends la liberté de me dire plus que jamais votre confrère auſſi, car il y a quatre jours que je ſuis abſolument aveugle. Nous ſommes enterrés ſous la neige. En voilà pour un grand mois au moins.

Votre grand'maman, Dieu merci, eſt moins à plaindre. Elle eſt dans le plus beau climat de la terre. Elle ſera honorée par-tout; elle ſera

plus chère à ſon mari ; elle poſsède un petit royaume où elle fera du bien. 1771.

Mais j'ai un ſcrupule. On dit que ſon mari a autant de dettes qu'il a fait de belles actions. On les porte à plus de deux millions. On ajoute qu'un homme de quelque conſidération lui a mandé que, ſans ſa femme, il aurait été ailleurs que chez lui. Voilà de ces choſes que vous pouvez ſavoir et que vous pouvez me dire.

Cette petite *Vénus* en abrégé me paraît un *Caton* pour les ſentimens, et ſon catoniſme eſt plein de grâces. Vous ne ſauriez croire combien je ſuis fâché de mourir ſans vous avoir revues l'une et l'autre.

Un jeune homme, qui me paraît promettre quelque choſe, eſt venu me montrer cette lettre traduite de l'arabe, que je vous envoie (*). Je penſe que votre grand'maman l'a reçue. Je vous conjure de n'en point laiſſer prendre de copie.

Adieu, Madame ; je ſouffre beaucoup, je ne pourrais rien écrire qui pût vous amuſer. Je ſuis forcé de finir en vous diſant que je vous ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie. *V.*

(*) Voyez dans le volume d'Epîtres celle de *Benaldaki* à *Caramouſtée*.

1771.

LETTRE XXXIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 de février.

MON héros paſſe ſa vie à m'accabler de bontés et de niches. On me mande qu'il eſt à la tête d'une faction brillante contre M. *Gaillard*. Je le ſupplie de deſcendre un moment du grand tourbillon dans lequel il plane, pour conſidérer que M. *Gaillard* travaille au *Journal des ſavans* depuis 24 ans, qu'il a remporté des prix à l'académie, qu'il a fait l'*Hiſtoire de François I*, laquelle eſt très-eſtimée, et qu'il n'a fait ni les *Fétiches* ni les *Terres auſtrales*.

Je ſupplie notre reſpectable doyen, le neveu de notre fondateur, de ne pas contriſter à ce point ma pauvre vieilleſſe toute décrépite. Je ſais bien qu'il ne fera que rire de mes lamentations, et qu'il ſe moquera de moi juſqu'au dernier moment de ma vie. Mon héros eſt très-capable de me venir voir, et de m'accabler de plaiſanteries. Il daigne m'aimer depuis long-temps, et me tourner parfois en ridicule. Je ſuis accoutumé à ſon jeu, et il ſait que je ſupporte la choſe avec une patience angélique.

Il me reproche toujours des chimères, des préférences qu'il imagine, des négligences qui

n'exiſtent pas, et, ſur ce beau fondement, il mortifie ſon très-humble et très-obéiſſant ſerviteur. 1771.

L'Europe croit que j'ai beaucoup de crédit ſur l'eſprit de mon héros, l'Europe ſe trompe, et je lui certifierai, quand elle voudra, que je n'en ai aucun, et qu'il paſſe ſa vie à ſe moquer de moi; cependant il faut qu'il ſoit juſte.

Là, mon héros, mettez la main ſur la conſcience; vous avez fait ſerment devant DIEU de donner votre voix au plus digne, ſans écouter la brigue et les cabales. Jugez quel eſt le plus digne, et ſongez à ce que dira de vous la poſtérité, ſi vous me bafouez dans cette affaire de droit. Je vous avertis que cette poſtérité a l'œil ſur vous, quoique vous ſoyez continuellement occupé du préſent. Je me plaindrai à elle, comme font tous les mauvais poëtes; et toute prévenue qu'elle eſt en votre faveur, elle me rendra juſtice. Ne déſeſpérez point le très-vieux et très-raillé ſolitaire du mont Jura, qui vous a toujours aimé et révéré d'un culte de dulie, et qui en eſt pour ſon culte. *V.*

1771.

LETTRE XL.

A M. JOLY DE FLEURI,

CONSEILLER D'ETAT.

A Ferney, le 4 de février.

MONSIEUR,

Vous ne ferez point surpris qu'un homme, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour pendant que vous étiez intendant de Bourgogne, vous implore pour des infortunés ; il vous voyait alors occupé du soin de les soulager.

L'avocat que je prends la liberté de vous présenter n'est point un homme que l'on doive juger par la taille (*). Il joint à la plus grande probité une science au-dessus de son âge. Il est le défenseur de douze ou quinze mille bons sujets du roi, que vingt chanoines veulent rendre esclaves. Il a cru que quinze mille cultivateurs pouvaient être aussi utiles à l'Etat, du moins dans cette vie, que vingt chanoines qui ne doivent être occupés que de l'autre.

Vous connaissez cette affaire, Monsieur; vous en êtes juge. Il ne m'appartient pas d'oser vous parler en faveur d'aucune des parties;

(*) M. *Christin.*

mais il m'eſt permis de vous dire que l'impératrice de Ruſſie a rendu libres quatre cents mille eſclaves de l'Egliſe grecque, que le roi de Sardaigne a aboli la ſervitude dans ſes Etats, et je puis encore ajouter à ces exemples celui du roi de Danemarck qui a la bonté de me mander qu'il eſt actuellement occupé à détruire dans ſes deux royaumes cet opprobre de la nature humaine. Tout ce que déſireraient les quinze mille hommes à qui on refuſe les droits de l'humanité, ſerait que vous en fuſſiez le rapporteur. 1771.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XLI.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

A Ferney, 5 de février.

MONSIEUR,

Je ſais depuis long-temps que vous n'employez qu'à faire du bien les talens de votre eſprit et la conſidération dont vous jouiſſez.

Permettez que je prenne la liberté de vous adreſſer l'avocat d'une province entière. Les mémoires ci-joints vous feront connaître de

quoi il s'agit. Quinze mille infortunés, opprimés 1771. sans aucun titre par vingt chanoines, demandent votre protection auprès de monsieur d'*Agueſſeau* l'un de leurs juges. Il égalera la gloire de ſon père, s'il contribue à l'abolition de l'eſclavage ; et le genre-humain vous devra des remercîmens, ſi vous déterminez M. d'*Agueſſeau*.

Souffrez, Monſieur, que je joigne ma faible et mourante voix aux cris de la reconnaiſſance d'une province que vous aurez fait jouir des droits de l'humanité.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Monſieur, votre, &c.

LETTRE XLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de février.

Mes anges, notre jeune homme m'a remis enfin ſon manuſcrit que je vous envoie. Je ne chercherai point à vous ſéduire en ſa faveur, je ne remarquerai point combien le ſujet était difficile, je ne vous dirai point que *Sénèque* fut un plat déclamateur, et que *Joliot de Crébillon* fut un plat barbare ; je n'inſiſterai point ſur l'artifice des premiers actes et

ſur la terreur des derniers; c'eſt à vous de juger, et à moi de me taire. 1771.

Je vous prierai ſeulement de ſonger que mon jeune homme aurait très-grand beſoin d'un ſuccès. Ce ſuccès ſervirait à faire voir qu'il n'eſt pas poſſible qu'il faſſe tous les ouvrages qu'on lui impute contre l'*inf...*, tandis qu'il eſt tout entier à ſa chère *Melpomène*.

Notre adoleſcent pourrait alors prendre cette occaſion pour venir faire un petit tour en tapinois dans la capitale des Velches. Je vous avertis qu'il fait beaucoup plus de cas des Pélopides que de la Sophonisbe, et qu'il n'y met aucune comparaiſon. C'eſt à Pâques qu'il faudrait donner la famille de *Tantale*; c'eſt à préſent qu'il aurait fallu donner Sophonisbe. Si *le Kain* ſe donne au genre tempéré, il devrait débuter par *Maſſiniſſe* qui ne demande aucun effort, et qui n'exige un peu de véhémence qu'au cinquième acte.

J'ai parlé à M. *Lantin* de votre plaiſante idée, que *Sophonisbe* faſſe des façons comme une femme qui ſe défend au premier rendez-vous, ou comme une fille qui combat pour ſon pucelage. Une femme telle que *Sophonisbe*, m'a-t-il dit, doit ſe marier ſur la cendre chaude de *Syphax*, ſans délibérer. L'horreur de l'eſclavage et la haine des Romains doivent dreſſer l'autel ſur le champ, et allumer les flambeaux

—— de l'hymen pour en brûler le camp des Romains,
1771. et pour la conduire en triomphe au camp d'*Annibal*.

La petite prétendue bienſéance françaiſe eſt en pareille occaſion une puérilité froide et miſérable.

A ces conditions j'accepte la couronne ;
Ce n'eſt qu'à mon vengeur que ma fierté ſe donne.

Voilà ce qu'il faut qu'une *Sophonisbe* diſe; elle n'eſt pas une petite fille ſortant du couvent.

Je me ſuis rendu au ſentiment de M. *Lantin*, et je lui ai ſeulement ſouhaité des acteurs qui puſſent rendre ſa tragédie de *Mairet*, dans laquelle il n'y a pas, Dieu merci, un ſeul mot de *Mairet*.

Il m'a aſſuré qu'il avait envoyé à M. de *Thibouville* ces vers dont je vous parle, et vous êtes prié de les mettre ſur votre copie.

Quant au Dépoſitaire, nous en parlerons une autre fois. On vous enverra Barmécide ; vous aurez auſſi le Roi de Danemarck. Mais la journée n'a que vingt-quatre heures; les Queſtions ſur l'Encyclopédie en prennent douze, le reſte du temps eſt employé à ſouffrir; j'ai la goutte, je ſuis preſque aveugle. J'ai de plus une colonie à conduire ; on n'eſt pas de fer : un peu de patience.

Madame d'*Argental* aura ſa chaîne et ſa montre dans quelques jours. 1771.

Que dites-vous de M. le maréchal de *Richelieu* qui ſe met à la tête d'une faction, en faveur du naſillonneur *Debroſſes ?* Parlez fortement à M. de *Foncemagne*, à M. de *Sainte-Palaye*, à M. de *Mairan*. Il faut, malgré ma tendreſſe pour notre doyen, qu'il ne remporte pas cette victoire. Ne paſſons pas ſous le joug comme le duc de *Cumberland* à Cloſter-Seven. Il a d'ailleurs aſſez d'avantage, et ſon dernier triomphe eſt aſſez complet.

Je ne puis finir ma lettre ſans vous dire encore un mot des Pélopides. Faudra-t-il que je ſois toujours reconnu comme M. de *Pourceaugnac?* ne pourrez-vous point, vous et M. de *Thibouville*, baptiſer mon jeune homme? M. de *Thibouville* ne peut-il pas connaître des jeunes gens de bonne volonté, parmi leſquels il choiſirait un prête-nom, quelqu'un qui aurait une belle voix, et qui lirait la pièce aux comédiens comme ſi elle était de lui? n'y aurait-il pas un plaiſir infini de jouer ce tour au public et aux ſoldats de *Corbulon?* Rêvez à cela, mes anges; ne m'oubliez pas auprès de votre ami le campagnard.

Adieu, mes anges gardiens; veillez bien ſur moi, car je ne puis rien par moi-même ſans votre grâce. *V.*

1771.

LETTRE XLIII.

A M. DE CHABANON.

6 de février.

MON cher ami, je n'écris jamais pour écrire, mais quand j'ai un ſujet, je n'épargne pas ma plume, tout vieux et tout mourant que je ſuis. Mon ſujet aujourd'hui eſt un étrange livre qu'on vient de m'envoyer contre M. *Delille* et contre M. de *Saint-Lambert*.

Quel eſt donc ce légiſlateur, nommé *Clément*, qui dicte ſes arrêts du haut de ſon trône? Je vous avoue que je n'ai jamais rien lu de plus injuſte et de plus inſolent. Je regarde la traduction des *Géorgiques* par M. *Delille* comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue françaiſe, et je ne ſais même ſi *Boileau* aurait oſé traduire les *Géorgiques*.

Dites-moi donc ce que c'eſt que ce *Clément*. J'en connais un qui eſt fils d'un procureur de Dijon, et qui porta, il y a deux ans, une tragédie de ſa façon aux comédiens, et qui fut éconduit par eux dès qu'ils eurent lu le premier acte.

Voilà les barbouilleurs qui ſe mêlent de juger les peintres. Ce qu'il y a de pis dans cet

ouvrage, c'eſt qu'on y trouve par-ci, par-là d'aſſez bonnes choſes, et que les gens malins, à la faveur d'une bonne critique, en adoptent cent mauvaiſes. 1771.

Je ne vous parle point de la critique que monſieur le chancelier a faite du parlement de Paris ; j'ai toujours cru, et ſurtout depuis la cataſtrophe du chevalier de *la Barre*, que ſes arrêts pouvaient être ſujets à la réviſion de la poſtérité ; mais je ne me mêle point de cette eſpèce de controverſe. Il me paraît que vous ne vous en mêlez pas plus que moi. Vous êtes occupé de vos plaiſirs et de vos talens ; moi, je le ſuis de mes misères qui augmentent tous les jours, et qui m'annoncent la fin de ma vie. En attendant, je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

1771.

LETTRE XLIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

11 de février.

VOTRE camarade le quinze-vingt, Madame, affligé de la goutte et de la fièvre, ramaſſe le peu de forces qui lui reſte pour vous écrire, et pour vous ſupplier de faire paſſer à votre grand'maman la lettre ci-jointe.

Je n'ai depuis huit jours aucunes nouvelles de Paris, dans mon enceinte de neiges. Enfermé dans ce ſépulcre blanc, j'ignore où vous en êtes, ſi vous allez trouver votre amie à la campagne, ſi la perſonne que vous me diſiez devoir être nommée lundi a été en effet nommée et délcarée, ſi les avocats ſe ſont remis à plaider, ſi le châtelet continue à faire ſes fonctions, ſi l'opéra comique attire toujours tout Paris. Je ſuis mort au monde; ce ſerait un état aſſez doux, ſi je ne ſouffrais pas horriblement.

Vous faites cas de la nation anglaiſe, vous avez raiſon de l'eſtimer. Elle a trouvé un très-beau ſecret, c'eſt qu'aucun particulier chez

elle

elle ne va à la campagne que quand il lui en prend envie. 1771.

On m'a mandé que M. et madame *Barmécide* ſont endettés de près de trois millions ; en ce cas, ils ont beſoin d'une nouvelle vertu, la ſeule peut-être qui leur manquât, et qu'on appelle l'économie.

Mais vous, Madame, comment vous êtes-vous tirée d'affaire dans les réductions qu'on a faites ſur votre revenu ? vous n'êtes pas une perſonne à devoir des trois millions.

Comment vous portez-vous, Madame ? comment paſſez-vous vos vingt-quatre heures ? comment ſupportez-vous la vie ? La mienne eſt à vous, mais très-inutilement ; et probablement je ne vous reverrai jamais, ce dont je ſuis beaucoup plus affligé que de ma goutte et de ma fièvre. Vous ne ſavez pas combien le vieil hermite vous regrette. *V.*

1771.

LETTRE XLV.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 11 de février.

Vous prétendez donc, Madame, être fort orgueilleuſe? il y a bien des perſonnes qui en effet le feraient, ſi elles étaient à votre place. Je m'imagine que vous mettez votre orgueil à être bien douce, bien égale, bien préparée à tout : c'eſt un fort bon vice que cet orgueil-là. Il n'y a point de vertu cardinale et théologale qui approche de ce péché mortel. Pour moi, je ſuis obligé de mettre mon petit orgueil à ſouffrir l'aveuglement preſque total où je ſuis réduit dans une enceinte de quatre-vingts lieues de neiges, la goutte et tous ſes accompagnemens, et tout ce que la vieilleſſe traîne après elle. Ainſi quand, dans mes premiers tranſports, je diſais que je me ferais porter en brancard, du mont Caucaſe où je demeure ſur les bords de l'Oronte, chez le grand *Barmécide*, comme homme à lui appartenant, c'était ſuppoſé que je fuſſe encore en vie et que j'euſſe un firman par écrit. Madame ſait ce que c'eſt

qu'un firman en arabe et en turc. Je ſuis, Madame, un mort fort orgueilleux, mais non pas indiſcret. 1771.

Je ne fais ſi le bienfeſant *Barmécide* trouvera bon que le jour même qu'on ſut au mont Caucaſe la nouvelle de ſon voyage à la campagne, les commis des douanes du calife aient fouillé dans les poches de mes nouveaux colons, et leur aient pris tout ce qu'ils portaient : pour moi, j'ai trouvé ce trait abominable. Il n'y a plus de généroſité muſulmane ſur la terre ; *Allah* nous en punit : nous éprouvons la famine en attendant la peſte ; car pour la guerre, le bienfeſant *Barmécide* nous en a préſervés immédiatement avant que d'aller à ſa belle campagne ſur l'Oronte.

Je m'imagine qu'à préſent vous placez ce bel orgueil dont vous me parlez à mettre de l'ordre dans vos affaires, après que le viſir s'eſt amuſé pendant douze ans à régler celles de l'Europe. C'était ainſi qu'en uſait *Scipion* à Linterne. Je ne crois pas que Linterne valût Chanteloup, ni que *Scipion* eût fait d'auſſi grandes dépenſes, ni qu'il eût été auſſi généreux, ni que madame *Scipion* valût madame *Barmécide*.

Il aimait un peu les vers de *Térence ;* il avait raiſon, car *Térence* écrivait très-purement dans ſa langue, et il n'employait jamais que le mot propre. Comme je n'ai pas le même talent, je

1771. n'oſe vous envoyer une épître au roi de Danemarck ſur la liberté qu'il a donnée dans ſes Etats d'écrire et d'imprimer tout ce qu'on voudrait. Il eſt ridicule que je faſſe des vers arabes à mon âge ; auſſi vous voyez que je ne les montre qu'en tremblant.

Je me mets en proſe à vos pieds, Madame, tout imperceptibles qu'ils ſont. Je préſente mon reſpectueux et inviolable attachement au généreux *Barmécide*, ainſi qu'à madame la ducheſſe de la grande montagne. Au reſte, les échos du mont Caucaſe ſe joignent à tous les autres échos.

Par-tout également on vous chante, on vous loue ;
On vous voit par-tout du même œil ;
Vous êtes adorée, et tout le monde avoue
Que vous avez raiſon d'avoir beaucoup d'orgueil.

LETTRE XLVI. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 15 de février.

Je vous demande en grâce, Madame, de me faire écrire sur le champ s'il est vrai que la grand'maman ait reçu une lettre du *patron*, et si cette lettre est aussi agréable qu'on le dit. Les petits versiculets barmécidiens ont couru. Je peux en être fâché pour eux qui ne valent pas grand'chose, mais je ne saurais en être fâché pour moi qui ne rougis point d'un sentiment honnête. J'aurais trop à rougir, si je craignais de montrer mon attachement pour mes bienfaiteurs; je ne leur ai jamais demandé de grâce qu'ils ne me l'aient accordée sur le champ. Il est vrai que ces grâces étaient pour d'autres, mais c'est ce qui me rend plus reconnaissant encore. Je leur serai dévoué jusqu'à mon dernier soupir.

Je voudrais vous accompagner, Madame, dans votre voyage, mais mon triste état ne me permet pas de me remuer; et d'ailleurs je n'ai pas le bonheur d'être de ce pays que vous

aimez et où l'on va coucher chez qui l'on veut.
1771. Tout ce que je puis faire, c'eſt de vous être dévoué comme à vos amis; on ne s'eſt point encore aviſé de nous défendre ce ſentiment-là.

Portez-vous bien, écrivez-moi tout ce qui vous plaira, et conſervez-moi un peu d'amitié. *V.*

LETTRE XLVII.

A M. CHRISTIN.

Février.

MON très-cher avocat de l'humanité contre la rapine ſacerdotale, voici deux lettres (*) que je vous envoie; c'eſt tout ce que peut faire pour le préſent votre ami moribond. Je ne crois pas que votre affaire ſoit ſitôt jugée; tout le conſeil eſt actuellement occupé à remplacer le parlement. Il me ſemble qu'on ſe ſoucie fort peu à Paris de ce parlement. Au bout du compte, il eſt dans ſon tort avec le roi; et l'aſſaſſinat du chevalier de *la Barre* et de *Lalli* ne doit pas le rendre cher à la nation.

On dit que monſieur le chancelier prépare

(*) A M. *Joly de Fleuri*, conſeiller d'Etat, du 4 de février, et celle à M. le chevalier de *Châtellux*, du 5 du même mois.

un nouveau code dont nous avons grand beſoin. M. *Chéry* devrait bien l'engager à mettre, dans ſon corps de lois, quelque règlement en faveur des hommes libres que des chanoines veulent rendre eſclaves. Il doit ſavoir s'il eſt vrai qu'on va reſſerrer la juridiction de Paris dans des limites plus convenables, et qu'on ne ſera plus forcé d'aller ſe ruiner à Paris en dernier reſſort, à cent cinquante lieues de chez ſoi. C'eſt le plus grand ſervice que monſieur le chancelier puiſſe rendre ; ſon nom ſera béni. 1771.

Si j'étais à Paris, mon cher philoſophe, je me ferais votre clerc, votre commiſſionnaire, votre ſolliciteur ; je frapperais à toutes les portes, je crierais à toutes les oreilles. Dès que vous ſerez près d'être jugé, je prendrai la liberté d'écrire à monſieur le chancelier à qui j'ai déjà écrit ſur cette affaire ; vous pouvez en aſſurer vos cliens. Je penſe fermement qu'il eſt de ſon intérêt de vous être favorable, et qu'il ſe couvrira de gloire en briſant les fers honteux de douze mille ſujets du roi très-utiles, enchaînés par vingt chanoines très-inutiles.

Adieu, mon cher ami ; je ſuis à vous et à vos cliens juſqu'au dernier jour de ma vie.

1771. LETTRE XLVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 de février.

OUI, mon héros, je vous l'avoue, j'ai ri un peu quand vous m'avez mandé que vous aviez la goutte ; mais ſavez-vous bien pourquoi j'ai ri ? c'eſt que je l'ai auſſi. Il m'a paru aſſez plaiſant qu'ayant penſé comme vous preſque en toutes choſes, ayant eu les mêmes idées, j'aye auſſi les mêmes ſenſations. DIEU m'avait fait pour être réformé à votre ſuite ; c'eſt bien dommage que je ſois toujours ſi éloigné de vous, et que je ſois une planète ſi diſtante du centre de mon orbite.

D'*Argens* vient de mourir à Toulon, il ne vous reſte plus que moi de vos anciens ſerviteurs bafoués ou par vous ou par les rois. Je le ſuis fort auſſi par la nature ; mes yeux à l'écarlate ſont abſolument aveuglés par la neige, à l'heure que je vous écris.

Je cours actuellement ma ſoixante et dix-huitième année, et vous êtes un jeune homme de près de ſoixante et quinze. Voilà, ſi je ne me trompe, le temps de faire des réflexions

ſur

ſur les vanités de ce monde. Deux jours que j'ai à vivre, et une vingtaine d'années qui vous reſtent, ne diffèrent pas beaucoup. 1771.

Je ris des folies de ce monde encore plus que de ma goutte ; mais je ne ris point quand mon héros me gronde, ſelon ſa louable coutume, de ne lui avoir pas envoyé je ne ſais quels livres imprimés en Hollande, dont il me parle. Voulait-il que je les lui envoyaſſe par la poſte, afin que le paquet fût ouvert, ſaiſi et porté ailleurs ? m'a-t-il donné une adreſſe ? m'a-t-il fourni des moyens ? ignore-t-il que je ne ſuis ni en Pruſſe, ni en Ruſſie, ni en Angleterre, ni en Suède, ni en Danemarck, ni en Hollande, ni dans le nord de l'Allemagne où les hommes jouiſſent du droit de ſavoir lire et écrire ?

Ne ſe ſouvient-il plus du pauvre garçon apothicaire qui fut, il y a deux ans, fouetté, marqué d'une fleur de lis toute chaude, condamné aux galères perpétuelles par *meſſieurs*, et qui mourut de douleur le lendemain avec ſa femme et ſa fille, pour avoir vendu, dans Paris, une mauvaiſe comédie intitulée *la Veſtale*, laquelle avait été imprimée avec une permiſſion tacite ?

Ne vous ſouvient-il plus qu'un des plus horribles crimes mentionnés dans le procès du chevalier de *la Barre*, était d'avoir, dans

—— ſon cabinet, des livres qu'on appelle défen-
1771. dus? ce qui, joint à l'abomination de n'avoir pas ôté ſon chapeau pendant la pluie, devant une proceſſion de capucins, engagea les tuteurs des rois à lui faire couper le poing, à lui arracher la langue, et à faire jeter dans les flammes ſa tête d'un côté et ſon corps de l'autre.

Ne ſaviez-vous pas, mon héros, que, parmi ces Velches pour leſquels vous avez combattu ſous *Louis XIV* et ſous *Louis XV*, pendant ſoixante ans, il y a des tigres acharnés à dévorer les hommes, comme il y a des ſinges occupés à faire la culbute?

J'ai été aſſez perſécuté, je veux mourir tranquille. Dieu merci, je ne fais point de livres, puiſqu'il eſt ſi dangereux d'en faire. J'achève ma vie au pied du mont Jura, et j'irais mourir au pied du Caucaſe, ſi on me perſécutait encore. J'euſſe aimé mieux rire avec vous à Richelieu; mais mon héros eſt incapable de porter la philoſophie juſque là. Il ſera dans le tourbillon juſqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'*Epernon* qui ne le valait pas. Il faut que chaque individu rempliſſe ſa deſtinée.

Je vous remercie très-tendrement d'avoir favoriſé M. *Gaillard* qui en eſt digne.

Je crois votre goutte auſſi légère que votre

brillante imagination. Il n'eſt pas poſſible que, vous étant baigné preſque tous les jours, l'accès ſoit bien violent et bien douloureux. La mienne eſt peu de choſe auſſi; mais mes yeux, mes yeux, voilà ce qui m'accable. Je ne conçois pas comment madame *du Deffant* peut être ſi gaie et ſi ſemillante après avoir perdu la vue. DIEU vous conſerve vos deux yeux qui ont été tant lorgneurs et tant lorgnés! DIEU vous conſerve tout le reſte! Ne grondez plus votre vieux ſerviteur qui aſſurément ne le mérite pas. 1771.

Vous ſouvenez-vous de *Couratin* qui avait toujours tort avec vous, quelque choſe qu'il fît?

Permettez-moi de me mettre aux pieds de madame la comteſſe d'*Egmont*.

Le vieil hermite.

Universitas

1771.

LETTRE XLIX.

A MADAME

LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 23 de février.

MADAME,

J'AI ſoixante et dix-huit ans, je ſuis né faible, je ſuis très-malade et preſque aveugle : *Mouſtapha* lui-même excuſerait un homme qui, dans cet état, ne ſerait pas exact à écrire.

Si M. le prince de *Salm* vous a dit que je me portais bien, je lui pardonne cette horrible calomnie, en conſidération du plaiſir infini que j'ai eu, quand il m'a fait l'honneur de venir dans ma chaumière.

A l'égard du grand-turc, Madame, je ne puis abſolument prendre ſon parti. Il n'aime ni l'opéra, ni la comédie, ni aucun des beaux arts ; il ne parle point français ; il n'eſt pas mon prochain : je ne puis l'aimer. J'aurai toujours une dent contre des gens qui ont dévaſté, appauvri et abruti la Gréce entière. Vous ne pouvez pas honnêtement exiger de moi que j'aime les deſtructeurs de la patrie d'*Homère*, de *Sophocle* et de *Démoſthène*. Je vous reſpecte

même aſſez pour croire que, dans le fond du cœur, vous penſez comme moi. 1771.

J'aurais déſiré que vos braves Polonais, qui ſont ſi généreux, ſi nobles et ſi éloquens, et qui ont toujours réſiſté aux Turcs avec tant de courage, ſe fuſſent joints aux Ruſſes pour chaſſer de l'Europe la famille d'*Ortogul*. Mes vœux n'ont pas été exaucés, et j'en ſuis bien fâché; mais, quelque choſe qui arrive, je ſuis perſuadé que votre reſpectable nation conſervera toujours ce qu'il y a de plus précieux au monde, la liberté. Les Turcs n'ont jamais pu l'entamer, nulle puiſſance ne la ravira. Vous eſſuierez toujours des orages; mais vous ne ſerez jamais ſubmergés; vous êtes comme les baleines qui ſe jouent dans les tempêtes.

Pour vous, Madame, qui êtes dans un port aſſez commode, je conçois quel eſt le chagrin de votre belle ame de voir les peines de vos compatriotes. Vous avez toujours penſé avec grandeur, et j'oſe dire qu'il y a une eſpèce de plaiſir à ſentir qu'on ne peut ſouffrir que par le malheur des autres. Je ne puis qu'approuver tous vos ſentimens, excepté votre tendre amitié pour des barbares qui traitent ſi mal votre ſexe, et qui lui ôtent cette liberté dont vous faites tant de cas. Que vous importe, après tout, qu'ils ſe lavent en commençant par le coude? comme vous n'avez

aucun intérêt à ces ablutions, autant vaudrait-
1771. il pour vous qu'ils fuſſent auſſi craſſeux que les Samoïèdes. Il faut que tous les muſulmans ſoient naturellement bien mal-propres, puiſque DIEU a été obligé de leur ordonner de ſe laver cinq fois par jour.

Au reſte, Madame, je ſens que je ſerai toujours rempli de reſpect et d'attachement pour vous, ſoit que vous fuſſiez à la Mecque, ou à Jéruſalem, ou dans Aſtracan. Je finis mes jours dans un déſert fort différent de tous ces lieux ſi renommés. J'y fais des vœux pour votre bonheur, ſuppoſé qu'en effet il y ait du bonheur ſur notre globe. Vous avez vu des malheurs de toutes les eſpèces; je vous recommande à votre eſprit et à votre courage.

Agréez, Madame, le profond reſpect, &c.

LETTRE L.

1771.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 25 de février.

Le diable se fourre par-tout depuis long-temps. Si on vous a imputé des vers contre M. le maréchal de *Richelieu*, on m'attribue une lettre au pape. On veut vous faire arrêter, et on veut m'excommunier : personne n'est en sureté ni dans cette vie ni dans l'autre ; il suffit d'avoir de la réputation pour être persécuté et damné. Il faut se soumettre à tous les ordres de la Providence ; nous lui devons des remercîmens, puisqu'elle vous a choisi pour punir maître *Aliboron* dit *Fréron*. Le Mercure, en effet, est devenu le seul journal de France, grâce à vos soins. L'âne d'*Apulée* mangeait des roses, l'âne de *Fréron* s'enivre ; chacun se console à sa façon ; je plains seulement son cabaretier. A l'égard du libraire qui fesait la litière d'*Aliboron*, il ne risque rien ; il lui restera toujours le *Journal chrétien*, avec lequel on fait son salut, si on ne fait pas sa fortune.

On dit que gentil *Bernard* a perdu la mémoire ; il a pourtant pour mère une des

filles de mémoire, et il doit avoir du crédit
1771. dans la famille.

Eſt-il vrai que M. de *Mairan* ſe dégoûte de ſon âge de quatre-vingt-treize ans, et qu'il veuille aller trouver *Fontenelle ?* Pour moi, j'irai bientôt trouver *Pellegrin*, *Danchet* et le barbare *Crébillon*. En attendant, je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 25 de février.

La nature et la fortune nous traitent tous bien mal. Il eſt triſte d'avoir à combattre à la fois deux puiſſances auſſi formidables. Madame de *Florian* languiſſante et malade encore, ſon fils confiné avec ſa femme dans un pauvre village à plus de cent lieues de vous, madame *Denis* au mont Jura avec une très-mauvaiſe ſanté, moi, chétif, devenu aveugle et attaqué de la goutte ; ma colonie, qui commençait à proſpérer, frappée d'un coup de foudre ; tout preſque détruit en un moment, des dépenſes immenſes perdues ; quand tout cela ſe joint enſemble, c'eſt un amas d'infortunes dont il eſt bien difficile de ſe tirer.

Je ne sais pas comment finira l'affaire du parlement ; mais j'oserais bien dire que les compagnies sont de plus grandes fautes que les particuliers, parce que personne n'en répondant en son propre nom, chacun en devient plus téméraire. Il m'a toujours paru absurde de vouloir inculper un pair du royaume, quand le roi, dans son conseil, a déclaré que ce pair n'a rien fait que par ses ordres, et a très-bien servi. C'est au fond vouloir faire le procès au roi lui-même ; c'est de plus se déclarer juge et partie ; c'est manquer, ce me semble, à tous les devoirs. 1771.

Je vous avoue encore que j'ai sur le cœur le sang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*. Heureusement d'*Ornoi* n'y a point trempé ses mains ; mais ceux qui ont à se reprocher ces cruautés, dont l'Europe est indignée, sont-ils bien à plaindre d'être à la campagne ? Il y a dix-sept ans que j'y suis, et je n'ai pourtant assassiné personne.

Le setier de blé, mesure de Paris, vaut toujours chez nous environ vingt écus. C'est un très-petit malheur pour moi, mais c'en est un fort grand pour le peuple.

Je vous embrasse tous deux tendrement, et je suis désespéré de n'être d'aucun secours à ma nièce.

1771.

LETTRE LII.

A M. DE VEYMERANGE.

Le 25 de février.

Le vieux malade, goutteux, aveugle, n'en pouvant plus, remercie bien tendrement M. de *Veymerange* de ſes bontés et de ſes nouvelles. Il tient encore au monde par les bontés que vous avez pour lui. Il eſt très-affligé des brigandages dont il a été témoin dans le pays barbare qu'il habite. Il eſt fâché d'avoir vu tout le blé du pays vendu impunément à l'étranger par un génevois ; il eſt fâché que le froment coûte encore près de vingt écus le ſetier, meſure de Paris. Il voit avec douleur ſa colonie vexée et dégoûtée. Il a levé les épaules quand la cohue des enquêtes s'eſt miſe à contrarier le roi, et à vouloir entacher les gens. Il a ri ; mais il ne rit point quand on manque de pain. C'eſt-là l'eſſentiel ; et le *Pater noſter* commence par là, ce qui eſt, à mon avis, fort ſenſé.

Je m'intéreſſe fort à vos yeux, Monſieur ; je ſuis d'ailleurs du métier, une fluxion épouvantable m'a rendu aveugle.

Je vous remercie, encore une fois, de tout ce que vous avez bien voulu m'apprendre.

On me mande de Lyon que monſieur le chancelier a déjà nommé onze conſeillers du conſeil ſuprême qu'il veut établir à Lyon. Si la choſe eſt vraie, c'eſt un des plus grands ſervices qu'il puiſſe rendre à l'Etat, et il ſera béni à jamais. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier reſſort, à cent lieues de chez ſoi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce, et qui ne ſait pas comment on file la ſoie ? Monſieur le chancelier paraît un homme d'eſprit, très-éclairé et très-ferme. S'il perſiſte, il ſe couvrira de gloire ; s'il mollit, il aura toujours des ennemis à combattre. 1771.

Délivrez-nous du génevois *Cambaſſadès* qui, à préſent, au lieu de vendre notre blé à l'étranger, vend notre pain tout cuit.

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Je ſuis entièrement à vos ordres.

Le vieux malade du mont Jura, et le plus inutile des hommes.

1771.

LETTRE LIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de février.

Comme je suis réformé à la suite de mon héros, et que je suis quitte de ma goutte, je me flatte qu'il en est délivré aussi ; elle ne lui allait point du tout. Passe pour un prélat désœuvré ; mais monseigneur le maréchal n'est pas fait pour se tenir couché sur le dos avec un cataplasme sur le pied. C'est une chose bien plaisante que la goutte, et qui confond terriblement l'art prétendu de la médecine. Comment se peut-il faire que la douleur passe tout d'un coup d'un doigt de la main gauche à l'orteil du pied droit, sans qu'on sente le moindre effet de ce passage dans le reste du corps ? Quand les médecins m'expliqueront cette transmigration, et qu'ils y remédieront, je croirai en eux.

On dit que nous allons avoir un nouveau code ; nous en avons grand besoin. Cette réforme immortaliserait le règne du roi. Il est surtout bien à désirer qu'on ne voye plus de jugemens semblables à ceux du lieutenant général *Lalli* et du chevalier de *la Barre*, qui

n'ont pas fait honneur à la France dans le reſte de l'Europe. J'avoue encore que je ne ſais rien de ſi ridicule que la rage d'entacher ; il y a eu des choſes plus odieuſes du temps de la fronde, mais rien de plus impertinent. On croit que c'eſt à l'opéra comique que la nation eſt folâtre ; on ſe trompe, c'eſt à la cohue des enquêtes, et le parterre juge beaucoup mieux qu'elle. 1771.

C'eſt trop raiſonner pour un pauvre aveugle ; j'ai preſque perdu la vue dans mes neiges ; je ne pourrai plus voir mon héros, mais je lui ſerai attaché, juſqu'au dernier moment de ma vie, avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE LIV.

A L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 4 de mars.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI de vous ſoumettre une idée dans laquelle j'oſe me flatter de me rencontrer avec vous. Rempli de la lecture des *Géorgiques* de M. *Delille*, je ſens tout le mérite de la difficulté ſi heureuſement ſurmontée,

1771. et je penſe qu'on ne pouvait faire plus d'honneur à *Virgile* et à la nation. Le poëme des *Saiſons* et la traduction des *Géorgiques* me paraiſſent les deux meilleurs poëmes qui aient honoré la France après l'*Art poëtique*. Vous avez donné à M. de *Saint-Lambert* la place qu'il méritait à plus d'un titre, il ne vous reſte qu'à mettre M. *Delille* à côté de lui. Je ne le connais point, mais je préſume, par ſa préface, qu'il aime la liberté académique, qu'il n'eſt ni ſatirique ni flatteur, et que ſes mœurs ſont dignes de ſes talens.

Je me confirme dans l'eſtime que je lui dois, par la critique odieuſe et ſouvent abſurde qu'un nommé *Clément* a faite de cet important ouvrage, ainſi que du poëme des *Saiſons*. Ce petit ſerpent de Dijon s'eſt caſſé les dents à force de mordre les deux meilleures limes que nous ayons.

Je penſe, Meſſieurs, qu'il eſt digne de vous de récompenſer les talens, en les feſant triompher de l'envie. La critique eſt permiſe, ſans doute ; mais la critique injuſte mérite un châtiment ; et ſa vraie punition eſt de voir la gloire de ceux qu'elle attaque.

M. *Delille* ne ſait point quelle liberté je prends avec vous. Je ſouhaite même qu'il l'ignore, et je me borne à vous faire juges de mes ſentimens, que je dois vous ſoumettre.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c. 1771.

A M. Duclos, ſecrétaire perpétuel, &c.

Si M. *Duclos* penſe comme moi, et s'il trouve ma lettre à l'académie convenable, je le ſupplie de la préſenter dans la ſéance qui lui paraîtra la mieux diſpoſée. Je m'en rapporte à ſes lumières, à toutes les vues qu'il peut avoir, et à l'amitié dont il m'a toujours honoré. Je puis l'aſſurer que je n'ai jamais eu la moindre liaiſon avec M. *Delille*, que je ne lui ai jamais écrit, que j'ignore même s'il fait des démarches pour être reçu à l'académie; mais il me paraît ſi digne d'en être, que je n'ai pu m'empêcher de dire ce que j'en penſe, ſuppoſé que cela ſoit permis par nos ſtatuts.

Je préſente mes reſpects à M. *Duclos*.

1771.

LETTRE LV.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

4 de mars.

MON cher lieutenant de la garde prétorienne, je viens de lire la meilleure pièce qu'on ait faite depuis bien long-temps, pour le fond, pour la conduite et pour le ſtyle. Je ne ſais pas ſi elle réuſſit à Paris comme en province ; mais je ſais qu'elle eſt excellente, et que c'eſt ainſi qu'il faut écrire en proſe. La pièce, à la vérité, eſt en ſix actes ; mais ces ſix actes ſont très-bien diſtribués, et chacun d'eux doit faire un très-bon effet. Il me paraît que l'auteur a deux choſes néceſſaires et rares, du génie et de l'eſprit. Si, par haſard, vous le voyez à Verſailles, je vous ſupplie de lui dire que j'admire ſon plan, et que je ſuis enchanté de ſon ſtyle. Cet ouvrage doit aller à l'immortalité. Rien n'eſt ſi beau que la juſtice gratuite, rien n'eſt ſi conſolant que de n'être pas obligé d'aller ſe ruiner à cent lieues de chez ſoi ; c'eſt le plus grand ſervice rendu à la nation.

Comment ſe porte madame *Dixneufans* ? Ferez-vous un petit tour cette année dans le Vivarais ?

Vivarais ? aurons-nous le bonheur de vous posséder ? 1771.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Le pauvre vieux malade vous embrasse comme il peut, car il n'en peut plus.

LETTRE LVI.

A MADAME

LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 de mars.

Je ne pourrai aujourd'hui, Madame, parler à mes anges ni de M. *Lantin* ni du petit anti-*Crébillon* que M. de *Thibouville* a si heureusement trouvé. Je suis absolument aveugle pour le moment présent. Je sais bien qu'il ferait fort mal de renoncer aux vers, parce qu'on a perdu les yeux ; au contraire, c'est alors qu'on en doit faire plus que jamais ; on a l'esprit bien plus recueilli, et l'exemple d'*Homère* encourage infiniment : mais l'état où je me trouve a été si embelli par tant d'autres accompagnemens dignes de mon âge, que je suis obligé de demander quartier pour quelques jours.

Je vous avertis seulement, mes anges, que

—— j'ai une répugnance infinie à tuer la reine-mère,
1771. après avoir empoiſonné ſa bru. Je vous trouve trop cruels ; ne pourriez-vous point prendre des mœurs un peu plus douces ?

M. d'*Argental* a donc toujours un grand goût pour ce *Syſtême de la nature?* Je le ſupplie de bien effacer les vers dans leſquels on en parle au roi de Danemarck. Cependant je vous jure que ce livre eſt farci de déclamations, de répétitions, et très-peu fourni de raiſons. Il y a des morceaux éloquens, d'accord ; mais il me paraît abſurde de nier qu'il y ait une intelligence dans le monde. *Spinoſa* lui-même, qui était bon géomètre, eſt obligé d'en convenir. L'intelligence répandue dans la matière fait la baſe de ſon ſyſtême. Cette intelligence eſt aſſurément démontrée par les faits, et l'opinion oppoſée de notre auteur me ſemble très-antiphiloſophique : d'ailleurs, qu'eſt-ce qu'un ſyſtême uniquement fondé ſur une balourdiſe d'un pauvre jéſuite qui crut avoir fait des anguilles avec de la farine de blé ergoté ? J'avoue que tout cela me paraît le comble de l'extravagance. *Spinoſa* eſt moins éloquent, mais il eſt cent fois plus raiſonnable.

Je paſſe volontiers de ce chaos à la nouvelle pièce en ſix actes, que le roi vient de faire. Je trouve ces ſix actes admirables, ſurtout ſi on trouve des acteurs. Il me paraît que la pièce

réuſſit beaucoup auprès de tous les gens déſintéreſſés. Il faut la jouer au plutôt. Je la regarde comme un chef-d'œuvre qui doit enchanter la nation malgré la cabale. 1771.

Je parlerai de la famille d'*Atrée* et de celle d'*Annibal*, dès que je ſerai quitte de mes ſouffrances.

Mille tendres reſpects à mes anges.

LETTRE LVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 de mars.

Il n'y a rien à répliquer, Monſeigneur, au mémoire dont vous m'avez favoriſé, ſi ce n'eſt ce que diſait M. *le Grand* à *Louis XIV*, ſur les rangs que le roi venait de régler : Sire, le charbonnier eſt maître chez lui.

Le roi peut arranger les choſes comme il lui plaît à un bal, à ſon ſouper, à ſa chapelle ; mais, pour la conſtitution de l'Etat, elle demande un peu plus d'attention et de connaiſſances.

Il eſt prouvé que la pairie eſt la vraie nobleſſe et la vraie juridiction ſuprême du royaume ; c'eſt l'ancien baronage, c'eſt le véritable parlement auſſi ancien que la monarchie.

1771. *Guillaume le conquérant*, premier vaſſal du roi de France, porta les lois fondamentales de la France dans l'Angleterre où elles ſe ſont fortifiées, tandis qu'elles ſe ſont affaiblies dans le lieu de leur origine. Cela eſt ſi vrai, que la pairie a été toujours compoſée en Angleterre de ducs, de marquis, au nombre de deux, de comtes, de vicomtes et de barons; les ducs y ont toujours eu, et prennent encore le titre de très-haut et de très-puiſſant prince, et on les appelle encore *votre grâce*, qualité qu'on donne au roi.

Voilà pourquoi *François de Montmorenci*, pair et maréchal de France (cité dans le *Mémoire*, page 11), fut inſcrit dans le rôle des chevaliers de la Jarretière, en 1572, ſous ce titre : *His grace the moſt high and potent;* ſa grâce, le très-haut et puiſſant prince le duc de *Montmorenci.*

La raiſon en eſt que, dans ce temps, les ducs et pairs étaient tous en Angleterre de la famille royale, comme ils l'avaient été en France. Les Anglais ont conſervé leur ancienne prérogative, et c'eſt encore la raiſon pour laquelle les ducs et pairs anglais, qui étaient dans l'armée du roi *Guillaume III*, ne voulurent jamais céder aux princes de l'Empire. Les princes étrangers n'ont aucun rang en Angleterre que par courtoiſie, et les chevaliers de

la Jarretière ne marchent que ſuivant l'ordre de leur réception, indiſtinctement, ſelon l'ancien uſage de France. 1771.

Puiſque me voilà embarqué dans les profondeurs de la pairie, je vous dirai que la juridiction ſuprême, en matière d'Etat, a toujours continué d'être en Angleterre la ſeule cour des pairs, et qu'elle eſt ſeule le parlement, comme elle l'était chez nous.

Le roi de France peut encore aſſembler ſes pairs où il veut, et juger la cauſe d'un pair où il veut, ſans y appeler aucun homme de robe, cela eſt inconteſtable; c'eſt pourquoi les difficultés que le parlement de Paris a faites au roi en dernier lieu, m'ont toujours paru très-mal fondées.

Votre juriſprudence ayant continuellement changé, ainſi que tous vos uſages, vous avez certainement beſoin d'une réforme.

Un des plus grands abus était de ſe voir obligé d'aller plaider trop loin de chez ſoi. Cet abus a ruiné mille familles, et la juſtice n'en a pas été mieux rendue. Si on peut y remédier, c'eſt un très-grand ſervice rendu à l'Etat, et qui mérite la reconnaiſſance de la nation.

Voilà mes petites idées, elles ſe ſoumettent entièrement aux vôtres, comme de raiſon; vous devez aſſurément en ſavoir plus que moi

1771. sur tout ce qui concerne votre très-respectable petaudière. J'en parle comme un moineau qui ne doit pas juger les aigles de son pays.

Je me mets, dans le fond de mon pot à moineaux, sous la protection de l'aigle de Fontenoi, de Gènes et de Minorque.

Conservez vos bontés pour ce vieil aveugle qui vous est dévoué avec un respect aussi tendre que s'il avait deux yeux.

Si vous pouviez me gratifier des remontrances de la cour des aides, je vous ferais infiniment obligé; mais de quoi s'avise la cour des aides? et que fera la cour des monnaies? *V.*

LETTRE LVIII.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 de mars.

Le vieux malade, que ses fluxions ont rendu aveugle, remercie bien tendrement son cher et respectable inspecteur de son souvenir.

Je n'ai point lu les remontrances de la cour des aides, et je n'entends point pourquoi la cour des aides se mêle des conseils souverains que le roi juge à propos de créer dans son royaume pour le soulagement de ses peuples;

mais puiſqu'elles ſont ſi bien écrites, je ſuis curieux de les voir comme pièce d'éloquence, et non pas comme affaire d'Etat Si vous pouvez, Monſieur, avoir la bonté de me les faire parvenir contre-ſignées du nom de monſeigneur le duc d'*Orléans*, je vous ſerai très-obligé ; ſi cela fait la moindre difficulté, je retire ma très-humble prière. Quand je verrai des remontrances qui opèreront le payement de nos rentes, je ſerai fort content ; juſque-là je ne vois que des phraſes inutiles. L'*Oraiſon* de *Cicéron*, *pro lege manilia*, fit donner le commandement d'Aſie à *Pompée*. Toutes les belles harangues de *meſſieurs* n'ont produit, depuis *François I*, que des lettres de cachet. Il aurait bien mieux valu ne ſe point baigner dans le ſang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*.

1771.

Votre héros, le prince *Adolphe*, devenu roi, n'honorera point Ferney de ſa préſence. J'aurais été aſſez embarraſſé de le recevoir dans l'état où je ſuis. Je n'ai qu'un ſouffle de vie ; mais tant que je reſpirerai, ce ſera, Monſieur, pour vous aimer, et pour vous reſpecter.

1771.

LETTRE LIX.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

13 de mars.

Job à madame Barmécide.

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre *Job*, il s'eſt perfectionné depuis : ainſi, Madame, vous avez actuellement une petite-fille (*) et un vieux ſerviteur aux Quinze-vingts. C'eſt de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un têt de pot caſſé. Madame votre petite-fille eſt la plus heureuſe aveugle qui ſoit au monde ; elle court, elle ſoupe, elle veille dans Babylone, elle compte même aller à Chanteloup ; ce qui eſt, dit-on, la ſuprême félicité. *Job* n'y prétend point, il compte mourir inceſſamment dans ſes neiges ; et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illuſtre *Barmécide :*

Votre nom répandra toujours une odeur de ſuavité dans les nations, car vous feſiez le

(*) Madame *du Deffant.*

bien

bien au point du jour et au coucher du ſoleil ; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille qui eſt de DIEU, vous avez une fois donné la paix à Babylone, et vous avez une autre fois empêché la guerre ; et une autre fois, pour vous amuſer, vous avez donné une île au commandeur des croyans ; auſſi je vous ai écrit dans le livre de vie, très-petit livre où n'a pas de place qui veut. 1771.

J'encadrerai avec vous la ſultane *Barmécide*, ma philoſophe, dont l'Eternel s'eſt complu à former la belle ame, et je mettrai dans le même cadre votre ſœur de la grande montagne, en qui mérite abonde ; et j'ai dit : Ils ſeront bien par-tout où ils ſeront, parce qu'ils ſeront bien avec eux-mêmes, et que les cœurs généreux ſont toujours en paix.

Et ſi vous voulez vous amuſer de rogatons par *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, comme *Abbaye*, *Abraham*, *Adam*, *Alcoran*, *Alexandre*, *Anciens et Modernes*, *Ane*, *Anges*, *Anguilles*, *Apocalypſe*, *Apôtres*, *Apoſtats*, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer ; facéties d'ailleurs pédanteſques et très-inſtructives pour ceux qui veulent ſavoir des choſes inutiles.

Si *Job* pouvait occuper un moment le loiſir de la maiſon *Barmécide*, il ſerait trop heureux;

—— mais que peut-il venir de bon des précipices et
1771. des neiges du mont Jura? C'eſt dans les belles campagnes de Chanteloup que ſe trouvent l'eſprit, la raiſon et le génie; ainſi je me tais et m'endors ſur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je ſupplie madame *Barmécide* de me conſerver ſes bontés qui font ma conſolation pour le moment qui me reſte à vivre, et d'agréer mon profond reſpect.

Le vieil hermite.

LETTRE LX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

16 de mars.

Je vous trouve très-heureuſe, Madame, de n'être qu'aveugle; pour moi, qui le ſuis entièrement depuis quinze jours, avec des douleurs horribles dans les yeux, moi qui ai la goutte et la fièvre, je me tiens un petit *Job* ſur mon fumier. Il eſt vrai que *Job* n'avait point perdu les deux yeux, et n'avait point ſurtout perdu la langue, car c'était un terrible bavard; le diable, à la vérité, lui avait ôté

tout ſon bien, et il ne m'a pris qu'une grande partie du mien : mais DIEU rendit tout à *Job*, et il n'a pas la mine de me rien rendre. 1771.

Votre grand'maman a de la ſanté et bonne compagnie ; ſa philoſophie et la trempe de ſon ame doivent encore contribuer à ſon bonheur dans le plus beau lieu de la nature : elle doit être plus chère que jamais à ſon mari ; enfin elle jouira des agrémens de votre ſociété. Joignez à tout cela l'acclamation de la voix publique ; ſon lot me paraît un des meilleurs de ce monde. Il me ſemble que, quand on a tous les cœurs pour ſoi, on eſt le premier perſonnage de la terre.

Ma *Catherine* joue un autre rôle. Il y a à parier qu'elle ſera dans Conſtantinople avant la fin de l'année, à moins qu'*Aly-bey* ne la prévienne et ne devienne ſon ennemi, ce qui pourrait très-bien arriver. Voilà des événemens, cela ! nos tracaſſeries parlementaires ſont des ſottiſes de pédans, des pauvretés mépriſables, en comparaiſon de ces belles révolutions. Vous pourriez bien auſſi voir cet été quelques querelles ſur mer entre les Eſpagnols et les Anglais ; mais ce ſont de petites fuſées, en comparaiſon des grands feux de ma *Catherine*.

Les princes de Suède devaient venir dans mon pays barbare, mais ils ont un voyage plus preſſé à faire.

1771. Adieu, Madame ; portez-vous bien. Allez voir votre amie ; faites toutes deux le bonheur l'une de l'autre, ſi le mot de bonheur peut ſe prononcer ; conſervez-moi des bontés qui me conſolent. *V.*

LETTRE LXI.

A M. DE LA PONCE.

A Ferney, mars.

Si vous allez à Chanteloup, je me recommande à vos bons offices. Je vous prie de me mettre aux pieds de M. le duc, de madame la ducheſſe de *Choiſeul* et de madame la ducheſſe de *Grammont ;* leurs bontés ſeront toujours gravées dans mon cœur. Il me ſemble que je ſuis comme la France, je dois beaucoup à ce grand miniſtre.

S'il a fait le pacte de famille, s'il vous a donné la paix, ſi la Corſe eſt au roi, je lui dois auſſi l'établiſſement de mademoiſelle *Corneille*, les franchiſes de mes terres, et les grâces dont il a comblé toutes les perſonnes que j'ai pris la liberté de lui recommander : ainſi, Monſieur, je crois qu'il peut très-raiſonnablement compter ſur les cœurs de la France, ſur le vôtre et ſur le mien.

Ce n'eſt pas que je ne trouve l'érection des ſix nouveaux conſeils admirable, ce n'eſt pas que je ne ſois perſuadé que nous avons beſoin d'une nouvelle juriſprudence ; mais cela n'a rien de commun avec les ſervices que M. le duc de *Choiſeul* a rendus à l'Etat, et avec la reconnaiſſance que je lui dois. 1771.

Je vous remercie bien ſenſiblement, Monſieur, du ſervice eſſentiel que vous venez de rendre à ma petite colonie, en aſſurant par vos bontés et par vos ſoins l'envoi de la petite caiſſe adreſſée à M. le marquis d'*Oſſun :* vous ne pouviez mieux favoriſer ces pauvres gens, dans une circonſtance plus critique. Ils ſont maltraités de tous les côtés. Ils n'ont encore rien pu obtenir de ce qu'ils demandaient ; et notre petit pays qui ſe flattait, il y a quelques mois, de la protection la plus ſignalée, eſt bien près de retourner dans ſon ancienne barbarie. Je m'étais épuiſé entièrement pour le vivifier un peu ; un moment a tout détruit : nous n'avons à préſent qu'une perſpective très-triſte, avec la famine dont nous avons bien de la peine à nous délivrer.

1771.

LETTRE LXII.

A M. DE CHABANON.

25 de mars.

VRAIMENT oui, mon cher ami, quoique les malades ne reſſentent que leurs maux, j'ai ſenti vivement le triſte état de douze mille honnêtes gens traités comme des nègres par des chanoines et par des moines. On leur avait perſuadé qu'ils étaient nés eſclaves, et ils le croyaient bonnement. *L'inſtruction fait tout*, comme vous le ſavez. J'ai travaillé vivement pour eux, et M. le duc de *Choiſeul* les prenait ſous ſa protection. Ils ont, dans mon petit *Chriſtin*, un défenſeur admirable. Il eſt enthouſiaſte de la liberté, de l'humanité et de la philoſophie; mais je crois que par ce temps-ci les affaires de mes pauvres eſclaves ne ſeront pas ſitôt jugées; le conſeil eſt occupé à des choſes plus preſſantes; il faut attendre.

Je dois remercier madame la ducheſſe de *Villeroi* de m'avoir épargné le ſoin de faire des chœurs à Oedipe, je n'y aurais pas réuſſi; on fait mal les choſes qu'on n'aime pas, et j'avoue que je n'ai pas de goût pour la muſique mêlée avec la déclamation : il me paraît que l'un tue toujours l'autre.

Je ſuis bien aiſe que le ton magiſtral de ce petit *Clément*, ſa malignité et ſes bévues vous aient révolté comme moi. Ce maroufle deſcend de *Zoïle*, qui engendra l'abbé *Desfontaines*, qui engendra *Fréron*, qui engendra *Clément*. 1771.

Adieu, mon cher ami; je ſuis accablé de maux, je ſuis aveugle; mais on m'aſſure que je retrouverai mes yeux quand ce mont Jura, que vous connaiſſez, n'aura plus de neige.

Madame *Denis* vous fait les plus tendres complimens. Je vous embraſſe de tout mon cœur. *V.*

LETTRE LXIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

27 de mars.

Si vous paſſez, comme vous le dites, Monſieur, au mois de juillet par votre hoſpice de Ferney avec madame *Dixneufans*, vous ſavez comme cette faveur ſera ſentie par ma nièce et par ſon oncle l'aveugle. J'eſpère qu'alors j'aurai des yeux; car juſqu'à préſent l'été me rend la vue que je perds dans le temps des neiges. On ne peut mieux prendre ſon temps pour voir, que quand madame *Dixneufans* paſſe.

1771. Vous verrez ma petite colonie assez heureusement établie : celle de Versoy est un peu négligée à présent. Il me semble qu'on a trop étendu les idées de M. le duc de *Choiseul*. On a fait dépenser au roi six cents mille francs pour un port qui honorerait Brest ou Toulon, mais où il n'y aura jamais que deux ou trois barques. Au lieu de construire le port à l'embouchure de la rivière, on l'a placé beaucoup plus haut, et on s'est mis dans la nécessité de donner à la rivière un autre lit, ce qui exigerait des dépenses immenses. Voilà comment les meilleurs projets échouent, quand on veut plus faire que le ministère n'ordonne.

Je conserverai jusqu'au dernier jour de ma vie la plus tendre et la plus respectueuse reconnaissance pour M. le duc de *Choiseul*. Il m'accordait sur le champ tout ce que je lui demandais, et je ne lui ai jamais rien demandé que pour les autres ; c'est ce qui augmente les obligations que je lui ai.

Il est horrible d'être ingrat, mais il faut être juste. Je persiste dans la ferme opinion que rien n'est plus utile et plus beau que l'établissement des six conseils souverains ; cela seul doit rendre le règne de *Louis XV* cher à la nation. Ceux qui s'élèvent contre ce bienfait, sont des malades qui se plaignent du médecin qui leur rend la santé. Quelquefois les institutions les

plus salutaires sont mal reçues, parce qu'elles ne viennent pas dans un temps favorable ; mais bientôt les bons esprits se rendent : pour la canaille, il ne faut jamais la compter. 1771.

Adieu, Monsieur ; conservez-moi votre amitié dont vous savez que je sens tout le prix, et qui fait ma consolation.

LETTRE LXIV.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le premier d'avril.

J'ai été pendant un mois accablé de souffrances, mon cher grand écuyer de *Cyrus;* j'ai eu la goutte, j'ai été accablé de fluxions sur les yeux, j'ai été aveugle, j'ai été mort, et le vent du nord poursuit encore ma cendre.

Pendant ce temps-là, on m'imputait à Paris je ne sais combien de petites brochures qui courent sur les tracasseries parlementaires, de sorte que je me suis trouvé un des morts les plus vexés.

Tout cela est cause que je ne vous ai pas écrit en même temps que madame *Denis*. Tous ceux qui m'écrivent de Paris me protestent qu'ils sont très-fâchés d'y être ; mais ils y restent. Vous êtes plus sage qu'eux, vous

——— prenez le parti de vivre à la campagne, ſans
1771. vous vanter de rien. Je ne ſais ſi vous y êtes actuellement.

N'êtes-vous pas curieux de voir le dénouement de la pièce qu'on joue à Paris depuis deux mois ? Les ſix actes réuſſiſſent très-bien dans les provinces. Pour moi, je vous avoue que je bats des mains quand je vois que la juſtice n'eſt plus vénale, que des citoyens ne ſont plus traînés des cachots d'Angoulême aux cachots de la conciergerie, que les frais de juſtice ne ſont plus à la charge des ſeigneurs. Je le dis hautement, ce règlement me paraît le plus beau qui ait été fait depuis la fondation de la monarchie ; et je penſe qu'il faut être ennemi de l'Etat et de ſoi-même pour ne pas ſentir ce bienfait.

Vous avez un neveu qui eſt charmant : voici un petit mot pour lui que je gliſſe dans ma lettre, ſans cérémonie, pour ne pas multiplier les ports de lettres.

LETTRE LXV. 1771.

A M. LE PRINCE DE BEAUVAU.

A Ferney, 5 d'avril.

Je me mets aux pieds de mon très-reſpectable confrère qui veut bien m'appeler de ce nom. Comme un chêne eſt le confrère d'un roſeau, le roſeau, en levant ſa petite tête, dit très-humblement au chêne : Ceux de Dodone n'ont jamais mieux parlé. Il eſt vrai, illuſtre chêne, que vous n'avez point prédit l'avenir ; mais vous avez raconté le paſſé avec une nobleſſe, une décence, une fineſſe, un art admirable.

En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le ſecret de faire l'éloge d'un miniſtre votre ami, dont les ſoins ont rendu le comtat d'Avignon à la couronne, ſubjugué et policé la Corſe, rétabli la diſcipline militaire, et aſſuré la paix de la France. Vous avez ſacrifié à l'amitié et à la vérité. Je n'ai que deux jours à vivre, mais j'emploîrai ces deux jours à aimer et à révérer un grand miniſtre qui m'a comblé de bontés, et le roi approuvera ma reconnaiſſance.

Je ne me mêle pas aſſurément des affaires

—— d'Etat, ce n'eſt pas le partage des roſeaux ;
1771. j'applaudis comme vous à l'érection des ſix conſeils, à la juſtice rendue gratuitement, aux frais de juſtice dont les ſeigneurs des terres ſont délivrés ; mais je n'écris point ſur ces objets : j'en ſuis bien loin, et je ſuis indigné contre ceux qui m'attribuent tant de belles choſes.

Il y a, entre autres écrits, un avis important à la nobleſſe de France, dont la moitié eſt priſe mot pour mot d'un petit livre d'un jéſuite, intitulé *Tout ſe dira ;* et on a l'injuſtice et l'ignorance de m'imputer cette feuille qui n'eſt qu'un réchauffé. Qu'on m'impute Barmécide (*), voilà mon ouvrage ; je le réciterais au roi.

Mais, dans ma vieilleſſe et dans ma retraite, je ne peux que rendre juſtice obſcurément et ſans bruit au mérite.

C'eſt ainſi que ce pauvre roſeau caſſé en uſe avec le beau chêne verdoyant auquel il préſente ſon profond reſpect.

(*) L'Epître de *Benaldaki* à *Caramouſtée*, vol. d'Epîtres.

LETTRE LXVI. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 5 d'avril.

Eh bien, Madame, vous aurez l'épître au roi de Danemarck. Je ne vous l'ai point envoyée, parce que j'ai craint que quelque velche ne s'en fâchât. Depuis ma correſpondance avec l'empereur de la Chine, je me ſuis beaucoup familiariſé avec les rois; mais je crains un certain public de Paris, qu'il eſt plus difficile d'apprivoiſer.

D'ailleurs, non-ſeulement je ſuis dans les ténèbres extérieures, mais tous les maux ſont venus à la fois fondre ſur moi. Il y a un avocat, nommé *Marchand*, qui s'eſt aviſé de faire mon teſtament : il peut compter que je ne lui ferai pas plus de legs que le préſident *Hénault* ne vous en a fait.

M. le prince de *Beauvau* m'a fait l'honneur de m'envoyer ſon diſcours à l'académie. Il eſt noble, décent, écrit du ſtyle convenable; j'en ſuis extrêmement content. Je ne le ſuis point du tout qu'on m'impute des ouvrages où l'on

—— dit que les parlemens ſont maltraités. Il y en
1771. a un d'un jéſuite qui eſt l'auteur d'un livre intitulé *Tout ſe dira*, et d'un autre intitulé *Il eſt temps de parler*. Pour moi, je ne me mêle point du tout des affaires d'Etat; je me contente de dire hautement que je ſerai attaché à M. le duc et à madame la ducheſſe de *Choiſeul* juſqu'au dernier moment de ma vie.

Je l'ai dit à la terre, au Ciel, à Guſman même.

Ce qui m'a paru le plus beau dans le diſcours de M. le prince de *Beauvau*, c'eſt le ſecret qu'il a trouvé de relever tous les ſervices que M. le duc de *Choiſeul* a rendus à l'Etat, et qu'en feſant l'éloge du roi, il a fait celui de M. le duc de *Choiſeul*, ſans que le roi en puiſſe prendre le moindre ombrage : il y a bien de la généroſité et de la fineſſe dans ce tour qui n'eſt pas aſſurément commun.

Je n'ai pas approuvé de même quelques remontrances qui m'ont paru trop dures. Il me ſemble qu'on doit parler à ſon ſouverain d'une manière un peu plus honnête. J'ai écrit ce que j'en penſais à un homme qui a montré ma lettre.

J'ajoutais que j'étais enchanté de l'établiſſement des ſix conſeils nouveaux qui rendent la juſtice gratuitement. Je trouvais très-bon que le roi payât les frais de juſtice dans mon

village. On a montré ma lettre au roi qui ne s'eſt pas fâché ; il aime les ſentimens honnêtes ; et il devrait être encore plus content, s'il voyait que je parle, dans le peu de lettres que j'écris, de la reconnaiſſance que je dois au mari de votre grand'maman. 1771.

Adieu, Madame ; ſoupez, digérez, converſez ; et quand vous écrirez à votre grand'-maman qui ne m'écrit point, mettez-moi tout de mon long à ſes pieds. *V.*

LETTRE LXVII.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Ferney, 7 d'avril.

MON charmant confrère, je ſuis de votre avis dans tout ce que vous m'écrivez dans votre lettre non datée. Ce petit procureur de Dijon ne gagnera pas ſon procès, ou je me trompe fort. Il rend des arrêts comme le parlement, ſans les motiver. Il eſt bien fier ce *Clément ;* c'eſt un grand-homme. Il lut, il y a deux ans, une tragédie aux comédiens qui s'en allèrent tous au ſecond acte. Voilà les gens qui s'aviſent de juger les autres. J'aurai l'honneur de lui rendre inceſſamment la plus exacte juſtice.

1771. On m'a envoyé de Lyon des écrits sur les affaires du temps, qui n'ont pas été faits par messieurs des enquêtes. Il y a un homme à Lyon dont les ouvrages passent quelquefois pour les miens. On se trompe entre ces deux *Sosie*. Je voudrais que chacun prît franchement ce qui lui appartient; mais il y a des occasions où l'on fait largesse de son propre bien, au lieu de prendre celui d'autrui. Quoi qu'il arrive, je suis choiseulliste et ne suis point parlementaire. Je n'aime point la guerre de la fronde, attendu que les premiers coups de fusil ne manqueraient pas d'estropier la main des payeurs des rentes; et de plus j'aime mieux obéir à un beau lion qui est né beaucoup plus fort que moi, qu'à deux cents rats de mon espèce. Je trouve d'ailleurs l'établissement des nouveaux conseils admirable. *Clément*, en qualité de procureur de Dijon, pourra écrire contre eux tant qu'il voudra; pour moi, je vais écrire contre les neiges qui couvrent encore nos montagnes, et qui me rendent entièrement aveugle.

Bonsoir, mon charmant confrère; conservez bien le goût de la littérature; il est infiniment préférable à la rage des tracasseries de cour. Soyez bien persuadé que je sens tout votre mérite. Je ne suis pas, Dieu merci, des barbares anti-poëtiques.

LETTRE

LETTRE LXVIII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 d'avril.

Il y a long-temps que le vieux malade de Ferney n'a importuné ſon héros ; il a reſpecté les tracaſſeries publiques et l'épidémie régnante. Je ne ſuis pas courtiſan, il s'en faut beaucoup ; mais j'ai penſé dans ma retraite que le parlement n'avait pas le ſens commun ; et j'ai toujours dit avec *Chicaneau :*

L'eſprit de contumace eſt dans cette famille.

Je ne connais rien d'égal à la plate folie d'avoir ſoutenu au roi opiniâtrément qu'un pair était *entaché*, quand le roi le déclarait très-net, ſur le vu même des pièces du procès. C'était, ce me ſemble, vouloir entacher le roi lui-même ; et toute cette aventure m'a paru celle des petites maiſons plutôt que celle d'un parlement.

Franchement, nous ſommes une nation d'enfans mutins à qui il faut donner le fouet et des ſucreries.

La fermentation eſt auſſi forte dans les provinces qu'à Paris, et ne produira vraiſemblablement que des arrêtés qui ne ſubſiſteront

pas, et des proteſtations très-inutiles, ſans
1771. quoi la France ſerait la fable de l'Europe.

J'avais deux neveux, l'un vient de prendre la place de l'autre dans le parlement de Paris; cela me fait rire : et je ris de tout ceci, parce que je ne crois pas que cette maladie de la nation ſoit mortelle. Ses ſymptômes ſont des vertiges qu'il faut faire guérir par M. *Pomme.*

Il y a une maladie plus triſte, c'eſt celle que M. l'abbé *Terrai* ne peut guérir; elle m'a rendu paralytique. J'avais établi une colonie aſſez conſidérable dans mon hameau, et on commençait à prendre mon hameau pour une petite ville; il y avait des manufactures ſous la protection de M. de *Choiſeul;* tout cela eſt preſque détruit en un jour. Les petits pâtiſſent du malheur des grands, et quelquefois même de leur bonheur. Je ne pourrai plus donner de penſion aux conſeillers du parlement, comme j'avais l'inſolence de faire. Pour le roi, il ne me donne point de penſion, et je l'en quitte.

Si j'oſais, je penſerais comme mon héros, et je dirais qu'une ſtatue vaut mieux qu'une penſion Mais à mon âge, et dans l'état où je ſuis, cela me paraît un peu frivole.

Mon tendre et reſpectueux attachement pour vous vous paraîtra peut-être un peu frivole auſſi, mais agréez les ſentimens d'un cœur qui eſt à vous depuis cinquante années. *V.*

A propos, on m'a envoyé la réponſe au mémoire des états de Bretagne. Les accuſations me paraiſſent abſurdes. Le duc de *Sully* avait bien raiſon de dire que, ſi la ſageſſe venait au monde, elle ne ſe logerait jamais dans une compagnie. 1771.

LETTRE LXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

5 de mai.

MA ſœur, vous êtes dénaturée : vous abandonnez votre frère le quinze-vingt, comme votre grand'maman abandonne ſon frère le campagnard. Si je n'étais qu'aveugle et ſourd, je prendrais la choſe en patience ; ſi, à ces diſgrâces de la nature, la fortune ſe contentait d'ajouter la ruine de ma colonie, je me conſolerais encore : mais on m'a calomnié, et je ne me conſole point. Je ſerai fidelle à votre grand'maman et à monſieur ſon mari, tant que j'aurai un ſouffle de vie, cela eſt bien certain.

Je ne crois point du tout leur manquer en déteſtant des pédans abſurdes et ſanguinaires.

1771. J'ai abhorré, avec l'Europe entière, les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, les aſſaſſins de *Calas*, les aſſaſſins de *Sirven*, les aſſaſſins du comte de *Lalli*. Je les trouve, dans la grande affaire dont il s'agit aujourd'hui, tout auſſi ridicules que du temps de la fronde. Ils n'ont fait que du mal, et ils n'ont produit que du mal.

Vous ſavez probablement que d'ailleurs je n'étais point leur ami. Je ſuis fidelle à toutes mes paſſions. Vous haïſſez les philoſophes, et moi je hais des tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philoſophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. J'ai d'ailleurs pour moi le grand *Condé* qui diſait que la guerre de la fronde n'était bonne qu'à être chantée en vers burleſques.

Je ne ſais rien, dans mes déſerts, de ce qui s'eſt paſſé derrière les couliſſes de ce théâtre de *Polichinelle*. Je me borne à dire hautement que je regarde le mari de votre grand'maman comme un des hommes les plus reſpectables de l'Europe, comme mon bienfaiteur, mon protecteur, et que je partage mon encens entre votre grand'maman et lui. J'ai ſoixante-dix-ſept ans, quoi qu'on die; je mets entre vos mains mes dernières volontés, pour la décharge de ma conſcience. Je vous prie

même, avec instance, de communiquer ce testament à votre grand'maman, après quoi je me fais enterrer. 1771.

Soyez très-sûre, Madame, que je mourrai en regrettant de n'avoir pu passer auprès de vous quelques dernières heures de ma vie. Vous savez que vous étiez selon mon cœur, et que je suis le doyen de tous ceux qui vous ont été attachés; je suis même le seul qui vous reste de vos anciens serviteurs; je dois hériter d'eux; je réclame mes droits pour le moment qui me reste. *V.*

LETTRE LXX.

A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

A Ferney, 8 de mai.

MONSEIGNEUR,

SERA-T-IL permis à un vieillard inutile d'oser vous présenter un jeune avocat dont la famille exerce cette fonction honorable depuis plus de deux cents ans dans la Franche-Comté? Il est un de vos plus grands admirateurs, et très-capable de servir utilement.

1771. La cauſe dont il s'eſt chargé, et que monſieur *Chéry* pourſuit au conſeil de ſa Majeſté, eſt digne aſſurément d'être jugée par vous. Il s'agit de ſavoir ſi douze ou quinze mille francs-comtois auront le bonheur d'être ſujets du roi, ou eſclaves des chanoines de Saint-Claude. Ils produiſent leurs titres qui les mettent au rang des autres Français ; les chanoines n'ont pour eux qu'une uſurpation clairement démontrée.

Il eſt à croire, Monſeigneur, que, parmi les ſervices que vous rendez au roi et à la France en réformant les lois, on comptera l'abolition de la ſervitude, et que tous les ſujets du roi vous devront la jouiſſance des droits que la nature leur donne. Je reſpecte trop vos grands travaux pour abuſer plus longtemps de votre patience. Souffrez que je joigne à mon admiration le profond reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXXI. 1771.

A M. CHRISTIN.

8 de mai.

VOILA, mon cher ami, la lettre que je prends la liberté d'écrire à monſieur le chancelier : cela eſt un peu hardi de ma part. *Vox clamantis in deſerto* n'eſt pas faite pour être écoutée à la cour, mais l'envie de vous ſervir me rend un peu inſolent. Je vais écrire à M. *Marie*, et même à monſieur le marquis de *Monteynard*.

Frontis ad urbana deſcendo præmia.

Votre évêque de Saint-Claude veut deſtituer *Nidol*, notaire de Longchaumois, pour avoir reçu les proteſtations des habitans contre les faux actes dont les chanoines ſe prévalent. Il demande à être reçu notaire royal. Je ne ſais, mon cher philoſophe, ſi la choſe eſt poſſible ; je ne me connais point en lettres de chancellerie : vous êtes à portée d'être inſtruit.

J'ai tout lieu d'eſpérer que vous aurez d'ailleurs un plein ſuccès, et que vous reviendrez chez vous comme *Charles-quint* de ſon expédition de Tunis, avec dix-huit mille chrétiens

dont il avait brisé les fers. Vous n'êtes pas
1771. homme à renoncer, par ennui, à une chose que vous avez entreprise par vertu. Voilà de ces occasions où il faut rester sur la brèche jusqu'au dernier moment.

Je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE LXXII.

A M. LE DUC DE LA VRILLIERE,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, le 9 de mai.

MONSEIGNEUR,

Je dois vous représenter que, par le marché fait au nom du roi avec l'entrepreneur, tous les matériaux et tout ce qui peut servir au port et à la ville de Versoy appartiennent à sa Majesté qui s'est engagée à les payer.

La petite frégate qui a servi à faire les voyages en Savoie, et qui est destinée à porter les sels en Suisse, appartient au roi; elle est ornée de fleurs de lis, et porte pavillon de France.

M. *Bourcet* me manda même qu'il voulait la réclamer au nom de sa Majesté. Les dettes

pour

pour lesquelles elle avait été saisie dans un port de Savoie, sur le lac de Genève, ne se montaient qu'à deux mille livres. Je ne balançai pas à la racheter. Je n'insiste point sur le payement ; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du secrétaire d'Etat dans lequel le département de la ville de Versoy pourra tomber, ou à monsieur le contrôleur général; et j'attendrai votre commodité et la leur. 1771.

Quant au projet de la ville de Versoy, mon intérêt personnel doit céder sans doute à l'intérêt public. Toutes les observations que j'ai eu l'honneur de vous faire, je les ai faites à M. le duc de *Choiseul* qui daigna condescendre à toutes mes prières, et approuver toutes mes vues, excepté celles de l'emplacement du port que j'avais proposé à l'embouchure de la rivière, seulement pour épargner les frais.

M. *Bourcet*, chargé alors de toute l'entreprise, et assurément plus capable que personne de la conduire, connut, par la nature du terrain, qu'il fallait placer le port beaucoup plus haut, quoique cette position coûtât davantage.

On commençait à tracer la ville, et les fondemens du port étaient déjà jetés, lorsqu'environ deux cents *natifs* de Genève, dont quelques-uns avaient été assassinés par les *citoyens*, se réfugièrent dans Ferney. Ce sont

—— 1771. preſque tous d'excellens ouvriers en horlogerie ; je les recueillis, je leur bâtis des maiſons avec une célérité auſſi grande que mon zèle. M. le duc de *Choiſeul* approuva ma conduite. Sa Majeſté leur permit d'exercer leurs fonctions en toute liberté, ſans payer aucun impôt. On promit au village de Ferney tous les priviléges dont la ville de Verſoy devait jouir.

J'avançai tout ce qui me reſtait d'argent à ces nouveaux colons ; ils travaillèrent. M. le duc de *Choiſeul* eut même la généroſité d'acheter pluſieurs de leurs montres. Ils en fourniſſent actuellement en Eſpagne, en Italie, en Hollande, en Ruſſie, et font entrer de l'argent dans le royaume. Les choſes ont changé depuis ; mais j'eſpère que vos bontés pour moi ne changeront point, et que vous voudrez bien protéger ma colonie comme M. le duc de *Choiſeul* la protégeait. Je lui dois tout. Je ſerai pénétré juſqu'au dernier moment de ma vie de la reconnaiſſance reſpectueuſe que je lui dois, et de l'admiration que la nobleſſe de ſon caractère m'a toujours inſpirée.

Vous approuvez mes ſentimens, Monſeigneur ; vous avez intérêt, plus que perſonne, que l'on ne ſoit point ingrat.

Accablé de vieilleſſe et de maladies, prêt à finir ma carrière, je vous implore bien moins

pour moi que pour les artiſtes qui ſe ſont habitués à Ferney, et qui ſont utiles à l'Etat auquel je ſuis très-inutile. 1771.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE LXXIII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

A Ferney, 13 de mai.

MADAME,

Je vous prie de lire et de faire lire la copie de la lettre à M. le duc de *la Vrillière*. Vous y verrez une très-petite partie de mes ſentimens, et mon principal objet a été de les lui manifeſter; car aſſurément je n'inſiſte point ſur ce qu'il m'en a coûté pour retirer le vaiſſeau amiral d'eſclavage.

La colonie que j'avais établie ſous la protection de M. le duc de *Choiſeul*, et ſous la vôtre, ſera bientôt détruite; je ſerai entièrement ruiné, et je m'en conſole avec beaucoup

—— d'honnêtes gens. Près de finir ma carrière, je
1771. regrette fort peu les vanités de ce monde.

Permettez-moi ſeulement de vous dire, Madame, que mes derniers ſentimens ſeront ceux de la reconnaiſſance que je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de *Barmécide*, de mon reſpect et de mon attachement inviolable pour tous deux; c'eſt ma profeſſion de foi, et rien ne m'en fera changer. Je mourrai auſſi fidelle à la foi que je vous ai jurée, qu'à ma juſte haine contre des hommes qui m'ont perſécuté tant qu'ils ont pu, et qui me perſécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas aſſurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier, ceux qui verſaient le ſang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politeſſe; ceux qui, uniquement occupés de leur ſotte vanité, laiſſaient agir leur cruauté ſans ſcrupule, tantôt en immolant *Calas* ſur la roue, tantôt en feſant expirer dans les ſupplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait ſix mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière indignée de cette inhumanité; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant général juſtement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'eſt démontrée

par les pièces même du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la postérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes, que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère; mais je n'aurais jamais pensé comme eux. 1771.

Je vous ouvre, Madame, un cœur qui ne sait rien dissimuler, et qui est cent fois plus touché de vos bontés qu'ulcéré de leurs injustices atroces et de leur despotisme insupportable.

Je ne me flatte pas, Madame, que les circonstances où nous sommes, vous et moi, vous permettent de m'écrire. Il est vrai que, si vous me faites dire un mot par votre petite-fille, je mourrai plus content; mais si vous gardez le silence, je n'en serai pas moins à vos pieds; je ne vous serai pas moins dévoué avec une reconnaissance aussi vive que respectueuse.

1771.

LETTRE LXXIV.

A LA MEME.

15 de mai.

PERMETTEZ, Madame, que j'ajoute un petit codicille à mon teſtament, et que je vous explique les étrennes qu'on voulait me donner au mois de janvier dernier.

M. *Séguier*, après la réception que le public lui avait faite à l'académie françaiſe, ſe mit à voyager. Il vint chez moi, et me dit que pluſieurs conſeillers du parlement le preſſaient de dénoncer l'hiſtoire de ce corps, imprimée, dit-on, il y a deux ans; qu'il ne pourrait s'empêcher à la fin de remplir ſon miniſtère; que s'il ne feſait pas la dénonciation, ces conſeillers la feraient eux-mêmes, et que cela pourrait aller très-loin.

Je lui répondis, en préſence de M. *Hénin*, réſident à Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout, que je n'avais aucune part à cette hiſtoire, que d'ailleurs je la regardais comme très-véridique; et que, s'il était poſſible qu'une compagnie eût de la reconnaiſſance, le parlement devait des remercîmens à l'écrivain qui l'avait extrêmement ménagé.

Voilà, Madame, ma confeſſion achevée. Si vous me donnez l'abſolution, je ne mourrai que dans quinze jours ; ſi vous me la refuſez, je mourrai dans quatre ; mais ſi je ne mourais pas en vous adorant, je me croirais plus réprouvé que *Belzébuth*. 1771.

Le vieil hermite.

LETTRE LXXV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

20 de mai.

Si mon héros ne peut deviner comment cette petaudière ſe terminera, il n'y a pas d'apparence qu'un vieil aveugle entrevoye ce que le vice-roi d'Aquitaine ne voit point. Je juge ſeulement, à vue de pays, que notre nation a été toujours légère, quelquefois très-cruelle, qu'elle n'a jamais ſu ſe gouverner par elle-même, et qu'elle n'eſt pas trop digne d'être libre. J'ajouterai encore que j'aimerais mieux, malgré mon goût extrême pour la liberté, vivre ſous la patte d'un lion, que d'être continuellement expoſé aux dents d'un millier de rats mes confrères.

On m'envoie une ſeconde édition beaucoup

—— plus ample de la brochure des peuples aux
1771. parlemens. Monſeigneur voudra bien que je lui en faſſe part. Elle produit quelque effet dans la province ; ce n'eſt pas une raiſon pour qu'elle réuſſiſſe à Paris : cependant tous les faits en ſont vrais.

Je ſais très-bon gré à l'auteur d'avoir donné hardiment tant d'éloges à monſieur le duc de *Choiſeul ;* il a les plus grandes obligations à ce miniſtre.

M. le duc de *Choiſeul* a favoriſé ſa colonie, a fait donner des priviléges étonnans à ſa petite terre ; il lui a accordé ſur le champ toutes les grâces que ce ſolitaire lui a demandées pour les autres ; places, argent, priviléges, rien ne lui a coûté ; et la dernière grâce qu'il a ſignée, a été une patente de brigadier pour un des neveux du ſolitaire. Il ſerait donc le plus ingrat et le plus indigne de tous les hommes, s'il n'avait pas une reconnaiſſance proportionnée à tant de bienfaits. Malheur à celui qui le condamnerait d'avoir rempli ſon devoir ! Ce ne ſera pas certainement mon héros qui conſeillera l'ingratitude. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier, mais tous deux doivent ſe rendre juſtice. Je me trouve comme *Atticus* entre *Céſar* et *Pompée*. Le ſolitaire n'a écouté que ſon cœur : il eſt intimement perſuadé que

l'ancien parlement de Paris avait autant de tort que du temps de la fronde ; il ne peut d'ailleurs aimer ni les meurtriers des *Calas*, ni ceux du pauvre *Lalli*, ni ceux du chevalier de *la Barre*. Les juriſconſultes de l'Europe, et ſurtout le célèbre marquis *Beccaria*, n'ont jamais qualifié ces jugemens que d'aſſaſſinats. 1771.

Le ſolitaire a dans le nouveau parlement un neveu, doyen des conſeillers-clercs, qui penſe entièrement comme lui.

Le ſolitaire ſe flatte que monſieur le chancelier, qui juſqu'à préſent a très approuvé ſes ſentimens et ſa conduite, trouvera très-bon qu'en rendant gloire à la vérité, il rende auſſi ce qu'il doit à M. le duc de *Choiſeul*.

Le ſolitaire regarde les nouveaux établiſſemens faits par monſieur le chancelier, comme le plus grand ſervice qu'on pouvait rendre à la France. Il n'a été que trop témoin des malheurs attachés au trop d'étendue qu'avait le reſſort du parlement de Paris. Il trouve que les princes et les pairs auront bien plus d'influence ſur le nouveau parlement qui ſera moins nombreux. Il croit que tous les ſeigneurs haut-juſticiers doivent rendre grâce à monſieur le chancelier des droits qu'il leur donne. Il penſe que ce chef de la juſtice eſt preſque le ſeul qui ait eu une éloquence abſolument oppoſée au pédantiſme, et il eſt rempli d'eſtime

—— pour lui, ſans rien ſavoir et ſans vouloir rien
1771. ſavoir des intérêts particuliers qui ont pu diviſer la cour.

Le ſolitaire ſupplie même monſeigneur le maréchal de *Richelieu* de vouloir bien, dans l'occaſion, faire valoir auprès de monſieur le chancelier la naïveté et le déſintéreſſement qu'on expoſe dans cette lettre, et dont on ne peut pas douter. Monſieur le chancelier a eu la bonté de lui écrire.

Il arrive quelquefois, dans de pareilles occaſions, qu'on déplaît aux deux partis; mais à la longue, la franchiſe et la pureté des ſentimens réuſſiſſent toujours.

J'oſe penſer auſſi qu'à la longue le nouveau ſyſtême réuſſira, parce que c'eſt le bien de la France.

Ce qui alarme le plus les provinces, c'eſt la crainte des nouveaux impôts, c'eſt la douleur de voir qu'après neuf ans de paix les finances du royaume ſoient dans un état ſi déplorable, tandis qu'une trentaine de financiers, qui ont fait des fortunes immenſes, inſultent par leur faſte à la misère publique.

J'ai dit à mon héros tout ce que j'avais ſur le cœur; j'ajoute très ſérieuſement que mon plus grand chagrin eſt de mourir ſans avoir la conſolation de lui faire encore une fois ma cour; mais les circonſtances préſentes ne le

permettent pas, et mon triſte état me prive abſolument de ce que j'ambitionnais le plus. 1771.

Je ſuis très-aiſe que vous ayez rendu vos bonnes grâces à un homme qui était en effet très-affligé de les avoir perdues, et qui ſentait toutes les obligations qu'il vous avait. J'ai été quelquefois fâché contre lui d'avoir mis dans mes pièces des vers que je ne voudrais pas avoir faits; mais dans l'amitié il faut ſe pardonner ces petits griefs. Ce ſerait un grand malheur de ſe brouiller avec ſes amis pour des vers ou pour de la proſe.

Voilà trop de proſe, je vous en demande bien pardon. Agréez mon très-tendre reſpect et tous les ſentimens qui m'attachent inviolablement à vous tant que je reſpirerai. *V.*

LETTRE LXXVI.

A M. L'ABBÉ ARNAUD.

A Ferney, premier de juin.

Il y avait long-temps, Monſieur, que nous étions confrères. Nous avions ſouvent penſé de même dans la *Gazette étrangère*, et je penſe abſolument comme vous ſur tout ce que vous dites des langues, dans votre diſcours auſſi utile que ſage et éloquent.

1771. Il eſt très-vrai que notre langue s'eſt formée très-tard, et que cet édifice n'eſt bâti qu'avec des débris. Voilà pourquoi *Racine* et *Boileau*, qui ont fait un palais régulier, ſont des hommes admirables ; auſſi on fait à préſent en Angleterre une nouvelle édition magnifique de *Boileau*, et on n'en fera jamais de *Bourdaloue* ni de *Maſſillon*. Soyez très-sûr que, ſi on parle aujourd'hui français à Moſcou et à Copenhague, ce n'eſt pas à *Paſcal* même qu'on en a l'obligation.

Notre droguet ne vaut pas le velours d'Athènes, mais on l'a ſi bien brodé qu'il eſt à la mode dans toute l'Europe. Vous ſavez que tous les gens de lettres apprennent aujourd'hui l'anglais, langue plus irrégulière que la nôtre, beaucoup plus dure et plus difficile à prononcer ; et ce n'eſt que depuis *Pope* qu'on apprend l'anglais.

Dieu me garde de n'être que le couſin du meilleur de mes frères, dont j'ambitionne l'eſtime et l'amitié plus que le titre de couſin du roi ! Je vous donnerai du reſpect dans cette première lettre ; mais, ſi les maux qui m'accablent me permettent encore de vous écrire, je bannirai les cérémonies qui ne conviennent pas aux philoſophes.

LETTRE LXXVII. 1771.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Premier de juin.

Vous avez brûlé, Madame, tout ce qu'on a écrit sur les parlemens. Eh bien, brûlez donc encore cette troisième édition d'un écrit composé à Lyon ; mais ne brûlez pas la page 7 qui contient les justes éloges du mari de votre grand'maman. Vous devriez bien, si vous avez de l'amitié pour moi, envoyer cette page 7 à madame *Barmécide*.

Je vous répète que je ne serai jamais ingrat, mais que je n'oublierai jamais le chevalier de *la Barre* et mon ami, le fils du président d'*Etallonde*, qui fut condamné au supplice des parricides pour une très-légère faute de jeunesse. Il se déroba par la fuite à cette boucherie de cannibales ; je le recommandai au roi de Prusse qui lui a donné, en dernier lieu, une compagnie de cavalerie.

A peine se souvient-on dans Paris de cette horreur abominable. La légéreté française danse sur le tombeau des malheureux. Pour moi, je

1771. n'ai jamais mis ma légéreté à oublier ce qui fait frémir la nature. Je déteſte des barbares, et j'aime mes bienfaiteurs.

Vous aimez les Anglais ; n'ayez donc point d'indifférence pour un homme qui eſt tout auſſi anglais qu'eux. Songez d'ailleurs que je vis dans un déſert où je veux mourir, à moins que je n'aille mourir en Suiſſe. Songez que je ne dis jamais tout ce que je penſe, et qu'il y a ſoixante ans que je fais ce métier. Songez qu'ayant fondé une colonie dans ma Sibérie, je dois approuver infiniment la grâce que fait le roi à tous les ſeigneurs des terres, de payer les frais de leurs juſtices.

Je ſais bien, encore une fois, qu'à Paris on ne fait pas la moindre attention à ce qui peut faire le bonheur des provinces ; je ſais qu'on ne s'occupe que de ſouper et de dire ſon avis au haſard ſur les nouvelles du jour. Il faut d'autres occupations à un homme moitié cultivateur et moitié philoſophe. Je me ſuis ruiné à faire du bien, je ne demande aucune grâce à perſonne, et je ne veux rien de perſonne. Si jamais je vais à Paris pour une opération qu'on dit qu'il faut faire à mes yeux, et qui ne réuſſira pas, ce ſera beaucoup plus pour avoir la conſolation de m'entretenir avec vous, que pour recouvrer la vue et pour prolonger ma vie.

Un hasard assez heureux m'amena en France, il y a près de vingt ans. Je ne devrais pas y être, parce que je ne pense pas à la française; mais, quand je serais autre, comptez, Madame, que je vous serai attaché jusqu'à mon dernier moment, avec des sentimens aussi inaltérables que ma façon de penser. *V.* 1771.

LETTRE LXXVIII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 3 de juin.

La lettre de mon héros m'a donné un tremblement de nerfs qui m'aurait rendu paralytique, si je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de monsieur le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs. Il est très-content; il a seulement changé deux mots et fait réimprimer la chose. On en a fait quatre éditions dans les provinces. C'est la voix de *Jean* prêchant dans le désert, et que les échos répètent.

Mon héros fait que, quand *César* releva les statues de *Pompée*, on lui dit : Tu assures les tiennes. Ainsi mon héros, dans son cœur,

1771. trouvera très-bon qu'on montre de la reconnaiſſance pour un homme qu'on appelle en France diſgracié, et qu'on relève ſes ſtatues, pourvu qu'elles n'écraſent perſonne.

J'avoue que je ſuis une eſpèce de don *Quichotte* qui ſe fait des paſſions pour s'exercer. J'ai pris parti pour *Catherine II*, l'étoile du Nord, contre *Mouſtapha*, le cochon du croiſſant. J'ai pris parti contre noſſeigneurs ſans aucun motif que mon équité et ma juſte haine envers les aſſaſſins du chevalier de *la Barre* et du jeune d'*Etallonde*, mon ami, ſans imaginer ſeulement qu'il y eût un homme qui dût m'en ſavoir gré.

J'ai, dans toutes mes paſſions, déteſté le vice de l'ingratitude ; et ſi j'avais obligation au diable, je dirais du bien de ſes cornes.

Comme je n'ai pas long-temps à ramper ſur ce globe, je me ſuis mis à être plus naïf que jamais : je n'ai écouté que mon cœur ; et, ſi on trouvait mauvais que je ſuiviſſe ſes leçons, j'irais mourir à Aſtracan, plutôt que de me gêner, dans mes derniers jours, chez les Velches. J'aime paſſionnément à dire des vérités que d'autres n'oſent pas dire, et à remplir des devoirs que d'autres n'oſent pas remplir. Mon ame s'eſt fortifiée à meſure que mon pauvre corps s'eſt affaibli.

Heureuſement mon caractère a plu à l'homme auquel

auquel il aurait pu déplaire. Je me flatte qu'il ne vous rebute pas, et c'eſt ce que j'ai ambitionné le plus. 1771.

Je ſens vivement vos bontés. Je ne déſeſpère pas de faire un jour, ſi je vis, un petit tour très-incognito à Paris ou à Bordeaux, pour vous faire ma cour, vous jurer que je meurs en vous aimant, et m'enfuir au plus vîte : mais je crois qu'il faut attendre que j'aye quatre-vingts ans ſonnés. Je n'en ai que ſoixante et dix-huit, je ſuis encore trop jeune.

J'ai d'ailleurs fondé une colonie que l'homme à qui je dois tout feſait fleurir, et qui me ruine à préſent en exigeant ma préſence.

Ce que vous daignez me dire ſur ma ſanté et *Tronchin*, me fait cent fois plus de plaiſir que votre veſpérie ne m'alarme : auſſi vous ſuis-je plus attaché que jamais avec le plus tendre et le plus profond reſpect, et le plus éloigné de l'ingratitude. *V.*

1771.

LETTRE LXXIX.

A M. ELIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 7 de juin.

Je ne sais, mon cher *Cicéron*, si vous êtes à Rome ou à Tusculum. Il y a des gens qui prétendent que vous êtes à la cour, et que vous avez une charge auprès de M. le comte de *Provence*. Je vous aimerais mieux dans votre royaume de Canon, dont vous ferez surement un lieu d'abondance, de délices et d'étude.

Je conseille à mon petit neveu d'*Ornoi* d'en faire autant chez lui. Quand on a bien cherché le bonheur, on ne le trouve jamais que dans sa propre maison. Je n'ai jamais imaginé qu'il pût être dans la grand'chambre ou dans la grand'salle. Voilà mon autre neveu, le gros abbé, doyen des clercs ; il ne s'y attendait pas, il y a six mois. J'aime mieux tout simplement l'ancienne méthode des jurés qui s'est conservée en Angleterre. Ces jurés n'auraient jamais fait rouer *Calas*, et conclu, comme *Riquet*, à faire brûler sa respectable femme ; ils n'auraient pas fait rouer *Martin* sur le plus

ridicule des indices ; le chevalier de *la Barre* âgé de dix-neuf ans, et le fils du préſident d'*Etallonde*, âgé de dix-ſept, n'auraient point eu la langue arrachée par un arrêt, le poing coupé, le corps jeté dans les flammes, pour n'avoir point fait la révérence à une proceſſion de capucins, et pour avoir chanté une mauvaiſe chanſon de grenadiers. Ils n'auraient point traîné à Tiburn un brave général d'armée, quoique très-brutal, avec un bâillon dans la bouche, et n'auraient point prétendu extorquer à ſa famille quatre cents mille francs d'amende, à quoi ſon bien était fort loin de monter. Je m'étonne ſeulement qu'on ne lui fit pas ſubir, à Paris, la queſtion ordinaire et extraordinaire, pour ſavoir au juſte à quelle minute les Anglais nous avaient chaſſés de toute l'Inde, où tant de gens s'étaient conduits en fous, et tant d'autres en fripons. 1771.

Mon ami, quand des juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité dans le cœur. Il y a eu dans l'ancien parlement de Paris de belles ames, des hommes très-reſpectables, pour qui j'ai de la vénération ; mais il y a eu des bourreaux inſolens. Je n'ai qu'un jour à vivre, et je le paſſe à dire ce que je penſe. Je perſiſte à croire que l'établiſſement des ſix conſeils ſouverains eſt le ſalut de la France. Je n'aime

1771. le pouvoir arbitraire nulle part, et ſurtout je le hais dans des juges.

Il faut que le nouveau parlement de Paris prenne bien garde à ce qu'il fera ſur l'affaire des *Perra* de Lyon. Je penſe que la *le Rouge* a été noyée, que c'eſt ſon corps qu'on a trouvé dans le Rhône. M. *Loyſeau* ne s'éloigne pas de cet avis, et je crois avec lui que la *le Rouge*, en cherchant ſon chat, ou en étant pourſuivie dans cette allée ſombre, par quelque effronté, tomba dans les privés que l'on curait alors, et qui étaient ouverts malgré les règlemens de police. Ceux qui laiſsèrent ces lieux ouverts, étant en contravention, prirent peut-être le parti d'aller jeter le corps dans le Rhône, ce qui eſt aſſez commun à Lyon.

Tout le reſte de l'accuſation contre les *Perra* et contre les autres accuſés me paraît le comble de l'abſurdité et de l'horreur. Je trouve d'ailleurs qu'il eſt contre toute raiſon, contre toute légiſlation, contre toute humanité, de recommencer un procès criminel contre ſix perſonnes déclarées innocentes par trente juges qui les ont examinées pendant neuf mois, et qui ne ſont pas des imbécilles.

Il y a deux choſes bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes.

Que voulez-vous ! nous avons été barbares

dans tous les arts, juſqu'au temps qui touchait au beau ſiècle de *Louis XIV*. Nous le ſommes encore en juriſprudence ; et une preuve indubitable, c'eſt la multiplicité de nos commentaires. Si quelqu'un veut ſe donner la peine de nous refondre, ce ſera un *Prométhée* qui nous apportera le feu céleſte. 1771.

Pour moi, je ne me mêle que de ma petite colonie qui m'a ruiné dans mon déſert. M. le duc et madame la ducheſſe de *Choiſeul* la ſoutenaient par leurs bontés généreuſes. Elle eſt actuellement ſur le penchant de ſa ruine. J'ai perdu mes protecteurs, j'ai perdu la plus grande partie de mon bien ; je vais bientôt perdre la vie, ce qui arrive à tout le monde, mais ce ſera en étant fidelle à la vérité et à l'amitié.

Mille reſpects à madame de Canon.

1771.

LETTRE LXXX.

A M. THOMAS,

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.

A Ferney, 14 de juin.

Je vous aime, Monſieur, de tout mon cœur, non-ſeulement parce que vous faites de très-beaux vers, mais parce que vous ſoutenez noblement l'honneur et la liberté des lettres.

L'article *Epopée* vous ſera aſſurément très-inutile ; vous l'aurez dans quatre mois, ſi la chambre ſyndicale eſt auſſi exacte cette fois-ci qu'elle l'a été l'autre : mais ſouvenez-vous bien que cet article *Epopée* n'eſt que dans votre génie. L'auteur de cet article s'eſt bien donné de garde de haſarder aucun précepte ; il ne connaît que les exemples. Il a traduit quelques morceaux des poëtes étrangers, et s'en eſt tenu là, comme de raiſon, laiſſant à tout lecteur la liberté de conſcience qu'il demande pour lui-même.

Vous avez très-bien fait de choiſir un héros arrivé de la mer Glaciale. Nous n'en avons guère ſur les bateaux de la Seine et de la Loire. Il eſt vrai que votre héros avait deux

natures, il était moitié loup-cervier et moitié homme ; mais c'eſt l'homme que vous chantez. 1771.

Savez-vous ce qui s'eſt paſſé, il y a un an, ſur ſon tombeau ? L'impératrice de Ruſſie y fit chanter un *Te Deum* en grec, pour la victoire navale dans laquelle toute la flotte turque avait été détruite. Un archimandrite nommé *Platon*, auſſi éloquent que celui d'Athènes, remercia *Pierre le grand* de cette victoire, et fit ſouvenir la Ruſſie qu'avant lui on ne connaiſſait pas le nom de flotte dans la langue de ſes vaſtes Etats. Cela vaut bien, Monſieur, nos ſermons de Saint-Roch et de Saint-Euſtache, et même nos itératives remontrances qui font tant de bruit chez les Velches.

Soyez sûr, Monſieur, que perſonne ne rend plus de juſtice que moi à votre génie et à vos ſentimens, et que j'aime votre façon de penſer autant que je hais la baſſeſſe et la charlatanerie.

1771.

LETTRE LXXXI.

A M. ALLAMAND,

Miniſtre à Corzier, pays de Vaud en Suiſſe, préſentement profeſſeur à Lauſane.

A Ferney, 17 de juin.

UNE partie de ce que je déſirais, Monſieur, eſt arrivée; je ne voulais que la tolérance, et, pour y parvenir, il fallait mettre dans tout leur ridicule les choſes pour leſquelles on ne ſe tolérait pas.

Je vous aſſure que, le 30 de mai dernier, *Calvin* et le jéſuite *Garaſſe* auraient été bien étonnés, s'ils avaient vu une centaine de vos huguenots, dans mon village devenu un lieu de plaiſance, faire les honneurs de ce que nous appelons la fête de Dieu, élever deux beaux repoſoirs, et leurs femmes aſſiſter à notre grand'meſſe pour leur plaiſir. Le curé les remercia à ſon prône, et fit leur éloge.

Voilà ce que n'auraient fait ni le cardinal de *Lorraine*, ni le cardinal de *Guiſe*.

Il eſt vrai que je ne ſuis pas encore parvenu à faire diſtribuer aux pauvres les tréſors de Notre-Dame de Lorette, pour avoir du pain; mais

mais ce temps viendra. On s'apercevra que tant de pierreries ſont fort inutiles à une vieille ſtatue de bois pourri : *Dic lapidibus iſtis ut panes fiant.* 1771.

Il ne faut plus compter ſur la prétendue ville de la tolérance qu'on voulait bâtir à Verſoy. Elle n'exiſtera qu'avec la ville de la diète européanne, dont l'abbé de *Saint-Pierre* a donné le plan; mais du moins il y a un village de libre en France, et c'eſt le mien. Quand je ne ſerais parvenu qu'à voir raſſemblés chez moi, comme des frères, des gens qui ſe déteſtaient au nom de DIEU, il y a quelques années, je me croirais trop heureux.

Vous m'écrivîtes, il y a long-temps, Monſieur, que certaines brochures, dont l'Europe eſt inondée, ne feraient pas plus d'effet que les écrits de *Tindal* et de *Toland;* mais ces meſſieurs ne ſont guère connus qu'en Angleterre. Les autres ſont lus de toute l'Europe ; et je vous réponds que, de la mer Glaciale juſqu'à Veniſe, il n'y a pas un homme d'Etat aujourd'hui qui ne penſe en philoſophe. Il s'eſt fait dans les eſprits une plus grande révolution qu'au ſeizième ſiècle. Celle de ce ſeizième ſiècle a été turbulente, la nôtre eſt tranquille. Tout le monde commence à manger paiſiblement ſon pain à l'ombre de ſon figuier, ſans s'informer s'il y a dans le pain

autre choſe que du pain. Il eſt triſte pour
1771. l'eſpèce humaine que, pour arriver à un but ſi honnête et ſi ſimple, il ait fallu percer dix-ſept ſiècles de ſottiſes et d'horreurs.

Adieu, Monſieur; je ſuis bien fâché que mon domicile, qui s'embellit tous les jours, ſoit ſi loin du vôtre; je voudrais que votre Jéruſalem fût à deux pas de ma Samarie. Je vous embraſſe ſans cérémonie du meilleur de mon cœur, avec bien de l'eſtime et de l'amitié.

Je ſuis aveugle et mourant, mais les vingt-quatre lettres de l'alphabet ſont à peu-près remplies.

LETTRE LXXXII.

A MADAME

LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

17 de juin.

MADAME,

Quoiqu'on ne m'écrive guère de Babylone, et que j'écrive encore moins, on m'a mandé que vous étiez malade; peut-être n'en eſt-il rien : mais, dans le doute, vous trouverez

bon que je vous dise combien votre santé est précieuse à tous ceux qui ont des yeux, des oreilles et une ame. Pour des yeux, je ne m'en pique pas ; il n'y a plus qu'un degré entre votre petite-fille et moi. Mes oreilles ne sont pas malheureusement à portée de vous entendre ; à l'égard de l'ame, c'est autre chose : je crois entendre de loin la vôtre devant laquelle la mienne est à genoux. Il n'y a point d'ame au monde qui puisse trouver mauvais qu'il y ait des ames sensibles, pleines de la plus respectueuse reconnaissance pour leurs bienfaiteurs. 1771.

Soit que votre santé ait été altérée, soit que, vous et le grand-père de votre petite-fille, vous conserviez une santé brillante, je compte ne rien faire de mal à propos, en vous disant que votre soulier que je conserve me sera toujours le plus précieux de tous les bijoux ; que les capucins de mon pays, et les sœurs de la charité, et tous les gens qui vont à présent pieds nuds, vous béniſſent ; que les horlogers, en émaillant leurs cadrans, et en les ornant de votre nom, vous souhaitent des heures agréables ; que les neiges des Alpes et du mont Jura se fondent quand on parle de vous ; que tous ceux qui ont été comblés de vos bontés ne s'entretiennent que de leur reconnaissance ; que sur les bords de l'Euphrate,

—— comme sur ceux de l'Oronte, tous les bergers
1771. vous chantent sur leurs chalumeaux.

Cette églogue, Madame, ne pourrait déplaire qu'à ceux qui n'aiment ni *Théocrite* ni *Virgile*.

Pour moi, Madame, qui les aime passionnément, je vous dirai :

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi,
Quàm nostro illius labatur pectore vultus.

Vous entendez le latin, Madame, vous savez ce que cela veut dire.

Les cerfs iront paître dans l'air avant que j'oublie son visage. Les savans assurent que cela est fort élégant. Vous me direz, Madame, que je n'ai jamais vu votre visage. Je vous demande pardon, je le connais très-bien; car j'ai, comme vous savez, votre soulier et vos lettres; et, quand on connaît le pied et le style de quelqu'un, il faudrait être bien bouché pour ne pas connaître ses traits parfaitement. Je suis désespéré de ne les pas voir face à face, mais je présume que ce bonheur n'est pas fait pour moi.

Embellissez les bords de l'Oronte, tandis que je vais me faire enterrer vers le lac Leman, en vous présentant, à vous et à tout ce qui vous environne en Syrie, mon profond respect,

mon inviolable reconnaiſſance, mon adoration de latrie ou du moins d'hyperdulie. 1771.

Le vieux radoteur aveugle, entre un lac et une montagne couverte de neige.

LETTRE LXXXIII.

A M. MARMONTEL.

21 de juin.

Il y a ſi long-temps, mon très-cher confrère, que je vous ai envoyé trois tomes des Queſtions ſur l'Encyclopédie, qu'il faut que vous ne les ayez pas reçus. J'en ai encore deux autres à mettre dans votre petite bibliothéque : et, comme il eſt ſouvent queſtion de vous dans ces volumes, j'ai fort à cœur que vous les ayez ; mais je ne ſais comment m'y prendre.

Je dois vous dire que vous avez dans le Nord une héroïne qui combat pour vous ; c'eſt madame la princeſſe d'*Aſchkof*, aſſez connue par des actions qui paſſeront à la poſtérité. Voici comme elle parle de votre chère ſorbonne, dans ſon *Examen du voyage de l'abbé Chape en Sibérie :* „ La ſorbonne nous eſt con- „ nue par deux anecdotes intéreſſantes. La „ première, lorſqu'en l'année 1717, elle s'il- „ luſtra en préſentant à *Pierre le grand* les

—— 1771. » moyens de ſoumettre la Ruſſie au pape ; la » ſeconde, par ſa prudente et ſpirituelle con- » damnation du *Béliſaire* de M. *Marmontel*, en » 1767. Vous pouvez juger, par ces deux » traits, de la profonde vénération que tout » homme qui a le ſens commun doit avoir » pour un corps auſſi reſpectable, qui plus » d'une fois a condamné le pour et le contre. »

J'ai eu deux jours cette très-étonnante princeſſe à Ferney ; cela ne reſſemble point à vos dames de Paris : j'ai cru voir *Thomyris* qui parle français.

Je vous prie, quand vous verrez quelque premier commis des bureaux, de lui demander pourquoi on parle notre langue à Moſcou et à Yaſſi. Pour moi, je crois qu'on en a plus d'obligation à votre *Béliſaire* et autres ouvrages ſemblables, qu'à nos lettres de cachet.

Eſt-il vrai que nous aurons bientôt vos *Incas?* eſt-ce dans leur patrie qu'il faut chercher le bien être? Je ſuis bien sûr que j'y trouverai le plaiſir ; c'eſt ce que je trouve rarement dans les livres qui me viennent de France : j'ai grand beſoin des vôtres.

Avez-vous vu la *Dunciade* et l'*Homme dangereux*, &c., en trois volumes? Il y a bien de la différence entre chercher la plaiſanterie et être plaiſant.

Bonſoir, mon très-cher confrère; ſouvenez-

vous de moi avec ceux qui s'en ſouviennent, et aimez toujours un peu votre plus ancien ami. Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens. 1771.

LETTRE LXXXIV.

A M. L'ABBÉ MIGNOT.

A Ferney, 24 de juin.

Du temps de la fronde, mon cher ami, on criait bien autrement contre les ſages attachés à la bonne cauſe ; mais, avec le temps, la guerre de la fronde fut regardée comme le délire le plus ridicule qui ait jamais tourné les têtes de nos Velches impétueux et frivoles.

Je ne donne pas deux années aux ennemis de la raiſon et de l'Etat pour rentrer dans leur bon ſens.

Je ne donne pas ſix mois pour qu'on béniſſe monſieur le chancelier de nous avoir délivrés de trois cents procureurs. Il y a vingt-quatre ans que le roi de Pruſſe en fit autant ; cette opération augmenta le nombre des agriculteurs, et diminua le nombre des chenilles.

Vous avez fait une belle œuvre de ſurérogation, en remettant votre place de juge de

—— la caiſſe d'amortiſſement, et je ne crois pas
1771. cette caiſſe bien garnie ; mais enfin vous réſignez quatre mille livres d'appointement : cela eſt d'autant plus beau que la faction ne vous en ſaura aucun gré. Quand les eſprits ſont échauffés, on aurait beau faire des miracles, les phariſiens n'en crient pas moins *Tolle ;* mais cela n'a qu'un temps.

Je vois la bataille avec tranquillité, du haut de mes montagnes de neige, et je lève mes vieilles mains au ciel pour la bonne cauſe. Je ſuis très-perſuadé que monſieur le chancelier remportera une victoire complète, et qu'on aimera le vainqueur.

Je ſuis fâché qu'on laiſſe courir pluſieurs brochures peu dignes de la gravité de la cauſe, et du reſpect que l'on doit au général de l'armée. J'en ai vu une qu'on appelle *Le coup de peigne d'un maître perruquier*, dans laquelle on propoſe de faire mettre à Saint-Lazare tous les anciens conſeillers du châtelet, et de les faire feſſer par les frères. Cette plaiſanterie un peu groſſière ne me paraît pas convenable dans un temps où preſque tout le royaume eſt dans l'effervescence et dans la conſternation.

Je ſerais encore plus fâché qu'on vous propoſât, dans le moment préſent, des impôts à enregiſtrer.

J'avoue que je ne conçois pas comment, après neuf années de paix, on a beſoin de mettre de nouveaux impôts. Il me ſemble qu'il y aurait des reſſources plus promptes, plus sûres et moins odieuſes ; mais il ne m'appartient pas de mettre le nez dans ce ſanctuaire qui eſt plus rempli d'épines que d'argent comptant. 1771.

On parle d'un nouvel arrêté du parlement de Dijon, plus violent que le premier ; mais je ne l'ai point vu.

Il faut que je vous diſe que j'ai un ami intime à Angoulême : c'eſt M. le marquis d'*Argence*, non pas le d'*Argens* de Provence, qui a fait tant d'ouvrages ; mais un brigadier des armées du roi, qui a beaucoup de mérite et beaucoup de crédit dans ſa province. Il prétend que le préſidial de cette ville ne voulait point enregiſtrer, il prétend que je lui ai écrit ces mots : *Le droit eſt certainement du côté du roi ; ſa fermeté et ſa clémence rendront ce droit reſpectable.* Il prétend qu'il a lu à ces meſſieurs mes deux petites lignes, et qu'il y a pris ſon texte pour obtenir l'enregiſtrement.

Je ne crois point du tout être homme à ſervir de texte ; je n'ai point cette vanité, mais j'ai beaucoup de bonne volonté.

Nous ſommes bien contens, votre ſœur et moi, de votre Turquie. Nous ne penſons

—— point du tout que le gouvernement des
1771. *Mouſtapha*, des *Mahomet* et des *Orcan* ait le moindre rapport avec notre monarchie gouvernée par les lois, et ſurtout par les mœurs. Votre conduite n'a certainement pas démenti vos opinions. Notre pauvre d'*Ornoi* me paraît toujours très-affligé. Il eſt heureux, il eſt jeune ; le temps change tout.

Nous vous embraſſons bien tendrement.

LETTRE LXXXV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de juin.

CROYEZ-MOI, Madame, ſi quelque choſe dépend de nous, tâchons tous deux de ne point prendre d'humeur. C'eſt ce que nous pouvons faire de mieux à notre âge, et dans le triſte état où nous ſommes.

Vous me laiſſez deviner tout ce que vous penſez ; mais pardonnez-moi auſſi mes idées. Trouvez bon que je condamne des gens que j'ai toujours condamnés, et qui ſe ſont ſouillés en cannibales du ſang de l'innocent et du faible. Tout mon étonnement eſt que la nation

ait oublié les atrocités de ces barbares. Comme j'ai été un peu perſécuté par eux, je ſuis en droit de les déteſter ; mais il me ſuffit de leur rendre juſtice. Rendez-la-moi, Madame, après cinquante années de connaiſſance ou d'amitié. 1771.

J'avais infiniment à cœur que votre grand'-maman et ſon mari fuſſent perſuadés de mes ſentimens. Je ne vois pas pourquoi vous ne leur avez pas envoyé cette ſeptième page ; et il eſt très-triſte pour moi qu'elle leur vienne par d'autres.

Votre dernière lettre me laiſſe dans la perſuaſion que vous êtes fâchée, et dans la crainte que votre grand'maman ne le ſoit ; mais je vous avertis toutes deux que je m'enveloppe dans mon innocence ; je n'ai écouté que les mouvemens de mon cœur : n'ayant rien à me reprocher, je ne me juſtifierai plus. Il y a d'ailleurs tant de ſujets de s'affliger qu'il ne s'en faut pas faire de nouveaux.

Je n'aurai pas la cruauté d'être en colère contre vous. Je vous plains, je vous pardonne, et je vous ſouhaite tout ce que la nature et la deſtinée vous refuſent auſſi-bien qu'à moi.

Pardonnez-moi de même l'affliction que je vous témoigne, en faveur de l'attachement qui ne finira qu'avec ma vie, laquelle finira bientôt. *V.*

1771.

LETTRE LXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier de juillet.

Je n'écris plus ; je ſuis devenu en peu de temps incapable de tout ; je ſuis tombé très-lourdement après avoir fait encore quelques tours de paſſe-paſſe.

Mon cher ange eſt prié de me renvoyer les Pélopides de ce jeune homme ; car je ne veux plus entendre parler de ces momeries dans un temps où le goût eſt entièrement perdu à la cour et égaré à la ville. Il ne reſte plus rien du dernier ſiècle ; il eſt enterré et je m'enterre auſſi.

Je remercie infiniment madame d'*Argental* d'avoir fait parvenir à madame *Corbi* les imprécations contre les cannibales en robe, qui ſe ſont fouillés tant de fois du ſang innocent, et qu'on a la bêtiſe de regretter. Il était digne de notre nation de ſinges de regarder nos aſſaſſins comme nos protecteurs. Nous ſommes des mouches qui prenons le parti des araignées.

Je ſais bien qu'il y a des torts de tous les côtés ; cela ne peut être autrement dans un pays ſans principes et ſans règles.

On dit que les fortunes des particuliers ſe ſentiront de la confuſion générale ; il le faut bien, et je m'y attends. Ma colonie ſera détruite, mes avances perdues, toutes mes belles illuſions évanouies. 1771.

Je crois que mon ange a été ſollicité de parler à M. de *Monteynard*, en faveur de douze mille braves gens qui ſont, je ne ſais pourquoi, eſclaves de vingt chanoines. On ne ſait point à Paris qu'il y a encore des provinces où l'on eſt fort au-deſſous des Cafres et des Hottentots.

Mon cher ange aura ſans doute fait ſentir à M. de *Monteynard* tout l'excès d'horreur et de ridicule que douze mille hommes, utiles à l'Etat, ſoient eſclaves de vingt fainéans, chanoines, remués de moines. Monſieur de *Monteynard* a trop de raiſon pour ne pas être révolté d'un ſi abominable abus.

Que dirai-je d'ailleurs à mes anges, du fond de mes déſerts? qu'il y a deux ſolitaires qui leur ſont attachés plus tendrement que jamais et pour toute leur vie. *V.*

1771.

LETTRE LXXXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de juillet.

On eſt donc, mon héros, à Paris comme à Rome, parens contre parens. La différence eſt qu'il s'agiſſait chez les Romains de l'empire du monde et de ſes bribes, et que chez les Velches il ne s'agit, comme à leur ordinaire, que de billeveſées. Je crois pourtant que, s'il y a un bon parti, vous l'avez pris : et ce qui me perſuade que ce parti eſt le meilleur, c'eſt qu'il n'eſt pas aſſurément le plus nombreux.

Je me trouve, Monſeigneur, réformé à votre ſuite dans ma chétive petite ſphère. J'ai deux neveux qui ont chacun un grand crédit dans l'ancien et le nouveau parlement. J'ai donné mon ſuffrage au nouveau, mais je n'y ai pas eu grand mérite. Il y a long-temps que les *Calas*, les chevalier de *la Barre*, les *Lalli*, &c. m'ont brouillé avec les tuteurs des rois ; et j'ai toujours mieux aimé dépendre du deſcendant de *Robert le fort*, lequel deſcendait par femmes de *Charlemagne*, que d'avoir pour rois des bourgeois mes confrères. Je ſuis bien sûr que toute leur belle puiſſance intermédiaire,

l'unité, l'indiviſibilité de tous les parlemens ne m'auraient jamais fait rendre un ſou de deux cents mille livres d'argent comptant que M. l'abbé *Terrai* m'a priſes un peu à la *Mandrin*, dans le coffre-fort de M. *Magon*. Je lui pardonne cette opération de houſard, s'il ne nous prend pas tout le reſte. 1771.

C'eſt ſurtout cette aventure qui a dérangé ma pauvre colonie. Elle était née ſous la protection de M. le duc de *Choiſeul*, elle eſt tombée avec lui. On avait établi chez moi trois manufactures qui travaillaient pour l'Eſpagne, pour la Turquie, pour la Ruſſie. Il était aſſez beau de voir entrer de l'argent en France par les travaux d'un miſérable petit village. Tout cela va tomber, ſi je ne ſuis pas ſecouru. Les ſecours que je demandais n'étaient que le payement de ce qu'on me doit, et qu'on avait promis de me payer. Je profiterai de vos bontés. J'écrirai à M. l'abbé de *Blet*. Si on me refuſe l'aumône, je n'aurai pas du moins à me reprocher de ne l'avoir pas demandée.

Je m'étais figuré que mon héros habiterait uniquement Verſailles ; mais je vois qu'il veut encore jouir de ſon beau palais de Paris, où probablement j'aurai le malheur de ne lui faire jamais ma cour.

J'ai pris la liberté de recommander à madame

——— la ducheſſe d'*Aiguillon* une dame de qualité de
1771. Franche-Comté, madame la comteſſe de *Beaufort ;* et cette liberté, qui ſerait ridicule dans d'autres circonſtances, porte ſon excuſe dans l'étonnante aventure dont cette dame eſt la victime. Un coquin de prêtre, d'ailleurs très-ſcandaleux, et mort de ſes débauches et d'une fièvre maligne, a déclaré en mourant que M. le comte de *Beaufort* l'avait aſſaſſiné.

M. de *Beaufort*, ancien officier, père de ſix enfans, et reconnu pour un des plus honnêtes gentilshommes de la province, a été décrété de priſe de corps, et ſa femme d'ajournement perſonnel. Les prêtres ſe ſont ameutés, ils ont ameuté le peuple ; M. de *Beaufort* a été obligé de s'enfuir pour laiſſer paſſer le torrent. Il ne demande qu'un ſauf-conduit d'un mois, pour avoir le temps de préparer ſes défenſes. J'ignore ſi on peut obtenir cela de monſieur le chancelier. Si vous pouviez protéger madame de *Beaufort* dans cette cruelle affaire, vous feriez une action digne de vous.

Cela reſſemble à l'aventure de ce *la Frenaye* qui ſe tua chez madame de *Tençin*, pour lui faire pièce. Ma deſtinée eſt de prendre le parti des opprimés. Je plaide actuellement au conſeil du roi pour douze mille hommes bien faits, que vingt chanoines prétendent être

leurs

leurs eſclaves, et que je ſoutiens n'appartenir qu'au roi. Ces petites affaires-là tiennent la vieilleſſe en haleine, et repouſſent l'ennui qui cherche toujours à s'emparer des derniers jours d'un pauvre homme. 1771.

Je ne renonce d'ailleurs ni aux vers ni à la proſe ; et, ſi vous étiez premier gentilhomme d'année, je vous importunerais, moi tout ſeul, plus que quatre jeunes gens. Je ſuis pourtant aveugle, non pas comme madame *du Deffant*, mais il s'en faut très-peu. Madame de *Boiſgelin*, qui m'a vu dans cet état, m'a recommandé, avec ſon frère l'archevêque d'Aix, à l'oculiſte *Grandjean*. Il ſerait plaiſant qu'un archevêque me rendît la vue.

Je demande bien pardon à mon héros de l'entretenir ainſi de mes misères, mais il a voulu que je lui écriviſſe. Il eſt aſſez bon pour me dire que ces misères l'amuſent ; je ne ſuis pas aſſez vain pour m'en flatter ; ainſi je finis avec le plus profond reſpect et le plus tendre attachement. *V.*

1771.

LETTRE LXXXVIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

29 de juillet.

DIEU ſoit béni, Madame ! votre grand'-maman me rend juſtice, et vous me la rendez. Je ne crains plus de déplaire à une ame aimable, juſte et bienfeſante, pour avoir élevé ma voix contre des êtres mal-feſans et injuſtes, qui dans la ſociété ont toujours été inſupportables, et dans l'exercice de leur charge, tantôt des aſſaſſins et tantôt des ſéditieux.

Je ſuis dans un âge et dans une ſituation où je puis dire la vérité. Je l'ai dite ſans rien attendre de perſonne au monde, et ſoyez sûre que je ne demanderai jamais rien à perſonne, du moins pour moi, car je n'ai juſqu'ici demandé que pour les autres.

Si M. *Walpole* eſt à Paris, je vous prie de lui donner à lire la page 76 de la feuille que je vous envoie ; il y eſt dit un petit mot de lui. J'ai regardé ſon ſentiment comme une autorité, et ſes expreſſions comme un

modèle. Cette feuille eſt détachée du ſeptième tome des Queſtions ſur l'Encyclopédie, 1771. que vous ne connaiſſez ni ne voulez connaître. On a déjà fait quatre éditions des ſix premiers volumes, comme on a fait quatre éditions de ce grand dictionnaire qui eſt à la baſtille. Il eſt en priſon dans ſa patrie ; mais l'Europe eſt encyclopédiſte. Vous me répondrez comme une héroïne de *Corneille* à *Flaminius :*

Le monde ſous vos lois ! ah, vous me feriez peur,
S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur !

Ne confondez pas, je vous prie, l'or faux avec le véritable. Je vous abandonne tout l'alliage qu'on a mêlé à la bonne philoſophie. Nous rendons juſtice à ceux qui nous ont donné du vrai et de l'utile ; ſoyons ce que le parlement devrait être, équitables et ſans eſprit de parti ; réuniſſons-nous dans cette ſainte religion qui conſiſte à vouloir être juſte, et à ne voir (autant qu'on le peut) les choſes que comme elles ſont.

Si vous daignez vous faire lire la feuille que je vous envoie (laquelle n'eſt qu'une épreuve d'imprimeur), vous verrez qu'on y foule aux pieds tous les préjugés hiſtoriques.

Il y a d'autres articles ſur le goût, tous remplis de traductions en vers, des meilleurs morceaux de la poëſie italienne et anglaiſe.

1771. Cela aurait pu vous amuſer autrefois ; mais vous avez traité tout ce qui regarde l'*Encyclopédie*, comme vous avez traité mon impératrice *Catherine*. Vous êtes devenue turque, pour n'être pas de mon avis.

Avouez du moins qu'on lit l'*Encyclopédie* à Moſcou, et que les flottes d'Archangel ſont dans les mers de la Gréce. Avouez que *Catherine* a humilié l'empire le plus formidable, ſans mettre aucun impôt ſur ſes ſujets ; tandis qu'après neuf ans de paix, on nous prend nos reſcriptions ſans nous rembourſer, et qu'on accable d'un dixième le revenu de la veuve et de l'orphelin.

A propos de juſtice, Madame ; vous ſouvenez vous des quatre épîtres ſur la Loi naturelle ? Je vous en parle, parce qu'un prélat étranger, étant venu chez moi, m'a dit que non-ſeulement il les avait traduites, mais qu'il les prêchait. Je lui ai répondu que M^e *Paſquier*, l'oracle du parlement, les avait fait brûler par le bourreau de ſon parlement. Il m'a promis de faire brûler *Paſquier*, ſi jamais il paſſe par ſes terres.

LETTRE LXXXIX.

1771.

A LA MEME.

De ma maiſon de quinze-vingt à la vôtre, 9 d'auguſte.

„ ENVOYEZ-MOI des pâtes d'abricot de Genève. „

Cela eſt bientôt dit, Madame ; mais cela n'eſt pas ſi aiſé à faire. Vos confiſeurs de Paris s'oppoſent à ce commerce. Il n'a jamais été ſi difficile d'envoyer un pot de marmelade dans votre pays, lorſque toute l'Europe en mange. Si M. *Walpole* demeurait encore quelquefois en France, on pourrait lui en envoyer; car je ne crois pas qu'on ſoit aſſez hardi chez vous pour ſaiſir les confitures d'un miniſtre anglais.

Quand vous verrez votre grand'maman, je vous prie de me mettre à ſes pieds. Elle m'a pardonné mon goût pour *Catherine ;* elle me pardonnera bien la juſte horreur que j'ai eue de tout temps pour les pédans qui firent la guerre des pots de chambre au grand *Condé*, et qui ont aſſaſſiné un pauvre chevalier de ma connaiſſance.

Paſſez-moi l'émétique, Madame, et je vous paſſerai la ſaignée. Je vous ſacrifierai une

1771. demi-douzaine de philoſophes, abandonnez-moi autant de pédans barbares, vous ferez encore un très-bon marché.

Ne m'aviez-vous pas mandé, dans une de vos dernières lettres, que les nouveaux règlemens de finance vous avaient fait quelque tort ? ils m'en ont fait beaucoup, et j'ai bien peur que cela ne dérange la pauvre petite colonie que j'avais établie au pied des Alpes. Je crois que la France eſt le pays où il doit y avoir le plus d'amis ; car, après tout, l'amitié eſt une conſolation, et on a toujours beſoin en France de ſe conſoler.

Ma plus grande conſolation, Madame, a toujours été la bonté dont vous m'avez honoré dans tous les temps. Vous ſavez ſi je vous ſuis attaché, et ſi je ne compterais pas parmi les plus beaux momens de ma vie le plaiſir de vous entendre ; car, grâce à nos yeux, nous ne pouvons guère nous voir.

Je ne peux vous dire, Madame, que je vous aime comme mes yeux ; mais je vous aime comme mon ame, car je me ſuis toujours aperçu qu'au fond mon ame penſait comme la vôtre.

LETTRE XC.

1771.

A M. CHRISTIN.

19 d'auguſte.

COURAGE, mon cher philoſophe; vous attendrez un peu long-temps, mais vous gagnerez la bataille. On a fort applaudi à celle que l'ancien parlement de Beſançon a perdue.

Ne manquez pas, je vous prie, de mettre une feuille de laurier dans votre lettre, quand vous m'apprendrez le gain du procès des eſclaves. Il faut qu'à votre retour vous ayez une place de conſeiller; perſonne ne la mérite mieux que vous.

Madame de *Beaufort* demande à monſieur le chancelier la grâce de ſon mari, lequel ne demandait qu'un ſauf-conduit. Je crois que cela dépendra des informations. On prétend qu'il y a double ſacrilége et ſimple aſſaſſinat. Double ſacrilége, parce qu'il y a meurtre de *prêtre* dans une *égliſe;* aſſaſſinat, parce qu'ils étaient deux, le comte de *Beaufort* et un jeune avocat, leſquels ont tous deux pris la fuite. L'avocat *Loyſeau* de Lyon, qui était à Genève, avait commencé un beau factum en faveur de M. de *Beaufort*. Il prétendait que

—— le prêtre n'était mort que pour faire niche à
1771. l'accuſé. Il a rengainé ſon factum, et il eſt allé à Paris. J'eſpère que monſieur votre frère aura bientôt un bon emploi, et que vous reviendrez bientôt victorieux à Saint-Claude revoir votre petite maîtreſſe.

Je vous embraſſe le plus tendrement du monde.

LETTRE XCI.

A M. FORMEY,

SECRETAIRE PERPETUEL DE L'ACADEMIE DE BERLIN.

A Ferney, 26 d'auguſte.

Je n'ai qu'une idée fort confuſe, Monſieur, de la tragédie dont vous me parlez. Il me ſemble que *Lothaire* avait tort avec ſa femme, mais que le pape avait plus grand tort avec lui. C'eſt un de nos grands ridicules que la barrette d'un pape prétende gouverner de droit divin la braguette d'un prince. Les Orientaux ſont bien plus ſages que nous; leurs prêtres ne ſe mêlent point du ſérail des ſultans.

Je fais aſſurément plus de cas du *Condé* de Reinsberg

Reinsberg que de tous les papes de Rome, ſans y comprendre St *Pierre* qui n'a jamais été dans ce pays-là. Je vois avec grand plaiſir qu'il daigne mêler les lauriers d'*Apollon* à ceux de *Mars*. Il jouit d'un bien plus grand avantage, il a pour lui les cœurs de toute l'Europe. Tout ce que vous dites de la vie qu'il mène à Reinsberg me confirme dans mon idée que les arts et la gloire ſe ſont réfugiés vers le Nord. 1771.

Vous m'apprenez, Monſieur, que vous avez environ deux ans plus que moi, et vous prétendez que vous finirez bientôt votre carrière. Pour moi, qui ſuis un jeune homme de ſoixante et dix-huit ans, je vous avoue que j'ai déjà fini la mienne. Je ſuis devenu aveugle, et c'eſt être véritablement mort, ſurtout dans une campagne où il n'y a d'autre beauté que celle de la vue.

Je vous aſſure que je ſuis très-touché de la lettre que vous m'écrivez; elle me fait eſpérer que vous aurez quelque pitié de moi dans mon oraiſon funèbre. Vous me reprocherez de n'avoir cru ni aux monades ni à l'harmonie préétablie, mais il faudra bien que vous conveniez que j'ai été l'apôtre de la tolérance.

J'ai établi, Dieu merci, chez moi cinquante familles huguenottes qui vivent comme frères et ſœurs avec les familles papiſtes, et je ſouhaite que les Velches faſſent en grand ce que

—— moi allobroge j'ai fait en petit. Comme je ne
1771. peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture ; c'eſt ainſi que j'expie mes péchés. Vous me direz que je me vante, au lieu de me confeſſer ; mais j'avoue mon péché d'orgueil, et mon orgueil eſt de vous plaire.

Adieu, Monſieur ; conſervez vos yeux et votre appétit, tandis que je perds tout cela. Conſervez-moi auſſi vos bontés qui m'ont fait un plaiſir extrême.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE XCII.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de ſeptembre.

Il déclare qu'il ne ſe chargera pas de porter la parole divine, ſi on lui donne des ſoutiens qui la déshonorent, et qu'il ne parlera au nom de DIEU *et du roi que pour faire aimer l'un et l'autre.*

Le monarque a dit : Je vous donne mon fils ; et les peuples diſent : Donnez-nous un père.

Et le portrait de l'enthouſiaſme, et celui de madame de *Maintenon*, ſi vrais, ſi fins et ſi ſublimes ; et cette admirable penſée de ſentiment, *il eſt triſte de repréſenter le génie perſé-*

cutant la vertu ; et cet ignorant *Louis XIV*, moins *bleſſé peut-être des maximes des ſaints, que des maximes du Télémaque ;* et cette foule de peintures qui attendriſſent, et de traits de philoſophie qui inſtruiſent : tout cela, mon cher ami, eſt admirable ; c'eſt le génie du grand ſiècle paſſé, fondu dans la philoſophie du ſiècle préſent. 1771.

Je ne ſais pas ſi vous êtes entré actuellement dans l'académie, mais je ſais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la gloire.

Votre diſcours eſt ſi beau que le cardinal de *Fleuri* vous aurait perſécuté, mais ſourdement et poliment, à ſon ordinaire. Il ne pouvait ſouffrir qu'on aimât l'aimable *Fénélon*. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il feſait lire au roi le *Télémaque ;* il rougit, il me répondit qu'il lui feſait lire de meilleures choſes, et il ne me le pardonna jamais.

Ce fut un beau jour pour l'académie, pour la famille de cet homme unique, et ſurtout pour vous. M. d'*Alembert* avec ſa petite voix grêle eſt un excellent lecteur ; il fait tout ſentir, ſans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là ; j'aurais verſé des larmes d'attendriſſement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poëſie qu'un ſujet auſſi intéreſſant ; elle eſt également belle dans ſon genre. Je ſuis enchanté de ces deux

1771. ouvrages et de vous. J'en fais mon compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

M. le duc de *Choiſeul* ſera flatté de voir ſes bienfaits ſi heureuſement juſtifiés.

M. de l'*Etang*, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je ſuis trop malade. Il vous voit ſouvent, ſans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embraſſez bien tendrement l'illuſtre d'*Alembert*. Il eſt donc aſſocié à M. *Duclos*; ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un ſanctuaire dont ils ſont de très-dignes prêtres. Les *Thomas* et les *Marmontel* n'ont-ils pas pris une part bien véritable à vos honneurs? Réuniſſons-nous tous pour écraſer l'envie.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible que moi à votre gloire.

LETTRE XCIII. 1771.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

13 de ſeptembre.

MON cher philoſophe, j'ai eu l'honneur de voir votre filleule, et j'ai reconnu ſon parrain : elle en a l'eſprit et les grâces. Que n'êtes-vous le parrain de toute la ville de Lyon ! J'ai preſque oublié mon âge et mes ſouffrances en voyant madame de *Labévière*.

On m'a mandé qu'on avait puni dans Lyon, d'un ſupplice égal à celui de *Damiens*, un homme qui avait aſſaſſiné ſa mère ; que ce ſpectacle attira une foule prodigieuſe ; et que, le lendemain, quand on pendit un pauvre diable, il n'y eut perſonne : cela fait voir évidemment pourquoi l'on court depuis quelque temps aux tragédies dans le goût anglais.

Je viens d'apprendre que vous n'avez point reçu des Queſtions qu'il n'appartient qu'à vous de réſoudre, et qu'un génevois, qui s'était chargé de vous les rendre, n'a point paſſé par Lyon, comme il m'en avait flatté ; je répare cette faute, et j'en commets peut-être une plus grande en vous envoyant des

—— choſes peu dignes de vous : mais, ſi l'auteur
1771. des Queſtions penſe peu, il pourra vous faire penſer beaucoup. Il y a bien des morceaux où il ne dit rien qu'à moitié ; et vous ſuppléerez aiſément à tout ce qu'il n'a oſé dire.

Vous m'attribuez, mon cher philoſophe, trop de talens dans vos jolis vers. Vous prétendez

Qu'avec trop de largeſſe
De m'enrichir la nature a pris ſoin.
— Peu de ducats compoſent ma richeſſe ;
Mais ils ſont tous frappés à votre coin.

Il me ſemble que je penſe abſolument comme vous ſur tous les objets qui valent la peine d'être examinés.

Ayez bien ſoin de votre ſanté, c'eſt-là ce qui en vaut la peine. Je vous embraſſe ſans cérémonie ; les philoſophes n'en font point, les amis encore moins.

LETTRE XCIV. 1771.

A M. MILLE,

Auteur d'un Abrégé chronologique de l'hiſtoire de Bourgogne.

A Ferney, le 13 de ſeptembre.

UN vieux malade demi-bourguignon a reçu, Monſieur, avec un extrême plaiſir votre *Hiſtoire de Bourgogne*, et vous en remercie avec autant de reconnaiſſance. Mes remercîmens tombent d'abord ſur votre diſſertation contre dom *Titrier*, que je viens de lire. Il ſerait bien à déſirer que toutes ces uſurpations, qui ne ſont que trop prouvées, fuſſent enfin rendues à l'Etat. Dom *Titrier* a travaillé dans toutes les provinces de l'Europe, et particulièrement dans la Franche-Comté où nous plaidons actuellement contre lui. Ses titres n'étant pas de droit humain, il prétend qu'ils ſont de droit divin; mais nous ſommes aſſurés qu'ils ſont de droit diabolique, et nous eſpérons que le diable en habit de moine ne gagnera pas toujours ſa cauſe.

J'ai l'honneur d'être, &c.

1771.

LETTRE XCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de septembre.

VOICI ce que le vieux solitaire, le vieux malade, le vieux radoteur dit à son cher ange.

1°. Il a reçu la lettre du 14 de septembre.

2°. M. de *la Ferté* ne sait pas que, de ces deux portraits, l'un est de madame la dauphine, et l'autre de la reine de Naples : ce qui me fait soupçonner que ces deux portraits ne sont pas trop ressemblans. Puisque mon cher ange est lié avec M. de *la Ferté*, je le prie, au nom de ma petite colonie, de vouloir bien nous recommander à lui ; elle fournira tout ce qu'on demandera, et à très-bon marché.

3°. Le jeune auteur des Pélopides m'a montré sa nouvelle leçon qui est fort différente de la première. Il est honteux de son ébauche ; il vous prie instamment de la renvoyer, et de nous dire comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir la leçon véritable.

4°. M. *Lantin* le bourguignon se flatte toujours que le célèbre *le Kain* prendra son affaire d'Afrique en considération.

5°. Si, dans l'occasion, mon cher ange peut

faire quelque éloge de nos colonies à M. le duc d'*Aiguillon*, il nous rendra un grand ſervice. 1771.
Figurez-vous que nous avons fait un lieu conſidérable d'un méchant hameau où il n'y avait que quarante miſérables dévorés de pauvreté et d'écrouelles. Il a fallu bâtir vingt maiſons nouvelles de fond en comble. Nous avons actuellement quatre fabriques de montres, et trois autres petites manufactures. Loin d'avoir le moindre intérêt dans toutes ces entrepriſes, je me ſuis ruiné à les encourager, et c'eſt cela même qui mérite la protection du miniſtère. Le ſimple hiſtorique d'un déſert affreux, changé en une habitation floriſſante et animée, eſt un ſujet de converſation à table avec des miniſtres. M. le duc de *Choiſeul* avait daigné acheter quelques-unes de nos montres pour en faire des préſens au nom du roi. Nos fabriques les vendent à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Preſque tous les horlogers de Paris achètent de nous les montres qu'ils vendent impudemment ſous leur nom, et ſur leſquelles ils gagnent non-ſeulement ce tiers, mais très-ſouvent plus de moitié. Tout cela ſera très-bon à dire quand on traitera par haſard le chapitre des arts.

6°. Je ne demande point à mon cher ange le ſecret de Parme ; mais je m'intéreſſe infiniment à M. de *Félino ;* on dit que ce ſont les

jéſuites qui ont trouvé le ſecret de le perſécuter.
1771. Il eſt certain que ſi les jéſuites étaient relégués en enfer, ils y cabaleraient ; jugez de ce qu'ils doivent faire étant à Rome.

7°. Je vous prie de préſenter mes reſpects à votre voiſin.

8°. Comment mon autre ange ſe porte-t-elle ? a-t elle repris toute ſa ſanté ? ſa poitrine et ſon eſtomac ſont-ils bien en ordre ? vous amuſez-vous tous deux, et madame *Veſtris* entre-t-elle dans vos plaiſirs ?

Je me mets plus que jamais ſous les ailes de mes anges. *V.*

LETTRE XCVI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 23 de ſeptembre.

Je n'ai pas été aſſez impudent pour oſer interrompre mon héros dans ſon expédition de Bordeaux ; mais, s'il a un moment de loiſir, qu'il me permette de l'ennuyer de mes remercîmens pour la bonté qu'il a eue dans mes petites affaires avec les héritiers de madame la princeſſe de *Guiſe* et avec mon héros lui-même.

Vous avez de plus, Monſeigneur, la bonté de me protéger auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. 1771. Je ne ſavais pas, quand j'eus l'honneur de vous écrire, qu'il fût enfin décidé que Verſoy, dont il était queſtion, ſerait entièrement dans le département de M. le duc de *la Vrillière*. Je l'apprends, et je me reſtreins à demander les bontés de M. le duc d'*Aiguillon* pour la colonie que j'ai établie. Elle eſt aſſez conſidérable pour attirer l'attention du miniſtère, et pour mériter ſa protection dans le pays étranger. Son commerce eſt déjà très-étendu. Elle travaille avec ſuccès, et ne demande, ni ne demandera aucun ſecours d'argent à M. l'abbé *Terrai*. Je déſire ſeulement qu'on daigne la recommander à Paris à M. d'*Ogny*, intendant général des poſtes, et en Eſpagne à M. le marquis d'*Oſſun*, qui nous ont rendu déjà tous les bons offices poſſibles, et que je craindrai encore moins d'importuner quand ils ſauront que le miniſtre des affaires étrangères veut bien me protéger.

J'ai été entraîné dans cette entrepriſe aſſez grande, par les circonſtances preſque forcées où je me ſuis trouvé; et je ne demande, pour aſſurer nos ſuccès, que ces bontés générales qui ne compromettent perſonne.

C'eſt dans cet eſprit que j'écris à M. le duc d'*Aiguillon*, et que je me renomme de vous

1771. dans ma lettre ; j'eſpère que vous ne me démentirez pas. Il ne s'agit, encore une fois, que de me recommander à M. le marquis d'*Oſſun* et à M. d'*Ogny*. Si vous voulez bien lui en écrire un petit mot, je vous en aurai beaucoup d'obligation.

Je vous demande bien pardon de vous fatiguer de cette bagatelle ; mais, après tout, c'eſt un objet de commerce intéreſſant pour l'Etat, et qui augmente la population d'une province. Vous êtes ſi accoutumé à faire du bien dans celle que vous gouvernez, que vous ne trouverez pas ma requête mal placée.

Conſervez vos bontés, Monſeigneur, à votre plus ancien courtiſan, qui vous ſera attaché avec le plus tendre reſpect juſqu'au dernier moment de ſa vie. *V.*

LETTRE XCVII. 1771.

A MILORD CHESTERFIELD.

A Ferney, le 24 de ſeptembre.

DES cinq ſens que nous avons en partage, milord *Huntingdon* dit que vous n'en avez perdu qu'un ſeul, et que vous avez un bon eſtomac, ce qui vaut bien une paire d'oreilles.

Ce ſerait peut-être à moi de décider lequel eſt le plus triſte d'être ſourd ou aveugle, ou de ne point digérer. Je puis juger de ces trois états en connaiſſance de cauſe; mais il y a long-temps que je n'oſe décider ſur les bagatelles, à plus forte raiſon ſur des choſes ſi importantes. Je me borne à croire que, ſi vous avez du ſoleil dans la belle maiſon que vous avez bâtie, vous aurez des momens tolérables. C'eſt tout ce qu'on peut eſpérer à l'âge où nous ſommes, et même à tout âge. *Cicéron* écrivit un beau traité ſur la vieilleſſe, mais il ne prouva point ſon livre par les faits; ſes dernières années furent très-malheureuſes. Vous avez vécu plus long-temps et plus heureuſement que lui. Vous n'avez eu affaire ni à des dictateurs perpétuels ni à des triumvirs. Votre lot a été et eſt encore un des plus déſirables dans cette grande loterie

où les bons billets ſont ſi rares, et où le gros
1771. lot d'un bonheur continu n'a été encore gagné par perſonne.

Votre philoſophie n'a jamais été dérangée par des chimères qui ont brouillé quelquefois des cervelles, d'ailleurs aſſez bonnes. Vous n'avez jamais été, dans aucun genre, ni charlatan ni dupe des charlatans; et c'eſt ce que je compte pour un mérite très-peu commun qui contribue à l'ombre de félicité qu'on peut goûter dans cette courte vie, &c.

LETTRE XCVIII.

A M. DE LA HARPE.

Le 26 de ſeptembre.

Je ſuis aſſurément bien étonné et bien confondu, mon cher enfant. Je ne l'aurais pas été, ſi on vous avait donné une place à l'académie, avec une penſion; c'était-là ce qu'on devait attendre. Je viens d'écrire à un homme qui peut ſervir et nuire; mais je crains bien que ce ne ſoit *Marion Delorme* qui écrit en faveur de *Ninon*, et qu'on ne les envoye toutes deux faire pénitence aux Magdelonettes.

Je ſouhaite, pour l'honneur de la nation,

que cette affaire s'assoupisse ; elle deviendrait encore plus ridicule que celle de *Bélisaire :* mais il y a long-temps que le ridicule ne nous effraie point. Je suis sûr que, si vos succès vous donnent des ennemis, ils vous donneront des protecteurs. Tous ceux qui vous ont couronné sont intéressés à affermir votre couronne. Tous les parens de *Télémaque* et de *Calypso* prendront votre parti. Ce petit ouvrage augmentera votre célébrité. Courage, il faut combattre. Si on s'obstine à vous chicaner, il sera beau de dire : J'imite mon héros, j'aime la vertu, et je me soumets. 1771.

LETTRE XCIX.

A M. AUDIBERT, *à Marseille.*

A Ferney, 2 d'octobre.

Mille remercîmens, Monsieur, de toutes vos bontés ; c'est en avoir beaucoup que de daigner descendre, comme vous faites, dans toutes les minuties de ma cargaison. Je félicite de tout mon cœur vos Marseillois d'avoir si bien profité de la mauvaise spéculation des Anglais, et de faire si bien leurs affaires avec les Ottomans qui font fort mal les leurs. Moi qui vous parle, je soutiens actuellement un

commerce que j'ai établi entre Ferney et la
1771. ſublime Porte. J'ai envoyé à la fois des montres à ſa Hauteſſe *Mouſtapha* et à ſa Majeſté impériale ruſſe qui bat toujours ſa pauvre Hauteſſe ; et je fais bien plus de cas de ma correſpondance avec *Catherine II* qu'avec le commandeur des croyans. C'eſt une choſe fort plaiſante que j'aye bâti vingt maiſons dans mon trou de Ferney pour les artiſtes de Genève qu'on a chaſſés de leur patrie à coups de fuſil. Il ſe fait actuellement, dans mon village, un commerce qui s'étend aux quatre parties du monde ; je n'y ai d'autre intérêt que celui de le faire fleurir à mes dépens. J'ai trouvé qu'il était aſſez beau de ſe ruiner ainſi de fond en comble avant que de mourir.

Voudriez-vous bien, Monſieur, quand vous ſerez de loiſir, me mander s'il eſt vrai que la flotte ruſſe ait brûlé toute la flotte turque dans le port de Lemnos, qu'*Ali-bey* ait repris Damas et Jéruſalem la ſainte ; ſi le comte *Orlof* a repris le Négrepont, et ſi Raguſe s'eſt miſe ſous la protection du ſaint Empire romain ?

Le commerce de Marſeille ne ſouffre-t-il pas un peu de toutes ces brûlures et de tous ces ravages ?

Je vous réitère mes remercîmens et tous les ſentimens avec leſquels, &c.

LETTRE

LETTRE C.

1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 d'octobre.

MON cher ange, votre lettre du 30 de ſeptembre m'a trouvé bien affligé. On dit que les vieillards ſont durs ; j'ai le malheur d'être ſenſible comme ſi j'avais vingt ans. Le ſoufflet donné à *la Harpe* et à notre académie eſt tout chaud ſur ma joue.

Ma colonie qui n'eſt plus protégée me donne de très-vives alarmes. Je me ſuis ruiné pour l'établir et pour la ſoutenir ; j'ai animé un pays entièrement mort ; j'ai fait naître le travail et l'opulence dans le ſéjour de la misère, et je ſuis à la veille de voir tout mon ouvrage détruit ; cela eſt dur à ſoixante et dix-huit ans.

La ſituation très-équivoque dans laquelle eſt ma colonie, par rapport à Pétersbourg où elle avait de très-gros fonds, me met dans l'impoſſibilité de rien faire à préſent pour mademoiſelle *Daudet :* c'eſt encore pour moi une nouvelle peine.

Si la retraite de M. de *Félino* avait pu produire quelque choſe de déſagréable pour vous, jugez combien j'aurais été inconſolable.

1771. J'ai commandé vos deux montres telles que vous les ordonnez ; vous les aurez probablement dans quinze jours.

Mon jeune homme vous enverrait bien auſſi les Pélopides, qui ſont très-différens de ceux qui ſont entre vos mains ; mais, malgré toute la vivacité de ſon âge, il ſait attendre. Vous auriez auſſi la folie *Ninon*, et vous ne ſeriez peut-être pas mécontent de la docilité de ce jeune candidat ; mais le temps ne me paraît guère favorable.

Ma pauvre colonie occupe actuellement toute mon attention. Cent perſonnes dont il faut écouter les plaintes et ſoulager les beſoins, d'aſſez grandes entrepriſes près d'être détruites, et l'embarras des plus pénibles détails, font un peu de tort aux belles-lettres. Je vous demande en grâce de parler à M. le duc d'*Aiguillon ;* vous le pouvez, vous le voyez les mardi ; je ne vous demande point de vous compromettre ; j'en ſuis bien éloigné. Je lui ai écrit, je lui ai demandé en général ſa protection ; j'oſe dire qu'il me la devait : il ne m'a point fait de réponſe ; ne pourriez-vous pas lui en dire un mot ? ſerait-il poſſible que les bontés de M. le duc de *Choiſeul* pour ma colonie m'euſſent fait tort, et que je fuſſe à la fois ruiné et opprimé pour avoir fait du bien ? cela ſerait rude. Il vous eſt aſſurément très-aiſé

de savoir, dans la conversation, s'il est favorablement disposé ou non. Voilà tout ce que je conjure votre amitié de faire le plutôt que vous pourrez, dans une occasion si pressante. Si M. le maréchal de *Richelieu* était à Versailles, il pourrait lui en dire quelques mots, c'est-à-dire, en faire quelques plaisanteries, tourner mon entreprise en ridicule, se bien moquer de moi et de ma colonie; mais mon cher ange sentira mon état sérieusement, et le fera sentir : c'est en mon cher ange que j'espère. Je parlerai belles-lettres une autre fois; je ne parle aujourd'hui que tristesse et tendresse. 1771.

Mille respects à madame d'*Argental*.

LETTRE CI.

A M. DE POMARET.

14 d'octobre.

Le vieux malade, Monsieur, est bien sensible à votre souvenir. Le ministère est trop occupé des parlemens pour songer à persécuter les dissidens de France. On laisse du moins fort tranquilles ceux que j'ai recueillis chez moi; ils ne payent même aucun impôt, et j'ai obtenu jusqu'à présent toutes les facilités possibles pour leur commerce.

1771. Je préſume qu'il en eſt ainſi dans le reſte du royaume. On s'appeſantit plus ſur les philoſophes que ſur les réformés ; mais ſi les uns et les autres ne parlent pas trop haut, on les laiſſera reſpirer en paix ; c'eſt tout ce que l'on peut eſpérer dans la ſituation préſente. Le gouvernement ne s'occupera jamais à déraciner la ſuperſtition ; il ſera toujours content, pourvu que le peuple paye et obéiſſe. On laiſſera le prépuce de *Jéſus-Chriſt* dans l'égliſe du Puy en Velai, et la robe de la vierge *Marie* dans le village d'Argenteuil. Les poſſédés qui tombent du haut-mal iront hurler la nuit du jeudi-ſaint dans la Sainte-Chapelle de Paris, et dans l'égliſe de Saint-Maur ; on liquéfiera le ſang de St *Janvier* à Naples. On ne ſe ſouciera jamais d'éclairer les hommes, mais de les aſſervir. Il y a long-temps que, dans les pays deſpotiques, *ſauve qui peut* eſt la deviſe des ſujets.

LETTRE CII. 1771.

A MADAME LA DUCHESSE DOUAIRIERE D'AIGUILLON.

A Ferney, 16 d'octobre.

MADAME,

Je vous ai importunée deux fois fort témérairement : la première pour un gentilhomme qui disait n'avoir point tué un prêtre et qui l'avait tué ; la seconde, pour moi qui disais ne point recevoir de réponse de M. le duc d'*Aiguillon*, et qui, le moment d'après, en reçus une pleine d'esprit, de grâces et de bonté, comme si vous l'aviez écrite. Cela prouve que je suis un jeune homme de soixante et dix-huit ans, très-vif et très-impatient, ce qui autrement veut dire un radoteur ; mais je ne radote point en étant persuadé que M. le duc d'*Aiguillon* écrit mieux que M. le cardinal de *Richelieu*, et que je vous donne sans difficulté la préférence sur madame la duchesse d'*Aiguillon*, première du nom.

Il est vrai que je meurs dans l'impénitence

finale sur les testamens, mais aussi je meurs
1771. dans le respect et dans la reconnaissance finale avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Madame, &c.

LETTRE CIII.

A M. THIRIOT.

A Ferney, 20 d'octobre.

J'ai bien vu, mon ancien ami, que vos sentimens pour moi ne sont point affaiblis, puisque vous m'avez envoyé M. *Bacon*. C'est un homme qui pense comme il faut, et qui me paraît avoir autant de goût que de simplicité. Il serait à souhaiter que tous les procureurs généraux eussent été aussi humains et aussi honnêtes que leur substitut.

Il m'apprend que vous avez changé encore de logement, et que vous êtes dans une situation assez agréable. Vivez et jouissez. Vous approchez de la soixante et dixième, et moi de la soixante et dix-huitième. Voilà le temps de songer bien sérieusement à la conservation du reste de son être, de se prescrire un bon régime, et de se faire des plaisirs faciles qui ne laissent après eux aucune peine. Je tâche

d'en uſer ainſi. J'aurais voulu partager cette petite philoſophie avec vous, mais ma deſtinée veut que je meure à Ferney. J'y ai établi une colonie d'artiſtes, qui a beſoin de ma préſence. C'eſt une grande conſolation que de rendre ſes derniers jours utiles, et ce plaiſir tient lieu de tous les plaiſirs. 1771.

Adieu; portez-vous bien, et conſervez-moi une amitié dont je ſens le charme auſſi vivement que ſi je n'avais que trente ans.

LETTRE CIV.

A M. MARMONTEL.

21 d'octobre.

MON cher ami, après les aventures des *Bélisaire* et des *Fénélon*, il ne nous reſte plus que d'adorer en ſilence la main de DIEU qui nous châtie. Les jéſuites ont été abolis, les parlemens ont été réformés. les gens de lettres ont leur tour. *Bergier*, *Riballier*, *Cogé pecus et omnia pecora*, auront ſeuls le droit de brouter l'herbe. Vous m'avouerez que je ne fais pas mal d'achever tout doucement ma carrière dans la paix de la retraite, qui ſeule ſoutient le reſte de mes jours très-languiſſans.

Heureux ceux qui ſe moquent gaiement du rendez-vous donné dans le jardin pour aller

——— ſouper en enfer, et qui n'ont point affaire à
1771. des fripons gagés pour abrutir les hommes, pour les tromper, et pour vivre à leurs dépens! Sauve qui peut.

Dieu veuille qu'en dépit de ces marauds-là vous puiſſiez choiſir, pour remplir le nombre de nos quarante, quelque honnête homme franc du collier, et qui ne craigne point les cagots. Il n'y a plus moyen d'envoyer un ſeul livre à Paris. Cela eſt impraticable, à moins que vous ne trouviez quelque intendant ou fermier des poſtes qui ſoit aſſez hardi pour s'en charger : encore ne ſais-je ſi cette voie ſerait bien sûre. Figurez-vous que tous les volumes des Queſtions ſur l'Encyclopédie, qui ont été imprimés juſqu'ici, l'ont été à Genève, à Neuchâtel, dans Avignon, dans Amſterdam ; que toute l'Europe en eſt remplie, et qu'il n'en peut entrer dans Paris un ſeul exemplaire. On protégeait autrefois les belles-lettres en France, les temps ſont un peu changés.

Vous faites bien, mon cher confrère, de vous amuſer de l'opéra comique ; cela n'eſt ſujet à aucun inconvénient ; et d'ailleurs on dit que le grand théâtre tragique eſt tout-à-fait tombé depuis la retraite de mademoiſelle *Clairon*. Je vous prie de lui dire combien je lui ſuis attaché, et d'être perſuadé de la tendre amitié qu'on a pour vous dans la retraite de Ferney.

LETTRE

LETTRE CV.

1771.

A M. BOURGELAT. (*)

A Ferney, le 26 d'octobre.

En lisant, Monsieur, la savante dissertation que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la vessie de mon bœuf, vous m'avez fait souvenir du bœuf du quatrième livre des *Géorgiques*, dont les entrailles pourries produisaient un essaim d'abeilles. Les perles jaunes que j'avais trouvées dans cette vessie me surprenaient surtout par leur énorme quantité, car je n'en avais pas envoyé à Lyon la dixième partie. Cela m'a valu de votre part des instructions dont un agriculteur comme moi vous doit les plus sincères remercîmens : voilà le miel que vous avez fait naître.

Je suis toujours effrayé et affligé de voir les vessies des hommes et des animaux devenir des carrières, et causer les plus horribles tourmens ; et je me dis toujours : Si la nature a eu assez d'esprit pour former une vessie et tous

(*) Directeur général des écoles royales vétérinaires, commissaire général des haras, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse. La France lui a l'obligation des écoles vétérinaires dont il est le créateur.

1771. ſes accompagnemens, pourquoi n'a-t-elle pas eu aſſez d'eſprit pour la préſerver de la pierre? On eſt obligé de me répondre que cela n'était pas en ſon pouvoir; et c'eſt préciſément ce qui m'afflige.

J'admire ſurtout votre modeſtie éclairée, qui ne veut pas encore décider ſur la cauſe et la formation de ces calculs. Plus vous ſavez, et moins vous aſſurez. Vous ne reſſemblez pas à ces phyſiciens qui ſe mettent toujours ſans façon à la place de DIEU, et qui créent un monde avec la parole. Rien n'eſt plus aiſé que de former des montagnes avec des courans d'eau, des pierres calcaires avec des coquilles, et des moiſſons avec des vitrifications; mais le vrai ſecret de la nature eſt un peu plus difficile à rencontrer.

Vous avez ouvert, Monſieur, une nouvelle carrière, par la voie de l'expérience; vous avez rendu de vrais ſervices à la ſociété : voilà la bonne phyſique. Je ne vois plus que par les yeux d'autrui, ayant preſque entièrement perdu la vue à mon âge de ſoixante-dix-huit ans; et je ne puis trop vous remercier de m'avoir fait voir par vos yeux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CVI.

1771.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de novembre.

MON cher ange, on ne trouve pas tous les jours des facilités d'envoyer des livres. M. *Dupuits* vous remettra le ſix et le ſept. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelque choſe de plus agréable, car j'aime toujours mieux les vers que la proſe; mais actuellement je ſuis bien dérouté. Mes colonies, qui ne ſont point du tout poëtiques, ſont pour moi une ſource d'embarras qui feraient tourner la tête à un jeune homme; jugez ce qui doit arriver à celle d'un pauvre vieillard cacochyme. Cela n'empêchera pas que vous n'ayez vos montres dans quelque temps.

M. *Dupuits*, ci-devant employé dans l'état-major, va ſolliciter la faveur d'être replacé. Je ne crois pas qu'on puiſſe trouver un meilleur officier, plus inſtruit, plus attaché à ſes devoirs, et plus ſage. Je m'applaudis tous les jours de l'avoir marié avec notre *Corneille*; ils ſont tous deux un petit ménage charmant. Je compte bien, mon cher ange, que vous le vanterez à M. le marquis de *Monteynard*. Il y a plaiſir à recommander des gens qui ne vous

—— attireront jamais de reproches. Mon gendre
1771. *Dupuits* a déjà quinze ans de ſervice. Comme le temps va ! cela n'eſt pas croyable. Ce ſerait une grande conſolation pour moi de le voir bien établi avant que je finiſſe ma chétive carrière.

Je vous prie donc, et très-inſtamment, de le protéger tant que vous pourrez auprès du miniſtre.

J'ai été bien émerveillé de l'aventure de madame de *la Garde*, et du procès de M. *Duhautoi* contre M. de *Soyecourt*. Je ne conçois pas trop, quoique nous ſoyons dans un ſiècle de fer, comment des hommes de cette qualité ſe ſont mis fermiers de forge.

J'ai peine auſſi à comprendre comment les étincelles de cette forge n'ont pas un peu rouſſi le manteau de M. l'abbé *Terrai*. Je m'aperçois qu'il eſt toujours à la tête des finances, parce qu'on ne me paye point une partie de l'argent qu'il m'a pris dans mes poches, dans l'aventure des reſcriptions.

Ne pourriez-vous point me dire quelle eſt la porte qui conduit à ſon cabinet et à ſon coffre-fort ?

J'ai toujours ouï dire que les miniſtres, pour ſe délaſſer de leurs travaux, avaient volontiers quelque c.... à laquelle on pouvait s'adreſſer dans l'occaſion.

A propos de c...., n'avez-vous pas quelque actrice un peu paſſable à la comédie qui puiſſe jouer Zaïre et Olimpie ? Ce ſont deux pièces que j'aime : Olimpie, d'ailleurs, eſt faite pour le peuple ; il y a des prêtres et un bûcher. Je ne les verrai pas jouer ; mais on aime ſes enfans, quoiqu'on ſoit éloigné d'eux. C'eſt ainſi que je vous aime, mon cher ange, et que je ſuis attaché à madame d'*Argental* avec le plus tendre reſpect. *V.* 1771.

LETTRE CVII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

9 de novembre.

Vous pardonnez ſans doute, mon cher militaire philoſophe, au vieux malade qui paraît ſi négligent ; mais il ſera toujours pénétré pour vous de la plus tendre amitié. Je prends la liberté d'en dire autant à madame *Dixneufans* qui eſt tout auſſi philoſophe que vous.

Je ne vous ai point envoyé la Mépriſe d'Arras. Premièrement, le paquet ſerait trop gros ; en ſecond lieu, ayant été mieux informé, j'ai ſu que l'avocat avait fait un roman plutôt qu'un factum, et qu'il avait joint au ridicule

1771. de sa déclamation puérile, le malheur de mentir en cinq ou six endroits importans. Ce bavard m'avait induit en erreur ; ainsi on est obligé de supprimer la Méprise. Le malheureux qui a été condamné à la roue était assurément très-innocent ; sa femme, condamnée à être brûlée, était plus innocente encore ; mais l'avocat n'en est qu'un plus grand sot d'avoir affaibli une si bonne cause par des soufflets, et d'avoir détruit des raisons convaincantes par des raisons pitoyables. J'ignore actuellement où cette affaire abominable en est ; je sais seulement que la malheureuse veuve de *Montbailli* n'a point été exécutée. Il est arrivé à cette infortunée la même chose qu'aux prétendus complices du chevalier de *la Barre*. Le supplice de ce jeune officier, qui serait certainement devenu un homme d'un très-grand mérite, arracha tant de larmes, et excita tant d'horreur, que les misérables juges d'Abbeville n'osèrent jamais achever le procès criminel de ces pauvres jeunes gens qui devaient être sacrifiés au fanatisme. Ces fatales catastrophes qui arrivent de temps en temps, jointes aux malheurs publics, font gémir sur la nature humaine. Mais que mon militaire philosophe soit heureux avec madame *Dixneufans !* il est de l'intérêt de la Providence que la vertu soit quelquefois récompensée.

On vient de réformer le parlement de Dijon ;

on en fait autant à Rennes et à Grenoble. Celui de Dombes, qui n'était qu'une excroiſſance inutile, eſt ſupprimé. Voilà toute cette grande révolution finie plus heureuſement et avec plus de tranquillité qu'on n'avait oſé l'eſpérer. La juſtice rendue gratuitement, et celle des ſeigneurs exercée aux dépens du roi, feront une grande époque, et la plus honorable de ce ſiècle. Un grand mal a produit un grand bien. Il y a de quoi ſe conſoler de tant de malheurs attachés à notre pauvre eſpèce. 1771.

Vous ne retournez à Paris qu'à la fin de décembre; il faudra que vous alliez ſervir votre quartier; vous n'aurez guère le temps de voir monſieur d'*Alembert*: mais, ſi vous le voyez, je vous prie de lui dire que je voudrais paſſer le reſte de ma vie entre vous et lui.

Notre hermitage vous renouvelle les ſincères aſſurances de l'amitié la plus inviolable.

1771.

LETTRE CVIII.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 23 de novembre.

„ Autant que l'univerſité de Paris était autrefois célèbre et brillante, autant eſt-elle tombée dans l'aviliſſement. La faculté de théologie ſurtout me paraît le corps le plus mépriſable qui ſoit dans le royaume. „

Ces paroles ſont tirées de l'Hiſtoire critique de la philoſophie, par M. Deſlandes, tome III, page 299.

Nous ſommes bien loin, vous et moi, mon cher ami, de penſer comme l'auteur de cette hiſtoire. Nous reſpectons tous deux, comme nous le devons, le concile perpétuel des Gaules, et ſurtout le père du concile qui a daigné vous reprendre et vous faire ſentir la vérité. Il eſt triſte pour moi d'ignorer ſon nom, et de ne pouvoir lui rendre la juſtice qu'il mérite.

J'ignore auſſi le nom du jeune homme égaré qui préfère le talent de faire de bons vers à la dignité de cuiſtre de collége (*). *Boileau* certainement ne travaillait pas ſi bien à ſon âge. Il

(*) M. de *Saint-Ange*.

lui manque très-peu de choſe pour égaler le *Boileau* du bon temps. 1771.

Je voudrais peut-être qu'il changeât *ici ſa main d'une onde ;* cet hémiſtiche n'eſt pas heureux.

Et ſon bras demi-nud eſt armé. On prononce *nu eſt*, et cela eſt rude.

Je ne ſais ſi on aimera la *voix langoureuſe :* la chaleur du baiſer eſt dans *Vertumne :* ainſi j'aimerais mieux *donne un baiſer*, que *prend un baiſer. Ovide* dit, *dedit oſcula.*

Je voudrais que le mariage de la vigne et de l'ormeau fût écrit avec plus de ſoin. *Ces feuillages verds, dans les airs*, ſont un peu faibles. Il faut que ce morceau l'emporte ſur celui de l'opéra des ſens.

Eſſayer à la fin ſa douceur fortunée. Cette douceur fortunée eſt un peu faible.

Jamais belle n'eût vu tant d'amans ſur ſes pas. Cela veut dire, ſi vous étiez mariée, vous auriez plus d'amans que perſonne. Cela n'eſt ni honnête ni de l'intérêt de *Vertumne. Ovide* dit, ſi vous vouliez vous marier, *Hélène* n'aurait pas plus de prétendans. Il ne dit pas, *ſi vous vouliez eſſayer.*

Peut-être que le diſcours de *Vertumne* eſt un peu trop long dans l'auteur français ; j'ai peur qu'il ne languiſſe un peu. Il fera plus d'effet s'il eſt plus reſſerré.

1771. Voilà toutes mes réflexions sur un très-bel ouvrage. Il me semble qu'il faudrait faire une souscription pour engager l'auteur à suivre un si beau talent. Je souscris pour deux cents francs, parce que je suis devenu pauvre; ma colonie m'a ruiné.

Je vous embrasse tendrement, mon cher ami, *macte animo*. La carrière est rude, mais elle est belle.

LETTRE CIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 de novembre.

Vraiment, mon héros, quand je vous envoyai le *Bolingbroke* par la poste de Toulouse, ce fut plutôt pour amuser le politique que pour instruire le philosophe. Vous êtes tout instruit; cependant il n'est pas mal de répéter quelquefois son catéchisme pour s'affermir dans cette bonne doctrine qui fait jouir de la vie et mépriser la mort.

Un autre anglais nommé *Muller*, qui m'était venu voir à Ferney, et qui croit être par-tout dans le parlement de Westminster, s'est avisé de dire depuis peu, dans Rome, qu'il s'était chargé de me rapporter les oreilles du grand inquisiteur, dans un papier de musique. Le

pape, en ayant été informé, lui a dit : *Faites bien mes complimens à M. de V.... ; mais dites-lui que ſa commiſſion eſt infeſable : le grand inquiſiteur n'a plus d'yeux ni d'oreilles.* 1771.

Moi qui n'avais point du tout chargé mon anglais de cette mauvaiſe plaiſanterie, j'ai été tout confondu du compliment de ſa ſainteté. J'ai pris la liberté de lui écrire que je lui croyais les meilleures oreilles et les meilleurs yeux du monde, *un ingegno accorto*, *un cuore benevolo*, et que je comptais ſur ſa bénédiction paternelle, *in articulo mortis*.

A vue de pays, votre cour de Paris ne ſera pas long-temps le parlement de M. *Muller*. Voilà une grande révolution faite en peu de mois ; c'eſt une époque bien remarquable dans l'hiſtoire des Velches.

Vous ſavez, ſans doute, tous les détails de l'aſſaſſinat du roi de Pologne ; c'eſt bien là une autre affaire parlementaire. Je vous ſupplie de remarquer que voilà cinq têtes couronnées, cinq images de DIEU aſſaſſinées en très-peu de temps dans ce ſiècle philoſophique. On ne peut pas dire pourtant que les philoſophes aient eu beaucoup de part à ces actions d'*Aod* et de *Ravaillac*.

Conſervez-moi vos bontés, Monſeigneur ; il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue. *V.*

1771.

LETTRE CX.

A M. LAURENT,

INGENIEUR ET CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROI.

6 de décembre.

Je ſavais, Monſieur, il y a long-temps, que vous aviez fait des prodiges de mécanique; mais je vous avoue que j'ignorais, dans ma chaumière et dans mes déſerts, que vous travaillaſſiez actuellement par ordre du roi aux canaux qui vont enrichir la Flandre et la Picardie. Je remercie la nature qui nous épargne les neiges cette année : je ſuis aveugle quand la neige couvre nos montagnes ; je n'aurais pu voir les plans que vous avez bien voulu m'envoyer; j'en ſuis auſſi ſurpris que reconnaiſſant. Votre canal ſouterrain ſurtout eſt un chef-d'œuvre inoui. *Boileau* diſait à *Louis XIV*, dans le beau ſiècle du goût,

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.

Lorſque ſon ſucceſſeur aura fait exécuter tous ſes projets, les mers ne s'étonneront plus de

rien ; elles ſeront très-accoutumées aux prodiges. 1771.

Je trouve qu'on ſe feſait peut-être un peu trop valoir dans le ſiècle paſſé, quoiqu'avec juſtice, et qu'on ne ſe fait peut-être pas aſſez valoir dans celui-ci. Je connaiſſais le poëme de l'empereur de la Chine, et j'ignorais les canaux navigables de *Louis XV*.

Vous avez raiſon de me dire, Monſieur, que je m'intéreſſe à tous les arts et aux objets du commerce.

Tous les goûts à la fois ſont entrés dans mon ame.

Quoiqu'octogénaire j'ai établi des fabriques dans ma ſolitude ſauvage ; j'ai d'excellens artiſtes qui ont envoyé de leurs ouvrages en Ruſſie et en Turquie ; et, ſi j'étais plus jeune, je ne déſeſpèrerais pas de fournir la cour de Pékin du fond de mon hameau ſuiſſe.

Vive la mémoire du grand *Colbert*, qui fit naître l'induſtrie en France,

Et priva nos voiſins de ces tributs ſerviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Béniſſons cet homme qui donna tant d'encouragemens au vrai génie, ſans affaiblir les ſentimens que nous devons au duc de *Sulli*, qui commença le canal de Briare, et qui aima

—— plus l'agriculture que les étoffes de soie. *Illa*
1771. *debuit facere, et ista non omittere.*

Je défriche depuis long-temps une terre ingrate; les hommes quelquefois le font encore plus; mais vous n'avez pas fait un ingrat, en m'envoyant le plan de l'ouvrage le plus utile.

J'ai l'honneur d'être avec une estime égale à ma reconnaissance, &c.

LETTRE CXI.

A M. DE LA CROIX, *avocat à Toulouse.*

Le 6 de décembre.

Votre éloquence, Monsieur, et vos raisons ont fait enfin rendre une justice complète à mon ami *Sirven*. Vous avez acquis de la gloire, et lui du repos. Ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise.

J'ai l'honneur de remercier monsieur le premier président. Je fais mes tendres complimens à M. *Sirven*. Je l'attends avec impatience. Le triste état de ma santé ne me permet pas d'en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens que je vous dois, &c.

LETTRE CXII. 1771.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de décembre.

Me voilà chargé d'une rude commiſſion pour mon héros. Un brave brigadier ſuiſſe, nommé M. *Conſtant d'Hermenches*, et ſi l'on veut, *Rebecque*, lieutenant colonel du régiment d'Inner, ayant ſervi très-utilement en Corſe, eſt venu à Ferney ſur le cheval que montait autrefois *Paoli*, et je crois même qu'il a monté ſur ſa maîtreſſe : voilà deux grands titres.

Comme je me vante par-tout d'être attaché à mon héros, il s'eſt imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'*Aiguillon*. Il s'agit vraiment d'un régiment ſuiſſe ; ce n'eſt pas une petite affaire. Il y a là une file de tracaſſeries dans leſquelles je ſuis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je ſais, Monſeigneur, c'eſt que, pour ſoutenir ma vanité parmi les Suiſſes, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous ſupplie de vouloir bien donner à M. le duc d'*Aiguillon* la

1771. lettre ci-jointe, avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la ſituation préſente. J'ignore parfaitement ſi M. le duc d'*Aiguillon* eſt chargé de cette partie; je ſais ſeulement que je ſuis chargé de vous préſenter cette lettre, et que je ne puis me diſpenſer de prendre cette liberté.

Je préſume que vous êtes accablé de requêtes d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment ſuiſſe, pendant que les français vous obsèdent; mais, après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre, qu'il ne m'en a coûté à moi d'avoir la hardieſſe de vous l'envoyer.

Je ſuis ſi enterré dans mes déſerts, que je ne ſais ſi vous êtes premier gentilhomme d'année en 1772. Si vous l'êtes, je vous demanderai votre protection pour ma colonie.

Croiriez-vous que le roi de Pruſſe a fait déjà deux chants d'un poëme épique en vers français, ſur l'aſſaſſinat du roi de Pologne? Le roi de la Chine et lui ſont les deux plus puiſſans poëtes que nous ayons.

J'ai commencé à établir entre Pétersbourg et ma colonie un aſſez gros commerce, et je n'attends qu'une réponſe pour en établir un avec Pékin par terre; cela paraît un rêve, mais cela n'en eſt pas moins vrai. Je ſuis sûr que, ſi j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait

pourrait écrire de Paris à Pékin par la poſte, et recevoir réponſe au bout de ſept ou huit mois. Le monde s'agrandit et ſe déniaiſe. Je demande ſurtout que, quand mon crédit s'étend juſqu'à Archangel, M. le duc d'*Aiguillon* ait la bonté de me recommander à M. d'*Ogny*. 1771.

Je vous demande en grâce, Monſeigneur, d'exiger abſolument de monſieur votre neveu ce petit mot de recommandation, ſans quoi mes grandes entrepriſes ſeraient arrêtées, ma colonie irait à tous les diables, les maiſons que j'ai bâties pour loger mes artiſtes deviendraient inutiles, et tout l'excès de ma vanité ſerait confondu. Si on me protége, je ſuis homme à bâtir une ville; ſi on m'abandonne, je reſte écraſé dans une chaumière, et bien puni d'avoir voulu être fondateur, à l'âge de ſoixante et dix-huit ans paſſés : mais il faut faire des folies juſqu'au dernier moment; cela amuſe un vieux malade qui eſt toujours paſſionné pour votre grandeur, pour votre gloire et pour vos plaiſirs, et qui vous aimera juſqu'au dernier moment de ſa vie, avec le plus profond reſpect. *V.*

Je vous demande encore pardon de la lettre ſuiſſe qui me paraît un peu haſardée.

1771.

LETTRE CXIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Décembre.

Je n'ai point changé d'avis, Monſieur, depuis que je vous ai vu. Je déteſte toujours les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, je reſpecte le gouvernement du roi. Rien n'eſt ſi beau que la juſtice gratuitement rendue dans tout le royaume, et la vénalité ſupprimée. Je trouve ces deux opérations admirables, et je ſuis affligé qu'on ne leur rende pas juſtice. La reine de Suède diſait que la gloire d'un ſouverain conſiſte à être calomnié pour avoir fait du bien.

Monſieur le premier préſident de Toulouſe me mande que la première choſe qu'il a faite avec ſon nouveau parlement, a été de rendre une entière juſtice aux *Sirven*, et de leur adjuger des dépens conſidérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour condamner cette famille au dernier ſupplice, et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre juſtice à l'innocence.

J'apprends que les aſſaſſins du roi de Pologne avaient tous communié, et fait ſerment à l'autel de la *ſainte Vierge* d'exécuter leur parricide.

J'en fais mes complimens à *Ravaillac* et au révérend père *Malagrida*. 1771.

Mais j'aime mieux me mettre aux pieds de madame *Dixneufans* que je ſoupçonne avoir vingt ans, et que vous avez empêchée de reſter vierge.

Quand vous ſerez à Verſailles, je pourrai vous envoyer un Abrégé de l'hiſtoire du parlement, très-véridique. Vous pourrez en parler à monſieur le chancelier, qui permettra que je vous faſſe tenir le paquet à ſon adreſſe.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE D'ARANDA.

A Ferney, 20 de décembre.

MONSIEUR LE COMTE,

Vos manufactures ſont fort au-deſſus des miennes; mais auſſi, votre Excellence m'avouera qu'elle eſt un peu plus puiſſante que moi.

Je commence par la manufacture de vos vins, que je regarde comme la première de l'Europe. Nous ne ſavons à qui donner la préférence du Canarie, ou du Garnacha, ou du Malvaſia, ou du muſcatel de Malaga. Si ce vin eſt de vos

—— terres, il s'en faut bien que la terre promiſe
1771. en approche. Nous avons pris la liberté d'en boire à votre ſanté, dès qu'il fut arrivé.

Jugez quel effet il a dû faire ſur des gens accoutumés aux vins de Suiſſe.

Votre manufacture de demi-porcelaine eſt très-ſupérieure à celle de Strasbourg. Ma poterie eſt, en comparaiſon de votre porcelaine, ce qu'eſt la Corſe en comparaiſon de l'Eſpagne.

Je fais auſſi des bas de ſoie, mais ils ſont groſſiers, et les vôtres ſont d'une fineſſe admirable.

Pour du drap, je ne vas pas juſque-là. Vos beaux moutons ſont inconnus chez nous. Votre drap eſt moëlleux, auſſi ferme que fin, et très-bien travaillé, ſans avoir cet apprêt qui gâte, à mon gré, les draps d'Angleterre et de France, et qui n'eſt fait que pour tromper les yeux.

Agréez avec bonté mes remercîmens, mes obſervations et mon admiration pour un homme qui deſcend dans tous ces petits détails, au milieu des plus grandes choſes. Il me ſemble que, du temps des ducs de *Lerme* et des comtes d'*Olivarès*, l'Eſpagne n'avait pas de ces fabriques.

Je conſerve précieuſement l'arrêt ſolennel du 7 de février 1770, qui décrie un peu les

fabriques de l'inquiſition ; mais c'eſt à l'Europe entière à vous en remercier. 1771.

Si jamais vous voulez orner le doigt de quelque illuſtre dame eſpagnole d'une montre en bague, à répétition, à ſecondes, à quart et demi-quart avec un carillon, le tout orné de diamans, cela ne ſe fait que dans mon village, et on y ſera à vos ordres. Ce n'eſt pas par vanité ce que j'en dis, car c'eſt le pur haſard qui m'a procuré le ſeul artiſte qui travaille à ces petits prodiges. Les prodiges ne doivent pas vous déplaire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de décembre.

Mon cher ange, IV, V et VIII vous ſeront rendus par milord d'*Alrimple*, à moins qu'ils ne ſoient ſaiſis aux portes. Milord d'*Alrimple* eſt un écoſſais modeſte, choſe aſſez rare ; jeune homme ſimple, et même un peu honteux, avec beaucoup d'eſprit ; philoſophe comme *Spinoſa*, doux comme une fille. Il eſt neveu de milord *Stairs*, et l'aîné de la maiſon ; il n'a

pas le nez si haut, mais je crois qu'il l'aura
1771. plus fin.

Voilà tout ce que le vieux malade de Ferney peut dire aujourd'hui à ses anges auxquels il souhaite cent bonnes années. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. PERRET,

AVOCAT AU PARLEMENT DE DIJON.

A Ferney, le 28 de décembre.

Je vous remercie, Monsieur, de nous avoir fait connaître nos usages barbares. J'ai lu ce qui regarde l'esclavage de la main-morte, avec d'autant plus d'attention et d'intérêt, que j'ai travaillé quelque temps en faveur de ceux qu'on appelle francs, et qui sont esclaves, et même esclaves de moines. St *Pacôme* et St *Hilarion* ne s'attendaient pas qu'un jour leurs successeurs auraient plus de serfs de main-morte que n'en eut *Attila* ou *Genseric*. Nos moines disent qu'ils ont succédé aux droits des conquérans, et que leurs vassaux ont succédé aux peuples conquis. Le procès est actuellement au conseil. Nous le perdrons, sans doute, tant

les vieilles coutumes ont de force, et tant les saints ont de vertu. 1771.

On rit du péché originel, on a tort. Tout le monde a son péché originel. Le péché de ces pauvres serfs, au nombre de plus de cent mille dans le royaume, est que leurs pères, laboureurs gaulois, ne tuèrent pas le petit nombre de barbares visigoths, ou bourguignons, ou francs, qui vinrent les tuer et les voler. S'ils s'étaient défendus comme les Romains contre les Cimbres, il n'y aurait pas aujourd'hui de procès pour la main-morte. Ceux qui jouissent de ce beau droit assurent qu'il est droit divin; je le crois comme eux, car assurément il n'est pas humain. Je vous avoue, Monsieur, que j'y renonce de tout mon cœur; je ne veux ni main-morte, ni échutte dans le petit coin de terre que j'habite; je ne veux ni être serf, ni avoir des serfs. J'aime fort l'édit d'*Henri II*, adopté par le parlement de Paris. Pourquoi n'est-il pas reçu dans tous les autres parlemens ? Presque toute notre ancienne jurisprudence est ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui est vrai en-deçà de mon ruisseau est faux au-delà. Toutes nos coutumes ne sont bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et une mesure en Angleterre.

Vous citez l'*Esprit des lois*. Hélas ! il n'a remédié et ne remédiera jamais à rien. Ce n'est

—— pas parce qu'il cite faux trop ſouvent, ce n'eſt
1771. pas parce qu'il ſonge preſque toujours à montrer de l'eſprit, c'eſt parce qu'il n'y a qu'un roi qui puiſſe faire un bon livre ſur les lois, en les changeant toutes. Agréez, Monſieur, mes remercîmens, &c.

LETTRE CXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de janvier.

—— Or, mes anges, voici le fait. Cette lettre
1772. fera pour vous et pour M. de *Thibouville*, puiſqu'il a trouvé ſon jeune homme; et je ſuppoſe que ce jeune homme lira bien, et fera pleurer ſon monde.

Mon jeune homme à moi m'eſt venu trouver hier, et m'a dit ces propres paroles :

A l'âge où je ſuis, j'ai grand beſoin d'avoir des protections à la cour, comme par exemple, auprès du ſecrétaire de monſieur le tréſorier des menus, ou auprès de meſſieurs les comédiens ordinaires du roi. On m'a dit que Sophonisbe n'étant qu'un réchauffé, et les Pélopides ayant été déjà traités, ces deux objets me procureraient difficilement la protection que je demande.

D'ailleurs

D'ailleurs des gens bien inſtruits m'ont ——
aſſuré que, pour balancer le mérite éclatant de 1772.
l'opéra comique et de fax-hall, pour attirer l'attention des Velches, et pour forcer la délicateſſe de la cour à quelque indulgence, il fallait un grand ſpectacle bien impoſant et bien intéreſſant ; qu'il fallait ſurtout que ce ſpectacle fût nouveau ; et j'ai cru trouver ces conditions dans la pièce ci-jointe (*) que je ſoumets à vos lumières. Elle m'a coûté beaucoup de temps, car je l'ai commencée le 18 de décembre, et elle a été achevée le 12 de janvier.

Il ſerait triſte d'avoir perdu un temps ſi précieux.

J'ai répondu au jeune candidat que je trouvais ſa pièce fort extraordinaire, et qu'il n'y manquait que de donner bataille ſur le théâtre ; que ſans doute on en viendrait là quelque jour, et qu'alors on pourrait ſe flatter d'avoir égalé les Grecs.

Mais, mon cher enfant, quel titre donnez-vous à votre tragédie ? aucun, Monſieur. On ferait cent alluſions, on tiendrait cent mauvais diſcours, et les Velches feraient tant que ma pièce ne ſerait point jouée ; alors je ſerais privé de la protection du ſecrétaire

(*) Les Lois de Minos.

—— de monſieur le tréſorier des menus, et de
1772. celle de meſſieurs les comédiens ordinaires du roi; et je ſerais obligé d'aller travailler aux feuilles de M. *Fréron*, pour me pouſſer dans le monde.

J'ai eu pitié de ce pauvre enfant, et je vous envoie ſon œuvre, mes chers anges. Si M. de *Thibouville* veut ſe trémouſſer et conduire cette intrigue, cela pourra l'amuſer beaucoup, et vous auſſi.

Il y a vraiment, dans ce drame, je ne ſais quoi de ſingulier et de magnifique qui ſent ſon ancienne Gréce; et ſi les Velches ne s'amuſent pas de ces ſpectacles grecs, ce n'eſt pas ma faute; je les tiens pour réprouvés à jamais. Pour moi, qui ne ſuis que ſuiſſe, j'avoue que la pièce m'a fait paſſer une heure agréable dans mon lit où je végette depuis long-temps.

Je vous remercie, mes chers anges, des ouvertures que vous me donnez avec tant de bonté pour établir un bureau d'adreſſe en faveur de mes montriers. Madame *le Jeune* ne pourrait-elle pas être la correſpondante? on s'arrangerait avec elle.

Il eſt arrivé de grands malheurs à notre colonie: je m'y ſuis ruiné, mais je ne ſuis pas découragé. J'aurai toujours dans mon village le glorieux titre de fondateur. J'ai raſſemblé

des gueux ; il faudra que je finiſſe par leur fonder un hôpital. 1772.

Je me mets à l'ombre de vos ailes plus que jamais, mes divins anges.

Vous devez recevoir la drôlerie de mon jeune homme par M. *Bacon*, non pas le chancelier, mais le ſubſtitut du procureur général, lequel doit l'avoir reçue dûment cachetée de la main de monſieur le procureur général. Si ces curieux ont ouvert le paquet, je ſouhaite qu'ils aiment les vers, mais j'en doute.

LETTRE CXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 22 de janvier.

Le vieillard, Madame, que vous honorez de tant de bontés, vous parlera auſſi librement dans ſa lettre, que s'il avait le bonheur de vous entretenir au coin du feu. Nous n'avons, vous et moi, que des ſentimens honnêtes; on peut les confier au papier encore mieux qu'à l'air qui les emporte dans une converſation qui s'oublie.

Un petit mot gliſſé dans votre lettre que M. *Dupuits* m'a apportée, m'oblige de vous ouvrir tout mon cœur.

1772. Je dois à M. le duc de *Choiſeul* la reconnaiſſance la plus inviolable de tous les plaiſirs qu'il m'a faits. Je me croirais un monſtre, ſi je ceſſais de l'aimer paſſionnément. Je ſuis auſſi ſenſible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq.

Je ne dois pas bénir la mémoire de l'ancien parlement, comme je dois chérir et reſpecter votre parent, votre ami de Chanteloup. Il était difficile de ne pas haïr une faction plus inſolente que la faction des ſeize.

M. *Séguier*, l'avocat général, me vint voir au mois d'octobre 1770, et me dit, en préſence de madame *Denis* et de M. *Hénin*, réſident du roi à Genève, que quatre conſeillers le preſſaient continuellement de requérir qu'on brûlât l'Hiſtoire du parlement, et qu'il ſerait forcé de donner un beau réquiſitoire vers le mois de février 1771. On requit autre choſe en ce temps-là de ces meſſieurs, et la France en fut délivrée.

Il eût fallu quitter abſolument la France, s'ils avaient continué d'être les maîtres. M. *du Rey de Meynières*, préſident des enquêtes, m'avait écrit, dix ans auparavant, que le parlement ne me pardonnerait jamais d'avoir dit la vérité dans l'Hiſtoire du ſiècle de *Louis XIV*.

Vous ſavez combien il était dangereux

d'avoir une terre dans le voiſinage d'un conſeiller, et quels riſques on courait, ſi on était forcé de plaider contre lui. 1772.

Joignez à ces tyrannies leurs perſécutions contre les gens de lettres, la manière auſſi infame que ridicule dont ils en usèrent avec le vertueux *Helvétius*, enfin le ſang du chevalier de *la Barre* dont ils ſe ſont couverts, et tant d'autres aſſaſſinats juridiques. Songez que, dans leurs querelles avec le clergé, ils devinrent meurtriers, afin de paſſer pour chrétiens; et vous verrez que je ne ſuis pas payé pour les aimer.

La cauſe de ces bourgeois tyrans n'a certainement rien de commun avec celle de votre parent auſſi aimable que reſpectable.

Il y a deux ans que je ne ſors guère de mon lit. J'ai rompu tout commerce. J'attends la mort, ſans rien ſavoir de ce que ſont les vivans : mais je croirais mourir damné, ſi j'avais oublié un moment mes ſentimens pour mon bienfaiteur. C'eſt-là ma véritable profeſſion de foi que je fais entre vos mains; c'eſt-là ce que j'ai crié ſur les toits au temps de ſon départ.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guſman même.

Je mourrai en l'aimant; et je vous ſupplie, par mon teſtament, d'avoir la bonté de le lui

faire savoir si vous lui écrivez ; c'est la seule
1772. grâce que mon cœur puisse implorer, et je me jette à vos pieds, Madame, pour l'obtenir.

Le vieux malade de Ferney, V.

LETTRE CXIX.

A M. MARMONTEL.

26 de janvier.

Je vous écris bien tard, mon cher ami, mais je n'ai pas un moment à moi. Mes maladies et mes travaux qui ne les soulagent guère, occupent tout ce malheureux temps ; ces travaux sont devenus forcés ; car, quand on a commencé un ouvrage, il faut le finir. J'envoie les tomes six, sept et huit aux adresses que vous m'avez données, et j'espère que ces rogatons vous parviendront surement.

Je verrai bientôt cet *Helvétius* que les assassins du chevalier de *la Barre* traitèrent si indignement, et dont je pris le parti si hautement. Je n'avais pas beaucoup à me louer de lui, et d'ailleurs je ne trouvais pas son livre trop bon ; mais je trouvais la persécution abominable. Je l'ai dit, et redit vingt fois. Je ne

ſais ſi M. *Saurin* a reçu un petit billet que je lui ai écrit ſur la mort de ſon ami. 1772.

Je dois de grands remercîmens à M. l'abbé *Morellet* pour une diſſertation très-bien faite que j'ai reçue de ſa part. Je n'ai pas la force de dicter deux lettres de ſuite ; chargez-vous, je vous en prie, de ma reconnaiſſance, et dites-lui combien je l'eſtime et je l'aime.

Ma misère m'empêche auſſi d'écrire à monſieur d'*Alembert*. Embraſſez-le pour moi auſſi-bien que tous mes confrères qui veulent bien ſe ſouvenir que j'exiſte.

Dites à mademoiſelle *Clairon* que je ne l'oublierai qu'en mourant ; et aimez votre ancien ami *V.* qui vous eſt tendrement attaché, juſqu'à ce qu'il aille fumer ſon jardin après l'avoir cultivé.

LETTRE CXX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 28 de janvier.

MON HÉROS,

Je viens de lire dans le diſcours de *du Belloi* un trait de vous que je ne connaiſſais pas, et qui eſt bien digne de vous. Mon héros m'avait caché celui-là. Il entrera pourtant dans

—— l'hiſtoire, malgré vous. Quand vous avez fait
1772. une belle action, vous ne ſongez plus qu'à vous divertir, et vous ſemblez oublier la gloire comme ſi elle était ennuyeuſe; cependant vous deviez bien me dire un mot de cette aventure, car elle eſt auſſi plaiſante que glorieuſe, et tout-à-fait dans votre caractère.

Je n'ai pas trop conſulté votre caractère, quand je vous ai ennuyé de requêtes pour des choſes dont je me ſoucie aſſez médiocrement; mais, comme tout le monde, juſqu'aux Suiſſes, ſait que vous m'honorez de vos bontés depuis environ cinquante cinq ans, on m'a forcé de vous importuner.

Je préſume que vous avez daigné diſpoſer M. le duc d'*Aiguillon* en faveur de ma colonie, car monſieur d'*Ogny* lui donne toutes les facilités poſſibles. Ma colonie réuſſit, du moins juſqu'à préſent; elle travaille dans mon village pour les quatre parties du monde, en attendant qu'elle meure de faim.

Je n'ai nulle nouvelle de la ſucceſſion de madame la princeſſe de *Guiſe*. Je ne ſais rien de ce qui ſe paſſe en France; mais je ſuis fort au fait des Turcs et des Ruſſes.

Que dites-vous du roi de Pruſſe qui m'a envoyé un poëme en ſix chants contre les confédérés de Pologne? Les contributions qu'il tire de tous les environs de Dantzick

pourront ſervir à faire imprimer ſon poëme, avec de belles eſtampes et de belles vignettes. 1772.

Le roi de Pologne n'eſt pas comme vous qui ne m'écrivez point ; il m'a écrit une lettre pleine d'eſprit et de plaiſanterie ſur ſon aſſaſſinat : il eſt digne de régner, car il eſt philoſophe.

Croiriez-vous qu'une partie des confédérés a propoſé pour roi le landgrave de Heſſe, que vous avez vu à Paris? voilà ce que c'eſt que d'être bon catholique.

Je finis ma lettre, de peur d'ennuyer mon héros qui ſe moquerait de moi. Je le ſupplie d'agréer le tendre et profond reſpect d'un vieux malade qui n'en peut plus. *V.*

LETTRE CXXI.

A M. DE LA HARPE.

28 de janvier.

Mon cher champion du bon goût, je ne ſavais pas que vous euſſiez été malade, car je ne ſais rien dans mon lit dont je ne ſors preſque plus.

N'y a-t-il pas une place vacante à l'académie, et ne l'aurez-vous point? car les arrêts du conſeil paſſent, et le mérite reſte.

1772. Je ne ſuis pas plus pour les gravures que vous. Ce que j'aime du beau *Virgile* d'Angleterre, c'eſt qu'il n'y a point d'eſtampes.

Ne feſiez-vous pas une tragédie? mais faites donc des actrices. On dit qu'il n'en reſte plus que la moitié d'une.

J'aime tout-à-fait un élan *qui expire ſous une combinaiſon ;* cela m'enchante. J'avais autrefois un père qui était grondeur comme M. *Grichard ;* un jour, après avoir horriblement, et très-mal à propos, grondé ſon jardinier, et après l'avoir preſque battu, il lui dit : *Va-t-en coquin ; je ſouhaite que tu trouves un maître auſſi patient que moi :* je menai mon père au Grondeur, je priai l'acteur d'ajouter ces propres paroles à ſon rôle, et mon bon homme de père ſe corrigea un peu.

Faites-en autant aux Précieuſes ridicules ; faites ajouter *l'élan de la combinaiſon*, menez y l'acteur, quel qu'il ſoit, et tâchez de le corriger.

Le vieux malade vous embraſſe de tout ſon cœur.

LETTRE CXXII. 1772.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, premier de février.

Le vieux malade de Ferney a eu l'honneur, Monſieur, de vous envoyer les fadaiſes du queſtionneur par la voie que vous lui avez indiquée. Je ne ſais ſi vous aurez des momens pour lire des choſes ſi inutiles. Un homme qui ne ſort pas de ſon lit, et qui dicte au haſard ſes rêveries, n'eſt guère fait pour amuſer.

Il me paraît que tous les honnêtes gens ont été d'autant plus ſenſibles à la perte d'*Helvétius*, que les marauds d'ex-jéſuites et les marauds d'ex-convulſionnaires ont toujours aboyé contre lui juſqu'au dernier moment. Je n'aimais point ſon livre, mais j'aimais ſa perſonne.

Vous avez grande raiſon, Monſieur, de dire qu'on a ſouvent exagéré la méchanceté de la nature humaine; mais il eſt bon de faire des caricatures des méchantes gens, et de leur préſenter des miroirs qui les enlaidiſſent; quand cela ne ſervirait qu'à en corriger un ou deux ſur vingt mille, ce ſerait toujours un bien.

1772. Quant aux barbares qui veulent des tragédies en proſe, ils en méritent. Qu'on leur en donne à ces pauvres Velches, comme on donne des chardons aux ânes.

Pour les autres Velches qui ſe paſſionnent pour ou contre les parlemens, cela paſſera comme le janſéniſme et le moliniſme ; mais ce qui ne paſſera qu'après ma mort, c'eſt mon tendre et ſincère attachement pour vous, Monſieur, qui méritez autant d'amitié que d'eſtime.

LETTRE CXXIII.

A MADAME

LA MARQUISE D'ARGENS.

A Ferney, premier de février.

MADAME,

Vous ne pouviez confier vos ſentimens et vos regrets à un cœur plus fait pour les recevoir et pour les partager. Mon âge de ſoixante et dix-huit ans, les maladies dont je ſuis accablé, et le climat très-rude que j'habite, tout m'annonce que je verrai bientôt le digne mari que vous pleurez.

Je fus bien affligé qu'il ne prît point ſa route par Ferney, quand il partit de Dijon; et, par une fatalité ſingulière, ce fut le roi de Pruſſe qui m'apprit la perte que vous avez faite. Je ne crois pas qu'il eut en France un ami plus conſtant que moi. Mon attachement et mon eſtime augmentaient encore par les traits que frère *Berthier* et d'autres poliſſons fanatiques lançaient continuellement contre lui. Les ouvrages de ces pédans de collége ſont tombés dans un éternel oubli, et ſon mérite reſtera. C'était un philoſophe gai, ſenſible et vertueux. Ses ennemis n'étaient que des dévots, et vous ſavez combien un dévot eſt loin d'un homme de bien. Son nom ſera conſacré à la poſtérité, par le roi de Pruſſe et par vous. Voilà les deux ornemens de ſon buſte. On ne peut rien ajouter à l'épitaphe faite par le roi. Il n'y a que vous, Madame, dont le pinceau puiſſe ſe joindre au ſien. 1772.

C'eſt un prodige bien ſingulier qu'une dame, auſſi aimable que vous l'êtes, ait fait une étude particulière des deux langues ſavantes qui dureront plus que toutes les autres langues de l'Europe. Vous avez la ſcience de madame *Dacier*, et elle n'avait point vos grâces.

Que ne puis-je, Madame, être auprès de vous! que ne puis-je vous parler long-temps de mon cher *Iſaac*, et ſurtout vous entendre!

1772. Si vous permettez en effet que mon amitié et ma douleur gravent un mot dans un coin du monument que vous lui deſtinez, ſi vous ſouffrez que mes ſentimens s'expliquent après ceux du roi de Pruſſe et les vôtres, vous ne doutez pas que je ne ſois à vos ordres. Vous ne ſauriez croire combien j'ai été touché de votre lettre. S'il reſtait encore quelque choſe de nous-mêmes après nous, ce qui eſt fort douteux, il vous ſaurait gré de la conſolation que vous m'avez donnée en m'écrivant.

Soyez bien perſuadée, Madame, de l'eſtime reſpectueuſe avec laquelle je ſerai, tant que je vivrai, votre très &c.

LETTRE CXXIV.

A M. SAURIN.

2 de février.

Nous ſommes, mon cher philoſophe, un petit nombre d'adeptes qui aimons encore les bons vers. Votre petit recueil, moitié gai, moitié philoſophique, m'a fait grand plaiſir. Comment! vous parlez de la vieilleſſe comme ſi vous la connaiſſiez. Pour moi, je ſais ce qui en eſt; j'en éprouve toutes les misères,

et avec cela je vous dirai que je n'ai trouvé la vie tolérable que depuis que je vieillis dans ma retraite. 1772.

Vous faites des vers comme ſi vous n'écriviez point en proſe, et vous écrivez en proſe comme ſi vous ne feſiez point de vers. Votre comédie du mariage de *Julie* eſt une des plus agréablement dialoguées que j'aye jamais lues.

Adieu, mon cher philoſophe; vieilliſſez, quoi que vous en diſiez. Je m'amuſe à établir des colonies et à marier des filles; cela me rajeunit.

J'ai toujours oublié de vous demander ſi mademoiſelle de *Livri*, votre ancienne amie, vit encore. Je me ſouviens que, du temps de l'aventure horrible des *Calas*, j'écrivis à M. de *Gouvernet* pour le prier de s'intéreſſer à cette famille infortunée. Il ne me fit point de réponſe, et ne voulut point voir madame *Calas*. Il ne mérite pas de vieillir; cependant je ne ſouhaite pas qu'il ſoit mort.

Je vous embraſſe bien tendrement.

1772.

LETTRE CXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de février.

Ce jeune homme, mes chers anges, quoi qu'on die, eſt un fort bon garçon; et quoiqu'il ſe ſoit égayé quelquefois aux dépens des *Nonottes*, des *Frérons* et des *Patouillets*, il a un fonds de raiſon et de juſtice qui me fait toujours plaiſir.

Ce jeune crétois était donc avec moi, lorſqu'on m'apporta les remarques de vos quatre têtes dans un bonnet; il les lut avec attention.

Je ne ſuis point, me dit-il, de ces crétois dont parle St *Paul;* il les appelle menteurs, méchantes bêtes et ventres pareſſeux; c'était bien lui, pardieu, qui était un menteur et une méchante bête; je ne ſais pas s'il était conſtipé, mais je ſuis bien sûr qu'il n'aurait jamais fait ma tragédie crétoiſe, quelque peu qu'elle vaille; il n'aurait pas fait non plus les remarques des quatre têtes; elles me paraiſſent fort judicieuſes : il faut qu'il y ait bien plus d'eſprit à Paris que dans nos provinces, car je n'ai trouvé perſonne, ni à Mâcon, ni à

Bourg-en-Breſſe,

Bourg-en-Breſſe, qui m'ait fait de pareilles obſervations. 1772.

Auſſitôt il prit papier, plume et encre ; et voilà mon jeune homme qui ſe met à raturer, à corriger, à refaire. Il eſt fort vif ; c'eſt un petit cheval qui, au moindre coup d'éperon, vous court le grand galop. Je n'ai pas été mécontent de ſa beſogne, mais je ne puis rien aſſurer qu'après qu'elle aura été remiſe ſous vos yeux.

Ce qui me plaît de ſa drôlerie, c'eſt qu'elle forme un très-beau ſpectacle. D'abord des prêtres et des guerriers diſant leur avis ſur une eſtrade, une petite fille amenée devant eux qui leur chante pouille, un contraſte de grecs et de ſauvages, un ſacrifice, un prince qui arrache ſa fille à un évêque tout prêt à lui donner l'extrême-onction ; et, à la fin de la pièce, le maître-autel détruit, et la cathédrale en flammes : tout cela peut amuſer ; rien n'eſt amené par force ; tout eſt de la plus grande ſimplicité ; et il m'a paru même qu'il n'y avait aucune faute contre la langue, quoique l'auteur ſoit un provincial.

Mon candidat veut que je vous envoye ſa pièce le plutôt que je pourrai ; mais il faut le temps de la tranſcrire. Il m'a dit qu'il avait des raiſons eſſentielles que ſon drame fût joué cette année. Je prie donc M. de

—— 1772. *Thibouville* de me mander ſi ſon autre jeune homme eſt prêt, et ſi on peut compter ſur lui.

A l'égard de votre ami qui eſt à la campagne, je vous dirai qu'il ne peut avoir été choqué d'un petit mot, d'ailleurs très-juſte et très à ſa place, à l'article *Parlement*, puiſque ce petit mot n'a paru que depuis environ un mois, et eſt probablement entièrement ignoré de lui.

Quoi qu'il en ſoit, je vous aurai une obligation infinie, ſi vous voulez bien faire en ſorte qu'il ſoit perſuadé de mes ſentimens.

Mon jeune homme vous prie de répondre ſur M. de *Thibouville*, ou qu'il faſſe réponſe lui-même, ſuppoſé qu'on puiſſe lire ſon écriture; car je crains toujours que ce candidat qui eſt fort vif, comme je vous l'ai dit, n'ait la rage de faire imprimer ſon drame, dès qu'il en ſera un peu content.

Interim je me mets à l'ombre de vos ailes.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CXXVI. 1772.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

12 de février.

COMMENT donc mon héros daigne, du milieu de son tourbillon, m'écrire dans ma caverne une lettre toute philosophique! Je suis persuadé que le duc d'*Epernon*, votre devancier en Aquitaine, dont je vous ai vu autrefois si entiché, et qui ne vous valait pas à beaucoup près, n'aurait point écrit une pareille lettre de quatre pages à *Malherbe* ou à *Gassendi*.

J'avoue qu'il y a un peu de ridicule à moi à me mêler des affaires des autres; mais je suis comme ces vieilles catins qui ne peuvent rien refuser, et qui sont trop heureuses qu'on leur demande quelque chose. D'ailleurs, vous savez comme la destinée est faite, et comme elle nous ballotte. Elle m'adressa les *Calas* et les *Sirven*, sans que je cherchasse pratique. Je me pris de passion pour ces infortunés; et, Dieu merci, je réussis, ce qui m'arrive bien rarement.

J'ai eu la même faiblesse pour deux ou trois cents génevois sur qui leurs compatriotes

1772. tiraient comme ſur des perdreaux ; ils ſe réfugièrent dans mon village ; je leur bâtis une vingtaine de maiſons de pierre. J'ai établi quatre manufactures ; ce ſont les hochets de ma vieilleſſe ; et, ſi monſieur le contrôleur général ne m'avait pas pris dans ma poche, ou plutôt dans celle de M. *Magon*, deux cents mille francs qu'il avait à moi en dépôt (ce qui s'appelle, dit-on, chez les Velches une opération de finance), ma colonie aurait été très-floriſſante preſque en naiſſant. Elle ſe ſoutient pourtant, malgré cette perte épouvantable ; et, ſi le miniſtère voulait bien nous protéger, et ſurtout ſi je n'étais pas ſi vieux, mon village deviendrait une ville dans peu d'années.

Je vois donc que la deſtinée fait tout, et que nous ne ſommes que ſes inſtrumens. Elle vous a choiſi pour ſes plus brillans événemens en tout genre, pour tous les plaiſirs et pour toutes les ſortes de gloire, et elle me fait faire des ſauts de carpe dans un déſert.

Vraiment, je ne ſavais pas que M. le duc d'*Aiguillon* n'avait point la ſurintendance des poſtes. Je ne ſais rien de ce qui ſe paſſe dans votre brillante cour. Je ne ſuis en relation qu'avec les climats de l'ourſe. Je ſais plus de nouvelles d'Archangel que de Verſailles. J'ignore même ſi vous êtes cette année pre-

mier gentilhomme de la chambre en exercice. Si vous l'étiez, je ſais bien ce que je vous propoſerais pour vous amuſer ; mais je penſe que c'eſt M. le duc de *Fleuri*, et je ne le crois pas ſi amuſable que vous, j'oſerais même dire ſi amuſant ; car enfin, il faut bien qu'il y ait des nuances entre les confrères, et chacun a ſon mérite différent. 1772.

Quoi qu'il en ſoit, Monſeigneur, conſervez vos bontés pour un vieillard cacochyme qui vous eſt attaché avec le plus tendre reſpect, juſqu'au moment où il ira revoir ou ne pas revoir tous ceux qui ont vécu avec vous, et qui ſont engloutis dans la nuit éternelle. *V.*

LETTRE CXXVII.

A M. DE LA HARPE.

25 de février.

MON cher ami, qui devriez être mon confrère, je vois, par votre lettre du 15 de février, que vous avez été malade. Vos maladies, Dieu merci, ſont paſſagères. Je ne relèverai pas de la mienne qui me conduit tout doucement dans l'autre monde. Je vous avertis que, ſi vous ne me ſuccédez pas à l'académie, je ſerai très-fâché.

1772. Je ne vois pas pourquoi vous ne vous chargeriez pas du roi de Pruſſe, en laiſſant aux militaires le ſoin de parler de ſes campagnes, et en vous bornant à la partie littéraire. Il me fait l'honneur de m'écrire, tous les quinze jours, des lettres pleines d'eſprit et de connaiſſances; il fait encore quelquefois des vers français : tout cela eſt de votre reſſort. Vous êtes dans le beau printemps de votre âge, et ma vieille main ne peut plus tenir le pinceau.

Je n'ai preſque jamais lu dans le *Mercure* que les articles de votre façon. Je ne connais guère que vous et M. d'*Alembert* qui ſachiez écrire. La raiſon en eſt que vous ſavez penſer; les autres font des phraſes. Ils ſont tous les élèves du père *Nicodème* qui diſait à *Jeannot :*

Fais des phraſes, Jeannot; ma douleur t'en conjure.

On écrit à peu-près en proſe comme en vers, en ſtyle allobroge et inintelligible. La préciſion, la clarté, les grâces ſont paſſées de mode, il y a long-temps. Tâchez de ranimer un peu ce malheureux ſiècle qui ne ſubſiſte plus que de l'opéra comique.

Croiriez-vous qu'on va jouer Mahomet à Lisbonne avec la plus grande magnificence ? c'eſt une belle époque dans le pays de l'inquiſition. Le viſigoth *Crébillon* avait fait ce qu'il

avait pu pour qu'on ne le jouât pas à Paris ; il avait raiſon. 1772.

Adieu, mon cher ſucceſſeur ; on ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 de mars.

MESSIEURS du quatuor, j'ai montré au jeune avocat du *Roncel* les pouilles que vous lui chantez. Voici comme il a plaidé ſa cauſe, et mot pour mot ce qu'il m'a répondu :

„ Je ſuis très-occupé dans ma province, et „ il me ſerait impoſſible d'être témoin à Paris „ de l'hiſtrionage en queſtion. Mon ſeul plaiſir „ ſerait de contribuer deux ou trois fois à „ l'amuſement de meſſieurs du quatuor à qui „ vous êtes ſi juſtement attaché ; mais cela „ devient abſolument impoſſible. On doit „ jouer le mercredi des cendres la pièce de „ M. *le Blanc* (*) qui traite préciſément le „ même ſujet. Voici ce qu'un connaiſſeur qui „ a vu cette tragédie m'en écrit :

(*) *Les Druides*, tragédie.

1772. „ *Le ſujet en eſt beau, c'eſt l'abolition des* „ *ſacrifices humains dont nos ancêtres ſe ren-* „ *daient coupables. On la jouera le mercredi des* „ *cendres; et, en attendant mieux, nous aurons* „ *le plaiſir de voir ſur le théâtre un peuple détrompé* „ *qui chaſſe ſes prêtres et briſe des autels arroſés* „ *de ſon ſang. Je vous enverrai cette pièce auſſitôt* „ *qu'elle ſera imprimée. L'auteur, M. le Blanc,* „ *eſt un véritable philoſophe, un brave ennemi* „ *des préjugés de toute eſpèce, et des tyrans de* „ *toutes les robes; et, ce qui eſt bien plus néceſ-* „ *ſaire pour écrire une tragédie, il eſt vraiment* „ *poëte.*

„ Il ne me reſte donc d'autre parti à prendre „ que celui de me joindre à M. *le Blanc*, de „ montrer que je ne ſuis point ſon plagiaire, „ et que deux citoyens, ſans s'être rien com- „ muniqué, ont plaidé chacun de leur côté la „ cauſe du genre-humain. Je regarde le ſup- „ plice des citoyens qui furent immolés à „ Thorn, en 1724, à la ſollicitation des jéſuites, „ la mort affreuſe du chevalier de *la Barre*, „ la Saint-Barthelemi et les arrêts de l'inqui- „ ſition comme de véritables ſacrifices de ſang „ humain; et c'eſt ce que je me propoſe de „ faire entendre dans une préface et dans des „ notes, d'une manière qui ne pourra cho- „ quer perſonne. Voilà le ſeul but que je me „ propoſe dans mon ouvrage. Je l'aurais livré

„ de

„ de tout mon cœur aux comédiens de Paris, ——
„ ſi je ne me voyais prévenu ; mais ils n'accep- 1772.
„ teraient pas à la fois deux pièces ſur le même
„ ſujet. Le réchauffé n'eſt jamais bien reçu ; et
„ vous ſavez d'ailleurs combien de gens s'ameu-
„ teraient pour faire tomber mon ouvrage. Je
„ me pique ſeulement d'écrire en français ;
„ c'eſt un devoir indiſpenſable que tout le
„ monde a négligé depuis *Racine*. On m'aſſure
„ que M. *le Blanc* a rempli ce devoir indiſ-
„ penſable pour quiconque veut être lu des
„ gens de goût.

„ Je ſuis fâché que vous ayez envoyé déjà
„ ma tragédie à meſſieurs du quatuor, je ne
„ la trouve pas digne d'eux. „

Voilà, Meſſieurs, mot pour mot, ce que m'a dit ce jeune homme, et je vous avoue que je n'ai pas eu le courage de lui rien répliquer. J'ai trouvé qu'il avait raiſon en tout, et j'oſe croire que vous penſerez comme moi. Si la pièce de M. du *Roncel* vaut quelque choſe, vous ſerez bien aiſes que le petit nombre de connaiſſeurs, qui reſte encore à Paris, voye à la fois deux ouvrages ſur un objet ſi intéreſſant.

Quant aux autres dont M. de *Thibouville* parle, ce ſera l'affaire de M. le maréchal de *Richelieu*, quand il ſera d'année, et quand il

——— y aura des acteurs ; j'ajoute encore quand les
1772. temps ſeront plus favorables, et quand les cabales ſeront un peu apaiſées.

Pour réuſſir en France il faut prendre ſon temps.

Vous ſavez comme on a voulu, pendant vingt ans, étouffer la Henriade, et ce que toutes mes tragédies ont eſſuyé de contradictions. On doit tâcher de bien faire, et ſe réſigner.

Je ne ſuis fait que pour les pays étrangers. La Henriade ne fut bien reçue qu'en Angleterre. *Crébillon* empêcha Mahomet d'être joué. C'eſt madame *Necker*, née en Suiſſe, qui m'a fait un honneur que je ne méritais pas.

Ce ſont aujourd'hui les rois de Suède, de Danemarck, de Pruſſe, de Pologne, et l'impératrice de Ruſſie, qui me protégent. Nul n'eſt prophète en ſon pays.

LETTRE CXXIX.

1772.

A M. VASSELIER, *à Lyon.*

A Ferney, 2 de mars.

Je ne plains, mon cher correſpondant, ni le conſeiller qui s'eſt pendu, ni celui qui n'a pris conſeil de perſonne ; ils ont tous deux ſuivi leur goût. Je plains ceux qu'on empoiſonne avec du vert-de-gris, parce que ce n'était pas leur intention.

Je vous confie qu'un jeune avocat, nommé M. du *Roncel*, m'a remis un manuſcrit fort ſingulier (*) dont vous pourriez gratifier votre protégé *Roſſet*. Il obtiendrait certainement une permiſſion ſans difficulté, et je puis vous aſſurer que celui-là vaudrait quelque argent. J'ai eu beaucoup de peine à engager M. du *Roncel* à donner la préférence à Lyon ſur Genève. Ce que M. du *Roncel* vous demande ſurtout, c'eſt le plus profond ſecret ; il n'en faut parler ni à votre père ni à votre maîtreſſe ; je ſuis sûr de votre confeſſeur.

(*) Les Lois de Minos.

1772. **LETTRE CXXX.**

A M. DE CHABANON.

A Ferney, le 9 de mars.

Vous me faites un très-beau préſent, mon cher ami. Vous rendez un grand ſervice aux lettres, en feſant connaître *Pindare*. Votre traduction eſt noble et élégante, vos notes très-inſtructives. Je vous avoue que j'ai de la peine à m'accoutumer à voir ce *Pindare* couper ſi ſouvent ſes mots en deux, mettre une moitié du mot à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers ſuivant.

Je ſais bien que vous me direz que c'eſt en faveur de la muſique; mais je ne ſuis pas moins étonné de voir dès la première ſtrophe,

Chryzea formigx Apollo-
nos, Kai ïoplokamon.

Voudriez-vous mettre, dans un opéra,

Lyre d'or d'Apol-
lon, et des cheveux violets?

Que dites-vous de

Amphi te Latoida.
Le fils de Latone ?

1772.

On aurait pu, ce me ſemble, faire de la muſique grecque ſans cette étrange bigarrure. Les odes d'*Anacréon* étaient chantées, et *Anacréon* ne s'aviſa jamais de couper ainſi les mots en deux.

On prétend auſſi que les rapſodes chantaient les vers d'*Homère*, et il n'y a pas un ſeul vers d'*Homère* taillé comme ceux de *Pindare*.

Ce qui me paraît bien étrange, c'eſt de voir dans *Horace*

Jove non probante uxorius amnis.
Jupiter condamnait le courroux du fleuve amant de ſa femme.

Il ſe donne ſouvent cette licence. Il n'y a pas moyen de réprouver une méthode qu'*Horace* adoptait. Tout ce que nous pouvons dire, c'eſt que les Français ſe moqueraient de nous, ſi nous prenions la liberté que *Pindare* et *Horace* ont priſe. Paſſe pour *Chapelle* qui écrit au courant de la plume :

1772.

A cet agréable repas
Petit-Val ne ſe trouva pas.
Et ſais-tu bien pourquoi? c'eſt parce
Qu'il eſt toujours avec ſa garce.

Au reſte, je doute fort qu'on ait chanté toutes les odes d'*Horace*. Croyez-vous que les dames romaines et les hommes du bon ton euſſent goûté un grand plaiſir à chanter à table cette chanſon *Perſicos odi* que *Dacier* a traduite ainſi ?

„ Laquais, je ne ſuis point pour la magni-
„ ficence des Perſes. Je ne puis même ſouffrir
„ les couronnes qui ſont pliées avec de petites
„ bandelettes de tilleul. Ceſſe donc de t'in-
„ former où tu pourras trouver des roſes
„ tardives. Je ne demande que des couronnes
„ de ſimple myrte, ſans que tu y faſſes d'autre
„ façon. Le myrte ſied bien à un laquais
„ comme toi; et il ne me ſied pas mal, lorſque
„ je bois ſous l'épaiſſeur d'une treille. „

Je doute encore que la bonne compagnie de Rome ait répété en chorus les horreurs qu'*Horace* reproche à la ſorcière *Canidie* et à quelques autres vieilles.

Pluſieurs ſavans prétendent que les trois quarts des odes d'*Horace* n'étaient point faites pour la muſique. Mais enfin, ode ſignifie chanſon ; et qu'eſt-ce qu'une chanſon qu'on ne

peut chanter ? On nous dit que c'eſt ainſi qu'on en uſe dans toute l'Europe ; on y fait des ſtances rimées qui ne ſe chantent jamais : auſſi les amateurs de la muſique répondent que c'eſt un reſte de barbarie. 1772.

L'abbé *Terraſſon* demandait ſur quel air *Moïſe* avait mis ſon fameux cantique au ſortir de la mer rouge : *Chantons un hymne au Seigneur qui s'eſt manifeſté glorieuſement ?*

Il faut que je vous faſſe une petite querelle ſur votre diſcours préliminaire qui me paraît excellent. Vous appelez *Cowlei* le *Pindare anglais ;* vous lui faites bien de l'honneur : c'était un poëte ſans harmonie, qui cherchait à mettre de l'eſprit par-tout. Le vrai *Pindare* eſt *Dryden*, auteur de cette belle ode intitulée : *La fête d'Alexandre*, ou *Alexandre et Timothée.* Cette ode, miſe en muſique par *Purcel* (ſi je ne me trompe), paſſe en Angleterre pour le chef-d'œuvre de la poëſie la plus ſublime et la plus variée ; et je vous avoue que, comme je ſais mieux l'anglais que le grec, j'aime cent fois mieux cette ode que tout *Pindare.*

C'eſt aſſez blaſphémer contre le premier violon du roi de Sicile *Hiéron.* Je voudrais bien ſavoir ſeulement ſi on chantait ſes odes en parties. Il eſt très-probable que les Grecs connaiſſaient cette harmonie que nous leur

—— nions avec beaucoup d'impudence. *Platon* le
1772. dit expreſſément, et en termes formels.

Pardon de faire avec vous le ſavant.
D'un certain magiſter le rat tenait ces choſes,
Et les diſait à travers champs, &c.

Gardez-vous bien de me prendre pour un grec ſur tout ce que je vous dis là, car je ſuis l'homme du monde le moins grec. Je devine ſeulement que vous devez avoir eu une peine extrême à rendre en proſe agréable et coulante votre ſublime chantre des cochers grecs et des combats à coups de poing.

Je ne connais point les vers de *Clément*, ni ne les veux connaître. Je ſuis émerveillé qu'un pareil petit gredin, qui n'a jamais rien fait qu'une déteſtable tragédie, refuſée par les comédiens, ſe ſoit aviſé d'inſulter meſſieurs de *Saint-Lambert*, *Watelet*, *Delille*, et *tutti quanti*, avec autant de ſuffiſance que d'inſuffiſance. *Marſyas* n'en avait pas tant fait quand *Apollon* l'écorcha. Il faut que ce poliſſon ſoit un bâtard de *Fréron*, comme *Fréron* eſt un bâtard de *Desfontaines*.

Adieu, mon cher ami; il faut qu'après avoir prêté des grâces, de l'ordre, de la clarté à votre inintelligible et bourſouflé thébain qu'on dit ſublime, vous vous remettiez à faire quelque tragédie, ou quelque opéra français. Notre

langue a autant de vogue qu'en avait autrefois la langue grecque. On parle français dans tout le Nord où les Grecs étaient inconnus. Ranimez un peu nos Muſes qui languiſſent en plus d'un genre; ſoutenez notre honneur qui ſe recommande à vous. 1772.

Je vous embraſſe avec la plus tendre et la plus conſtante amitié. Madame *Denis* ſe joint à moi.

LETTRE CXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de mars.

Mes divins anges, ſi cette lettre du pays des neiges parvient juſqu'à vous; ſi, parmi les ſottiſes de Paris, vous daignez vous intéreſſer un peu aux ſottiſes de la Crète, vous ſaurez que le jeune avocat du *Roncel* eſt toujours reconnaiſſant comme il doit l'être des bontés du quatuor. Il lui eſt venu un petit ſcrupule qu'il m'a confié, et ſur lequel je vous conſulte. Il a peur que *Teucer* ayant paru déterminé, dès le ſecond acte, à étendre ſon autorité trop bornée, et à ne pas ſouffrir le ſacrifice d'*Aſtérie*, ne paraiſſe ſe démentir

—— au troiſième acte, lorſque la violence de *Datame*
1772. a changé la ſituation des affaires. Il craint qu'on ne reproche à *Teucer* de changer auſſi trop aiſément, il prétend que *Teucer* ne ſaurait trop inſiſter ſur les raiſons qui le forcent à ſouffrir le ſupplice d'*Aſtérie*, contre lequel il s'était déclaré d'abord ſi hautement.

Cet avocat ne plaide que pour vous plaire; il craint même que ſon factum ne paraiſſe à l'audience des comédiens. Il eſt toujours dans l'idée que ces meſſieurs n'ont ni goût, ni ſentiment, ni raiſon; qu'ils ne ſe connaiſſent pas plus en tragédies que les libraires en livres, et qu'en tout ils ſont auſſi mauvais juges que mauvais acteurs; qu'enfin il eſt honteux de ſubir leur jugement, et plus honteux d'en être condamné. C'eſt à vous de juger de ces moyens que mon avocat emploie; je ne puis lui donner de conſeil, moi qui ſuis abſent de Paris depuis vingt-quatre ans, et qui ne ſuis au fait de rien.

On m'a dit d'étranges nouvelles d'un autre tripot plus reſpectable. Je ne ſais ſi on me trompe, mais on m'aſſure que tout va changer; je ne crois que vous en vers et en proſe.

Je me mets à l'ombre de vos ailes. Si cette facétie vous a amuſés un peu, je me tiens très-content.

LETTRE CXXXII. 1772.

A M. L'ABBÉ DUVERNET.

A Ferney, 23 de mars.

Le vieux malade de Ferney, Monſieur, vous renouvelle ſes remercîmens et ſa proteſtation bien ſincère qu'il n'a jamais lu ni ne lira le libelle diffamatoire de *la Beaumelle* et de l'abbé *Sabatier*. Il y a plus de quatre cents libelles de cette eſpèce. La vie eſt courte, et le peu de temps qui me reſte doit être mieux employé. Il eſt juſte, Monſieur, que vous qui voulez bien être mon avocat, vous liſiez les pièces du procès ; mais pour moi qui ai preſque perdu la vue, il faut que je remette entièrement ma cauſe entre vos mains, et que je m'en rapporte à votre éloquence et à votre ſageſſe.

A l'égard du procès que pourſuit monſieur *Chriſtin*, et qui eſt aſſurément plus conſidérable, il eſpère faire rendre juſtice à ſes cliens par le parlement de Beſançon auquel l'affaire a été renvoyée.

Je n'ai point donné ma médaille à *Graſſet ;* il y a environ dix-huit ans que je n'ai vu cet homme ; je ne lui ai jamais écrit ; j'ai tiré d'un

état bien triſte ſon frère qui eſt chargé d'une
1772. nombreuſe famille à Genève. Ces deux frères ont pu imprimer mes ſottiſes ; m'imprime qui veut, et me lit qui peut.

Vous me demandez les pièces de vers qu'on a faites à mon honneur et gloire ; je conſerve peu de ces pièces fugitives. Si j'en ai quelques-unes, elles ſont confondues dans des tas immenſes de papiers que ma ſanté délabrée et mes fluxions ſur les yeux ne me permettent guère de débrouiller. Je tâcherai de vous ſatisfaire ; mais vous ſavez que les louanges des amis perſuadent moins le public que les ſatires des ennemis. J'aurais beau étaler cent certificats, comme l'apothicaire *Arnoud* et le ſieur *le Lièvre*, cela ne ſervirait de rien.

Puiſque vous êtes l'enchanteur qui daigne écrire la vie du *Don Quichotte* des Alpes qui s'eſt battu ſi long-temps contre des moulins à vent, il faut vous fournir les pièces néceſſaires en original. M. *du Rey de Morſan*, frère de madame la première préſidente, a l'extrême bonté de ſe donner cette peine ; c'eſt un homme de lettres fort inſtruit. Si on lui reproche quelques fautes de jeuneſſe, il les répare aujourd'hui par la conduite la plus ſage. Je le poſsède à Ferney depuis quelque temps. Il faut qu'il ſoit bien bon, car la beſogne qu'il a entrepriſe n'eſt point amuſante et ſera fort

longue ; mais il paraît que vous avez encore plus de bonté que lui. Agréez, Monſieur, tous les ſentimens que vous doit la reconnaiſſance de votre très-humble, &c. 1772.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CXXXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 24 de mars.

Je vous écris, Madame, malgré le pitoyable état où mon grand âge, ma mauvaiſe ſanté et le climat dur où je me ſuis confiné, ont réduit mon corps et mon ame. Un officier ſuiſſe, qui part dans le moment, veut bien ſe charger de ma lettre. Songez que vous m'aviez mandé que vous alliez chez votre grand'maman, il y a près de ſix mois ; j'ai cru toujours que vous y étiez. J'apprends que vous êtes à Paris. Vous m'aviez promis de me mettre aux pieds de votre grand'maman et de ſon mari.

Je vous dis très-ſincèrement que je mourrai bientôt, mais que je mourrai de douleur ſi votre grand'maman et ſon très-reſpectable

1772. mari pouvaient ſoupçonner un moment que mon cœur n'eſt pas entièrement à eux. Je l'ai déclaré très-nettement à un homme conſidérable qui ne paſſe pas pour être de leurs amis. Je ne demande rien à perſonne ; je n'attends rien de perſonne. Je repaſſe dans ma mémoire toutes les bontés dont votre grand'maman et ſon mari m'ont comblé ; j'en parle tous les jours ; elles ſont encore la conſolation de ma vie.

J'ai autant d'horreur pour l'ingratitude que pour les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*, et pour des bourgeois inſolens qui voulaient être nos tyrans. J'ai manifeſté hautement tous ces ſentimens ; je ne me ſuis démenti en rien, et je ne me démentirai certainement pas ; je n'ai d'autre prétention dans ce monde que de ſatisfaire mon cœur. Je ſuis votre plus ancien ami ; vous vous êtes ſouvenue de moi dans ma retraite ; votre commerce de lettres, la franchiſe de votre caractère, la beauté de votre eſprit et de votre imagination, m'ont enchanté. Mon amitié n'eſt point exigeante, mais vous lui devez quelque choſe ; vous lui devez de me faire connaître aux deux perſonnes reſpectables qui ne me connaiſſent pas. Je ne leur écris point, parce qu'on m'a dit qu'ils ne voulaient pas qu'on leur écrivît, et que d'ailleurs je ne ſais comment m'y prendre ; mais

vous avez des moyens, et vous pouvez vous en ſervir pour leur faire paſſer le contenu de ma lettre. Je vous en conjure, Madame, par tout ce qu'il y a de plus ſacré dans le monde, par l'amitié. Il m'eſt auſſi impoſſible de les oublier que de ne pas vous aimer. 1772.

Je vous ſouhaite toutes les conſolations qui peuvent vous rendre la vie ſupportable. Je voudrais être avec vous à Saint-Joſeph, dans l'appartement de *Formont*. J'y viendrais, ſi je pouvais m'arracher à mes travaux de toute eſpèce, et à une partie de ma famille qui eſt avec moi. Conſolez-moi d'être loin de vous, en feſant hardiment ce que je vous demande. Soyez bien perſuadée, Madame, que vous n'avez pas dans ce monde un homme plus attaché que moi, plus ſenſible à votre mérite, plus enthouſiaſte de vous, de votre grand'-maman et de ſon mari.

1772.

LETTRE CXXXIV.

A M. VASSELIER, *à Lyon.*

Le 28 de mars.

PREMIÈREMENT, le cher correſpondant eſt ſupplié de s'informer du jeune *Chazin*, écolier de réthorique, qui paraît avoir quelques talens, et qui a écrit une lettre ſi bien faite que le vieux malade lui a répondu, quoiqu'il ne réponde à perſonne ; et qu'on lui envoie un petit livre tout de poëſie, pour le mettre un peu au fait.

Secondement, voici bien une autre hiſtoire : la pièce de l'avocat du *Roncel* a été lue aux comédiens qui en ont été émerveillés, et qui l'ont reçue avec acclamation. On ne ſait encore s'ils pourront la jouer immédiatement après Pâques, parce qu'ils ont donné parole à monſieur du *Belloi*, et qu'ils ont appris déjà ſa tragédie de Don Pèdre. Un ami de M. du *Roncel* s'eſt chargé de cette négociation ; on attend des nouvelles de cet ami : ainſi il faudra abſolument que *Roſſet* attende ces nouvelles pour imprimer. Il ne s'agit que de huit ou dix jours ; c'eſt un préſent qu'on lui fait, et il doit ſe conformer aux intentions de ceux qui

qui le lui font : A cheval donné, on ne regarde pas la bride, dit *Cicéron*. 1772.

Au reſte, il y a de bien bonnes notes à faire à la queue de cette tragédie, à commencer par les ſacrifices de ſang humain qu'ont fait ſi ſouvent les Juifs, tantôt à leur *Adonaï*, tantôt à *Moloch*, tantôt à *Melkom :* mais ces notes doivent édifier les fidelles dans une autre édition.

On embraſſe tendrement le cher correſpondant.

P. S. M. du *Roncel*, à qui j'ai communiqué votre lettre du 27, dit que vous êtes le maître abſolu de la facétie à vous envoyée, que tout ce que vous ferez ſera très-bien fait. Pour moi, je trouve que les druides d'aujourd'hui ſont auſſi fripons que les anciens. Je ſuis sûr qu'ils brûleraient tous les philoſophes dans des ſtatues d'oſier, s'ils le pouvaient. Je ne ſais pas quels monſtres ſont les plus abominables, ou ceux du temps paſſé ou ceux du temps préſent.

1772.

LETTRE CXXXV.

A M. CHRISTIN.

30 de mars.

Mon cher philoſophe, nous avons lu et traduit l'acte de *magiſter Andreas Banduyens*, qu'un de vos habitans de Longchaumois m'a apporté. Nous avons trouvé que cet acte eſt un peu équivoque, et peut-être ſerait plus dangereux que profitable à nos pauvres eſclaves. On les appelle *taillables* dans ces actes, et on les relève ſeulement de l'obligation où ils étaient de payer certaines redevances onéreuſes.

Il eſt vrai qu'on trouve dans cet écrit les mots de *liberté* et de *franchiſe ;* mais je crains que cette liberté et cette franchiſe regardent ſeulement les petites impoſitions annuelles dont on les délivre, et ne les laiſſent pas moins ſoumis à cette infame taillabilité de ſervitude qui eſt l'opprobre de la nature humaine. C'eſt aux moines d'être eſclaves, et non d'en avoir. Les hommes utiles à l'Etat doivent être libres, mais nos lois ſont auſſi abſurdes que barbares. Douze mille hommes eſclaves de vingt moines devenus chanoines ! cela augmente la fièvre

qui me tourmente ce printemps. Je n'aurai point de ſanté cette année. Je crains bien de mourir en 1772 ; c'eſt l'année centenaire de la Saint-Barthelemi. 1772.

Venez faire vos pâques à Ferney, mon cher philoſophe. Je vous embraſſe bien tendrement.

LETTRE CXXXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Premier d'avril.

Mon cher ange a ſans doute reçu la lettre écrite au quinqué ; et je ne puis rien ajouter au verbiage de M. du *Roncel*. Vraiment, je vous enverrai tant de neuvièmes que vous voudrez, mais comment et par où ? Les clameurs commencent à s'élever, et il y a des perſonnes qui n'oſent pas voyager. Si vous ne trouvez pas une voie, vous qui habitez la ſuperbe ville de Paris, comment voulez-vous que j'en trouve, moi qui ſuis chez les Antipodes, dans un déſert entouré de précipices ?

Vous m'avez ôté un poids de quatre cents livres qui peſait ſur mon cœur, en me diſant que M. d'*Albe* (*) avait toujours de la bonté

(*) M. le duc de *Choiſeul*.

1772. pour moi : mais ce n'eſt pas aſſez ; et je mourrai certainement d'une apoplexie foudroyante, s'il n'eſt pas perſuadé de mon inviolable attachement, et de la reconnaiſſance la plus vive que ce cœur oppreſſé lui conſerve. L'idée qu'il en peut douter me déſeſpère. Je l'aime comme je l'ai toujours aimé, et autant que j'ai toujours déteſté et mépriſé des monſtres noirs et inſolens, ennemis de la raiſon et du roi.

Florian qui pleurait ma nièce, et qui eſt venu chez moi toujours pleurant, a trouvé dans la maiſon une petite calviniſte aſſez aimable, et, au bout de quinze jours, il eſt allé ſe faire marier vers le lac de Conſtance par un miniſtre luthérien. Ce mariage-là n'eſt pas tout-à-fait ſelon les canons, mais il eſt ſelon la nature dont les lois ſont plus anciennes que le concile de Trente.

Eſt-il vrai que M. le duc de *la Vrillière* ſe retire ? j'en ſerais fâché ; il m'a témoigné en dernier lieu les plus grandes bontés. Ayez celle de me mander ſi vous voyez déjà des arbres verts aux Tuileries, des fenêtres de votre palais. Je me mets, de ma chaumière, au bout des ailes de mes anges, avec effuſion de cœur.

LETTRE CXXXVII. 1772.

AU MEME.

3 d'avril.

MES anges ont voulu des changemens, les voilà. S'ils n'en ſont pas contens, M. du *Roncel* eſt homme à en faire d'autres ; c'eſt un homme très-facile en affaires ; un peu goguenard, à la vérité, mais dans le fond bon diable.

Il croit que le quinqué ſe moque de lui, quand le quinqué lui propoſe de nommer aux premières dignités de la Crète. Il dit que c'eſt au jeune candidat, qui a lu la pièce, à nommer les grands officiers de la cour de *Teucer*. C'eſt à ce jeune candidat qu'on peut transférer l'ancien droit des Guèbres. Songez, au reſte, que mon avocat eſt un pauvre provincial, qui n'a pas la moindre connaiſſance des tripots de Paris. Amuſez-vous ; faites comme il vous plaira. Notre du *Roncel* dit que, ſi on ne plaide pas ſa cauſe à Paris, il l'ira plaider à Varſovie; que *Teucer* eſt frère de lait de *Staniſlas Poniatowski* ; que ſurement *Staniſlas* finira comme *Teucer*, et que *Pharès*, évêque de Cracovie, paſſera mal ſon temps.

1772. Pour moi, mes anges, je n'entends rien à tout cela. Tout ce que je ſais, c'eſt que, ſi jamais on me ſoupçonnait de connaître ſeulement M. du *Roncel*, je ſerais ſifflé à triple carillon par une armée de *Pompignans*, de *Frérons*, de *Cléments* et *tutti quanti*.

Sur ce, j'attends vos ordres, et je vous ſupplie très-inſtamment d'engager votre ami à mander à M. d'*Albe* que je lui ſerai inviolablement attaché juſqu'à mon dernier ſoupir, tout comme à vous, ſi j'oſe le dire.

LETTRE CXXXVIII.

AU MEME.

6 d'avril.

Mes anges ſauront que j'épuiſe tout mon ſavoir-faire à ſuſpendre l'édition de la tragédie de notre jeune avocat. Je crois que j'y parviendrai ; mais je me flatte que le quinqué, en conſidération de mes ſervices, pourra faire paſſer, à la rentrée, le bon homme *Teucer* ſubrogé aux droits des Guèbres ; car il me ſemble qu'on peut céder ſon droit à qui on veut, et que le tripot eſt le maître de ſubſtituer Crétois à Guèbres, en changeant *guè* en *cré*, et *bres* en *tois*.

De plus, je ne doute pas que mon avocat, qui plaide pour rien, ne donne à *Teucer* et à la demoiſelle *Aſtérie* les émolumens de ſa drôlerie. Ils pourraient, ſur ce pied-là, s'obſtiner à dire : Nous voulons faire le voyage de Crète avant le voyage d'Eſpagne. Don *Pèdre* ſe ſoutiendra toujours par lui-même, mais *Teucer* a beſoin d'un temps favorable. Si cette négociation eſt trop difficile, il faudrait du moins être sûr qu'il n'y aurait point d'intervalle entre l'Eſpagne et la Crète. L'avocat demande votre avis ſur ce point de droit, comme à un fameux juriſconſulte. Vous ſavez de quelle docilité il a été dans ſon factum, et il eſpère ſurtout qu'un ancien conſeiller de grand'chambre lui ſera favorable dans cette conjoncture critique. 1772.

Voilà tout ce qu'il peut dire à préſent pour ſa cauſe.

Signé, maître du *Roncel*, *avocat.*
L'Ouvreur de loge, *procureur.*
Monſieur *D....*, *rapporteur.*
Monſieur de *T....*, *ſolliciteur.*

1772.

LETTRE CXXXIX.

A M. DE LA HARPE.

6 d'avril.

NOTRE académie défile : j'attends mon heure, mon cher enfant. J'envoie mon codicille à notre illuſtre doyen qui pourrait bien ſe moquer de mon teſtament, comme il s'eſt moqué plus d'une fois de ſon très-humble ſerviteur le teſtateur.

Je crois que le philoſophe d'*Alembert*, très-véritable philoſophe qui a refuſé la place du duc de *la Vauguion* à Pétersbourg, ſe ſoucie fort peu de la place de ſecrétaire ; mais nous devons tous ſouhaiter qu'il daigne l'accepter, d'autant plus que, malgré tous ſes mérites, il a une écriture fort liſible, ce que vous n'avez pas.

Le moment préſent ne me paraît pas favorable pour écrire à l'homme en place dont vous me parlez. On m'a fait auprès de lui une petite tracaſſerie ; car il y a toujours des gens officieux qui me ſervent de loin. Agiſſez toujours ; *pulſate*, *et aperietur vobis*.

Connaiſſez-vous M. l'abbé *Duvernet* qui veut abſolument écrire ma vie, en attendant que

que je fois tout-à-fait mort ? M. d'*Alembert* le connaît ; il faudrait qu'il eût la bonté d'engager mon hiſtoriographe à ne point faire paraître de mon vivant certains petits morceaux qu'il m'a envoyés, et qui me paraiſſent très-prématurés, et, qui pis eſt, très-peu intéreſſans. Je n'oſe prier M. d'*Alembert* de lui en parler ; mais ſi, par haſard, il voyait M. l'abbé *Duvernet*, il me ferait grand plaiſir de l'engager à modérer ſon zèle, qui d'ailleurs ne lui procurerait ni prébende ni prieuré. Ces momens-ci ne ſont pas les plus brillans pour la république des lettres ; nous ſommes condamnés *ad beſtias*. Contentons-nous, pour le préſent, du bon témoignage de notre conſcience. Pour moi, je mets tout aux pieds de mon crucifix, à mon ordinaire. 1772.

Adieu ; je vous embraſſe de tout mon cœur, et je vous donne ma bénédiction *in quantùm poſſum*, *et in quantùm indiges*.

1772.

LETTRE CXL.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 d'avril.

J'ADRESSE mes hommages tantôt à mon héros, tantôt à mon doyen. C'eſt aujourd'hui mon doyen qui eſt le ſujet de ma lettre. Vous nous enterrez tous l'un après l'autre, et vous avez vu renouveler toute notre pauvre académie, quoique pluſieurs de mes confrères ſoient beaucoup plus âgés que vous. Enterrez-moi quand il vous plaira, et faites-moi accorder un peu de terre ſainte, ce qui eſt une grande conſolation pour un mort; mais, en attendant, vous allez nommer un ſecrétaire. Je ne ſais pas ſur qui vous jetez les yeux; mais daignez ſonger, Monſeigneur, qu'il y a une penſion ſur la caſſette, attachée d'ordinaire à cette éminente dignité; que d'*Alembert* eſt pauvre, et qu'il n'eſt pauvre que parce qu'il a refuſé cinquante mille livres de rente en Ruſſie. Il poſsède toutes les parties de la littérature, il me paraît plus propre que perſonne à cette place, il eſt exact et aſſidu. Si vous n'êtes engagé pour perſonne, je penſe que vous ne ſauriez faire un meilleur choix que celui de M. d'*Alembert*; mais votre

volonté ſoit faite tant à l'académie qu'à la cour. 1772.

Oſerai-je encore vous parler du petit *la Harpe* qui a beaucoup d'eſprit et beaucoup de goût, qui a fait de jolies choſes, qui a bien traduit *Suétone*, qui eſt travailleur, et qui eſt bien plus pauvre que d'*Alembert* ; ſi vous le mettiez de l'académie, il pourrait vous devoir ſa fortune, vous feriez un heureux, et c'eſt un très-grand plaiſir, comme vous ſavez.

Ces deux idées me ſont venues dans la tête, en apprenant dans mes déſerts la mort de deux de mes confrères. Je vous les ſoumets au haſard, et peut-être fort étourdiment ; et pour peu que vous réprouviez mes deux idées, je les abandonne tout net. Mes grandes paſſions, car il faut en avoir juſqu'au dernier moment, ſe tournent actuellement vers *Ali-bey*, *Catherine II*, *Mouſtapha* et le roi de Pologne. J'avais pris toutes ces affaires-là fort à cœur ; cependant, à la fin, je m'en détacherai comme de l'académie et du théâtre.

Je m'étais flatté d'abord que les Turcs ſeraient chaſſés de la Gréce, et que je pourrais aller voir ce beau pays d'Athènes où naquit votre devancier *Alcibiade* ; mais je vois qu'il faudra mourir au milieu des neiges du mont Jura : cela eſt bien déſagréable pour un homme auſſi frileux que moi. Ce qui eſt beaucoup plus

triſte, c'eſt de mourir ſans avoir refait ma cour
1772. à mon héros ; mais je deviens aveugle et ſourd, il me faut un pays chaud ; je ſuis réduit à couvrir toujours ma pauvre tête d'un bonnet, quelque temps qu'il faſſe ; il n'y a pas moyen d'aller à Paris dans cet état, lorſque tout le monde eſt coiffé à l'oiſeau royal. Je ne puis me préſenter à l'hôtel de Richelieu avec un bonnet à oreille, mais il y a ſous ce bonnet une vieille tête et un cœur qui vous appartiennent ; l'un vous a toujours admiré, l'autre toujours aimé, et cela forme un compoſé plein d'un profond reſpect pour mon héros. *V.*

LETTRE CXLI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 10 d'avril.

Il eſt très-certain, Madame, ou que vous m'avez trompé, ou que vous vous êtes trompée. On dit que les dames y ſont ſujettes, et nous auſſi ; mais le fait eſt que vous m'écrivîtes que vous alliez à la campagne, et que j'ignore encore ſi vous y avez été ou non. M. *Dupuits*

prétend que vous n'avez jamais fait ce voyage. Si vous ne l'avez pas fait, vous deviez donc avoir la bonté de m'en inſtruire. Vous me dites, je pars, et vous reſtez un an ſans m'écrire. Qui de vous ou de moi a tort en amitié ? 1772.

Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que je n'ai pas changé un ſeul de mes ſentimens. Je vous répète que j'ai déteſté et que je déteſterai toujours les aſſaſſins en robe et les pédans inſolens.

Je n'ai rien ſu de ce qui ſe paſſe depuis un an dans aucun des tripots de Paris. J'ai conſervé, j'ai affiché hautement la reconnaiſſance que je dois à vos amis, et je l'ai ſurtout ſignifié à M. le maréchal de *Richelieu*, que vous voyez peut-être quelquefois.

Du reſte, je ſais beaucoup plus de nouvelles du Nord que de Paris.

Je ſuis fort aiſe que vous vous ſoyez remiſe à relire *Homère*, vous y trouverez du moins un monde entièrement différent du nôtre. C'eſt un plaiſir de voir que nos guerres ſur le Rhin et ſur le Danube, notre religion, notre galanterie, nos uſages, nos préjugés, n'ont rien de ces temps qu'on appelle héroïques. Vous verrez que l'immortalité de l'ame, ou du moins d'une petite figure aérienne qu'on appelait ame, était reçue dans ce temps-là chez toutes les grandes nations. Cette opinion était ignorée

—— des Juifs, et n'y a été en vogue que très-tard,
1772. du temps d'*Hérode*. Vous êtes bien perſuadée que ni les phariſiens ni *Homère* ne nous apprendront ce que nous devons être un jour. J'ai connu un homme qui était très-fermement perſuadé qu'après la mort d'une abeille, ſon bourdonnement ne ſubſiſtait plus. Il croyait, avec *Epicure* et *Lucrèce*, que rien n'était plus ridicule que de ſuppoſer un être inétendu, gouvernant un être étendu, et le gouvernant très mal. Il ajoutait qu'il était très-impertinent de joindre le mortel à l'immortel. Il diſait que nos ſenſations ſont auſſi difficiles à concevoir que nos penſées ; qu'il n'eſt pas plus difficile à la nature, ou à l'auteur de la nature, de donner des idées à un animal à deux pieds, appelé homme, que du ſentiment à un ver de terre. Il diſait que la nature a tellement arrangé les choſes, que nous penſons par la tête comme nous marchons par les pieds. Il nous comparait à un inſtrument de muſique, qui ne rend plus de ſon quand il eſt briſé. Il prétendait qu'il eſt de la dernière évidence que l'homme eſt comme tous les autres animaux et tous les végétaux, et peut-être comme toutes les autres choſes de l'univers, fait pour être et pour n'être plus.

Son opinion était que cette idée conſole de tous les chagrins de la vie, parce que tous ces

prétendus chagrins ont été inévitables : auſſi cet homme parvenu à l'âge de *Démocrite*, riait de tout comme lui. Voyez, Madame, ſi vous êtes pour *Démocrite* ou pour *Héraclite*. 1772.

Si vous aviez voulu vous faire lire des Queſtions ſur l'Encyclopédie, vous y auriez pu voir quelque choſe de cette philoſophie, quoiqu'un peu enveloppée. Vous auriez paſſé les articles qui ne vous auraient pas plu, et vous en auriez peut-être trouvé quelques-uns qui vous auraient amuſée. A peine cet ouvrage a-t-il été imprimé qu'il s'en eſt fait quatre éditions, quoiqu'il ſoit peu connu en France. Vous y trouveriez aiſément ſous la main toutes les choſes dont vous regrettez quelquefois de n'avoir pas eu connaiſſance. Vous paſſeriez ſans peine et ſans regret le peu d'articles qui ont exigé des figures de géométrie. Vous y trouveriez un précis de la philoſophie de *Deſcartes* et du poëme de l'*Arioſte*. Vous y verriez quelques morceaux d'*Homère* et de *Virgile*, traduits en vers français. Tout cela eſt par ordre alphabétique. Cette lecture pourrait vous amuſer autant que celle des feuilles de *Fréron*.

Il y a une dame avec qui vous ſoupiez, ce me ſemble, quelquefois, et qui eſt la mère d'un contre-ſeing. Mais je ne ſais plus ni ce que vous faites, ni ce que vous penſez. Pour

—— moi, je penſe à vous, Madame, plus que vous
1772. ne croyez ; et je vous aime ſans doute plus que vous ne m'aimez. *V.*

LETTRE CXLII.

A M. MARMONTEL.

11 d'avril.

MON cher et ancien ami, qui ſont les gens qui ont dit qu'on n'aime point ſon ſucceſſeur? Ils en ont menti ; j'étais ami de *Duclos*, et je ſuis encore plus le vôtre. Je me flatte qu'avec le titre d'hiſtoriographe vous avez une bonne penſion. *Martin Fréron* dit que vous n'avez fait que des romans. Premièrement, je maintiens que les anciens hiſtoriens n'ont fait que cela ; et enſuite je dis qu'un homme qui écrit bien une fable, en écrira beaucoup mieux l'hiſtoire. Je ſuis perſuadé que *Fénélon* aurait ſu rendre l'hiſtoire de France intéreſſante. C'eſt un ſecret qui a été ignoré de tous nos écrivains. Laiſſez donc braire maître *Aliboron* dit *Fréron*. Il appartient bien à cette canaille d'oſer juger les véritables gens de lettres ! Ce miſérable n'a gagné ſa vie qu'à décrier ce que les autres ont fait, et il n'a jamais rien fait par

lui-même. Encore ſon devancier *Desfontaines*, ſon maître en méchanceté, avait-il donné une médiocre traduction de l'Enéide. C'eſt une choſe bien aviliſſante pour la France que le *Journal des ſavans* ſoit négligé parce qu'il eſt ſage, et qu'on ait ſoutenu les feuilles des *Desfontaines* et des *Frérons* parce qu'elles ſont ſatiriques. Je me ſuis toujours déclaré l'implacable ennemi de ces interlopes qui ſont l'opprobre de la littérature, et je ſuis fidelle à mes principes. 1772.

Ce que vous me mandez du nommé *Clément* me fait voir qu'il aſpire à remplacer *Fréron*. Ce ſera une belle ſérie, depuis *Zoïle* et *Mœvius*. Je viens de retrouver une lettre de ce miſérable, dans laquelle il me demande l'aumône; et, dès qu'il a été à Paris, il s'eſt mis à écrire contre moi : mais je ne lui en ſais pas mauvais gré, il m'a mis en bonne compagnie.

Sommes-nous aſſez heureux pour que monſieur d'*Alembert* ſoit notre ſecrétaire perpétuel? Je réponds du moins que, s'il y a de la perpétuité, ce ſera pour ſon nom.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de ceux qui veulent bien ſe ſouvenir de moi dans l'académie. Adieu, mon cher hiſtoriographe de *Béliſaire* et des *Incas*.

1772.

LETTRE CXLIII.

A M. MALLET DU PAN.

A Ferney, 24 d'avril.

MON cher et aimable profeſſeur, qui ne profeſſerez jamais que la vérité et le noble mépris des impoſtures et des impoſteurs, que vous êtes heureux d'être auprès d'un prince juſte (*), bon, éclairé, qui foule aux pieds l'infame ſuperſtition, et qui met la religion dans la vertu, qui n'eſt ni papiſte, ni calviniſte, mais homme, et qui rend heureux les hommes qui lui ſont ſoumis ! Si j'étais moins vieux, je quitterais mes neiges pour les ſiennes, et mon triſte climat pour ſon triſte climat qu'il adoucit, et qu'il rend agréable par ſes mœurs et par ſes bontés.

Vous avez devant vous une belle carrière; vous pouvez, en donnant des leçons d'hiſtoire dans un goût nouveau, et en détruiſant les menſonges abſurdes qui défigurent toutes les hiſtoires, attirer à Caſſel un grand nombre d'étrangers qui apprendront à la fois la langue françaiſe et la vérité. J'ai eu un ami, nommé

(*) Le landgrave de Heſſe-Caſſel.

M. *Audra*, docteur de ſorbonne, qui mépri- 1772.
ſait prodigieuſement la ſorbonne, et qui était allé faire à Touloufe ce que vous faites à Caſſel. Une foule étonnante venait l'entendre. Les fripons tremblèrent ; ils ſe réunirent contre lui. Les prêtres firent tant qu'ils lui ôtèrent ſa place que le conſeil de ville lui avait donnée. Il en eſt mort de chagrin. Vous éprouverez un ſort tout contraire. Par quelle fatalité faut-il que les plus beaux climats de la terre, le Languedoc, la Provence, l'Italie, l'Eſpagne, ſoient livrés aux ſuperſtitions les plus infames, lorſque la raiſon règne dans le Nord ? Mais ſouvenons-nous que ce ſont les peuples du Nord qui ont conquis la terre ; eſpérons qu'ils pourront l'éclairer.

Madame *Denis*, et tout ce qui eſt à Ferney, vous fait mille complimens. Je vous envoie le neuvième tome des Queſtions, qui excite beaucoup de rumeur chez les tartufes de Genève.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

1772.

LETTRE CXLIV.

A M. MARIN.

A Ferney, 27 d'avril.

Je dois vous dire d'abord, mon cher ami, que c'eſt moi qui fis faire une conſultation à Rome. Il s'agiſſait du marquis de *Florian*, mon neveu, et d'une femme divorcée. Ce n'eſt point du tout le cas de M. de *Bombelle ;* ces deux affaires n'ont aucun rapport. De plus, mon neveu étant officier, chevalier de Saint-Louis, et penſionné par le roi, eſt aſtreint à des devoirs dont la tranſgreſſion pourrait avoir des ſuites fâcheuſes. Priez M. *Linguet* de ne point parler du tout de cette affaire.

J'ai lu le mémoire en faveur de M. le comte de *Morangiés*. J'ai été fort lié dans ma jeuneſſe avec madame ſa mère. Je date de loin. Je ne peux imaginer qu'il perde ſon procès. Il eſt vrai qu'il a commis une grande imprudence en confiant à des gredins des billets pour cent mille écus. Les grandes affaires ſe traitent ſouvent ainſi à Lyon et à Marſeille. Oui ; mais c'eſt avec des banquiers et des négocians accrédités, et non pas avec des gueuſes qui prêtent ſur gage.

Cette affaire, qui paraît unique, reſſemble
aſſez à celle d'une friponne de janſéniſte que 1772.
j'ai connue. Elle redemandait dans Bruxelles, en 1740, la ſomme de trois cents mille florins d'empire au frère *Yancin*, procureur des jéſuites et ſon confeſſeur. Je fus témoin de tout ce procès. Cette femme, nommée *Genep*, feignit d'être fort malade; elle envoya chercher le confeſſeur procureur *Yancin*. La coquine avait mis en ſentinelle, derrière une tapiſſerie, un notaire, deux témoins et ſon avocat, janſéniſte comme *Arnaud*. Le confeſſeur arrive; il prend une eſpèce de tranſport au cerveau à madame *Genep*. Elle s'écrie: Mon père, je ne me confeſſerai point que je ne voye mes trois cents mille florins en ſureté. Le confeſſeur, qui lui voit rouler les yeux et grincer les dents, croit devoir ménager ſa folie; il lui dit, pour l'apaiſer, qu'elle ne doit point craindre pour ſon argent, et qu'il faut d'abord ſonger à ſon ame. Tout cela eſt bel et bon, reprit la mourante; mais avez-vous fait un emploi valable de mes trois cents mille florins? Oui, oui, ne ſoyez en peine que de votre ſalut, ma bonne. — Mais ſongez bien à mon argent. —Eh, mon Dieu, oui j'y ſonge; un petit mot de confeſſion, s'il vous plaît. Cependant on fait un procès verbal des demandes et des réponſes; et dès le lendemain la malade répète

1772. en juſtice cette ſomme immenſe, ce qui prouve en paſſant que les diſciples d'*Auguſtin* en ſavent autant que les enfans d'*Ignace*. Les jéſuites ſe ſervirent contre ma drôleſſe des mêmes moyens que M. *Linguet* emploie. Où avez-vous pris trois cents mille florins d'empire, vous la veuve d'un petit commis à cent écus de gages? Où je les ai pris? dans mes charmes. Que répondre à cela? que faire? Madame *Genep* meurt, et jure en mourant, ſur ſon crucifix, qu'elle a porté la ſomme entière chez ſon confeſſeur. Les héritiers pourſuivent, ils trouvent un fiacre qui dépoſe qu'il a porté l'argent dans ſon carroſſe. Le fiacre apparemment était janſéniſte auſſi; l'avocat triomphait. Je lui dis, ne chantez pas victoire: ſi vous aviez demandé dix ou douze mille florins, vous les auriez eus; mais vous n'en aurez jamais trois cents mille. En effet, le fiacre, qui n'était pas auſſi habile que madame *Genep*, fut convaincu d'être un ſot menteur, il fut fouetté et banni. J'ai peur qu'il n'en arrive autant à notre ami du *Jonquai*.

A propos, j'ai été fâché que M. *Linguet*, élève de *Cicéron*, ait traité *Cicéron* de lâche qui ne plaidait que pour des coquins; il ne faut pas qu'un cordelier prêche contre ſaint *François d'Aſſiſe*: mais j'ai toujours penſé comme lui ſur l'Hiſtoire ancienne, et je l'ai

dit long-temps avant lui, et enſuite je me ſuis appuyé de ſon opinion. Son plaidoyer me paraît bien raiſonné et bien écrit. Je voudrais bien voir ce que M. *Gerbier* peut oppoſer à des argumens qui me ſemblent convaincans. 1772.

L'*Eloge de la police* eſt un beau morceau ; la comparaiſon hardie de la direction des boues et lanternes, des p....., des filous et des eſpions, avec l'ordre des ſphères céleſtes, eſt ſi ſingulière, que l'auteur devait bien citer *Fontenelle* à qui elle appartient.

Tâchez, mon cher ami, de me procurer les deux factums pour et contre, et l'épître du faquin qui ſe croit ſecrétaire de *Boileau*, en cas que vous ayez ce rogaton.

On ne peut vous être plus attaché que le vieux malade de Ferney.

LETTRE CXLV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 29 d'avril.

Je dirai d'abord à mon héros qu'il eſt impoſſible que *la Harpe* ait fait les très-impertinens vers que les cabaleurs du temps ont mis ſur ſon compte. Il en eſt incapable, et il eſt évident qu'ils ſont d'un homme qui oſe être jaloux

—— de votre gloire, de votre conſidération, de
1772. l'extrême ſupériorité que vous avez eue ſur tous ceux qui ont couru la même carrière que vous. Soyez très-perſuadé, Monſeigneur, que *la Harpe* n'a eu aucune part à cette plate infamie; je le ſais de ſcience certaine. Il réſultera de cette calomnie atroce que vous accorderez votre protection à ce jeune homme, avec d'autant plus de bonté qu'il a été accuſé auprès de vous plus cruellement.

Je vois de loin toutes les ridicules cabales qui déſolent la ſociété dans Paris, et qui rendent notre nation fort mépriſable aux étrangers. Nous ſommes dans l'année centenaire de la Saint-Barthelemi; mais nous avons ſubſtitué des combats de rats et de grenouilles à la foule des grands aſſaſſinats et des crimes horribles qui nous firent déteſter du genre-humain. Aujourd'hui du moins nous ne ſommes qu'avilis.

La diſcorde n'a chez nous d'autre effet que celui qu'elle a chez les moines. Elle produit des paſquinades contre monſieur le prieur, de petites jalouſies, de petites intrigues; tout eſt petit, tout eſt baſſement méchant. Je ne vois pas ce que nous deviendrions ſans l'opéra comique qui ſauve un peu notre gloire.

Dieu me garde de m'aller fourrer dans le tourbillon d'impertinences, qui emporte à tout

tout vent toutes les cervelles de Paris. Je voudrais bien pourtant ne point mourir ſans vous avoir fait ma cour. Il eſt dur pour moi de n'avoir point cette conſolation, mais je ne puis me remuer. Il y a deux ans que je n'ai mis d'habit; j'ai fermé ma porte à tous les étrangers; je ſuis preſque entièrement ſourd et aveugle, quoique j'aye encore quelquefois de la gaieté. 1772.

J'ai peur de ne pas réuſſir à être gai; j'ai peur que vous n'ayez pas été content de ma Bégueule, car vous n'avez jamais fréquenté de ces perſonnes-là, et elles n'auraient pas été long-temps bégueules avec vous. Si jamais vous feſiez un petit tour à Richelieu, je me ferais traîner ſur la route pour enviſager encore une fois mon héros, et pour lui renouveler le plus ſincère, le plus reſpectueux et le plus tendre des hommages. *V.*

1772.

LETTRE CXLVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

4 de mai.

Les quatre ou cinq ans dont vous me parlez, Madame, ſuppoſeraient pour mon compte quatre-vingt-deux ou quatre vingt-trois ans, ce qui n'eſt pas dans l'ordre des probabilités. Il eſt certain qu'en général votre eſpèce féminine va plus loin que la nôtre ; mais la différence en eſt ſi médiocre, que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Un philoſophe nommé *Timée* a dit, il y a plus de deux mille cinq cents ans, que notre exiſtence eſt un moment entre deux éternités ; et les janſéniſtes, ayant trouvé ce mot dans les paperaſſes de *Paſcal*, ont cru qu'il était de lui. Les individus ne ſont rien, et les eſpèces ſont éternelles.

Je ne crois pas que vous ayez lu les Lettres de *Memmius* à *Cicéron*, dont la traduction ſe trouve à la fin du neuvième tome des Queſtions, que je ne vous ai pas envoyé. Non-ſeulement je n'envoie le livre à perſonne,

et je n'écris preſque à perſonne ; mais je penſe que la moitié de ces Queſtions au moins n'eſt faite que pour les gens du métier, et doit furieuſement ennuyer quiconque ne veut que s'amuſer. J'ignore ſi vous avez le temps et la volonté de vous faire lire bien poſément ces Lettres de *Memmius :* les idées m'en paraiſſent très-plauſibles, et c'eſt à quoi je me tiens. 1772.

Le petit conte de la Bégueule eſt d'un genre tout différent ; c'eſt la farce après la tragédie. J'avoue que je n'ai pas oſé vous l'envoyer, parce que j'ai ſuppoſé que vous n'aviez nulle envie de rire. Le voilà pourtant ; vous pouvez le jeter dans le feu, ſi bon vous ſemble.

Quand je vous dis, Madame, que je voudrais habiter la chambre de *Formont*, je ne vous dis que la vérité ; mais l'état de ma ſanté ne me permettrait pas même de vous voir, ce qu'on appelle en viſite. La vie de Paris ſerait non-ſeulement affreuſe, mais impoſſible à ſoutenir pour moi. Je ne ſais plus ce que c'eſt que de mettre un habit ; et lorſque le printemps et l'été me délivrent de mes fluxions ſur les yeux, mes journées entières ſont conſacrées à lire. Si je vois quelques étrangers, ce n'eſt que pour un moment.

Voyez ſi cette vie eſt compatible avec le ſéjour d'une ville où il faut promener la moitié du temps ſon corps dans une voiture, et où

1772. l'ame eſt toujours hors de chez elle. Les converſations générales ne ſont qu'une perte irréparable du temps.

Vous êtes dans une ſituation bien différente. Il vous faut de la diſſipation : elle vous eſt auſſi néceſſaire que le manger et le dormir. Votre triſte état vous met dans la néceſſité d'être conſolée par la ſociété ; et cette ſociété, qu'il me faudrait chercher d'un bout de la ville à l'autre, me ſerait inſupportable. Elle eſt ſurtout empoiſonnée par l'eſprit de parti, de cabale, d'aigreur, de haine, qui tourmente tous vos pauvres Pariſiens, et le tout en pure perte. J'aimerais autant vivre parmi des guêpes, que d'aller à Paris par le temps qui court.

Tout ce que je puis faire pour le préſent, c'eſt de vous aimer de tout mon cœur, comme j'ai fait pendant environ cinquante années. Comment ne vous aimerais-je pas ? votre ame cherche toujours le vrai ; c'eſt une qualité auſſi rare que le vrai même. J'oſe dire qu'en cela je vous reſſemble : mon cœur et mon eſprit ont toujours tout ſacrifié à ce que j'ai cru la vérité.

C'eſt en conſéquence de mes principes, que je vous prie très-inſtamment de faire paſſer à votre grand'maman ce petit billet de ma main, que je joins à ma lettre.

Vous m'avez boudé pendant près d'un an,

vous avez eu très-grand tort assurément ; vous m'avez fait une véritable peine, mais mon cœur n'en est pas moins à vous. Il faut que vous le soulagiez du fardeau qui l'accable. J'ai été désolé de l'idée qu'on a eue que j'ai pu changer de sentiment. Vous me devez justice auprès de votre grand'maman. Puisque vous m'envoyez ce qu'elle vous écrit pour moi, envoyez-lui donc ce que je vous écris pour elle ; et songez que, vous et votre grand'-maman, vous êtes mes deux passions, si vous n'êtes pas mes deux jouissances. 1772.

LETTRE CXLVII.

A M. * * *.

A Ferney, le 4 de mai.

Il faut, Monsieur, que chacun fasse son testament ; mais vous vous doutez bien que celui qu'on m'impute n'est point mon ouvrage. L'ancien et le nouveau Testament ont fait dire assez de sottises, sans que j'y ajoute les miennes. Mes prétendues dernières volontés sont la production d'un avocat de Paris, nommé *Marchand*, qui fait rire quelquefois par ses plaisanteries. J'espère que mon vrai testament sera plus honnête et plus sage. Le

malheur eſt qu'après avoir été eſclave toute ſa
1772. vie, il faut l'être encore après ſa mort. Perſonne ne peut être enterré comme il voudrait l'être. Ceux qui ſeraient bien aiſes d'être dans une urne ſur la cheminée d'un ami, ſont obligés d'aller pourrir dans un cimetière ou dans quelque choſe d'équivalent; ceux qui auraient envie de mourir dans la communion de *Marc-Aurèle*, d'*Epictète* et de *Cicéron*, ſont obligés de mourir dans celle de *Luther*, s'ils ſont malades à Upſal, ou d'aller dans l'autre monde avec l'huile d'un patriarche grec, ſi la fièvre les prend dans la Morée. J'avoue que, depuis quelques années, on meurt plus commodément qu'autrefois vers le petit pays que j'habite; la liberté de penſer s'y établit inſenſiblement comme en Angleterre. Il y a des gens qui m'accuſent de ce changement. Je voudrais avoir mérité ce reproche, depuis Conſtantinople juſqu'à la Dalécarlie. Il eſt ridicule et horrible de gêner les vivans et les morts. Chacun, ce me ſemble, doit diſpoſer de ſon corps et de ſon ame à ſa fantaiſie. Le grand point eſt de ne jamais moleſter ni le corps ni l'ame de ſon prochain. Notre conſolation, après notre mort. eſt que nous ne ſaurons rien de la manière dont on nous aura traités. Nous avons été baptiſés ſans en rien ſavoir, nous ſerons inhumés de même.

Le mieux ſerait peut-être de n'avoir point reçu cette vie dont on ſe plaint ſi ſouvent, et qu'on aime toujours; mais rien n'a dépendu de nous. Nous ſommes attachés, comme dit *Horace*, avec les gros clous de la néceſſité, &c. 1772.

LETTRE CXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de mai.

Mon cher ange, ceci eſt ſérieux. On m'accuſe publiquement dans Paris d'être l'auteur d'une pièce de théâtre intitulée les Lois de Minos, ou Aſtérie. Cette calomnie ſera ſi préjudiciable à votre pauvre du *Roncel*, qu'aſſurément ſa pièce ne ſera jamais jouée; et je ſais qu'il avait beſoin qu'on la repréſentât pour bien des raiſons. Vous ſavez qu'on fit examiner les Druides par un docteur de ſorbonne, et qu'on a fini par en défendre la repréſentation et l'impreſſion.

Vous voyez qu'il eſt d'une néceſſité indiſpenſable que M. le duc de *Duras*, M. de *Chauvelin*, M. de *Thibouville*, mademoiſelle *Veſtris*, et ſurtout *le Kain*, crient de toutes

leurs forces à l'impoſture, et rendent à l'avocat
1772. ce qui lui appartient.

Il eſt certain qu'en toute autre circonſtance ſa pièce aurait paſſé ſans la moindre difficulté; mais vous ſavez que quand le lion voulut chaſſer les bêtes à corne de ſes Etats, il voulut y comprendre les lièvres, et qu'on s'imagina que leurs oreilles étaient des cornes.

Il arrivera malheur, vous dis-je, ſi vous n'y mettez la main. J'aurais ſur cette affaire mille choſes à vous dire, que je ne vous dis point. Tout eſt parti, intrigue, cabale dans Paris. Du *Roncel* deviendra un terrible ſujet de ſcandale. Il ſe flattait de venir paſſer quelques jours auprès de vous, et il ne le pourra pas; cette idée le déſeſpère. Il me ſemble que vous pouvez aiſément mettre un emplâtre ſur cette bleſſure. Vos amis peuvent ſoutenir hardiment la cauſe de ce jeune avocat, ſans que perſonne ſoit en droit de les démentir.

Au reſte, quand il faudra ſacrifier quelques vers à la crainte des alluſions, du *Roncel* ſera tout prêt; vous ſavez combien il eſt docile.

Il me ſemble que M. le duc de *Duras* peut s'amuſer à protéger cet ouvrage. Puiſqu'il y a tant de cabales, il peut ſe mettre à la tête de celle-là ſans aucun riſque. Rien n'eſt ſi amuſant, à mon gré, qu'une cabale. J'oſe croire que, quand il le faudra, monſieur le chancelier

protégera

protégera ſon avocat. J'ai ſur cela des choſes aſſez extraordinaires à vous dire. Je crois que je dois compter ſur ſes bontés ; mais le préalable de toute cette négociation, eſt qu'on diſe par-tout que la pièce n'eſt point de moi : ſans ce point principal, on ne viendra à bout de rien. 1772.

C'eſt grand'pitié que ce qui était, il y a trente ans, la choſe du monde la plus ſimple et la plus facile, ſoit aujourd'hui la plus épineuſe. C'était pour ſe dérober à toutes ces petites misères que du *Roncel* voulait imprimer ſon plaidoyer ſans le prononcer.

Enfin, vous êtes miniſtre public ; les droits de la Crète ſont entre vos mains, mon cœur auſſi.

LETTRE CXLIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 de mai.

J'AI quelque ſoupçon que mon héros me boude et me met en pénitence. Trop de gens me parlent des Lois de Minos, et monſeigneur le premier gentilhomme de la chambre, monſieur notre doyen peut dire : On ne m'a point

—— confié ce code de *Minos*, on s'eſt adreſſé à
1772. d'autres qu'à moi. Voici le fait.

Un jeune homme et un vieillard paſſent enſemble quelques ſemaines à Ferney. Le jeune candidat veut faire une tragédie, le vieillard lui dit; voici comme je m'y prendrais. La pièce étant brochée: Tenez, mon ami, vous n'êtes pas riche, faites votre profit de ce rogaton; vous allez à Lyon, vendez-la à un libraire, car je ne crois pas qu'elle réuſsît au théâtre; d'ailleurs, nous n'avons plus d'acteurs. Mon homme la donne à un libraire de Lyon, le libraire s'adreſſe au magiſtrat de la librairie; ce magiſtrat eſt le procureur général. Ce procureur général, voyant qu'il s'agit de *lois*, envoie vîte la pièce à monſieur le chancelier qui la retient, et on n'en entend plus parler. Je ne dis mot; je ne m'en avoue point l'auteur; je me retire diſcrétement. Pendant ce temps-là, un autre jeune homme, que je ne connais point, va lire la pièce aux comédiens de Paris. Ceux-ci, qui ne s'y connaiſſent guère, la trouvent fort bonne; ils la reçoivent avec acclamation. Ils la liſent enſuite à M. le duc de *Duras* et à M. de *Chauvelin*; ces meſſieurs croient deviner que la pièce eſt de moi; ils le diſent, et je me tais; et quand on m'en parle, je nie, et on ne me croit pas.

Voilà donc, mon héros, à quel point nous en ſommes. 1772.

Je ſuppoſe que vous êtes toujours à Paris dans votre palais, et non dans votre grenier de Verſailles. Je ſuppoſe encore que vos occupations vous permettent de lire une mauvaiſe pièce; que vous daignerez vous amuſer un moment des radoteries de la Crète et des miennes : en ce cas, vous n'avez qu'à donner vos ordres. Dites-moi comment il faut s'y prendre pour vous envoyer un gros paquet, et dans quel temps il faut s'y prendre; car monſeigneur le maréchal a plus d'une affaire, et une plate pièce de théâtre eſt mal reçue quand elle ſe préſente à propos, et à plus forte raiſon quand elle vient mal à propos.

Pour moi, c'eſt bien mal à propos que j'achève ma vie loin de celui à qui j'aurais voulu en conſacrer tous les momens, et dont la gloire et les bontés me ſont chères juſqu'à mon dernier ſoupir. *V.*

1772.

LETTRE CL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 de mai.

M. de *Thibouville* ne m'a pas écrit un ſeul mot en faveur de du *Roncel ;* je ne ſais ce qu'il fait ni où il eſt. N'eſt-il point à Neuilly ? mais que deviendra la Crète ? que ferez-vous d'*Aſtérie* et de ſon petit ſauvage ? penſez-vous, mes chers anges, avoir fait une bonne action en me calomniant, en me feſant paſſer pour l'auteur, et notre avocat pour mon prête-nom ? ne voyez-vous pas déjà tous les *Pharès* du monde s'unir pour m'excommunier, et la pièce défendue et honnie ? comment vous tirerez-vous de ce bourbier ?

Je ſuis perſuadé que la paix entre *Catherine* et *Mouſtapha* eſt plus difficile à faire. Vous ſentez de plus combien un certain doyen ſera piqué de n'avoir pas été dans la confidence ; combien ſes mécontentemens vont redoubler. Il trouvera la pièce ſcandaleuſe, impertinente, ridicule. Voyez quel remède vous pouvez apporter à ce mal preſque irréparable, et qui n'eſt pas encore ce qu'il y a de plus terrible dans l'affaire de ce pauvre du *Roncel.* Pour

moi, je n'y fais d'autre emplâtre que de me confier au doyen. Après quoi il faudra, dans l'occasion, me confier aussi au chancelier; car vous frémiriez si je vous disais ce qui est arrivé. Allez, allez, vous devez avoir sur les bras la plus terrible négociation que jamais envoyé de Parme ait eue à ménager. 1772.

Quoi qu'il en soit, je baise les ailes de mes anges. Je les prie de s'amuser gaiement de tout cela. Avec le temps, on vient à bout de tout, ou du moins de rire de tout.

Le roi de Prusse trouve les Pélopides une très-bonne pièce très-bien écrite. Il dit expressément que celle de *Crébillon* est d'un ostrogoth. L'impératrice de Russie me demandait, il n'y a pas long-temps, si *Crébillon* avait écrit dans la même langue que moi.

LETTRE CLI.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Du 11 de mai.

J'AI été tenté de me mettre dans une grosse colère à l'occasion de ce qui s'est passé à l'académie française; mais, quand je considère que M. d'*Alembert* a bien voulu être notre secrétaire perpétuel, je suis de bonne humeur,

1772. parce que je ſuis sûr qu'il mettra les choſes ſur un très-bon pied. Les ouragans paſſent, et la philoſophie demeure.

Si le jeune auteur d'une tragédie nouvelle a l'honneur d'être connu de vous, Monſieur, et s'il y a, comme vous le dites, un grain de philoſophie dans ſa pièce, conſeillez-lui de la garder quelque temps dans ſon porte-feuille : la ſaiſon n'eſt pas favorable.

Je vais faire venir, ſur votre parole, l'*Hiſtoire de l'établiſſement du commerce dans les deux Indes*. J'ai bien peur que ce ne ſoit un réchauffé avec de la déclamation. La plupart des livres nouveaux ne ſont que cela.

Un barbare vient de m'envoyer, en ſix volumes, l'*Hiſtoire du monde entier* qu'il a copiée, dit-il, fidellement d'après les meilleurs dictionnaires.

Embraſſez pour moi, je vous prie, mon cher ſecrétaire. L'académie n'en a point encore eu de pareil. Je mourrais bien gaiement, ſi vous pouviez faire encore un petit voyage avec lui. *V.*

LETTRE CLII. 1772.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

12 de mai.

J'ECRIS de ma main, Madame, cette fois-ci, et d'une petite écriture comme votre grand'maman, malgré mes fluxions sur les yeux. Je voudrais bien que vous pussiez en faire autant.

J'ai exécuté les ordres de votre grand'-maman à la lettre. Je n'ai prononcé son nom qu'à des étrangers qui passent continuellement par nos cantons, et j'ai conclu que l'Europe pensait comme moi.

Au reste, je n'écris à personne, et je ne fatigue la poste qu'à porter les montres que ma colonie fabrique. J'ai été long-temps un peu émerveillé que M. *Séguier*, ci-devant avocat général, fût venu me voir à Ferney pour me dire qu'il ferait obligé de déférer l'Histoire du parlement, et que *messieurs* l'en pressaient fort : comme si un historien avait pu dissimuler la guerre de la fronde, et

—— comme s'il avait fallu mentir pour plaire à
1772. *meſſieurs*. Je n'avais pas lieu aſſurément de me louer de *meſſieurs ;* mais, après avoir dit ce que je penſais d'eux depuis vingt ans, j'ai gardé un profond ſilence ſur toutes les choſes de ce monde ; et je n'ai laiſſé remplir mon cœur que des ſentimens que je dois à mes généreux bienfaiteurs.

Je fais des vœux pour eux, moi qui ne prie jamais DIEU, et qui me contente de la réſignation. Il y a des choſes que je déteſte et que je ſouffre. Je vois parfaitement de loin toute la méchanceté des hommes, et le néant de leurs illuſions.

J'attends la mort en ne changeant de ſentiment ſur rien et ſurtout ſur l'attachement que je vous ai voué pour le reſte de ma vie.

Voltaire.

LETTRE CLIII. 1772.

A MADAME DE BEAUHARNAIS.

Le.....

ON dit, Madame, que les divinités apparaiſſaient autrefois aux ſolitaires dans les déſerts ; mais elles n'écrivaient point de jolies lettres ; et j'aime mieux la lettre dont vous m'avez honoré, que toutes les apparitions de ces nymphes de l'antiquité. Il y a encore une choſe qui me fait un grand plaiſir, c'eſt que vous ne m'auriez point écrit, ſi vous aviez été dévote ou ſuperſtitieuſe : il y a des confeſſeurs qui défendent à leurs pénitentes de ſe jouer à moi. Je crois, Madame, que, ſi quelqu'un eſt aſſez heureux pour vous diriger, ce ne peut être qu'un homme du monde, un homme aimable qui n'a point de ſots ſcrupules. Vous ne pouvez avoir qu'un directeur raiſonnable et fait pour plaire. Le comble de ma bonne fortune, c'eſt que vous écrivez naturellement, et que votre eſprit n'a pas beſoin d'art. On dit que votre figure eſt comme votre eſprit. Que de raiſons pour être enchanté de vos bontés ! Agréez, Madame, la reconnaiſſance et le reſpect du vieux ſolitaire *V.*

1772.

LETTRE CLIV.

A M. VASSELIER.

A Ferney, mai.

MON cher correſpondant, j'aime mieux envoyer des montres à Gènes pour Maroc, que des mémoires de l'avocat du *Roncel* à monſieur le chancelier. Notre fabrique a l'air d'une grande correſpondance. Elle envoie à la fois à Pétersbourg, à Conſtantinople et au fond de l'Afrique; mais juſqu'à préſent elle n'en paraît pas plus riche. Il faut eſpérer que ce petit commerce, dans les quatre parties du monde, produira enfin quelque choſe, et que j'en viendrai à mon honneur qui a été le ſeul but de mon entrepriſe.

Je fais réflexion que les équivoques gouvernent ce monde. On intitule une tragédie les Lois de Minos; à ce mot de lois, un magiſtrat lyonnais croit qu'il s'agit de nos parlemens, et un prêtre croit qu'il eſt queſtion du droit canon; mais la première loi des Français eſt le ridicule. Il ne faut ſonger qu'à cultiver ſon jardin et à ſoutenir ſa colonie: c'eſt vous qui la ſoutenez.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'aider à

rendre un petit ſervice ? Il s'agirait de faire toucher ſix louis à un vieillard nommé d'*Aumart*, retiré depuis peu au Mans. J'imagine que le directeur de la poſte du Mans pourrait les lui faire remettre. M. *Scherer* vous donnerait ces ſix louis, ſur la ſeule inſpection de mon billet ; mais s'il y a la moindre difficulté, le moindre inconvénient, n'en faites rien : je prierai M. *Scherer* de me rendre ce bon office. 1772.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE CLV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de mai.

MON cher ange, le jeune avocat du *Roncel* a non-ſeulement renoncé aux ames de fer et à ſon crédit, mais il a changé entièrement la troiſième partie de ſon plaidoyer et pluſieurs paragraphes dans les autres.

Vous avez la bonté de nous mander que M. le duc de *Duras* daigne s'intéreſſer à cette petite affaire, et qu'il doit la recommander au magiſtrat dont elle dépend. Si ce magiſtrat eſt monſieur le chancelier, ſachez enfin qu'il

—— la connaît déjà, et qu'il y a plus d'un mois
1772. que le plaidoyer de du *Roncel* eſt entre ſes mains, par une aventure très-bizarre et très-ridicule. Il n'en a dit mot, ni moi non plus; l'avocat n'a point paru. J'ai dû ignorer tout; je me ſuis renfermé dans mon honnête ſilence. Il ne m'appartient pas de me mêler des affaires du barreau, on jugera bien cette cauſe ſans moi; mais M. le duc de *Richelieu* m'inquiéte: j'ai lieu de croire qu'il eſt fâché qu'on ſe ſoit adreſſé à d'autres qu'à lui; nous tâcherons de l'apaiſer.

On a ſuivi entièrement le conſeil de l'ange très-ſage, dans la petite réponſe à M. *le Roi*. Point d'injures, beaucoup d'ironie et de gaieté. Les injures révoltent, l'ironie fait rentrer les gens en eux-mêmes, la gaieté déſarme.

La Condamine n'aurait pas tant de tort; comptons:

Les ſoldats de *Corbulon*.	30
La Beaumelle et compagnie.	5
Clément et compagnie.	15
Fréron et compagnie.	20
L'eſcadron volant.	30
Total.	100

Leſquels font au parterre une troupe formidable, ſoutenue de quatre mille hypocrites.

Que faut-il oppoſer à cette armée ? force bons vers, et force bons acteurs ; mais où les trouver ? 1772.

Je me flatte que l'autre *Teucer* ſera agiſſant dans les derniers actes, comme le mien.

Je commence à croire qu'il y aura un long congrès à Yaſſy, car ma colonie y envoie des montres avec des cadrans à la turque.

Je plains ce galant danois, c'était l'amour médecin ; et après tout ni *Aſtolphe* ni *Joconde* ne firent couper le cou aux amans de leurs femmes.

Je baiſe humblement les ailes de mes anges.

Voltaire.

Dites-moi donc comment je puis vous envoyer la Crète : pourquoi n'a-t-on pas encore repréſenté Pierre ? *V.*

1772.

LETTRE CLVI.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 18 de mai.

VRAIMENT, Madame, je me ſuis ſouvenu que je connaiſſais votre danois. Je l'avais vu, il y a long-temps, chez madame de *Bareith ;* mais ce n'était qu'en paſſant. Je ne ſavais pas combien il était aimable. Il m'a ſemblé que M. de *Bernſtorff*, qui ſe connaiſſait en hommes, l'avait placé à Paris ; et que ce pauvre *Struenzée*, qui ne ſe connaiſſait qu'en reines, l'avait envoyé à Naples. Je ne crois pas qu'il ait beaucoup à attendre actuellement du Danemarck ni du reſte du monde. Sa ſanté eſt dans un état déplorable : il voyage avec deux malades qu'il a trouvés en chemin. Je me ſuis mis en quatrième, et leur ai fait ſervir un plat de pilules à ſouper; après quoi, je les ai envoyés chez *Tiſſot*, qui n'a jamais guéri perſonne, et qui eſt plus malade qu'eux tous, en feſant de petits livres de médecine.

Ce monde-ci eſt plein, comme vous ſavez, de charlatans en médecine, en morale, en théologie, en politique, en philoſophie. Ce

que j'ai toujours aimé en vous, Madame, parmi pluſieurs autres genres de mérite, c'eſt que vous n'êtes point charlatane. Vous avez de la bonne foi dans vos goûts et dans vos dégoûts, dans vos opinions et dans vos doutes. Vous aimez la vérité, mais l'attrape qui peut. Je l'ai cherchée toute ma vie ſans pouvoir la rencontrer. Je n'ai aperçu que quelque lueur qu'on prenait pour elle ; c'eſt ce qui fait que j'ai toujours donné la préférence au ſentiment ſur la raiſon. 1772.

A propos de ſentiment, je ne ceſſerai jamais de vous répéter ma profeſſion de foi pour votre grand'maman. Je vous dirai toujours qu'indépendamment de ma reconnaiſſance qui ne finira qu'avec moi, elle et ſon mari ſont entièrement ſelon mon cœur.

N'avez-vous jamais vu la carte de Tendre dans *Clélie ?* je ſuis pour eux à Tendre ſur Enthouſiaſme. J'y reſterai. Vous ſavez auſſi, Madame, que je ſuis pour vous, depuis vingt ans, à Tendre ſur Regrets. Vous ſavez quelle ſerait ma paſſion de cauſer avec vous ; mais j'ai mis ma gloire à ne pas bouger ; et voilà ce que vous devriez dire à votre grand'maman.

Adieu, Madame ; mes misères ſaluent les vôtres avec tout l'attachement et toute l'amitié imaginable. *V.*

1772.

LETTRE CLVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de mai.

MON héros eſt doyen de notre délabrée académie, et moi le doyen de ceux que mon héros tourne en ridicule depuis environ cinquante ans. Le cardinal de *Richelieu* en uſait ainſi avec *Boiſrobert*. Il me paraît que chacun a ſon ſouffre-douleurs. Permettez à votre humble plaignant de vous dire que, s'il y a des mots plaiſans dans votre lettre, il n'y en a pas un ſeul d'équitable.

Premièrement, je ne ſuis pas aſſez heureux pour avoir la plus légère correſpondance avec M. le duc de *Duras;* et s'il m'honorait de ſa bonté et de ſa familiarité, comme vous le prétendez, vous ne le trouveriez pas mauvais. Bon ſang ne peut mentir.

Je vous certifierai enſuite que M. d'*Argental* a ignoré très-long-temps cette baliverne des Lois de Minos; qu'elle a été lue aux comédiens par un jeune homme, et donnée pour être l'ouvrage d'un avocat nommé du *Roncel*, étant raiſonnable qu'une tragédie ſur les lois parût faite par un juriſconſulte.

Puis

Puis je vous certifierai qu'il y a trois ans que je n'ai écrit à *Thiriot*. Je vous dirai de plus que je voulais faire imprimer la pièce, et donner le revenant-bon de l'édition à l'avocat (ainsi que j'ai donné depuis vingt ans le profit de tous mes ouvrages). Que je ne voulais point du tout risquer celui-ci au théâtre. Cet avocat l'avait mise entre les mains du libraire *Roffet*, à Lyon. Le procureur général, qui a la librairie dans son département, crut, sur le titre et sur la dédicace à un ancien conseiller, que c'était une satire des nouveaux parlemens et des prêtres: mais le fait est que, s'il y a quelque allusion dans cette pièce, c'est manifestement sur le roi de Pologne qu'elle tombe. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que monsieur le procureur général de Lyon envoya la pièce à monsieur le chancelier qui l'a gardée; et quelque extrême bonté qu'il ait pour moi, je n'ai pas voulu la réclamer. Je me suis amusé seulement à corriger beaucoup la pièce, et surtout à l'écrire en français, ce qui n'est pas commun depuis plusieurs années. 1772.

Vous me demanderez peut-être pourquoi je n'ai pas pris la liberté de m'adresser à vous, et d'implorer vos bontés pour *Minos*? c'est parce que je voulais demeurer inconnu; c'est parce que je craignais prodigieusement que

1772. vous n'exerçaſſiez ſur votre humble client l'habitude enracinée où vous êtes de vous moquer de lui ; c'eſt parce que vous n'avez jamais eu la bonté de m'inſtruire comment je pourrais vous adreſſer de gros paquets ; c'eſt parce qu'on riſque de prendre très-mal ſon temps avec un vice-roi d'Aquitaine, avec un maréchal de France entouré d'affaires et de courtiſans, qui peut être tenté de jeter au feu une malheureuſe pièce de théâtre qui ſe préſente mal à propos ; c'eſt que vous vous moquâtes de la tragédie de Mérope ; c'eſt qu'à ſoixante et dix-huit ans il eſt tout naturel que je ne mérite que vos ſifflets, en vous ennuyant d'une tragédie. Ce n'eſt pas que je n'aye tout bas l'inſolence de la croire bonne, mais je n'oſerais le préſumer tout haut : d'ailleurs, à qui confierais-je mes faibleſſes plutôt qu'à mon reſpectable doyen, s'il daignait m'encourager, au lieu de me rabêtir, comme il fait toujours ?

Eh bien, quand vous aurez du temps de reſte, quand vous voudrez voir mon œuvre qui eſt fort différente de celle qu'on a lue au tripot de la comédie, dites-moi donc ſi je dois vous l'envoyer ſous l'enveloppe de M. le duc d'*Aiguillon* ou ſous la vôtre. Mais, Dieu merci, vous ne me dites jamais rien. Ne ſerait-il pas même de votre intérêt qu'on dît

un jour qu'à nos âges on conſervait le feu du génie ? 1772.

Pour vous faire rougir de vos cruautés, tenez, voilà les Cabales ; elles valent mieux que la Bégueule : c'eſt, je crois, de mes petits morceaux détachés le moins mauvais. Tournez cela en ridicule, ſi vous l'oſez. Vous ſerez du moins le ſeul qui vous en moquerez, car vous êtes le ſeul à qui je l'envoie en toute humilité.

Vous m'allez dire encore qu'il faut que j'aye une terrible ſanté, puiſque je fais tant de pauvretés à mon âge ; voilà ſur quoi mon héros ſe trompe. *Totò cælo, totâ terrâ aberrat.*

Je ſuis plié en deux, je ſouffre vingt-trois heures en vingt-quatre, et je me tuerais ſi je n'avais pas la conſolation de faire des ſottiſes. J'en ferai donc tant que je vivrai, mais je vous ſerai attaché, Monſeigneur le railleur, avec un auſſi tendre reſpect que ſi vous applaudiſſiez à mes lubies.

Je me proſterne. *V.*

N. B. Je crois que le comte de *Morangiés* n'a point touché les cent mille écus. Oſerais-je vous demander ce que vous en penſez ?

L'abbé *Mignot* eſt mon propre neveu, et paſſe pour le meilleur juge du parlement ; ainſi vous gagnerez vos trois procès ; mais perdrai-je toujours le mien avec vous ?

1772.

LETTRE CLVIII.

AU MEME.

A Ferney, 30 de mai.

A vous ſeul, je vous en ſupplie.

MON HEROS,

L'IMPÉRATRICE de Ruſſie, qui me fait l'honneur de m'écrire plus ſouvent que vous, me mande, par ſa lettre du 10 d'avril, qu'elle enverra en Sibérie les priſonniers français. On les croit déjà au nombre de vingt-quatre.

Il ſe peut qu'il y en ait quelques-uns auxquels vous vous intéreſſiez. Il ſe peut auſſi que le miniſtère ne veuille pas ſe compromettre, en demandant grâce pour ceux dont l'entrepriſe n'a pas été avouée par lui.

Quelquefois on ſe ſert (et ſurtout en ſemblables occaſions) de gens ſans conſéquence. J'en connais un qui n'eſt de nulle conſéquence, et que même quelquefois vous appelâtes inconſéquent. Il ſerait prêt à obéir à des ordres poſitifs, ſans répondre du ſuccès; mais aſſurément il ne haſarderait rien ſans un commandement exprès. Il ſe ſouvient qu'il

eut le bonheur d'obtenir la liberté de quelques officiers fuiſſes pris à la journée de Rosback. Il ne ſe flatte pas d'être toujours auſſi heureux ; mais il eſt plus ennemi du froid que des mauvais vers, et tient que des français ſont très-mal à leur aiſe en Sibérie. 1772.

Il attend donc les ordres de monſeigneur le maréchal, ſuppoſé qu'il veuille lui en donner de la part du miniſtre des affaires étrangères ou de celui de la guerre. Oſerais-je, Monſeigneur, vous demander ce que vous penſez du procès de M. de *Morangiés* ? Il court dans Paris la copie d'une lettre de moi ſur cette affaire ; cette copie eſt fort infidelle, et celui qui l'a divulguée n'eſt pas diſcret. Quoi qu'il en ſoit, je me mets aux pieds de mon héros avec ſoumiſſion profonde.

Voltaire.

1772.

LETTRE CLIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 5 de juin.

Vous me parlez, Madame, de philoſophie pratique ; parlez-moi de ſanté pratique. La diſpoſition des organes fait tout ; et malgré le ſot orgueil humain, malgré les petites vanités qui ſe jouent de notre vie, malgré les opinions paſſagères qui entrent dans notre cervelle, et qui en ſortent ſans ſavoir ni pourquoi ni comment, la manière dont on digère décide preſque toujours de notre manière de penſer, témoin Jean qui pleure et qui rit, qui a couru tout Paris, et que vous n'avez probablement point lu.

M. de *Gleichen* m'a paru digérer fort mal. Je crois qu'il n'approuve guère le ſtyle du théâtre danois. J'étais très-malade quand il vint dans mon hermitage. J'ai peur qu'en qualité de miniſtre accoutumé aux cérémonies, il n'ait été un peu choqué de ma ruſticité. Je laiſſe faire aux dames les honneurs de

ma retraite champêtre ; c'eſt à elles à voir ſi les lits ſont bons, et ſi on a bien fait mouſſer le chocolat de *meſſieurs* à leur déjeûner. 1772.

M. de *Schomberg* a paru pardonner à mes mœurs agreſtes. Je ſouhaite que les Danois ſoient auſſi indulgens que lui. De tous ceux qui ont paſſé par Ferney, c'eſt la ſœur de M. de *Cucé* dont j'ai été le plus content, car c'eſt à elle que je dois de n'avoir pas perdu entièrement les yeux. Elle me donna d'une drogue qui ne m'a pas guéri, mais qui m'a beaucoup ſoulagé. Je voudrais bien qu'il y eût des recettes pour votre mal comme pour le mien. Nous avons à Genève un phyſicien qui électriſe parfaitement le tonnerre ; il a voulu électriſer auſſi un homme qui a une goutte ſereine, mais il n'y a pas réuſſi. A l'égard du tonnerre, c'eſt une bagatelle ; on l'inocule comme la petite vérole. Nous nous familiariſons fort, dans notre ſiècle, avec tout ce qui feſait trembler dans les ſiècles paſſés. Il eſt prouvé même, généralement parlant, que chez les nations policées on vit un peu plus long-temps qu'on ne vivait autrefois. Je vous en fais mon compliment, ſi c'en eſt un à faire. Je vois bien qu'il eſt ſi doux de vivre avec votre grand'maman, que vous aimez encore la vie, malgré tout le mal que vous en dites ſouvent avec tant de raiſon.

—— C'eſt un roſſignol que vous êtes allée enten-
1772. dre chanter dans ſa belle cage. Je conçois très-bien qu'on ſoit heureux quand on a, comme dit le *Guarini :*

Lieto nido ; eſca dolce, aura corteſe.

Mais, lorſqu'avec ces avantages on eſt aimé, reſpecté de l'Europe, et qu'on poſsède un génie ſupérieur, on doit être content. Le moyen de n'être pas au-deſſus de la fortune, quand on eſt ſi fort au-deſſus des autres.

J'ai un peu beſoin, moi chétif, de cette philoſophie dont vous me parlez. De tous les établiſſemens que j'ai faits dans mon déſert, il ne me reſtera bientôt plus que mes vers à ſoie. On a chicané mes artiſtes qui envoyaient des montres en Amérique, à Conſtantinople et à Pétersbourg. Le commerce qu'ils entreprenaient était immenſe, et feſait entrer en France beaucoup d'argent. C'était un plaiſir de voir mon abominable village changé en une jolie petite ville, et de nombreux artiſtes étrangers devenus français, bien logés et feſant bonne chère avec leurs familles, dans de jolies maiſons de pierre de taille que je leur avais bâties. La protection d'un grand-homme avait fait ce miracle qui va ſe détruire. Il faudra que je diſe comme le bon homme *Job :* Je ſuis ſorti tout nu du ſein de la terre,

et

et j'y retournerai tout nu ; mais remarquez que *Job* disait cela en s'arrachant les cheveux et en déchirant ses habits. Moi, je ne m'arrache pas les cheveux, parce que je n'en ai point, et je ne déchire point mes habits, parce que par le temps qui court il faut être économe. 1772.

Adieu, Madame ; faisons tous deux comme nous pourrons. Vogue la pauvre galère. Pensez fortement et uniformément, et conservez-moi vos bontés ; vous savez combien elles me sont chères. *V.*

LETTRE CLX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 8 de juin.

Mon héros daigne me mander qu'il va dans son royaume d'Aquitaine. Il y est donc déjà ; car mon héros est comme les dieux d'*Homère*, il va fort vîte, et surement il est arrivé au moment que j'ai l'honneur de lui écrire. Il a d'autres affaires que celles des Lois de Minos ; il est occupé de celles de *Louis XV.*

Je commence par lui jurer, s'il a un moment de loisir, qu'il n'y a pas un mot à changer

—— dans tout ce que je lui ai écrit touchant la
1772. Crète ; et ſi M. d'*Argental* lui a donné une très-mauvaiſe défaite, ce n'eſt pas ma faute. Pourquoi mentir ſur des bagatelles ? Il ne faut mentir que quand il s'agit d'une couronne ou de ſa maîtreſſe.

Je n'ai point de nouvelles de la Ruſſie : vous penſez bien, Monſeigneur, qu'on ne m'écrit pas toutes les poſtes. Ce que je vous ai propoſé eſt ſeulement d'une bonne ame. Je ne cherche point du tout à me faire valoir. Il ſe pourrait même très-bien que l'on ſe piquât d'en agir noblement, ſans en être prié, comme fit l'impératrice *Anne* à la belle équipée du cardinal de *Fleuri* qui avait envoyé quinze cents français contre dix mille ruſſes, pour faire ſemblant de ſecourir l'autre roi *Staniſlas*. Ma deſtinée eſt toujours d'être un peu enfoncé dans le Nord. Vous vous en apercevrez, quand vous daignerez lire quelques endroits des Lois de Minos. Vous verrez bien que le roi de Crète *Teucer* eſt le roi de Pologne *Staniſlas-Auguſte Poniatowsky*, et que le grand-prêtre eſt l'évêque de Cracovie, comme auſſi vous pourrez prendre le temple de Gortine pour l'égliſe de Notre-Dame de Czenſtochowa.

J'ai donc la hardieſſe de vous envoyer cette facétie, à condition que vous ne la lirez que

quand vous n'aurez abſolument rien à faire. Vous ſavez bien qu'*Horace*, en envoyant des vers à *Auguſte*, dit au porteur : Prends bien garde de ne les préſenter que quand il ſera de loiſir et de bonne humeur. 1772.

Si mon héros eſt donc de belle humeur et de loiſir, je lui dirai que madame *Arsène* et ſon charbonnier ſont un ſujet difficile à manier, et que celui qui en fera un joli opéra comique ſera bien habile.

Je prendrai encore la liberté de lui dire que, ſelon mon petit ſens, il faudrait quelque choſe d'héroïque, mêlé à la plaiſanterie. J'ai un ſujet qui, je crois, ſerait aſſez votre fait ; mais je ne ſais rien de plus propre à une fête que la Pandore de *la Borde*. La muſique m'a paru très-bonne. Vous me direz que je ne m'y connais point ; cela peut fort bien être, mais je parierais qu'elle réuſſirait infiniment à la cour. Vous m'avouerez qu'il eſt beau à moi de ſonger aux plaiſirs de ce pays-là.

Il faut, dans votre grande ſalle des ſpectacles à Verſailles, des pièces à grand appareil ; les Lois de Minos peuvent avoir du moins ce mérite. Olimpie auſſi ferait, je crois, beaucoup d'effet ; mais vous manquez, dit-on, d'acteurs et d'actrices : et de quoi ne manquez-vous pas ? le beau ſiècle ne reviendra

—— plus. Il y aura toujours de l'eſprit dans la
1772. nation. Il y aura du raiſonné, et malheureuſement beaucoup trop, et même du raiſonné fort obſcur et fort inintelligible ; mais pour les grands talens, ils ſeront d'autant plus rares que la nature les a prodigués ſous *Louis XIV*. Jouiſſez long-temps de la gloire d'être le dernier de ce ſiècle mémorable, et de ſoutenir l'honneur du nôtre. Vivez heureux autant qu'on peut l'être en ce pauvre monde et en ce pauvre temps. Vos bontés ajoutent infiniment à la quiétude de ma douce retraite. Mon cœur y eſt toujours pénétré pour vous du plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juin.

NON, je ne puis croire ce comble d'iniquité ; non, il n'eſt pas poſſible que mes anges abandonnent la Crète à tant d'horreurs, et qu'ils laiſſent plaider la cauſe ſans que les avocats ſoient préparés. J'ai déjà mandé que ce pauvre diable d'avocat du *Roncel* travaillait comme *Linguet* à mettre plus d'ithos et de

pathos dans ſon plaidoyer, et à prévenir toutes les objections de ſes adverſaires. Jugez-en par ces vers-ci qui expliquent préciſément quelle était l'eſpèce de pouvoir d'un roi de Crète : 1772.

Minos fut deſpotique, et laiſſa pour partage
Aux rois ſes ſucceſſeurs un pompeux eſclavage,
Un titre, un vain éclat, le nom de majeſté,
L'appareil du pouvoir, et nulle autorité.

Tout ce qui pourrait fournir aux méchans des alluſions impies ſur les prêtres, ou quelques allégories audacieuſes contre les parlemens, eſt ou adouci ou retranché avec toute la prudence dont un avocat eſt capable. Enfin tous les emplâtres ſont prêts, et on les appliquera ſur le champ aux bleſſures faites par les ciſeaux de la police. Il n'eſt donc pas poſſible, encore une fois, que des anges gardiens, des anges conſolateurs, expoſent aux ſifflets du barreau un plaidoyer auquel on travaille tous les jours. Ils ne ſont pas capables d'une telle diablerie. Ils me renverront par *Marin* le plaidoyer de du *Roncel*, tel qu'il a été eſtropié à la police, et on le renverra par la même voie.

Toutes les nouvelles font l'éloge de mademoiſelle *Sainval la cadette*. Je ſupplie inſtamment mes anges de faire une forte brigue pour

lui faire jouer *Olimpie* à Fontainebleau. J'ai
1772. mes raiſons pour cela, mais des raiſons ſi fortes, ſi touchantes, ſi convaincantes, que ſi mes anges les ſavaient, ils les préviendraient avec la bonté la plus empreſſée. Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu*, et je ne ſais quand il revient.

Que dites-vous du procès de la veuve *Verron?*

LETTRE CLXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 4 de juillet.

MON HEROS,

Je reçois de votre grâce une lettre qui m'enchante. Elle me fait voir qu'au bout de cinquante ans vous avez daigné enfin me prendre ſérieuſement. Je vois que notre doyen, quand il veut s'en donner la peine, eſt le véritable protecteur des lettres : mais ce que vous avez la bonté de me dire ſur la perte que vous avez faite, a pénétré mon cœur. J'avais déjà pris la liberté de vous ouvrir le mien. Je ſentais combien vous deviez être affligé, et à quel

point il eſt difficile de réparer de tels malheurs. Je vous plaignais en vous voyant reſter preſque ſeul de tout ce qui a contribué aux agrémens de votre charmante jeuneſſe. Tout eſt paſſé, et on paſſe enfin ſoi-même pour aller trouver le néant, ou quelque choſe qui n'a nul rapport avec nous, et qui eſt par conſéquent le néant pour nous. 1772.

Je ſouhaite paſſionnément que les affaires et les plaiſirs vous diſtrayent long-temps.

La bonté avec laquelle vous vous êtes occupé de la Crète, a été pour vous un moment de diverſion. Vos réflexions ſont très-juſtes; et quoique cet ouvrage ait beaucoup plus de rapport à la Pologne qu'à la France, cependant il eſt très-aiſé d'y trouver des alluſions à nos anciens parlemens et à nos affaires préſentes. Il ne faut pas laiſſer le moindre prétexte à ces allégories déſagréables, et c'eſt à quoi j'ai travaillé, à la réception de la belle lettre dont vous m'avez honoré. Il y a même beaucoup encore à faire dans le dialogue et dans la verſification, pour que la pièce ſoit digne d'être protégée par monſeigneur le maréchal de *Richelieu*.

Notre doyen ſait de quelle difficulté il eſt d'écrire à la fois raiſonnablement et avec chaleur, de ne pas dire un mot inutile, de mêler l'harmonie à la force, d'être auſſi exact

——— en vers qu'on le ferait dans la proſe la plus
1772. châtiée. On peut remplir ces devoirs dans cinq ou ſix vers ; mais il n'a été donné qu'à *Jean Racine* d'en faire des centaines de ſuite, qui approchent de la perfection : tout le reſte eſt plein de boue, et les fautes fourmillent au milieu des beautés.

Il ne faut pourtant pas ſe décourager. Il faut qu'à mon âge je tâche de faire voir qu'il y a encore des reſſources, et que ceux qui ſont nés lorſque *Racine* et *Boileau* vivaient encore, lorſque *Louis XIV* tenait encore ſa brillante cour, lorſque madame la dauphine de Bourgogne commençait à donner les plus grandes eſpérances, lorſque la France donnait le ton à toutes les nations de l'Europe, conſervent encore quelques étincelles de ce feu qui nous animait.

Je vous demande en grâce de ne pas laiſſer ſortir de vos mains ma pauvre Crète, juſqu'à ce que j'aye épuiſé tout mon ſavoir-faire.

Pour vous parler des priſonniers français qui ſe ſont beaucoup plus ſignalés que les Crétois, je vous dirai que je me flatte toujours qu'ils ſeront reçus magnifiquement à Pétersbourg, qu'on y étalera toute la pompe de la puiſſance, tout l'éclat de la victoire, et toute la galanterie d'une femme de beaucoup d'eſprit. On ne peut mieux réparer la

petite fredaine dont vous parlez, et vous m'avouerez que cette fredaine a produit les plus grandes choſes. Si vous étiez encore au mois d'auguſte dans votre royaume, je vous ſupplierais de vous y faire donner les Crétois bien corrigés. Le vieux malade aura l'honneur de vous en dire davantage une autre fois ; il eſt à vos pieds avec le plus tendre reſpect. *V.* 1772.

LETTRE CLXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

6 de juillet.

Je fais depuis vingt ans, Madame, en petit dans ma chaumière, ce que votre grand'-maman fait avec tant d'éclat dans ſon palais délicieux. Je vous imite auſſi en parlant d'elle et de ſon reſpectable mari, et en leur étant tendrement attaché, quoi qu'ils en diſent ; et une preuve que je ne change point, c'eſt que je ſuis chez moi. Madame de *Saint-Julien*, qui a daigné faire cent trente lieues pour me venir voir dans mon hermitage, pourrait vous en dire des nouvelles. Je finirai par m'en

—— tenir à ma bonne conſcience, et à ſouffrir en
1772. paix qu'on ne me croye pas.

Savez-vous qu'il paraît deux petits volumes de lettres de madame de *Pompadour*? elles ſont écrites d'un ſtyle léger et naturel, qui ſemble imiter celui de madame de *Sévigné*. Pluſieurs faits ſont vrais, quelques-uns faux, peu d'expreſſions de mauvais ton. Tous ceux qui n'auront pas connu cette femme, croiront que ces lettres ſont d'elle. On les dévore dans les pays étrangers. On ne ſaura qu'avec le temps que ce recueil n'eſt que la friponnerie d'un homme d'eſprit qui s'eſt amuſé à faire un de ces livres que nous appelons, nous autres pédans, pſeudonymes. Il y a bien des gens de votre connaiſſance qui ne ſeront pas contens de ce recueil; ils y ſont extrêmement maltraités, à commencer par ſon frère; mais dans un mois on n'en parlera plus. Tout cela s'engloutit dans le torrent des ſottiſes dont on eſt inondé.

Vous voulez que je vous envoye les miennes; vous en aurez. On a imprimé à Paris les Cabales, la Bégueule, Jean qui pleure et qui rit: on les a cruellement défigurés. Je vous en ferai tenir, dans quelques ſemaines, une petite édition, avec des notes très-inſtructives pour la jeuneſſe qui veut être philoſophe.

Je crois votre M. de *Gleichen* à Spa, où il y a grande compagnie. Sa ſanté eſt bien mauvaiſe, et les révolutions du Danemarck ne la rétabliront pas. Il feſait un peu le myſtérieux à Ferney, mais ſon myſtère était qu'il ne ſavait rien. Toute cette aventure eſt bien horrible et bien honteuſe. Gardez-vous d'ailleurs d'aimer trop les étrangers : leurs amitiés ſont, comme eux, des oiſeaux de paſſage. *Formont* valait mieux. Il n'y a que les gens peu répandus qui ſachent aimer. 1772.

Adieu, Madame ; je ſuis très-peu répandu.

Voltaire.

LETTRE CLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de juillet.

MON cher ange, je commence par vous demander ſi vous avez lu les lettres de madame de *Pompadour*, c'eſt-à-dire les lettres qui ne ſont pas d'elle, et dans leſquelles l'auteur cherche à copier le ſtyle de madame de *Sévigné*. On les dévore et on les dévorera, juſqu'à ce qu'on ſoit bien convaincu que c'eſt un ouvrage ſuppoſé, et qu'on doit en faire le même cas que des lettres de *Ninon*, de celles

——— de la reine *Chriſtine*, et des mémoires de
1772. madame de *Maintenon*. Des gens qui ſont aſſez au fait prétendent que ce recueil eſt de cet honnête *Vergy* qui vous a fait une ſi jolie tracaſſerie. Vous n'êtes point nommé dans ces lettres : M. le maréchal de *Richelieu* y eſt horriblement maltraité. Il eſt difficile de mettre un frein à ces infamies.

Il faut que vous ſachiez qu'il arriva chez moi, ces jours paſſés, deux piémontais qui me dirent avoir travaillé long-temps dans les bureaux de M. de *Félino*, et qui ont, diſent-ils, été empriſonnés long-temps à ſon occaſion ; ils prétendaient avoir été accuſés d'avoir voulu empoiſonner la ducheſſe de Parme. Je leur demandai ce qu'ils voulaient de moi, ils me répondirent qu'ils me priaient de les employer ; je leur dis que j'étais bien fâché, mais que je n'avais perſonne à empoiſonner ; et le ſingulier de l'aventure, c'eſt qu'ils refuſèrent de l'argent.

Diſons à préſent, je vous prie, un petit mot de la Crète. Bénis ſoient ceux qui me l'ont renvoyée ; elle était perdue, ſi on l'avait donnée telle qu'elle était. Les mutilations lui feront du bien ; j'ajuſte des bras et des jambes à la place de ceux qu'on a coupés. Je l'avais envoyée à M. le maréchal de *Richelieu*, avec quelques additions que

vous n'aviez pas. Je ne comptais pas qu'elle pût lui plaire, elle a été plus heureuse que je ne croyais. Il voulait la faire jouer à Bordeaux, où il dit avoir une excellente troupe. Je l'ai conjuré de n'en rien faire. Je ne crois pas en faire jamais une pièce qui soit aussi touchante que Zaïre; mais il se pourra faire qu'elle ait son petit mérite. Il ne faut pas que tous les enfans d'un même père se ressemblent; la variété fait quelque plaisir. Je voudrais bien que l'amour jouât un grand rôle chez nos Crétois, mais c'est une chose impossible. Un amant qui ne soupçonne point sa maîtresse, qui n'est point en fureur contre elle, qui ne la tue point, est un homme insipide; mais il est beau de réussir sans amour chez des Français. Enfin, nous verrons si vous serez content. J'espère du moins que le roi de Pologne le sera. Vous sentez bien que c'est pour lui que la pièce est faite. Je suis quelquefois honni dans ma patrie; les étrangers me consolent. On a joué à Londres une traduction de Tancrède avec un très-grand succès. La pièce m'a paru fort bien écrite. 1772.

Je sors de Zaïre; des comédiens de province m'ont fait fondre en larmes. Nous avions un *Lusignan* qui est fort au-dessus de *Brizard*, et un *Orosmane* qui a égalé *le Kain* en quelques endroits.

1772. Une mademoiſelle *Camille*, grande, bien faite, belle voix, l'air noble, le geſte vrai, va ſe préſenter pour les rôles de reines ; elle demande votre très-grande protection auprès de M. le duc de *Duras*. Je ne l'ai point vue ; on en dit beaucoup de bien ; vous en jugerez, elle viendra vous faire ſa cour à Paris. C'eſt aſſez, je crois, vous parler comédie ; le ſujet eſt intéreſſant, mais il ne faut pas l'épuiſer.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. *V.*

LETTRE CLXV.

AU MEME.

25 de juillet.

Mon cher ange, M. le marquis de *Félino* eſt bien bon de daigner deſcendre juſqu'à m'expliquer ce que c'eſt que mes deux aventuriers de Nice. Il me paſſe tous les jours ſous les yeux de pareils *Guſmans d'Alfarache*. Il y en a autant que de mauvais poëtes à Paris, et de mauvais prêtres à Rome ; mais je vois que la Providence tire toujours le bien du mal, puiſque ces deux poliſſons m'ont valu un écrit inſtructif de la part d'un homme pour qui j'ai l'eſtime la plus reſpectueuſe, et qui eſt

votre ami. Je vois avec douleur que l'eſprit de la cour romaine domine encore dans preſque toute l'Italie, excepté à Veniſe. 1772.

Romanos rerum dominos gentemque togatam.

Je ne voyagerai point dans ce pays-là, quoique M. *Ganganelli* m'ait aſſuré que ſon grand inquiſiteur n'a plus ni d'yeux ni d'oreilles.

Je vous ſupplie de vouloir bien préſenter mes très-humbles remercîmens à M. le marquis de *Félino*. Je crois que le ſéjour de Paris lui ſera pour le moins auſſi agréable que celui de Parme.

Je ſonge toujours à la Crète, et je vous aurais déjà envoyé mon dernier mot, ſi je pouvais avoir un dernier mot.

Votre favori *Roſcius* veut-il, quand il ſera à Ferney, jouer Gengis et Sémiramis? je crois que le pauvre entrepreneur de la troupe ne pourrait lui donner que cent écus par repréſentation; et, ſi je ne me trompe, je vous l'ai déjà mandé. Cela ſert du moins à payer des chevaux de poſte. Pour moi, je ne puis plus être magnifique; je me ſuis ruiné en bâtimens et en colonies, et je m'achève en bâtiſſant une maiſon de campagne pour *Florian*.

Je dirai, en parodiant *Didon:*

1772. *Exiguam urbem ſtatui, mea mœnia vidi,*
Et nunc parva mei ſub terras ibit imago.

Voici des pauvretés pour vous amuſer.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges. *V.*

Vous croyez bien que je recevrai M. le chevalier de *Buffevent* de mon mieux, tout malade et tout languiſſant que je ſuis. Les apparitions de vos parens et de vos amis ſont des fêtes pour moi.

LETTRE CLXVI.

A MADAME

LA COMTESSE DE SAINT-HEREM.

A Ferney, 27 de juillet.

MADAME,

Vous avez écrit à un vieillard octogénaire qui eſt très-honoré de votre lettre; il eſt vrai que madame votre mère daigna autrefois me témoigner beaucoup d'amitié et quelque eſtime. Ce ſerait une grande conſolation pour moi,

moi, ſi je pouvais mériter de ſa fille un peu de ſes ſentimens. 1772.

Vous avez aſſurément très-grande raiſon de regarder l'adoration de l'Etre des êtres comme le premier des devoirs, et vous ſavez ſans doute que ce n'eſt pas le ſeul. Nos autres devoirs lui ſont ſubordonnés; mais les occupations d'un bon citoyen ne ſont pas auſſi mépriſables et auſſi haïſſables qu'on a pu vous le dire.

Celui qui a contribué à rendre *Henri IV* encore plus cher à la nation, celui qui a écrit le Siècle de *Louis XIV*, qui a vengé les *Calas*, qui a écrit le Traité de la tolérance, ne croit point avoir célébré des choſes mépriſables et haïſſables. Je ſuis perſuadé que vous ne haïſſez, que vous ne mépriſez que le vice et l'injuſtice; que vous voyez dans le maître de la nature le père de tous les hommes; que vous n'êtes d'aucun parti; que plus vous êtes éclairée, plus vous êtes indulgente; que votre vertu ne ſera jamais altérée par les ſéductions de l'enthouſiaſme. Telle était madame votre mère que je regrette toujours.

Tous les hommes ſont également faibles, également petits devant DIEU, mais également chers à celui qui les a formés. Il ne nous appartient pas de vouloir ſoumettre les autres à nos opinions. Je reſpecte la vôtre,

1772. je fais mille vœux pour votre félicité, et j'ai l'honneur d'être avec le plus ſincère reſpect, Madame, votre, &c.

LETTRE CLXVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

31 de juillet.

Je vous avais dit, Madame, que je n'aurais jamais l'honneur de vous écrire pour vous faire de vains complimens, et que je ne m'adreſſerais à vous que pour exercer votre humeur bienfeſante; je vous tiens parole; il s'agit de favoriſer les blondes. Je ne ſais ſi vous n'aimeriez pas mieux protéger des blondins; mais il n'eſt queſtion ici ni de belles dames, ni de beaux garçons: et je ne vous demande votre protection qu'auprès de la marchande qui ſoutient ſeule l'honneur de la France, ayant ſuccédé à madame *du Chap* (*).

Vous avez vu cette belle blonde, façon de dentelle de Bruxelles, qui a été faite dans notre village. L'ouvrière qui a fait ce chef-d'œuvre eſt prête d'en faire autant, et en auſſi

(*) Fameuſe marchande de modes.

grand nombre qu'on voudra, et à très-bon marché pour l'ancienne boutique *du Chap* ; elle prendra une douzaine d'ouvrières avec elle, s'il le faut, et nous vous aurons l'obligation d'une nouvelle manufacture. Vous nous avez porté bonheur, Madame ; notre colonie augmente, nos manufactures ſe perfectionnent, je ſuis encore obligé de bâtir de nouvelles maiſons. Si le miniſtère voulait un peu nous encourager, et me rendre du moins ce qu'il m'a pris, Ferney pourrait devenir un jour une ville opulente. Ce ſera une aſſez plaiſante époque dans l'hiſtoire de ma vie, qu'on m'ait ſaiſi mon bien de patrimoine entre les mains de M. de *la Borde* et de M. *Magon*, tandis que j'employais ce bien, ſans aucun intérêt, à défricher des champs incultes, à procurer de l'eau aux habitans, à leur donner de quoi enſemencer leurs terres, à établir ſix manufactures, et à introduire l'abondance dans le ſéjour de la plus horrible misère ; mais je me conſolerai, ſi vous favoriſez nos blondes, et ſi vous daignez faire connaître à l'héritière de madame *du Chap* qu'il y va de ſon intérêt et de ſa gloire de s'allier avec nous. 1772.

Quand vous reviendrez, Madame, aux Etats de Bourgogne, ſi vous daignez vous ſouvenir encore de Ferney, nous vous baignerons dans une belle cuve de marbre, et

—— nous aurons un petit cheval pour vous pro-
1772. mener, afin que vous ne ſoyez plus ſur un génevois. Tout ce que je crains c'eſt d'être mort quand vous reviendrez en Bourgogne. Votre écuyer *Racle* a penſé mourir ces jours-ci, et je penſe qu'il finira comme moi par mourir de faim; car M. l'abbé *Terrai* qui m'a tout pris, ne lui donne rien, du moins juſqu'à préſent. Il faut eſpérer que tout ira mieux dans ce meilleur des mondes poſſibles. Je me flatte que tout ira toujours bien pour vous, que vous ne manquerez ni de perdrix ni de plaiſirs. Vous ne manqueriez pas de vers ennuyeux, ſi je ſavais comment vous faire tenir Syſtêmes, Cabales, &c., avec des notes très-inſtructives.

En attendant, recevez, Madame, mon très-tendre reſpect.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CLXVIII. 1772.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

10 d'auguſte.

J'AI tort, Madame, j'ai très tort ; mais je n'ai pas pourtant ſi grand tort que vous le penſez : car, en premier lieu, je croyais que vous n'aviez plus du tout de goût pour les vers, et ſurtout pour les miens ; et ſecondement, je n'étais pas content de l'édition dont vous avez la bonté de me parler ; je vous en envoie une meilleure.

Pour peu que vous vouliez connaître le ſyſtême de *Spinoſa*, vous le verrez aſſez proprement expoſé dans les notes. Si vous aimez à vous moquer des ſyſtêmes de nos rêveurs, il y aura encore de quoi vous amuſer.

Vous verrez de plus, dans les notes des Cabales, ſi j'ai eu ſi grand tort de me réjouir de la chute et de la diſperſion de *meſſieurs*. La plupart ſont, comme moi, à la campagne ; je leur ſouhaite d'en tirer le parti que j'en tire.

Je me ſuis mis à établir une colonie ; rien

—— n'eſt plus amuſant : ma colonie ſerait bien plus
1772. nombreuſe et plus brillante, ſi M. l'abbé *Terrai* ne m'avait pas réduit à une extrême modeſtie.

Puiſque vous avez vu M. *Hubert*, il fera votre portrait : il vous peindra en paſtel, à l'huile, en *mezzotinto* : il vous deſſinera ſur une carte avec des ciſeaux, le tout en caricature. C'eſt ainſi qu'il m'a rendu ridicule d'un bout de l'Europe à l'autre. Mon ami *Fréron* ne me caractériſe pas mieux, pour réjouir ceux qui achètent ſes feuilles.

Nous voici bientôt, Madame, à l'anniverſaire centenaire de la Saint-Barthelemi. J'ai envie de faire un bouquet pour le jour de cette belle fête. En ce cas, vous avez raiſon de dire que je n'ai point changé depuis cinquante ans ; car il y a en effet cinquante ans que j'ai fait la Henriade. Mon corps n'a pas plus changé que mon eſprit. Je ſuis toujours malade comme je l'étais. Je paſſe mon temps à faire des gambades ſur le bord de mon tombeau, et c'eſt en vérité ce que font tous les hommes. Ils ſont tous *Jean* qui pleure et qui rit ; mais combien y en a-t-il malheureuſement qui ſont *Jean* qui mord, *Jean* qui vole, *Jean* qui calomnie, *Jean* qui tue !

Eh bien, Madame, n'avouerez-vous pas à la fin que ma *Catherine II* n'eſt pas *Catherine* qui file ? ne conviendrez-vous pas qu'il n'y a

rien de plus étonnant ? Au bout de quatre ans de guerre, au lieu de mettre des impôts, elle augmente d'un cinquième la paye de toutes ſes troupes : voilà un bel exemple pour nos *Colberts*. 1772.

Adieu, Madame; quoi qu'en diſe M. *Hubert*, je n'ai pas long-temps à vivre : et quoi que vous en diſiez, j'ai la plus grande envie de vous faire ma cour. Comptez que je vous ſuis attaché avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXIX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 25 d'auguſte.

Ce n'était pas, Madame, quand je n'avais plus l'honneur de vous tenir à Ferney que mes jours devaient être filés d'or et de ſoie. J'ai reçu ces petits échantillons de ſoie blanche, façonnée en blondes, que vous avez eu la bonté de nous envoyer. Nos ouvrières de Ferney vont travailler ſur ces modèles. J'aurai bientôt l'honneur de vous envoyer un eſſai d'une autre manufacture, car je ſuis auſſi sûr de votre ſecret que de vos bontés.

Vraiment je remercierai M. le duc de *Duras;*

—— mais je dois commencer par vous. Oſerai-je,
1772. en vous préſentant mes remercîmens, vous faire encore une prière? ce ſerait, Madame, de vouloir bien, quand vous verrez monſieur d'*Ogny*, lui parler de la reconnaiſſance extrême que j'ai de toutes les facilités qu'il a accordées à ma colonie juſqu'à préſent. Ma ſenſibilité, et ſurtout un petit mot de votre bouche, l'engageront peut-être à me continuer des faveurs qui me ſont bien néceſſaires. Si elles ceſſaient, mes fabriques tomberaient, mes maiſons que j'ai augmentées deviendraient inutiles, les fabricans ne pourraient me rien rembourſer des avances énormes que je leur ai faites ſans aucun intérêt, je me verrais ruiné. Voilà deux hommes à Ferney dont vous daignez ſoutenir la cauſe dans des genres différens, *Racle* et moi.

Le vieux malade eſt trop vieux pour venir vous faire ſa cour à Paris. Il faut ſavoir aimer la retraite; mais, Madame, il vous ſera attaché juſqu'au dernier moment de ſa vie avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE

LETTRE CLXX. 1772.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 d'auguſte.

Mon cher ange m'écrit du 22; mais n'a-t-il point reçu le paquet des Lois de Minos que je lui avais dépêché par M. *Bacon*, ſubſtitut de monſieur le procureur général? Il me parle de la fête de la Saint-Barthelemi, mais pas un mot de Minos. J'ai peur que meſſieurs de la poſte ne ſe ſoient laſſés de favoriſer mon petit commerce de tragédies et de montres, que je feſais aſſez noblement. J'ai eſſuyé les plus grandes difficultés et les plus cruels contre-temps, dont ni tragédie, ni comédie, ni petits vers, ni brochures ne peuvent guère me conſoler; mais ſi Minos ne vous a point été rendu, que deviendrai-je?

J'ai toujours été perſuadé que le procureur qui a joué le rôle de magiſtrat avec du *Jonquay* eſt puniſſable; et que *Desbrugnières*, le pouſſe-cu, mérite le pilori; que M. de *Morangiés* a cru attraper les du *Jonquay*, en ſe feſant prêter par eux cent mille écus qu'il ne pouvait rendre; qu'il a été attrapé lui-même; que dans l'ivreſſe

—— de l'eſpérance de toucher cent mille écus dans
1772. trois jours, il a ſigné des billets avant d'avoir l'argent : mais je tiens qu'il eſt impoſſible que les du *Jonquay* aient eu cent mille écus.

Dieu veuille que je ne perde pas cent mille écus à mes manufactures.

Minos me conſolera un peu, s'il réuſſit; mais vraiment pour le Dépoſitaire, je ne ſuis pas en état d'y ſonger : Minos a toute mon ame.

On a joué, ces jours paſſés, Olimpie ſur le théâtre de Genève, qui eſt à quelques pas de la ville; elle a été applaudie bien plus qu'à Paris. Une belle actrice toute neuve, toute ſimple, toute naïve, ſans aucun art, a fait fondre en larmes. Ce rôle d'*Olimpie* n'eſt pas fait, dit-on, pour mademoiſelle *Veſtris ;* c'eſt à vous d'en juger. *Patras* a joué ſupérieurement le grand-prêtre. Je le trouve bien meilleur que *Sarrazin* dans pluſieurs rôles ; il me paraît néceſſaire au tripot de Paris. Il s'offre à jouer tous les rôles. Il a beaucoup d'intelligence, un air très-intéreſſant; il y a là de quoi faire un acteur admirable. Il me ferait très-néceſſaire dans les Lois de Minos. Les comédiens le refuſent-ils parce qu'il eſt bon ? Ils ont déjà privé le public de pluſieurs ſujets qui auraient ſoutenu leur pauvre ſpectacle. Les intérêts particuliers nuiſent au bien général dans tous les tripots.

Je lirai le livre dont vous me faites l'éloge ; —— mais j'aime mieux *Molière* que des réflexions 1772. sur *Molière*.

A l'ombre de vos ailes, mes divins anges. *V.*

LETTRE CLXXI.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

Premier de septembre.

L'ABBÉ *Pinzo*, Monsieur, écrit trop bien en français ; il n'a point le style diffus et les longues phrases des Italiens. J'ai grand'peur qu'il n'ait passé par Paris, et qu'il n'ait quelque ami encyclopédiste. Malheureusement sa position est celle de *Pourceaugnac : Il me donna un soufflet, mais je lui dis bien son fait.*

A l'égard des Systêmes, il faut s'en prendre un peu à M. *le Roi*, dont l'équipée est un peu ridicule.

A l'égard des athées, vous savez qu'il y a athée et athée, comme il y a fagots et fagots. *Spinosa* était trop intelligent pour ne pas admettre une intelligence dans la nature. L'auteur du *Systême* ne raisonne pas si bien que *Spinosa*, et déclame beaucoup trop.

Je suis fâché pour *Leibnitz*, qui surement

1772. était un grand génie, qu'il ait été un peu charlatan ; ni *Newton* ni *Locke* ne l'étaient. Ajoutez à ſa charlatanerie que ſes idées ſont preſque toujours confuſes. Puiſque ces meſſieurs veulent toujours imiter DIEU qui créa, dit-on, le monde avec la parole, qu'ils diſent donc comme lui, *fiat lux*.

Ce que j'aime paſſionnément de monſieur d'*Alembert*, c'eſt qu'il eſt clair dans ſes écrits comme dans ſa converſation, et qu'il a toujours le ſtyle de la choſe. Il y a des gens de beaucoup d'eſprit dont je ne pourrais en dire autant.

Adieu, Monſieur ; faites provigner la vigne tant que vous pourrez ; mais il me ſemble qu'on nous fait manger à préſent des raiſins un peu amers. *V.*

LETTRE CLXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 de ſeptembre.

Eh bien, mon cher ange, tout eſt-il déchaîné contre les Lois de Minos, juſqu'à la poſte? Il eſt certain, de certitude phyſique, que je fis partir le paquet, il y a plus de trois ſemaines, à l'adreſſe de monſieur le procureur général du

parlement; et ſous cette enveloppe à ſon ſubſtitut M. *Bacon*, à qui j'envoie d'autres paquets toutes les ſemaines, et qui juſqu'à préſent n'a pas été négligent à les rendre. Au nom de *Rhadamante*, envoyez chez ce *Bacon*. Il ſe peut que la multiplicité prodigieuſe des affaires, ſur la fin de l'année de robe, lui ait fait oublier mon paquet cette fois-ci. Il ſe peut encore que meſſieurs des poſtes, qui m'ont taxé un autre envoi vingt-cinq piſtoles, aient retenu ce dernier; peut-être quelque commis aime les vers: enfin je ſuis très en peine, et je ſuis émerveillé de votre tranquillité. Ce n'eſt point, encore une fois, à *Marin*, c'eſt à *Bacon* que j'avais envoyé Minos; et, ce qu'il y a de pis, c'eſt que je n'ai plus que des brouillons informes auxquels on ne connaît rien. 1772.

Je me conſole par le ſuccès de ce Roméo, et par le ſuccès de tous ces ouvrages abſurdes écrits en ſtyle barbare, dont nos Velches ont été ſi ſouvent les dupes. Il faut qu'une pièce paſſablement écrite ſoit ignorée, quand les pièces viſigothes ſont courues; mais faut-il qu'elle ſoit égarée et qu'elle devienne la proie de *Fréron* avant terme? Il faut avouer qu'il y a des choſes bien fatales dans ce monde, ſans compter ce qui eſt arrivé en Pologne, en Danemarck, à Parme, et même en France.

On s'eſt aviſé de jouer à Lyon le Dépoſitaire;

—— on y a ri de tout ſon cœur, et il a fort réuſſi.
1772. Les Lyonnais apparemment ne ſont point gâtés par *la Chauſſée ;* ils vont à la comédie pour rire. O *Molière*, *Molière !* le bon temps eſt paſſé. Qui vous eût dit qu'on rirait un jour au théâtre de *Racine*, et qu'on pleurerait au vôtre, vous eût bien étonné.

Comment en un plomb lourd votre or s'eſt-il changé?

Il nous manquait une tragédie en proſe, nous allons l'avoir. C'en eſt fait ; le monde va finir, l'ante-chriſt eſt venu.

J'ai écrit à M. le duc de *Duras* pour le remercier de ſes bontés. Hélas ! elles deviendront inutiles. Paris eſt devenu velche. Vous étiez ma conſolation, mon cher ange ; mais vous vous êtes gâté ; vous avez je ne ſais quelle inclination fatale pour la comédie larmoyante, qui abrègera mes jours. Je ne vous en aime pas moins ; mais je pleure dans ma retraite, quand je ſonge que vous aimez à pleurer à la comédie.

Tendres reſpects à mes anges. *V.*

LETTRE CLXXIII. 1772.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 16 de ſeptembre.

MON héros eſt très-bienfeſant, quoiqu'il ſe moque de la bienfeſance. Ce qu'il daigne me dire ſur les mariages des proteſtans, me touche d'autant plus qu'il n'y a point de ſemaine où je ne voye des ſuites funeſtes de la proſcription de ces alliances. Je ſuis aſſurément intéreſſé plus que perſonne à voir finir cette horrible contradiction dans nos lois, puiſque j'ai peuplé mon petit ſéjour de proteſtans. Certainement l'ancien commandant du Languedoc, le gouverneur de la Guienne, eſt l'homme de France le plus inſtruit des inconvéniens attachés à cette loi, dont les catholiques ſe plaignent aujourd'hui auſſi hautement que les huguenots; et monſeigneur le maréchal de *Richelieu*, qui a rendu de ſi grands ſervices à l'Etat, eſt peut-être aujourd'hui le ſeul homme capable de fermer les plaies de la révocation de l'édit de Nantes. Il ſent bien que la faute de *Louis XIV* eſt de s'être cru aſſez puiſſant pour convertir les calviniſtes, et de n'avoir pas vu qu'il était aſſez puiſſant pour les contenir.

1772. *Mouſtapha*, tout borné qu'il eſt, fait trembler cent mille chrétiens dans Conſtantinople, pendant que les Ruſſes brûlent ſes flottes et font fuir ſes armées.

Vous connaiſſez très-bien nos ridicules, mais jugez s'il y en a un plus grand que celui de refuſer un état à des familles que l'on veut conſerver en France. Voyez à quoi on eſt réduit tous les jours. M. de *Florian*, ancien capitaine de cavalerie, a l'honneur d'être connu de vous; il avait épouſé une de mes nièces qui eſt morte. Il vient à Ferney pour ſe diſſiper, il y trouve une huguenotte fort aimable, il l'épouſe; mais comment l'épouſe-t-il? c'eſt un prêtre luthérien qui le marie avec une calviniſte, dans un pays étranger.

Vous voyez quels troubles et quels procès peuvent en naître dans les deux familles.

Je ſuis perſuadé que vous avez été témoin de cent aventures auſſi bizarres.

Puiſque vous pouſſez la bonté et la condeſcendance juſqu'à vouloir qu'un homme auſſi obſcur que moi vous diſe ce qu'il penſe ſur un objet ſi important et ſi délicat, permettez-moi de vous demander s'il ne ſerait pas poſſible de remettre en vigueur, et même d'étendre l'arrêt du conſeil ſigné par *Louis XIV* lui-même, le 15 de ſeptembre 1685, par lequel les proteſtans pouvaient ſe marier devant un officier

de juſtice ? Leurs mariages n'avaient pas la dignité d'un ſacrement comme les nôtres, mais ils étaient valides ; les enfans étaient légitimes, les familles n'étaient point troublées. On crut, en révoquant cet arrêt, forcer les huguenots à rentrer dans le ſein de la religion dominante, on ſe trompa. Pourquoi ne pas revenir ſur ſes pas lorſqu'on s'eſt trompé ? pourquoi ne pas rétablir l'ordre, lorſque le déſordre eſt ſi pernicieux, et lorſqu'il eſt ſi aiſé de donner un état à cent mille familles, ſans le moindre riſque, ſans le moindre embarras, ſans exciter le plus léger murmure ? J'oſe croire que, ſi vous êtes l'ami de monſieur le chancelier, vous lui propoſerez un moyen qui paraît ſi facile. 1772.

LETTRE CLXXIV.

A M. CAILLEAU, *libraire à Paris.*

Le.....

MONSIEUR, quoique j'avance à pas de géant à mon ſeizième luſtre, et que je ſois preſque aveugle, mon cœur ne vieillit point ; je l'ai ſenti s'émouvoir au récit des malheurs d'*Abélard* et d'*Héloïſe*, dont vous avez eu l'honnêteté de m'envoyer les lettres et les épîtres que je

—— connaiſſais déjà en partie. Le choix que vous
1772. en avez fait, et l'ordre que vous y avez donné, juſtifient votre goût pour la littérature. Votre réponſe à la lettre de notre ami *Pope*, m'a beaucoup intéreſſé; elle enrichit votre collection; elle eſt purement écrite et avec énergie. Qu'elle peint bien les agitations d'un cœur combattu par la tendreſſe et le repentir! Il ſerait à ſouhaiter que ceux qui exercent l'art typographique euſſent vos talens; le ſiècle des *Elzévirs*, des *Etiennes*, des *Frobens*, des *Plantins*, &c. renaîtrait. Je ne le verrai point, mais je mourrai du moins avec cette eſpérance.

Je ſuis, &c.

LETTRE CLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 de ſeptembre.

Mon cher ange, je ſuis dans l'extaſe de *le Kain*. Il m'a fait connaître Sémiramis que je ne connaiſſais point du tout. Tous nos Génevois ont crié de douleur et de plaiſir; des femmes ſe ſont trouvées mal, et en ont été fort aiſes.

Je n'avais point d'idée de la véritable tragédie, avant *le Kain;* il a répandu ſon eſprit

ſur les acteurs. Je ne ſavais pas quel honneur il feſait à mes faibles ouvrages, et comme il les créait ; je l'ai appris à ſix vingts lieues de Paris. Il eſt bien fatigué ; il demande en grâce à M. le duc de *Duras*, et à M. le maréchal de *Richelieu*, la permiſſion de ne ſe rendre à Fontainebleau que le 12. Il mérite cette indulgence. Je vous ſupplie d'en parler ; j'écris de mon côté et en ſon nom ; un mot de votre bouche fera plus que toutes nos lettres. Vous n'aurez donc que le 12 le code Minos ; vous le trouverez un peu changé, mais non pas autant que je le voudrais. 1772.

Je ne ſuis plus ſi preſſé que je l'étais. J'ai dompté la fougue impétueuſe de ma jeuneſſe ; mais je crois qu'on pourra fort bien publier ce code au retour de Fontainebleau.

On parle d'une pièce de M. le chevalier de *Châtellux*, qu'on répète ; je lui cède le pas ſans difficulté. Son livre *de la Félicité publique* m'a rendu heureux, du moins pour le temps que je l'ai lu ; il eſt juſte que j'en aye de la reconnaiſſance. De plus, il faut laiſſer les Velches dégorger leur Roméo et leur Juliette.

Je me mets toujours ſous les ailes de mes divins anges. *V.*

1772.

LETTRE CLXXVI.

A M. MARMONTEL.

A Ferney, 29 de ſeptembre.

ON m'a inſtruit, mon cher ami, du beau tour que vous m'avez joué. Il m'eſt impoſſible de vous remercier dignement, et d'autant plus impoſſible que je ſuis aſſez malade. Il ne faut pas vous témoigner ſa reconnaiſſance en mauvais vers, cela ne ſerait pas juſte; mais je dois vous dire ce que je penſe en proſe très-ſérieuſe: c'eſt qu'une telle bonté de votre part et de celle de mademoiſelle *Clairon*, une telle marque d'amitié eſt la plus belle réponſe qu'on puiſſe faire aux cris de la canaille qui ſe mêle d'être envieuſe. C'eſt une plus belle réponſe encore aux *Ribalier* et aux *Cogé*. Soyez très-certain que je ſuis plus honoré de votre petite cérémonie de la rue du Bac, que je ne le ſerais de toutes les faveurs de la cour. Je n'en fais nulle comparaiſon. Il y a ſans doute de la grandeur d'ame à témoigner ainſi publiquement ſon eſtime et ſa conſidération en France à un fuiſſe preſque oublié, qui achève ſa carrière entre le mont Jura et les Alpes.

Il n'y a pas grand mal à être oublié, c'eſt

même ſouvent un bonheur; le mal eſt d'être perſécuté, et vous ſavez combien nous l'avons été, et par qui? par des cuiſtres dignes du treizième ſiècle. 1772.

S'il faut déteſter les cabales, il faut reſpecter l'union des véritables gens de lettres; c'eſt l'unique moyen de leur donner la conſidération qui leur eſt néceſſaire.

Je vous remercie donc pour moi, mon cher ami, et pour la gloire de la littérature que vous avez daigné honorer dans moi.

Voici mon action de grâce à mademoiſelle *Clairon*. Je vous en dois une plus travaillée; mais vous ſavez qu'un long ouvrage en vers demande du temps et de la ſanté.

Je vous embraſſe tendrement, mon cher ami; mon ſeul chagrin eſt de mourir ſans vous revoir.

Je vous prie de préſenter à mademoiſelle *Clairon* ma petite épître écourtée. *V.*

1772.

LETTRE CLXXVII.

A M. DE LA HARPE.

29 de ſeptembre.

MON cher ſucceſſeur, on a donc eſſayé ſur mon image ce qu'on fera un jour pour votre perſonne? La maiſon de mademoiſelle *Clairon* eſt donc devenue le temple de la gloire? c'eſt à elle à donner des lauriers, puiſqu'elle en eſt toute couverte. Je ne pourrai pas la remercier dignement; je ſuis un peu entouré de cyprès. On ne peut pas plus mal prendre ſon temps pour être malade.

M. *le Kain* eſt chez moi. Il a joué ſix de mes pièces, et l'auteur eſt actuellement dans ſon lit. Je vais pourtant me ſecouer, et écrire au grand-prêtre et à la grande-prêtreſſe.

Je n'ai point lu Roméo. On m'a mandé que cela était un peu bizarre : mais j'attends les Barmécides comme on attend du vin de Champagne dans un pays où l'on ne boit que du vin de Brie. Je vous avais envoyé les Cabales et les Syſtêmes, mais vous étiez à la campagne.

Je ſuis fâché, mon cher ſucceſſeur, de mourir ſans vous revoir. Nous avons actuellement M. de *Florian* que vous connaiſſez; il

s'eſt remarié avec une jolie huguenotte, et devient un habitant de Ferney où nous lui bâtiſſons une jolie maiſon. Ce ſéjour eſt bien changé. Il eſt vrai que nous n'avons plus de théâtre, mais en récompenſe notre village eſt devenu une petite ville aſſez jolie, toute pleine de manufactures floriſſantes. C'eſt dommage que je m'y ſois pris ſi tard ; et j'avoue encore qu'un ſouper avec vous chez mademoiſelle *Clairon* vaut mieux que tout cela. 1772.

Vous avez donc changé d'habitation : je vous ſouhaite, quelque part que vous ſoyez, autant de bonheur que vous avez de talens. Madame *Denis* ne vous oublie point, mais elle n'écrit à perſonne. Sa pareſſe d'écrire eſt invincible, et par conſéquent pardonnable. Elle eſt uniquement occupée de l'éducation de la fille de M. *Dupuits*, qui a de ſinguliers talens. M. de *Boufflers* ne dirait pas d'elle qu'elle tient plus d'une corneille que du grand *Corneille*.

Adieu ; je vous embraſſe de tout mon cœur, et je me recommande au ſouvenir de madame de *la Harpe*.

1772.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, 29 de ſeptembre.

On dit, monſieur le Prince, que les mourans prophétiſent : je me trouve peut-être dans ce cas. Je fis, il y a trois mois, une aſſez mauvaiſe tragédie qu'on pourra bien jouer au retour de Fontainebleau. Il s'eſt trouvé que c'était mot pour mot, dans deux ou trois ſituations, l'aventure du roi de Suède. J'en ſuis encore tout étonné, car en vérité je n'y entendais pas fineſſe.

Puis donc que vous me faites apercevoir que je ſuis prophète, je vous prédis que vous ſerez ce que vous êtes déjà, un des plus aimables hommes de l'Europe, et un des plus reſpectables. Je vous prédis que vous introduirez le bon goût et les grâces chez une nation qui peut-être a cru juſqu'à préſent que ſes bonnes qualités lui devaient tenir lieu d'agrémens. Je vous prédis que vous ferez connaître la ſaine philoſophie à des eſprits qui en ſont encore un peu loin, et que vous ſerez heureux en la cultivant.

Je me prédis à moi, ſans être ſorcier, que

je

je vous ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus ſincère reſpect. 1772.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CLXXIX.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE, SEIGNEUR D'HERMENCHES.

29 de ſeptembre.

Le vieux malade de Ferney, Monſieur, n'eſt pas trop exact, mais il eſt bien ſenſible; il eſt pénétré de votre ſouvenir et de vos bontés.

Nous avons eu *le Kain* aſſez long-temps. Il a joué ſix fois, et s'en eſt retourné avec de l'argent et des préſens. J'aurais bien voulu que la garniſon d'Huningue eût été plus près de Genève.

Je me crois un peu prophète. Je fis, il y a plus de trois mois, une tragédie qui ne vaut pas grand'choſe, mais qui eſt, à quelques différences près, la révolution de Suède. Nous attendons celle de Pologne.

1772. Il n'y a rien de nouveau en Ruſſie, ſinon un rhinocéros pétrifié qu'on a trouvé dans les ſables, au ſoixante-cinquième degré de latitude. Ce rhinocéros, joint aux os d'éléphant qu'on rencontre ſouvent en Sibérie, fait préſumer que ce monde eſt bien vieux, et qu'il a éprouvé des révolutions que le véridique *Moïſe* n'a point connues.

Voilà tout ce que je fais dans ma retraite.

Vous êtes occupé actuellement à commander des évolutions à de braves gens qui ne feront, je crois, la guerre de long-temps. Vous faites très-bien d'embellir votre maiſon de campagne auprès de Lauſane. Quand on a bien connu le monde, on conclut qu'on n'eſt bien que chez ſoi.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Vous ſavez, Monſieur, avec quels ſentimens je vous ſuis attaché pour le reſte de ma vie.

LETTRE CLXXX. 1772.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 4 d'octobre.

J'AI bien des remords, Madame, d'avoir été si long-temps sans vous écrire ; mais j'ai été malade : il m'a fallu mener *le Kain* tous les jours à deux lieues, pour jouer la comédie auprès de Genève ; et n'ayant rien à faire du tout, j'ai été accablé des détails les plus inquiétans.

J'ai été sur le point de voir ma colonie détruite. Dès qu'on veut faire quelque bien, on est sûr de trouver des ennemis. Qu'on rende service, dans quelque genre que ce puisse être, on peut compter qu'on trouvera des gens qui chercheront à vous écraser. Faites de la prose ou des vers, bâtissez des villes, cela est égal : l'envie vous persécutera infailliblement. Il n'y a d'autre secret, pour échapper à cette harpie, que de ne jamais faire d'autre ouvrage que son épitaphe, de ne bâtir que son tombeau, et de se mettre dedans au plus vîte.

1772. Quand je vous dis, Madame, que j'ai bâti une petite ville assez jolie, cela est très-ridicule, mais cela est très-vrai. Cette ville même faisait un commerce assez considérable; mais si on continue à me chicaner, tout périra. Pour me dépiquer, j'ai fait une épître à *Horace*. Je ne vous l'envoie pas, parce que je ne sais pas si vous aimez *Horace*, si vous souffrez encore les vers, si vous avez envie de lire les miens. Vous n'aurez cette épître que quand vous m'aurez dit : Envoyez-la-moi. Ce n'est pas assez de prier quelqu'un à souper, il faut avoir de l'appétit.

J'ai toujours mon ancien chagrin que vous connaissez. Ce chagrin m'empêchera de revoir jamais Paris. Je ne saurais souffrir les tracasseries et les factions, aussi ridicules qu'acharnées, qui règnent dans cette Babylone où tout le monde parle sans s'entendre. Je m'en tiens à mes Alpes et à votre souvenir. Je vous souhaite toute la santé, tous les amusemens, toute la bonne compagnie, tous les bons soupers qu'on peut mettre à la place de deux yeux qui vous manquent.

Voici le temps où je vais perdre les miens, dès que les neiges arrivent; et cependant je ne cherche point à revenir à Paris, parce que j'aime mieux souffrir chez moi que d'essuyer des tracasseries dans votre grande ville. Il est

vrai que les hommes ne ſe mangent pas les uns les autres dans Paris comme dans la nouvelle Zélande, qui eſt habitée par des anthropophages dans huit cents lieues de circonférence ; mais on ſe mange dans Paris le blanc des yeux fort mal à propos. On dit même quelquefois que le miniſtère nous mange et nous gruge ; mais je n'en veux rien croire. 1772.

Adieu, Madame ; vivons l'un et l'autre le moins malheureuſement que nous pourrons : c'eſt toujours là mon refrain ; car, puiſque nous ne nous tuons pas, il eſt clair que nous aimons la vie.

Je vous aime, Madame ; je vous aimerai toujours, je vous ferai inviolablement attaché, auſſi-bien qu'à votre grand'maman : mais de quoi cela ſervira-t-il ? *V.*

LETTRE CLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'octobre.

Mon cher ange, je ſuis bien malingre ; cependant je vous écris de ma très-faible main. Dès que je reçus votre lettre et celle pour *le Kain*, je lui envoyai ſur le champ votre

1772. dépêche à Lyon ; je lui écrivis : Partez dans l'inſtant.

Le lendemain je reçus les lettres de M. le maréchal de *Richelieu* et de M. le duc de *Duras*. J'envoyai à *le Kain* la lettre de M. le duc de *Duras*, et je réitérai mes inſtances. Il doit être parti aujourd'hui 4 d'octobre, s'il eſt ſage et honnête, comme je crois qu'il l'eſt.

M. le maréchal de *Richelieu* me mande qu'il le fera mettre en priſon, s'il n'eſt pas à Paris le 4. Cela ne me paraît ni d'un bon compte, ni d'une exacte juſtice. Vous m'aviez toujours mandé qu'il pouvait arriver le 8, et qu'on ſerait content ; or il eſt certain qu'il peut aiſément être à Paris le 8.

Il vous apportera le code Minos que je lui donnai quand il partit de Ferney. Je ſuis fâché que madame la comteſſe *du Barri* n'ait pas la bonne leçon, car j'entends dire qu'elle a beaucoup de goût et d'eſprit naturel. Vous devez le ſavoir mieux que moi, vous qui allez néceſſairement à la cour.

En attendant que *le Kain* vous ait remis cette dernière copie, voici, pour vous amuſer, l'épître à *Horace*. Je vous ſupplie de n'en laiſſer prendre de copie à perſonne ; c'eſt juſqu'à préſent un ſecret entre *Horace* et vous. Je ne vous parle point des barbaries de notre théâtre vandale et anglais. Je gémis et je vous implore.

V.

LETTRE CLXXXII. 1772.

AU MEME.

21 d'octobre.

J'AI d'abord à me juſtifier devant mon ange gardien de quelques péchés d'omiſſion. J'avais, dans mes diſtractions, oublié cette jolie petite nièce de madame *du Bocage*. Voici ce que je dis à la tante, et même en aſſez mauvais vers :

Ces bontés que pour moi ta nièce a fait paraître,
De tes rares talens ſont encore un effet;
Elle a pris en jouant, pour orner mon portrait,
Un reſte de ces fleurs que ta muſe a fait naître.

Cette demoiſelle aura de meilleurs vers, quand elle aura quinze ans; ce ne ſera pas moi qui les ferai. Il faut bientôt que je renonce à vers et à proſe; car vous avez beau avoir de l'indulgence pour les Lois de Minos, c'eſt mon dernier effort, c'eſt le chant du cygne.

Il faut que je me prépare à aller rendre viſite à *Deſpréaux* et à *Horace*. Je vous remercie, mon divin ange, de n'avoir laiſſé prendre de copie à perſonne de l'épître à *Horace*; elle exciterait beaucoup de murmures, et ce n'eſt pas le temps

—— de faire crier. On criera assez contre moi, si
1772. les Lois de Minos réussissent.

Le symbole, en patois savoyard, est une profession de foi extrêmement bête, que ce polisson d'évêque d'Annecy, soi-disant prince de Genève, a fait imprimer sous mon nom. Voyez l'article *Fanatisme* aux pages 24, 25, &c. du tome VI des Questions sur l'Encyclopédie.

J'ai fait les plus incroyables efforts pour lire les Chérusques et Roméo. Je ne sais auquel des deux ouvrages donner le prix. Je suis émerveillé des progrès que ma chère nation fait dans les beaux arts. Il est démontré que, si ces admirables ouvrages réussissent, les Lois de Minos seront huées d'un bout à l'autre : il faut s'y attendre, en prévenir les acteurs, ne se pas décourager, jouer la pièce avec un majestueux enthousiasme, bien morguer le public, et le traiter avec la dernière insolence.

Il ne paraît pas trop convenable que le rôle de *Mérione* ne soit pas joué par *Molé ;* mais je ne veux faire aucune bassesse auprès de ce héros ; j'abandonne la pièce à son mauvais destin.

M. le duc de *Praslin* est donc à Paris ; je prie mes chers anges de vouloir bien continuer à me mettre dans ses bonnes grâces : il est plus juste que son cousin.

Mes chers anges, vous pensez bien que mon

cœur

cœur prend ſouvent la poſte pour aller chez vous ; mais il eſt bien difficile que mon corps ſoit du voyage. Il faut tant de cérémonies ; et puis ma déteſtable ſanté me condamne à des aſſujettiſſemens qui m'excluent de la ſociété. Je ſuis homme pourtant à franchir tous les obſtacles, ſi je puis venir paſſer huit jours à l'ombre de vos ailes ; après quoi je reviendrai mourir dans mes Alpes. 1772.

Mon doyen des clercs, qui eſt chez moi, dit que vous avez un vieux procès de la ſucceſſion paternelle ; vous croyez bien que votre cauſe lui paraîtra excellente.

Je renouvelle mes tendres et reſpectueux hommages à mes anges.

LETTRE CLXXXIII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

23 d'octobre.

Je me vante, Madame, d'avoir les oreilles auſſi dures que vous, et le cœur encore davantage ; car je vous aſſure que je n'ai pas entendu un ſeul mot de preſque tous les ouvrages en vers et en proſe qu'on m'envoie depuis dix

ans. La plupart m'ont mis dans une extrême
1772. colère. J'ai été indigné que le ſiècle fût tombé de ſi haut. Je ne reconnais plus la France en aucun genre, excepté dans celui des finances.

J'ai voulu, dans la tragédie des Lois de Minos, faire des vers comme on en feſait il y a environ cent ans. Je voudrais que vous en jugeaſſiez. Il faudrait que je vous procuraſſe du moins ce petit amuſement. Vous diriez au lecteur de ceſſer, quand l'ennui vous prendrait; avec cette précaution on ne riſque rien. Mon idée ſerait que vous priaſſiez *le Kain* de venir ſouper chez vous en très-petite et très-bonne compagnie. J'entends, par petite et bonne compagnie, quatre ou cinq perſonnes tout au plus, qui aiment les vers qui diſent quelque choſe et qui ne ſont pas tout-à-fait allobroges.

J'exige encore que vos convives aiment le roi de Suède, et même un peu le roi de Pologne. Je veux qu'ils ſoient perſuadés qu'on a immolé des hommes à DIEU depuis *Iphigénie* juſqu'au chevalier de *la Barre*.

Je veux outre cela que vos convives, hommes et femmes, ſoient un peu indulgens, puiſque la ſottiſe eſt faite, et qu'il n'y a plus moyen de rien réparer.

J'exige encore que la choſe ſoit ſecrète, et que vos amis aient au moins le plaiſir d'y mettre du myſtère, ſi le myſtère eſt un plaiſir.

Si vous acceptez toutes ces conditions, voici un petit billet pour *le Kain*, que je mets dans ma lettre. Liſez ce billet, ou plutôt faites-vous le lire, puis faites-le cacheter. 1772.

Je ne vous parlerai point cette fois-ci de l'épître à *Horace*. Ce que je vous propoſe a l'air plus agréable. Cette épître à *Horace* n'eſt pas finie ; elle eſt d'ailleurs fort ſcabreuſe, et elle demanderait un ſecret bien plus profond que le ſouper des Lois de Minos.

Je vous avouerai, Madame, que j'aimerais mieux vous lire cette tragédie crétoiſe, que de la faire lire par un autre ; mais j'ai fait vœu de ne point aller à Paris, tant qu'on me ſoupçonnera d'avoir manqué à votre grand'maman. Je ſuis toujours très-ulcéré, et ma bleſſure ne ſe fermera jamais. Ne vous fâchez pas ſi je ſuis conſtant dans tous mes ſentimens. *V.*

1772.

LETTRE CLXXXIV.

A M. MARMONTEL.

23 d'octobre.

Je ne ſais, mon très-cher confrère, ce que j'aime le mieux de votre proſe ou de vos vers. Votre ode m'immortaliſera, et votre lettre fait ma conſolation. Je n'ai qu'un chagrin, mais il eſt violent, et je vous le confie.

On s'eſt imaginé que j'avais manqué à des perſonnes très-conſidérables, parce que j'avais trouvé la conduite de monſieur le chancelier très-ferme et très-juſte, parce que j'avais dit hautement que l'obſtination d'*entacher* M. le duc d'*Aiguillon*, était un ridicule énorme, parce qu'enfin je ne pouvais voir qu'avec horreur ceux que M. *Beccaria* appelle, dans ſes lettres, les aſſaſſins du chevalier de *la Barre*.

Je n'ai prétendu, en tout cela, être d'aucun parti; et c'eſt même ce qui m'a déterminé à faire la petite plaiſanterie des Cabales. Mais plus je me ſuis moqué de toutes les cabales, moins on me doit accuſer d'en être. Les chefs de ma faction ſont *Horace*, *Virgile* et *Cicéron*. Je prends ſurtout parti contre les vers allobroges dont nous ſommes inondés depuis ſi long-

temps. Je ris de *Fréron* et de *Clément*, mais je n'entre point dans les querelles de la cour; j'ignore s'il y en a. C'eſt la plus horrible injuſtice du monde de m'avoir ſoupçonné d'abandonner des perſonnes à qui j'ai mille obligations; cette idée me fâche. Le ſoupçon d'ingratitude me fait plus de peine que la chute des Lois de Minos ne m'en fera. 1772.

C'eſt contre ces Lois qu'il y aura une belle cabale, et je m'en moque. J'ai fait cette pièce pour avoir occaſion d'y mettre des notes qui vous réjouiront.

Je reviens à vos vers, mon cher ami; ils ſont trop beaux pour moi. Je fais ce que je puis pour oublier que c'eſt de moi dont vous parlez, et alors je les trouve plus admirables, et j'admire votre courage autant que votre poëſie. Mais quand verrons-nous *les Incas ?* quand ferai-je un petit voyage au Pérou ? On dit que cette fois-ci vous ne mettez point votre nom à votre ouvrage, que vous ne voulez plus vous battre avec *Cogépecus* et avec *Ribaudier*. J'y perds une occaſion de rire à leurs dépens, mais je me conſolerai très-aiſément, ſi vous n'avez point de tracaſſerie.

Je me mets aux pieds de la grande-prêtreſſe de votre temple : je vous aſſure qu'un jour cette petite orgie ſera une grande époque dans l'hiſtoire de la littérature. Si je pouvais faire

—— un voyage, ce ſerait celui de la rue du Bac.
1772. Je ne viendrais à Paris que pour voir quatre ou cinq amis, la ſtatue d'*Henri IV*, et m'en retourner.

Madame *Denis* vous fait mille tendres complimens, et je vous aime comme je le dois.

LETTRE CLXXXV.

A M. MARIN.

A Ferney, 30 d'octobre.

Vous vous intéreſſez, mon cher ami, à M. de *Morangiés :* il me mande du 21 qu'il eſt réſolu à s'aller mettre lui-même en priſon, puiſqu'on y a mis le chirurgien *Ménager*. Vous m'écrivez du 25 qu'on le dit à la conciergerie. Cette démarche eſt triſte, mais elle eſt d'un homme sûr de ſon innocence. Au reſte, il eſt bien étrange que le comte de *Morangiés* ſoit empriſonné, et que *du Jonquay* ſoit libre. Je vous ſupplie de lui faire parvenir ſurement cette lettre, quelque part où il ſoit. Je m'intéreſſe infiniment à cette affaire. Elle eſt capable de faire mourir de chagrin le père de M. de *Morangiés*, et M. de *Morangiés* lui-même. Il faudrait qu'il ne me cachât rien. Cela eſt plus

important qu'il ne penſe. Je me trouve en état de le ſervir, et j'ai encore plus de zèle. 1772.

Voici de *nouvelles probabilités* qui m'ont paru néceſſaires. Il s'agit de bien diſtinguer ici la forme du fond; et l'arrêt qui dépend des juges, de l'honneur qui n'en dépend pas. Il eſt certain que la prévention eſt contre M. de *Morangiés*, mais il me paraît à moi qu'il ne peut être coupable.

Ce qui frappe le plus les juges, c'eſt le myſtère qu'il a voulu mettre à un emprunt conſidérable qui ne ſe peut jamais faire ſecrétement. Ses billets d'ailleurs parlent contre lui, et ſi des témoins, qu'il eſt difficile de convaincre, perſiſtent à dépoſer en faveur de *du Jonquay*, je ne vois pas qu'il puiſſe gagner ſa cauſe; mais il ne faut pas qu'il la perde au tribunal du public.

Je crois donc qu'il eſt de la dernière importance de ſéparer bien nettement ſon honneur de ces cent mille écus. J'eſpère toujours qu'il ne ſera pas condamné à payer ce qu'il ne doit point; mais enfin ce malheur peut arriver, et il faut le prévenir. Je crois que c'eſt le tour le plus favorable qu'on pourrait prendre, et que cette manière d'enviſager la choſe peut ſervir auprès des juges comme auprès de tous ceux qui ne ſont pas inſtruits. Le plus grand avantage de ce mémoire, c'eſt qu'il eſt très-court.

1772. Les longs plaidoyers fatiguent tous les lecteurs. J'en enverrai autant d'exemplaires qu'on voudra ; vous n'avez qu'à parler.

Mon gros doyen n'eſt pas aiſé à convaincre. Il commence pourtant à ſe convertir. Il a l'eſprit et le cœur juſtes.

Je vous prie de lire ce que j'écris à M. de *Morangiés*, et de le cacheter.

Nous parlerons une autre fois de Ninon et de Minos. Mais je ſuis plus tranquille ſur cet article que ſur celui de M. de *Morangiés*. Je ſerai pourtant jugé avant lui, mais je ne perdrai pas cent mille écus. Tout ce qui peut m'arriver, c'eſt d'être ſifflé, et c'eſt le plus petit malheur du monde.

LETTRE CLXXXVI.

A M. LE COMTE DE MORANGIÉS.

A Ferney, 30 d'octobre.

Je ſuis toujours, Monſieur, très-perſuadé de la juſtice de votre cauſe, et je ne le ſuis pas moins de la violence des préjugés contre vous, et de l'acharnement de la cabale. Un parti nombreux vous pourſuit et ſe déchaîne ſur votre avocat autant que ſur vous. Je me

ſouviens que, quand il défendit la cauſe de M. le duc d'*Aiguillon*, on m'envoya les ſatires les plus ſanglantes contre l'avocat et contre l'accuſé. 1772.

Cependant il me parut très-clair, par ſon mémoire, que M. le duc d'*Aiguillon* avait très-bien ſervi l'Etat et le roi, tant dans le militaire que dans le civil. Il a triomphé à la fin, malgré ſes nombreux ennemis, et malgré les plus horribles calomnies. J'eſpère que tôt ou tard on vous rendra la même juſtice.

Il ne faut pas vous diſſimuler un malheur que M. le duc d'*Aiguillon* n'avait pas, c'eſt celui de vous être trouvé chargé de dettes de famille très-conſidérables, qui vous ont forcé d'en faire encore de nouvelles, et de recourir à des expédiens auſſi onéreux que déſagréables.

La ſaiſie de vos meubles, ordonnée par le parlement en faveur de quelques créanciers, pendant le cours de votre procès contre les *du Jonquay*, a pu vous faire très-grand tort. On a mêlé malignement toutes ces affaires enſemble; on s'eſt élevé également contre vous et contre votre avocat.

Plus le procès devient compliqué, plus il ſemble que les préjugés augmentent. Il peut y avoir des juges prévenus, ils peuvent ſe laiſſer entraîner à l'opinion dominante d'un certain public, puiſqu'ils voient déjà par

1772. avance, dans cette opinion même, l'approbation d'une ſentence qu'ils rendraient contre vous.

Je ne balancerais pas, ſi j'étais à votre place, à faire un mémoire en mon propre et privé nom, ſigné de mon procureur. Je ſuis sûr que ce mémoire ſerait vrai dans tous ſes points ; j'avouerais même la néceſſité fatale où vous avez été de recourir quelquefois à des reſſources déjà connues du public, reſſources triſtes, mais permiſes, et qui n'ont rien de commun avec la cruelle affaire de *du Jonquay* et de la *Verron*.

Je crois que c'eſt le ſeul parti que vous deviez prendre. Je vous ſervirai de grammairien ; je mettrai les points ſur les *i*. Il ſera bien important que vous ne diſiez rien qui ne ſoit dans la plus exacte vérité, et je m'en rapporte à vous. Il faudra même que vous diſiez hardiment que vous faites dépendre le jugement de votre cauſe du moindre fait que vous auriez altéré par un menſonge.

Je ne m'embarraſſe pas que vous ſoyez condamné ou non en première inſtance : il ſerait triſte, ſans doute, de perdre au bailliage ce procès qui me paraît ſi juſte ; mais ce malheur même pourrait tourner à votre avantage, en vous ramenant un public qu'on a vu changer plus d'une fois de ſentiment ſur les choſes les

plus importantes. J'oſerais vous répondre que le parlement n'en aura que plus d'attention à écarter tout préjugé dans ſon arrêt en dernier reſſort, et qu'il y mettra l'application la plus ſcrupuleuſe, comme la juſtice la plus impartiale. 1772.

En un mot, cette affaire eſt une bataille dans laquelle vous devez commander en perſonne. Vous me paraiſſez d'autant plus capable de livrer ce combat avec ſuccès, que vous ſemblez tranquille dans les ſecouſſes que vous éprouvez. Vous ſavez qu'il faut qu'un général ait la tête froide et le cœur chaud. Je ſerai de loin le ſecrétaire du général, pourvu que j'aye ſon plan bien détaillé. Quand vous ſeriez battu par les formes, il faut vaincre par le fond ; il faut que votre réputation ſoit à couvert, c'eſt-là le point eſſentiel pour vous et pour toute votre maiſon.

En un mot, Monſieur, je ſuis à vos ordres ſans cérémonies.

Gardez-moi le ſecret, ne craignez point au parlement un rapporteur prévenu.

Vous ne pouviez mieux faire que d'offrir vous-même de vous conſtituer priſonnier ; et ſi vous avez fait cette démarche, elle contribuera à faire revenir le public.

Je viens de conſulter ſur votre affaire ; rien n'eſt plus néceſſaire qu'un mémoire en votre

1772. propre nom, dans lequel vous faſſiez bien ſentir qu'on a malignement confondu le procès de la *Verron* avec quelques affaires déſagréables auxquelles vos dettes de famille vous ont expoſé. C'eſt ce malheureux mélange qui vous a nui plus que vous ne penſez. Mettez-moi au fait de tout, vous ſerez promptement ſervi par un avocat qui ne fera rien imprimer ſans votre approbation en marge à chaque page, et qui ne vous fera parler que convenablement.

LETTRE CLXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Ferney, le 31 d'octobre.

PARDONNEZ, encore une fois, à un vieillard qui lutte contre les douleurs, de vous remercier ſi tard. Je n'en ſuis pas moins, monſieur le Marquis, reconnaiſſant de vos faveurs. Il eſt très-vrai que vous faites mieux des vers que l'homme dont vous me parlez; mais je ne crois pas que vous augmentiez votre fortune comme il arrondit la ſienne. Votre lyre eſt plus harmonieuſe; il a pour lui la flûte, le tambour, et le coffre-fort.

Je crois que l'abbé *Mignot*, mon neveu, mérite l'éloge dont vous l'honorez. Je ſuis bien loin de me croire digne des fleurs que vous jetez ſur le drap mortuaire dont je vais bientôt être embéguiné. J'écrivis, il y a quelque temps, à *Horace* qui eſt de votre connaiſſance, mais je n'ai pas oſé rendre ma lettre publique, attendu que je lui ai parlé un peu librement; mais je prendrai encore plus de liberté quand je le verrai. 1772.

Je prends avec vous celle de recommander à votre indulgence les Lois de Minos. Vous verrez un beau tapage le jour de l'audience. Vous êtes dans un pays où tout eſt cabale, et loin duquel je fais très-bien de mourir en vous étant très-tendrement attaché.

LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de novembre.

Mon cher ange, il me revient que les *Frérons*, les *la Beaumelles* et compagnie, ont fait un pacte pour faire ſiffler notre avocat; mais, puiſque vous l'avez pris ſous votre protection, je me flatte que vous lui donnerez une audience favorable.

1772. Je vous ſuis très-obligé d'avoir fait copier les écritures de ce procès, conformément à la dernière copie. J'oſe croire que, ſi les acteurs joüent avec un peu d'enthouſiaſme, mais ſans précipitation, notre cauſe ſera gagnée; je dis notre cauſe, car vous en avez fait la vôtre.

Le frère de madame de *Sauvigni*, qui me ſert de copiſte, choſe aſſez ſingulière, jure ſon dieu et ſon diable qu'il n'a donné à perſonne de copie de la lettre à *Horace*. S'il ne me trompe point, il ſe pourrait faire que votre ſecrétaire en eût laiſſé traîner une; cependant, vous autres meſſieurs les miniſtres, vous avez des ſecrétaires fidelles et attentifs, qui ne laiſſent rien traîner. Après tout, il n'y a plus de remède. Il faut ſe conſoler, et croire que ni le roi de Pruſſe, ni *Ganganelli*, ni l'abbé *Grizel*, ni l'avocat *Marchand*, ne me perſécuteront pour cette honnête plaiſanterie. On marche toujours ſur des épines dans le maudit pays du Parnaſſe; il faut paſſer ſa vie à combattre. Allons donc, combattons, puiſque c'eſt mon métier.

On m'a apporté une répétition, boîte unie, avec ciſelure au bord, diamans aux boutons et aux aiguilles, le tout pour dix-ſept louis: j'en ſuis émerveillé. Si vous connaiſſiez quelqu'un qui fût curieux d'un ſi bon marché, je vous enverrais la montre, avec un joli faux

étui. Un tel ouvrage vaudrait cinquante louis à Londres. Ma colonie prospère, et moi non. 1772.
J'ai de terribles reproches à faire à monsieur le contrôleur général.

Le gros doyen clerc doit être à présent à Paris, et certainement prendra votre affaire à cœur; il ne serait pas de la famille s'il ne vous était pas fortement attaché.

Voudriez-vous avoir la bonté de m'écrire ce que vous pensez des répétitions. J'y étais autrefois assez indifférent, mais je crois que je deviens sensible; vous me rajeunissez.

A l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

A M. MARIN.

13 de novembre.

Je ne puis trouver, mon cher correspondant, la lettre d'*Helvétius* sur le bonheur. A l'égard du sujet de la lettre, je sais qu'il ne se trouve nulle part, et je ne vous le demande pas : mais pour la lettre, je vous supplie de vouloir bien me la communiquer, si vous l'avez. Il est bon de savoir ce qu'on dit de cet être fantastique après lequel tout le monde court.

1772. Savez-vous ce que c'eſt qu'un Sylla du jéſuite *la Rue* qu'on attribue à *Pierre Corneille ?* S'il était de *Corneille*, ce n'était pas de ſon bon temps.

Je ne croyais pas que *Marie-Thérèſe* revendiquât tant de terrains ; cela me paraît fort. Il reſtera peu de choſe au roi de Pologne. Mais il eſt plaiſant que le roi de Pruſſe ait commencé par faire des vers contre les confédérés, avant de prendre la Pruſſe polonaiſe. Il m'a envoyé un ſervice de porcelaine de Berlin. Cette porcelaine eſt plus belle que celle de Saxe ; c'eſt ce que j'ai jamais vu de plus parfait. Cela conſole des ſifflets que vous avez prédits aux Lois de Minos. Je me les ſuis bien prédits moi-même, et nous ſommes ordinairement du même avis.

J'ai bien peur que les ciſeaux de la police n'aient coupé le nez à *Minos*. Quelques bonnes gens auront ſubſtitué des vers honnêtes à des vers un peu hardis, et c'eſt encore un encouragement à la ſifflerie ; car vous ſavez que ces vers ſi ſages ſont d'ordinaire fort plats et fort froids.

Je reçois à l'inſtant *le Bonheur*, d'*Helvétius*. C'eſt un livre : je croyais que c'était un petit poëme à la main. Je vous demande pardon. *Vale.*

LETTRE

LETTRE CXC. 1772.

A M. CHRISTIN.

14 de novembre.

Mon cher philoſophe, mon cher défenſeur de la liberté humaine, vous avez aſſurément plus de courage et d'eſprit que vous n'êtes gros. Vous rendez ſervice, non-ſeulement à vos eſclaves, mais au genre-humain.

Et pro ſollicitis non tacitus reis ;
Et centum puer artium.

Je vous envoie un fatras d'érudition que j'ai reçu de Paris. Le fait eſt qu'il eſt abominable que des moines veuillent rendre eſclaves des hommes qui valent mieux qu'eux, et à qui ils ont vendu des terres libres. Il n'y a point de preſcription contre un pareil crime. J'ai reçu votre aimable lettre ; elle me donne de grandes eſpérances. Toutefois un bon accommodement vaudrait mieux qu'un procès dont l'iſſue eſt toujours incertaine. Si les chanoines veulent ſe mettre à la raiſon, leur tranſaction pourra ſervir de modèle aux autres, et vous ſerez le père de la patrie.

1772. Je vous embraſſe, mon cher ami, du meilleur de mon cœur.

Rarement les philoſophes en ſavent aſſez pour faire venir du blé à leurs amis; mais vous êtes de ces philoſophes qui ſavent être utiles. Nous vous avertiſſons qu'il y a, dans notre petit pays de Gex, plus de difficultés pour faire venir un ſac de froment, qu'il n'y en a eu à Paris pour ſe faire oindre des ſaintes huiles au nombril et au croupion, du temps des billets de confeſſion. Il faut que votre certificat et votre acquit à caution ſoient à Gex au plus tard vingt-quatre heures après le départ de Saint-Claude. Cela devient inſupportable. Je vous demande bien pardon de tant de peine.

LETTRE CXCI.

1772.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 de novembre.

MON héros, je me doutais bien que *Nonotte* ne vous amuserait guère ; mais ce *Nonotte* m'intéresse, et il faut que tout le monde vive. Voici quelque chose qui vous amusera davantage.

Vous avez sans doute, dans votre bibliothéque, les ouvrages de tous les rois, et nommément ceux du feu roi *Stanislas*. Vous verrez, dans la préface de son livre intitulé *la Voix du citoyen*, qu'il a prédit mot pour mot ce qui arrive aujourd'hui à sa Pologne. Je crois que le roi de Prusse est celui qui gagne le plus au partage. Il m'a envoyé un joli petit service de sa porcelaine qui est plus belle que celle de Saxe. Je le crois très-bien dans ses affaires. Mais que dites-vous de l'impératrice de Russie, qui, au bout de quatre ans de guerre, augmente d'un cinquième les appointemens de tous ses officiers, et qui achète un brillant gros comme un œuf? *Minos* ne portait pas de pareils diamans à son bonnet. On dit que dans sa succession on trouva des sifflets qui m'étaient destinés de loin. Que cela ne décourage pas

1772. vos bontés. On a été hué quelquefois par le parterre de Paris, et approuvé de la bonne compagnie. D'ailleurs, c'eſt une choſe fort agréable qu'une première repréſentation. On y voit les états généraux en miniature, des cabales, des gens qui crient, un parti qui accepte, un parti qui refuſe, de la liberté et beaucoup de critique. Chacun jouit du *liberum veto*, et cette diète eſt auſſi tumultueuſe que celles des Polonais. Je ne crois pas qu'on doive s'en tenir aux délibérations d'une première ſéance ; on ne juge bien des ouvrages de goût qu'à la longue ; et même, dans des choſes plus graves, vous verrez que le public n'a jamais bien jugé qu'avec le temps. Je ſais que j'ai contre moi une terrible faction, mais je ſuis tout réſigné ; et pourvu que je vous plaiſe un peu, je me tiens fort content. C'eſt toujours beaucoup qu'un jeune homme comme moi ait pu amuſer mon héros une heure ou deux.

Conſervez-moi vos bontés, Monſeigneur ; ſoyez bien sûr qu'elles me ſont beaucoup plus chères que tous les applaudiſſemens qu'on pourrait donner à *le Kain*, à mademoiſelle *Veſtris* et à *Brizard*.

Agréez toujours mon tendre et profond reſpect.

Le vieux malade V.

LETTRE CXCII. 1772.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 de novembre.

MON cher ange, voici une petite addition qui m'a paru eſſentielle dans le mémoire de notre avocat. Je vous prie de la mettre entre les mains du préſident *le Kain*. Elle eſt néceſſaire, car on jouait au propos interrompu.

Je crains fort les ciſeaux de la police. Si on nous rogne les ongles, il nous ſera impoſſible de marcher : d'ailleurs le vent du bureau n'eſt pas pour nous. On ne veut plus que des Roméo et des Chérufques. Les beaux vers ſont paſſés de mode. On n'exige plus qu'un auteur ſache écrire. Hélas ! j'ai hâté moi-même la décadence, en introduiſant l'action et l'appareil. Les pantomimes l'emportent aujourd'hui ſur la raiſon et ſur la poëſie ; mais ce qu'il y a de plus fort contre moi, c'eſt la cabale. J'ai autant d'ennemis qu'en avait le roi de Pruſſe. C'eſt une choſe plaiſante de voir tous les efforts qu'on prépare pour faire tomber un vieillard qui tomberait bien de lui-même.

Actuellement que le congrès de Foczani eſt renoué, il n'y a plus que moi en Europe qui

—— faſſe la guerrre ; mais la ligue eſt trop forte . je
1772. ſerai battu. Ne m'en aimez pas moins, mon cher ange.

LETTRE CXCIII.

A M. DE LA HARPE.

30 de novembre.

Il n'y a que vous, mon cher ſucceſſeur, qui ayez pu écrire au nom d'*Horace*. Heureuſement vous ne lui avez pas refuſé votre plume, comme il refuſa la ſienne à *Auguſte*. Vous avez mis dans ſa lettre la politeſſe, la grâce, l'urbanité de ſon ſiècle. *Boileau* n'a pas été ſi bien ſervi que lui. De quoi s'aviſait-il auſſi de prendre ſon ſecrétaire dans les charniers Saints-Innocens ? Je vous remercie des galanteries que vous me dites, tout indigne que j'en ſuis ; et je vous remercie encore plus d'avoir ſi bien ſaiſi l'eſprit de la cour d'*Auguſte*. Ce n'eſt pas tout-à-fait le ton d'aujourd'hui. Notre racaille d'auteurs eſt bien groſſière et bien inſolente ; il faut lui apprendre à vivre.

J'avais voulu autrefois ménager ces meſſieurs, mais je vis bientôt qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de ſe moquer d'eux. Ce

ſont les enfans de la médiocrité et de l'envie; on ne peut ni les éclairer ni les adoucir. Il faut brûler leur vilain viſage avec le flambeau de la vérité. Jamais de paix avec un ſot méchant: pour peu qu'on ſoit honnête, ils prétendent qu'on les craint. 1772.

Vous donnez quelquefois, dans le *Mercure*, des leçons qui étaient bien néceſſaires à notre ſiècle de barbouilleurs. Continuez; vous rendrez un vrai ſervice à la nation.

Je vous embraſſe plus tendrement que jamais.

LETTRE CXCIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 2 de décembre.

Je crois, Monſeigneur, que vous êtes déjà inſtruit de l'aventure de cette tragédie de Sylla qu'on attribuait à notre père du théâtre. Elle eſt véritablement d'un écolier, puiſque le jéſuite *la Rue*, qui en eſt l'auteur, et qui a tant prêché devant *Louis XIV*, n'a jamais été au fond qu'un écolier de rhétorique. J'avais vu cette pièce, il y a environ ſoixante et cinq ans. Je me ſouviens même de quelques vers. Je me ſouviens ſurtout qu'il y avait trois femmes

1772. qui venaient assassiner le dictateur perpétuel ; il les renvoyait coudre ou faire quelque chose de mieux.

Comme la pièce était remplie de deux choses que *la Couture*, le fou de *Louis XIV* n'aimait point, qui sont *le brailler et le raisonné*, le père *Tournemine*, mauvais raisonneur et très-ampoulé personnage, mit en titre de sa copie, *Sylla*, *tragédie digne de Corneille*. Un autre jésuite, qui avait plus de goût, effaça *digne*. C'est en cet état qu'elle est parvenue aux héritiers d'un héritier de *Dumoulin*, le médecin ; et c'est ce chef-d'œuvre qui a extasié votre parlement de la comédie.

Mon héros, qui a plus de goût que ces sénateurs, ne s'est pas mépris comme eux.

Mais comme il a autant de bonté que de goût, il daigne protéger la Crète. Je ne sais si on avait bien distribué les rôles, je ne m'en suis point mêlé. *Le Kain* est le seul des héros crétois qui soit de ma connaissance. Je m'en rapporte en tout aux bontés et aux ordres de mon héros de la France.

Vraiment, vous avez bien raison sur la Sophonisbe ; il faudrait absolument refaire la fin du quatrième acte : ce n'est pas une chose aisée à un pauvre homme presque octogénaire, qui a versé sur les Crétois les dernières gouttes de son huile ; mais, si la cabale des *Frérons* et

des

des *la Beaumelle* n'écraſe point les Lois de Minos, et s'il me reſte encore quelque vigueur, je l'emploîrai auprès de Sophonisbe, pour tâcher de vous plaire. 1772.

Le tripot comique doit ſans doute vous excéder, mais cela amuſe ; c'eſt une république qui ne reſſemble à rien ; et il y a toujours à la tête de ce gouvernement anarchique quelques dames de conſidération, très-ſoumiſes à monſieur le premier gentilhomme de la chambre.

Puiſſiez-vous amuſer votre loiſir à reſſuſciter les talens et les plaiſirs ! Ni les uns ni les autres ne ſont plus faits pour moi ; je n'ai plus guère à vous offrir que mon tendre et reſpectueux attachement qui me ſuivra juſqu'au tombeau. *V.*

LETTRE CXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de décembre.

MON cher ange, ce que vous me mandez, dans votre lettre du 27 de novembre, eſt bien affligeant. J'ai peur que cette nouvelle n'ait contribué à la maladie de madame d'*Argental.*

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.

1772. Je tremble que le fromage ne ſoit entièrement autrichien, et qu'il ne ſoit ſaupoudré par des jéſuites ; mais auſſi il me ſemble que ce mal peut produire un très-grand bien pour vous. Vous êtes conciliant, vous avez dû plaire, vous pourrez tout raccommoder ; tout peut tourner à votre gloire et à votre avantage. Je ne ſais ſi je me fais illuſion, et ſi mes conjectures ſur le fromage ſont vraies. Je vois les choſes de trop loin. Je n'ai jamais été ſi fâché de n'être pas auprès de vous ; mais, pour faire ce voyage, il faut être deux.

C'eſt à *Jean-Jacques Rouſſeau*, à qui la France a tant d'obligations, d'honorer de ſa préſence votre grande ville, et d'y marier nos princes à la fille du bourreau ; c'eſt au ſage et vertueux *la Beaumelle* d'y briller dans de belles places ; j'eſpère même que *Fréron* y ſera noblement récompenſé : mais moi je ne ſuis fait que pour la Scythie.

Que vous êtes bon, que vous êtes aimable, que je vous ſuis obligé d'avoir empêché mademoiſelle *Taſchin* d'hériter de moi ! car cette demoiſelle qui a tué *Thiriot*, s'appelle *Taſchin*. Je reconnais bien là votre cœur. Ma plus grande conſolation dans ce monde a toujours été d'avoir un ami tel que vous.

Je vais écrire à M. de *Sartine* ſuivant vos inſtructions. *Thiriot* avait toujours eſpéré être

lui-même l'éditeur de mes lettres et de beaucoup de petits ouvrages ; il ſera bien attrapé. 1772.

Voici un petit mot pour ce chevalier que je ne connais point du tout ; mais puiſque vous le protégez, il m'intéreſſe.

Je conçois que *Molé* aura eu de la peine à prendre ſon rôle de confédéré, et à ſe voir priſonnier de guerre de *le Kain* ; mais enfin il faut que les héros s'attendent à des revers. M. le maréchal de *Richelieu* m'a écrit ſur cela la lettre du monde la plus plaiſante. Je lui ai grande obligation de m'avoir un peu ranimé au ſujet de Sophonisbe. Je crois qu'avec un peu de ſoin on peut en faire une pièce très-intéreſſante. Je crois même qu'un africain peut avoir trouvé du poiſon avant de trouver un poignard, attendu qu'en Afrique il n'y a qu'à ſe baiſſer et en prendre. A peine ai je reçu ſa lettre que j'ai travaillé à cette Sophonisbe. Je ſuis comme *Perrin Dandin* qui ſe délaſſe à voir d'autres procès. Les intervalles de mes maladies continuelles ſont toujours occupés par la folie des vers, ou par celle de la proſe.

Madame *Denis* a été malade tout comme moi ; elle a eu une violente dyſſenterie : ce mal a été épidémique vers nos Alpes, et même beaucoup de monde en eſt mort. J'ai été d'abord dans de cruelles tranſes, mais elle eſt entièrement hors d'affaire. Je n'ai plus

d'inquiétude que sur votre fromage, car je me
1772. flatte que l'indisposition de madame d'*Argental* n'a pas de suite ; si elle en avait, je serais bien affligé.

Adieu, mon très-cher ange ; à l'ombre de vos ailes.

Le vieux V.

LETTRE CXCVI.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

A Ferney, 7 de décembre.

MONSIEUR,

La première fois que je lus *la Félicité publique*, je fus frappé d'une lumière qui éclairait mes yeux, et qui devait brûler ceux des sots et des fanatiques ; mais je ne savais d'où venait cette lumière. J'ai su depuis que je l'aurais aisément reconnue, si j'avais jamais eu l'honneur de converser avec vous ; car on dit que vous parlez comme vous écrivez : mais je n'ai pas eu la félicité particulière de faire ma cour à l'illustre auteur de *la Félicité publique*.

Je chargeai de notes mon exemplaire, et c'est ce que je ne fais que quand le livre me

charme et m'inſtruit. Je pris même la liberté de n'être pas quelquefois de l'avis de l'auteur. Par exemple, je diſputais contre vous ſur un demi-ſavant, très-méchant homme, nommé *Dutens*, réfugié à préſent en Angleterre, qui imprima, il y a cinq ans, un ſot libelle atroce contre tous les philoſophes, intitulé *le Tocſin* (*). Ce poliſſon prétend que les anciens avaient connu l'uſage de la bouſſole, la gravitation, la route des comètes, l'aberration des étoiles, la machine pneumatique, la chimie, &c. &c. 1772.

Je diſputais encore ſur ce mot *Jehova*, que je croirais phénicien, et je ne regardais le patois hébraïque que comme un informe compoſé de ſyriaque, d'arabe et de chaldéen.

Mais en écrivant mes doutes ſur ces misères, avec quel tranſport je remarquais tout ce qui peut élever l'ame, l'inſtruire et la rendre meilleure! comme je mettais *bravo*, à la page cinquième du premier volume, à ces *règnes cruellement héroïques*, &c. et à *ſalus gubernantium*, et aux réflexions ſur la *cloaca magna*, et ſur mille traits d'une fineſſe de raiſon ſupérieure qui me feſait un plaiſir extrême!

Je recherchais s'il n'y a en effet qu'un million

(*) Voyez l'article *Syſtême*, Dictionnaire philoſophique, tome IX.

—— d'eſclaves chrétiens (*). Vous entendez les
1772. ſerfs de glèbe ; et j'en trouvais plus de trois millions en Pologne, plus de dix en Ruſſie, plus de ſix en Allemagne et en Hongrie. J'en trouvais encore en France, pour leſquels je plaide actuellement contre des moines ſeigneurs.

J'obſervais que *Jéſus-Chriſt* n'a jamais ſongé à parler d'adoucir l'eſclavage ; et cependant combien de ſes compatriotes étaient en ſervitude de ſon temps ! Je me ſouvenais qu'au commencement du ſiècle le miniſtère comptait, dans la généralité de Paris, dix mille têtes de prêtraille, habitués, moines et nonnes. Il n'y a que dix mille *prieſts* en Angleterre. Je mettais madame de *Vintimille* à la place du cardinal de *Fleuri*, page 152. Vous ſavez que ce pauvre homme fit tout malgré lui.

Enfin votre ouvrage, d'un bout à l'autre, me fait toujours penſer. Tout ce que vous dites ſur le chriſtianiſme eſt d'une ſage hardieſſe. Vous en uſez avec les théologiens comme avec des fripons qu'un juge condamne ſans leur dire des injures.

Quelle réflexion que celle-ci ! *Ce n'eſt qu'à des peuples brutes qu'on peut donner telles lois qu'on veut.*

(*) On ne parle, en cet endroit de l'ouvrage, que des eſclaves noirs, et non pas des ſerfs qu'on ne peut aſſimiler aux eſclaves des anciens.

Que vous jugez bien *François I!* J'aurais voulu que vous eussiez dit un mot de certains barbares dont les uns assassinèrent *Anne Dubourg*, la maréchale d'*Ancre*, &c.; et les autres, le chevalier de *la Barre*, &c., en cérémonie. 1772.

Population, *Guerre*, chapitres excellens.

Je vous remercie de tout ce que vous avez dit; je vous remercie de l'honneur que vous faites aux lettres et à la raison humaine. Je suis pénétré de celui que vous me faites, en daignant m'envoyer votre ouvrage. Je suis bien vieux et bien malade, mais de telles lectures me rajeunissent.

Conservez-moi, Monsieur, vos bontés dont je sens tout le prix. Que n'êtes-vous quelquefois employé dans mon voisinage! je me flatterais, avant de mourir, du bonheur de vous voir. Certes, il se forme une grande révolution dans l'esprit humain. Vous mettez de belles colonnes à cet édifice nécessaire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, avec reconnaissance, avec enthousiasme, &c.

1772.

LETTRE CXCVII.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

12 de décembre.

Un vieux malade de quatre-vingts ans a reçu, Monsieur, votre lettre du 23 de novembre, et sur le champ j'ai remercié le roi de Prusse de ce qu'il voulait bien penser à vous. J'ai pris la liberté de lui dire combien vous méritez d'être avancé, et que sa gloire est intéressée à réparer les abominables injustices qu'on vous a faites en France. Le mot d'injustice même est trop faible ; je regarde cette atrocité comme un grand crime, et tous les hommes éclairés pensent comme moi.

Je suppose que vous m'avez écrit par la voie de M. *Rey* d'Amsterdam. Je me sers de la même voie pour vous répondre et pour vous assurer que vous me serez toujours cher par votre malheur et par votre mérite. Permettez-moi de ne point signer, et reconnaissez-moi à mes sentimens.

LETTRE CXCVIII. 1773.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de janvier.

Eh bien, avais-je tort de vous appeler mon ange gardien, et de me mettre à l'ombre de vos ailes? M. de *Chauvelin* s'en mêle donc auſſi? je lui dois quelques petits remercîmens couchés par écrit. Ils partent du fond de mon cœur, ainſi vous trouverez bon que je les faſſe paſſer par vos mains. La perſonne qui a répondu, *mais* ſans aigreur, n'eſt pas ſujette à en montrer; mais cette perſonne eſt opiniâtre comme une mule ſur certaines petites choſes, quoiqu'elle ſe laiſſe aller à tout vent ſur d'autres, à ce qu'on diſait très-mal à propos. Il faut prendre les gens comme ils ſont, à ce qu'on dit. Je profiterai de tout cela dans l'occaſion, et cette occaſion pourrait bien ſe trouver dans l'île de Candie, ſuppoſé que le voyage fût heureux, et que nous n'eſſuyaſſions pas de vents contraires.

Vous ſavez, mon très-cher ange, qu'il y a dans les plus petites affaires, de même que dans les plus grandes, des anicroches qui dérangent tout. L'aventure des exemplaires d'une pauvre tragédie eſt de ce nombre. Il

1773. faut d'abord vous dire que le jeune homme, auteur d'*Aſtérie*, n'ayant nulle expérience du monde, crut, ſur la foi de noſſeigneurs du tripot, qu'il ſerait expoſé au ſifflet immédiatement après le Fontainebleau. Enſuite on lui certifia qu'il ſerait jugé quinze jours après ſans faute. Le jeune étourdi, comptant ſur cette parole, donna ſon factum à imprimer dans l'imprimerie de l'imprimeur *Gabriel Cramer*, dont il eut auſſi parole que ce factum, accompagné de notes un peu chatouilleuſes, ne paraîtrait qu'après la première ſéance des juges.

Vous ſaurez maintenant qu'il y a deux *Graſſet* frères, l'un eſt dans l'imprimerie de l'imprimeur *Gabriel Cramer*, l'autre eſt libraire à Lauſane. Ce *Graſſet* de Lauſane eſt, dit-on :

Pipeur, eſcroc, ſycophante, menteur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde.

Il eſt aſſocié avec le bourgmeſtre de Lauſane et deux miniſtres de la parole de Dieu : ce ſont eux qui, en dernier lieu, ont fait une édition des ouvrages du jeune homme, édition preſque auſſi mauvaiſe que celle de *Cramer* et de *Panckoucke ;* mais enfin cela fait beaucoup d'honneur à l'auteur. Rien ne répond plus fortement au *mais*, qu'une édition faite par deux prêtres. Or, le *Graſſet* de Genève a probablement envoyé à ſon frère

de Lauſane les feuilles du mémoire du jeune avocat, feuilles incomplètes, feuilles auxquelles il manque des cartons abſolument néceſſaires, feuilles remplies de fautes groſſières, ſelon la coutume de nos allobroges. Je ne puis être préſent par-tout; je ne puis remédier ſur le champ à tout; je paſſe ma vie dans mon lit; j'y griffonne, j'y dirige cent horlogers dont les têtes ſont quelquefois plus mal montées que leurs montres; j'y donne mes ordres à mes vaches, à mes bœufs, à mes chevaux de toute eſpèce. Le prince et le marquis ſont occupés des tracaſſeries continuelles de leur vaſte république, et pendant ce temps-là on envoie des Minos tronqués à Paris. 1773.

Cela peut être, mais il ſe peut auſſi que deux ou trois curieux aient vu un exemplaire de la première épreuve, que j'avais confié à M. le comte de *Rochefort*, lorſqu'il était à Ferney, au mois de novembre; il manque même à cet exemplaire la dernière page. Il ſe peut encore que ce *Graſſet* ait compté contrefaire l'édition cramérienne, ſitôt qu'elle paraîtrait, et qu'il l'ait mandé au libraire de Paris qui débite ſon édition lauſanoiſe en trente-ſix volumes. Je n'ai aucun commerce avec ce malheureux; il eſt venu quelquefois à Ferney; je lui ai fait défendre ma porte.

1773. Voilà l'état des choſes, quant aux typographes; à l'égard des calomniographes, j'en ris; il y a cinquante ans que j'y ſuis accoutumé. Mais je remercie bien tendrement mon cher ange de la bonté qu'il a de ſonger à réprimer ce coquin de *Clément*. S'il a fait imprimer un libelle, il faut que quelque petit cenſeur royal, quelque petit fripon de commis à la douane des penſées ait été de concert avec lui. Je tâcherai de découvrir cette manœuvre; mais, encore une fois, je ſuis touché juſqu'au fond du cœur des bontés de mon cher ange.

Madame *Denis* et moi nous ſouhaitons le plus heureux 1773 à mes deux anges, et la tranquillité à Parme, avec les penſions.

LETTRE CXCIX.

A M. DE CHABANON.

8 de janvier.

Votre lettre ſur la langue et ſur la muſique, mon cher ami, eſt bien précieuſe. Elle eſt pleine de vues fines et d'idées ingénieuſes. Je ne connais guère la muſique de *Corelli*. J'entendis autrefois une de ſes ſonates, et je m'enfuis, parce que cela ne diſait rien ni au

cœur, ni à l'eſprit, ni à mon oreille. J'aimais mille fois mieux les noëls de *Mouton* et *Roland Laſſé.* 1773.

Ce *Corelli* eſt bien poſtérieur à *Lulli*, puiſqu'il mourut en 1734. Si vous voulez avoir un modèle de récitatif meſuré italien, avant *Lulli*, abſolument dans le goût français, faites-vous chanter par quelque baſſe taille, le *ſunt roſæ mundi breves* de *Cariſſimi.* Il y a encore quelques vieillards qui connaiſſent ce morceau de muſique ſingulier. Vous croirez entendre le monologue de *Roland*, au quatrième acte.

Vous pourrez d'ailleurs trouver quelques contradicteurs; mais vous ne trouverez que des lecteurs qui vous eſtimeront.

J'attends avec impatience la traduction des *Odes d'Horace.* Il eſt juſte que je préſente à ce traducteur ſi digne de ſon auteur, et à ſon aimable frère, une certaine épître à cet *Horace*, que vous n'avez vue que très-incorrecte.

Madame *Denis* vous fait mille complimens. Le vieux bavard qui a oſé écrire à *Horace* vous aime de tout ſon cœur *V.*

1773.

LETTRE CC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 de janvier.

Il ne s'agit pas cette fois-ci de la Crète auprès de mes anges, il s'agit de montres. Je préſente requête, au nom de *Valentin* et compagnie, contre *le Jeune* et ſa femme, à qui ils ont confié depuis long-temps pluſieurs montres, et fourni une pièce de toile. Le ſieur *Valentin* leur a écrit pluſieurs lettres ſans pouvoir obtenir une ſeule réponſe. Je ſupplie très-inſtamment mes anges de vouloir bien parler à *le Jeune*, et de tirer la choſe au clair. La ſociété de *Valentin* eſt la moins riche de Ferney; elle a eſſuyé pluſieurs malheurs; un nouveau l'accablerait ſans reſſource.

Cependant *Valentin* et compagnie ne m'occupe pas ſi fort qu'il me faſſe abſolument oublier les Crétois. Je ne vois pas pourquoi les Lois de Minos ſeraient appelées Aſtérie, qui n'eſt qu'un nom de roman; la pièce eſt connue par-tout ſous le nom des Lois de Minos; c'eſt ſous ce titre qu'elle eſt imprimée: mais votre volonté ſoit faite. Vous ne m'aviez rien dit du drame d'Alcidonis, et du beau

paſſe-droit qu'on vous feſait. Vous avez craint apparemment que je n'en fuſſe affligé ; mais je m'attends à tout de la part du tripot, et je vous avoue que dans le fond il ne m'importe guère 1773.

Que Minos ſoit devant, ou Minos ſoit derrière.

Je pourrais me plaindre de *le Kain* qui ne m'a pas ſeulement écrit, mais je ne me fâche point contre les héros de l'antiquité ; et pourvu que *le Kain* ne faſſe point trop les beaux bras, pourvu qu'il ne cherche point à radoucir ſa voix dans ſon rôle de ſauvage ; pourvu qu'il ne faſſe point de ces longs ſilences qui impatientent, excepté dans le moment où il croit ſa ſauvage morte, et où il ſe laiſſe aller comme évanoui entre les bras d'un de ſes compagnons ; ſi dans tout le reſte il veut être un peu brutal, je ſerai très-content. Le ſuccès d'une tragédie au théâtre dépend abſolument des acteurs, et de l'auteur à l'impreſſion ; mais on a beau imprimer la pièce quand elle eſt tombée, il faut dix ans, il faut être mort pour qu'elle ſe relève. Les gens de lettres ſont les ſeuls qui puiſſent la rétablir, et ils s'en gardent bien ; au contraire ils jettent des pierres dans ſa foſſe ; et quand l'auteur n'eſt plus, ils ne le déterrent que pour enſevelir à ſa place la pièce de quelque auteur en

1773. vie. Voilà le train du monde, dans plus d'une profeſſion.

Venons à quelque choſe qui me tient plus au cœur. Mon cher ange a-t-il reçu une lettre par la voie de M. *Bacon?* M. le maréchal de *Richelieu* vous a-t-il parlé de ce ſouper? s'eſt-il expliqué avec vous ſur le projet d'un certain voyage? Vous ſavez que *Charles XII* ne voulut jamais revoir Stockholm après la journée de Pultava. Tâchez que je ne ſois pas battu en Crète; mais, vainqueur ou vaincu, je ſerai toujours bien dévot au culte des anges, et je leur ſerai très-tendrement réſigné à la vie et à la mort. *V.*

LETTRE CCI.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 22 de janvier.

Mon cher ami, mon cher ſucceſſeur, votre *Eloge de Racine* eſt preſque auſſi beau que celui de *Fénélon*, et vos notes ſont au-deſſus de l'un et de l'autre. Votre très-éloquent diſcours ſur l'auteur du *Télémaque* vous a fait quelques ennemis. Vos notes ſur *Racine* ſont ſi judicieuſes, ſi pleines de goût, de fineſſe, de *force* et de *chaleur*, qu'elles pourront bien

vous

vous attirer encore des reproches ; mais vos critiques (s'il y en a qui oſent paraître) ſeront forcés de vous eſtimer et, je le dis hardiment, de vous reſpecter. 1773.

Je ſuis fâché de ne vous avoir pas inſtruit plutôt de ce que j'ai entendu dire ſouvent, il y a plus de quarante ans, à feu M. le maréchal de *Noailles*, que *Corneille* tomberait de jour en jour, et que *Racine* s'élèverait. Sa prédiction a été accomplie, à meſure que le goût s'eſt formé ; c'eſt que *Racine* eſt toujours dans la nature, et que *Corneille* n'y eſt preſque jamais.

Quand j'entrepris le Commentaire ſur *Corneille*, ce ne fut que pour augmenter la dot que je donnais à ſa petite nièce que vous avez vue ; et, en effet, mademoiſelle *Corneille* et les libraires partagèrent cent mille francs que cette première édition valut. Mon partage fut le redoublement de la haine et de la calomnie de ceux que mes faibles ſuccès rendaient mes éternels ennemis. Ils dirent que l'admirateur des ſcènes ſublimes qui ſont dans Cinna, dans Polyeucte, dans le Cid, dans Pompée, dans le cinquième acte de Rodogune, n'avait fait ce commentaire que pour décrier ce grand-homme. Ce que je feſais par reſpect pour ſa mémoire, et beaucoup plus par amitié pour ſa nièce, fut traité

1773. de baſſe jalouſie et de vil intérêt par ceux qui ne connaiſſent que ce ſentiment, et le nombre n'en eſt pas petit.

J'envoyai preſque toutes mes notes à l'académie ; elles furent diſcutées et approuvées. Il eſt vrai que j'étais effrayé de l'énorme quantité de fautes que je trouvais dans le texte ; je n'eus pas le courage d'en relever la moitié ; et M. *Duclos* me manda que, s'il était chargé de faire le commentaire, il en remarquerait bien d'autres. J'ai enfin ce courage. Les cris ridicules de mes ridicules ennemis, mais plus encore la voix de la vérité qui ordonne qu'on diſe ſa penſée, m'ont enhardi. On fait actuellement une très-belle édition in-4°. de *Corneille* et de mon Commentaire. Elle eſt auſſi correcte que celle de mes faibles ouvrages eſt fautive. J'y dis la vérité auſſi hardiment que vous.

Qui n'a plus qu'un moment à vivre
N'a plus rien à diſſimuler.

Savez-vous que la nièce de notre père du théâtre ſe fâche quand on lui dit du mal de *Corneille ;* mais elle ne peut le lire ; elle ne lit que *Racine*. Les ſentimens de femme l'emportent chez elle ſur les devoirs de nièce. Cela n'empêche pas que, nous autres hommes qui feſons des tragédies, nous ne devions le

plus profond reſpect à notre père. Je me ſouviens que quand je donnai, je ne ſais comment, Oedipe, étant fort jeune et fort étourdi, quelques femmes me diſaient que ma pièce (qui ne vaut pas grand'choſe) ſurpaſſait celle de *Corneille* (qui ne vaut rien du tout) : je répondis par ces deux vers admirables de *Pompée :* 1773.

Reſtes d'un demi-dieu dont jamais je ne puis
Egaler le grand nom, tout vainqueur que j'en ſuis.

Admirons, aimons le beau, mon cher ami, par-tout où il eſt; déteſtons les vers viſigoths dont on nous aſſomme depuis ſi long-temps, et moquons-nous du reſte. Les petites cabales ne doivent point nous effrayer; il y en a toujours à la cour, dans les cafés et chez les capucins. *Racine* mourut de chagrin, parce que les jéſuites avaient dit au roi qu'il était janſéniſte. On a pu dire au roi, ſans que j'en ſois mort, que j'étais athée, parce que j'ai fait dire à *Henri IV :*

Je ne décide point entre Genève et Rome.

Je décide avec vous qu'il faut admirer et chérir les pièces parfaites de *Jean*, et les morceaux épars inimitables de *Pierre*. Moi qui ne ſuis ni *Pierre* ni *Jean*, j'aurais voulu vous

1773. envoyer ces Lois de Minos qu'on repréſentera, ou qu'on ne repréſentera pas ſur votre théâtre de Paris ; mais on y a voulu trouver des alluſions, des allégories. J'ai été obligé de retrancher ce qu'il y avait de plus piquant, et de gâter mon ouvrage pour le faire paſſer. Je n'ai d'autre but, en le feſant imprimer, que celui de faire comme vous des notes qui ne vaudront pas les vôtres, mais qui ſeront curieuſes ; vous en entendrez parler dans peu.

Adieu ; le vieux malade de Ferney vous embraſſe très-ſerré.

LETTRE CCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 de janvier.

Mon cher ange, les notes chatouilleuſes ne paraîtront qu'après la pièce, du moins ſi on me tient parole ; et encore j'empêcherai bien que ce volume un peu haſardé n'entre à Paris ; ou s'il y entre, il ne ſera qu'entre peu de mains, et alors il n'y a aucun danger; car, en fait de livres, comme en fait d'amour, il n'y a de ſcandale que dans l'éclat.

On m'a mandé que cet Alcidonis, auquel

j'ai été ſacrifié, eſt protégé par madame la ducheſſe de *Villeroi*, qui même y a travaillé, et qui a fait faire la muſique ; ſi la choſe eſt ainſi, elle m'a ôté le plaiſir d'être le premier à lui céder tous mes droits bien reſpectueuſement. 1773.

Lorſque les Lois de Minos ou Aſtérie ſeront ſur le point d'être repréſentées au jugement très-incertain et ſouvent très-fautif de la cohue du parterre, je vous informerai de la cabale qui a pris déjà ſes meſures. Elle eſt de la plus grande violence ; mais

Je ne veux pas prévoir les malheurs de ſi loin.

M. le marquis de *Chauvelin* a eu la bonté de m'écrire ; mais vous ſentez qu'il ne faut pas que M. le maréchal de *Richelieu* ſe preſſe, avant que l'affaire des Lois de Minos ſoit plaidée ; je joue gros jeu dans cette partie. Il eſt certain qu'il eût mieux valu ne plus jouer du tout à mon âge, et ſe retirer paiſiblement ſur ſon gain ; mais je vois que la paſſion du jeu ne ſe corrige guère. Une autre fois je vous en dirai davantage, puiſque vous avez la bonté de vous intéreſſer à mes paſſions ; mais je ſuis un malade entouré de gens plus malades que moi. Madame de *Florian* eſt attaquée de la poitrine ; je lui ai bâti une maiſon que probablement elle n'habitera guère. Il ne faut pas

1773. plus compter sur la vie que sur le succès des pièces nouvelles. Je ne compte que sur votre amitié qui fait ma consolation.

LETTRE CCIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, le premier de février.

A moi les philosophes, c'est-à-dire les sages et les honnêtes gens. Vous savez quelle peine j'avais prise pour ces Lois de Minos. J'avais vraiment employé près de huit jours pour les faire, et j'en mettais presqu'autant pour les corriger; un nommé *Valade*, libraire de Paris, vient d'imprimer la pièce toute défigurée, toute remplie de mauvais vers que je n'ai pourtant pas faits, en un mot, toute différente de mon dernier manuscrit qui était encore tout différent des feuilles imprimées que vous avez entre les mains. C'est quelque bel esprit de comédien qui m'a joué ce tour. Je vous prie d'en parler à M. le maréchal de *Richelieu*, qui a la surintendance du tripot, et qui ne laissera pas un tel brigandage impuni. J'ai d'ailleurs l'honneur de lui en écrire; tout cela est un fort petit malheur, mais il faut de l'ordre en toutes choses.

Mes reſpects à madame *Dixneufans* et à ſon digne mari. Je leur ſerai attaché juſqu'au dernier moment de ma ridicule vie. *V.* 1773.

LETTRE CCIV.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, premier de février.

En voici bien d'une autre, Monſeigneur; le tripot m'a joué d'un mauvais tour. Quelqu'un de ces meſſieurs a vendu une copie informe et déteſtable du Minos que vous protégiez, à un nommé *Valade*, fripon de libraire de la rue Saint-Jacques, qui la débite hardiment dans Paris, au mépris de toutes les lois de la Crète et de la France. Cette piraterie doit intéreſſer MM. d'*Argental* et de *Thibouville*; car j'ai trouvé dans la pièce beaucoup de vers de leur façon. Je les crois meilleurs que les miens; mais enfin chacun a ſon ſtyle, et il n'y a point de peintre qui fût content qu'un autre travaillât à ſon tableau.

Quoi qu'il en ſoit, ce *Valade* me paraît réprimable, et le voleur qui lui a vendu la pièce, très-puniſſable. Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de *Sartine*, et je n'ai nulle

1773. protection auprès de lui. Je ne sais pourquoi l'impression ne dépend pas de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, puisque la représentation en dépend. Ce monde-ci est plein de contradictions et d'anicroches.

J'avais fondé sur Minos l'espérance de vous faire ma cour à Paris ; mon espérance est détruite : c'est la fable du pot au lait.

Il serait curieux de savoir quel est le seigneur crétois qui a fait l'infamie de vendre la pièce à un des pirates de la rue Saint-Jacques ; cela peut servir dans l'occasion, et vous sauriez à quoi vous en tenir sur l'honnêteté des gens du tripot.

Je comptais vous dédier cette pièce, malgré tout le ridicule des dédicaces ; mais comment faire à présent? Je suis déjoué de toutes les façons. Les *Fréron*s et toute la canaille de la littérature vont me tomber sur le corps. N'importe, je vous la dédierai encore, si vous me le permettez. Mais feriez-vous si mal d'écrire à M. de *Sartine?* il donnerait certainement tous ses soins à découvrir le fripon.

On m'assure que les comédiens ne laisseront pas de donner la pièce au premier de mars. Il n'y a autre chose à faire qu'à y retravailler encore pour dérouter les polissons.

Conservez toujours vos bontés pour votre ancien

ancien courtiſan ſifflé ou non ſifflé, mais attaché à vous avec le plus profond et le plus tendre reſpect. *V.* 1773.

LETTRE CCV.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

3 de février.

MON très-cher confrère, je vous prie de ne pas manquer d'excommunier, d'une excommunication majeure, le libraire *Valade*, grand imprimeur de libelles, qui, malgré toutes les lois de la police, a défiguré les Lois de Minos d'une manière à déchirer les entrailles paternelles d'un vieux radoteur qui ne reconnaît plus ſon ouvrage. Le ſcélérat a ſans doute acheté une déteſtable copie de quelque bel eſprit ouvreur de loges, qui n'a pas manqué d'y mettre beaucoup de vers de ſa façon. Voilà certainement le plus horrible abus qui ſoit en France, et peut-être le ſeul; car tout le reſte aſſurément va à merveille. Mais j'ai mes Lois de Minos ſur le cœur, et j'ambitionne trop votre ſuffrage pour vous laiſſer croire un moment que la pièce ſoit entièrement de moi.

1773. Vous me direz qu'il eſt très-ridicule à mon âge de faire des pièces de théâtre ; je le ſais bien, mais il ne faut pas reprocher à un homme d'avoir la fièvre. Que voulez-vous qu'on faſſe au milieu des neiges ſi ce n'eſt des tragédies ? Si j'étais avec vous, je paſſerais mon temps à vous écouter et à me réjouir, et nous ferions tous deux *Jean* qui rit. Cependant M. *Valade* ne fera pas de moi *Jean* qui pleure.

Je vous embraſſe, je vous regrette et je vous aime de tout mon cœur. *V.*

LETTRE CCVI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 8 de février.

Je vous ai un peu grondé, mais je ne vous en aime pas moins. Il eſt vrai que, ſi on avait été tout d'un coup à monſieur le lieutenant de police, le vol aurait été découvert et puni. D'ailleurs, je penſe encore qu'il vous eſt fort aiſé de ſavoir à qui vous avez donné la pièce telle qu'elle eſt imprimée, et en quelles mains elle eſt reſtée. C'eſt un bonheur, après tout, qu'on m'ait mis à portée de déſavouer cet ouvrage, et de crier à la falſification. Vous

me feſiez beaucoup d'honneur de joindre vos vers aux miens ; mais, en vérité, vous deviez m'en avertir. L'art des vers eſt plus difficile qu'on ne penſe. Je ſais bien que le cinquième acte eſt le plus faible, et après le quatrième je ne pouvais pas aller plus loin ; mais du moins il ne faut pas finir, comme je vous l'ai dit, par des complimens qui ne ſignifient rien. 1773.

Après avoir détruit tes funeſtes erreurs.

Vous ſentez combien le mot d'erreurs eſt faible et mal placé quand il s'agit de ſacrifices de ſang humain, d'une faction barbare, et d'une bataille meurtrière. Ajoutez que l'épithète *funeſte* n'eſt qu'une épithète, et par conſéquent qu'une cheville.

Ta clémence, grand prince, a ſubjugué nos cœurs.

Ce n'eſt ſurement pas la clémence qui a gagné *Datame*. Le roi eſt venu lui-même le tirer de priſon, lui donner des armes, le faire combattre avec lui ; ce n'eſt pas là de la clémence : c'eſt tout ce que pourrait dire un courtiſan rebelle à qui on aurait pardonné, et le mot de *grand prince*, ſuivi de *grand-homme* et de *grand roi*, eſt, comme vous le voyez bien, inſupportable.

Je ne méritais pas le trône où tu m'appelle.

1773. Il faut une *s* à appelle, grâce aux lois ſévères de notre poëſie qui ne permet plus la plus légère licence en fait de langue. On retranchait quelquefois cette *s* du temps de *Voiture*, mais aujourd'hui c'eſt un ſoléciſme.

J'adore Aſtérie, et tu me rends digne d'elle. C'eſt ce qu'on pourrait dire dans des lettres patentes du roi ; mais vous voyez combien il eſt au-deſſous du caractère de *Datame* de ne ſe croire digne d'épouſer *Aſtérie* que parce qu'il obtient une dignité dont il ne feſait nul cas. Ce compliment dément ſon caractère. Certainement il était bien plus convenable à ce fier ſauvage, qui ſe croit égal aux rois, de dire qu'il penſe être digne d'*Aſtérie*, parce qu'il l'a toujours aimée ; c'eſt le ſentiment d'une ame hardie et fière ; le contraire eſt un compliment très-ordinaire, et par conſéquent d'une extrême froideur.

Les quatre derniers vers de *Datame* ſont de la même faibleſſe. Il dit, et il retourne en quatre vers ſans force, qu'il ſera un ſujet fidelle.

J'ai vu pluſieurs endroits dans la pièce ſur leſquels je vous ferais de pareilles remarques. On ſouffre des vers de liaiſon dans une tragédie ; mais les gens de goût ne peuvent ſouffrir des vers lâches, des hémiſtiches rebattus, des épithètes oiſeuſes, des lieux

communs qui traînent les rues. Vous devez concevoir à quel point je dois être affligé qu'on ait ainſi gâté mon ouvrage, ſans daigner m'en dire un mot. Mes plus cruels ennemis ne m'auraient pas rendu un ſi mauvais ſervice. 1773.

Cependant, encore une fois, je vous pardonne, en me flattant que vous réparerez cet affront, qui eſt très-aiſé à pardonner et à réparer.

Une vingtaine de vers ne me feront jamais oublier l'amitié que vous m'avez témoignée, &c.

LETTRE CCVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 19 de février.

Je me meurs pour le préſent, mon héros; vous me direz que, quand je ſerai mort, il n'importe guère que mademoiſelle *Raucourt* ſoit fâchée ou non contre moi : je vous répondrai qu'il importe beaucoup à ma mémoire que je ne meure pas ſouillé de cet opprobre. De méchantes langues ont fait courir cette hiſtoire ſcandaleuſe dans Paris, et ont prétendu que c'était un tour cruel que vous aviez voulu faire à cette pauvre fille, dont tout le

1773. monde eſt idolâtre. Je crois que, dans l'ordre des petites choſes, rien n'eſt plus eſſentiel que de faire parvenir à mademoiſelle *Raucourt*, la petite lettre que je vous ai écrite ſur ſon compte.

Vous aurez bientôt *Patras*, dont je crois qu'il eſt très aiſé de faire un acteur excellent, et de le rendre utile dans tous les genres.

Il m'eſt arrivé un petit accident, c'eſt que je me meurs, au pied de la lettre. On m'a fait baigner au milieu de l'hiver pour ma ſtrangurie. Votre exemple m'encourageait; mais il n'appartient pas à tout le monde d'oſer vous imiter : mes deux fuſeaux de jambes ſont devenus gros comme des tonneaux. J'ajouterais au bel état où je ſuis la ſottiſe de mourir de douleur, ſi on jouait les Lois de Minos telles que des gens de beaucoup d'eſprit et de mérite les ont faites. Je ne veux point me parer des plumes du paon; je ſuis un pauvre geai qui s'eſt toujours contenté de ſon plumage. Les vers de ces meſſieurs peuvent être fort beaux, mais ils ne ſont pas de moi, je n'en veux point. Leurs beautés entièrement déplacées dépareraient trop l'ouvrage.

En un mot, je vous demande en grâce qu'on ne joue pas cette indigne rapſodie, vendue par un comédien au libraire *Valade*. Ce libraire a la bêtiſe de dire qu'il ne l'a

imprimée que sur la copie de Genève et de Lausane, et vous remarquerez qu'elle n'a paru encore ni à Lausane ni à Genève; mais ce brigandage est comme tout le reste. Dieu ait pitié de ma chère patrie qui avait autrefois une si belle réputation dans l'Europe! Tout est bien changé, et vous ne faites que rire de cette décadence. Riez de la mienne, mais pleurez de celle de votre patrie. Votre vieux courtisan se recommande très-tristement à vos bontés. *V.* 1773.

LETTRE CCVIII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, le 22 de février.

Vous me prenez à votre avantage. Je suis dans les horreurs d'une maladie qui pourrait bien être la dernière. On se réconcilie à la mort avec ses ennemis, à plus forte raison avec ses amis. Je vous demande donc pardon très-sérieusement de vous avoir soupçonné d'avoir fait les vers à la *Pellegrin*, qui ont déshonoré mon ouvrage. Il y en a un, entre autres, qui est d'un ridicule extrême; c'est à la seconde scène du second acte.

Ah! tu vois ce pontife ardent à m'outrager.

—— 1773. Il faut avouer que voilà un *ah !* bien placé, et que cela fait un bel effet. Je répète que mes plus cruels ennemis n'auraient jamais pu me jouer un pareil tour.

Quant à celui qui a fait vendre ſous main à *Valade* ce malheureux exemplaire, je ſais qui c'eſt ; vous le ſavez auſſi, et je n'en parle pas.

Croyez-moi, jouiſſez des talens des acteurs, s'ils en ont, et renoncez au tripot.

Quant à la propoſition de faire parler d'amour une ſauvage dont l'amour n'eſt pas le ſujet de la pièce, cette propoſition eſt beaucoup plus déplacée que les complimens qu'on mettait dans la bouche de *Datame*, à la fin du cinquième acte. La fade galanterie n'a certainement rien à voir dans cette pièce. Elle était faite pour plaire au roi de Suède, au roi de Pologne et au roi de Pruſſe ; elle était faite pour fournir des notes ſur les ſacrifices de ſang humain, et ſur toutes les horreurs religieuſes ; mais n'en parlons plus, c'eſt trop bavarder pour un homme qui ſe meurt.

J'allais écrire à M. d'*Argental ;* mes maux qui augmentent m'en empêchent. Pardonnez-moi le crime de vous avoir ſoupçonné d'une vingtaine de vers déteſtables, et ſoyez sûr que ſi je meurs, ce ſera en vous aimant.

LETTRE CCIX. 1773.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 de mars.

Je ne ſais pas, mon cher ange, ſi je ſuis encore en vie; mais ſi j'exiſte, c'eſt bien triſtement. J'ai la ſottiſe d'être profondément affligé de l'inſolence avec laquelle ce fripon de *Valade* a fait accroire à monſieur le chancelier et à M. de *Sartine*, qu'il n'avait fait ſa déteſtable édition que ſur celle qui lui avait été envoyée de Genève, tandis que ma véritable édition de Genève n'eſt pas encore tout-à-fait achevée d'imprimer, à l'heure que je vous écris.

Vous pouviez confondre d'un mot l'impoſture de ce miſérable, puiſque ſon édition contient des vers que je n'ai point faits, et dont la pièce a été remplie ſans m'en donner le moindre avis. Vous ſavez ce que je vous ai mandé ſur ces vers, et vous pouvez juger de la peine extrême que j'en ai reſſentie. Il faut peu de choſe pour accabler un malade; et ſouvent qui a réſiſté à cinquante accès de fièvre conſécutifs, ne réſiſte pas à un chagrin.

1773. Pendant ma maladie, il m'eſt arrivé des revers bien funeſtes dans ma fortune, et j'ai craint de mourir ſans pouvoir remplir mes engagemens avec ma famille. La vie et la mort des hommes ſont ſouvent bien malheureuſes; mais l'amitié que vous avez pour moi, depuis plus de ſoixante ans, rend la fin de ma carrière moins affreuſe.

Pardonnez les expreſſions que la douleur m'arrache; elles ſont bien excuſables dans un vieillard octogénaire, qui ſort de la mort pour ſe voir enſeveli ſous quatre pieds de neige, et pour être, comme il eſt d'uſage, abandonné de tout le monde. J'eſpère que je ne le ferai pas par vous, que je ne mourrai pas de chagrin, n'étant pas mort de cinquante accès de fièvre, et que je reprendrai ma gaieté pour les minutes que j'ai à ramper ſur ce miſérable globule.

LETTRE CCX. 1773.

A M. LE JEUNE DE LA CROIX, *avocat.*

A Ferney, le 22 de mars.

J'ai reçu, Monſieur, votre lettre, lorſque j'échappai à peine, et pour très-peu de temps, d'une maladie qui n'épargne guère les gens de mon âge. Ainſi votre confrère, monſieur *Marchand*, eſt plus en droit que jamais de faire mon teſtament; mais vous êtes bien plus en droit de réfuter la calomnie qui vous a imputé un libelle contre M. de *Morangiés* et contre moi. Je connais trop votre ſtyle, Monſieur, pour m'y être mépris un moment. Il eſt vrai qu'on a voulu l'imiter, mais on n'en eſt pas venu à bout. Je vous ai toujours rendu juſtice; et, quoique nous ſoyons d'avis très-différent ſur le ſingulier procès de monſieur de *Morangiés*, mon eſtime pour vous n'en a jamais été altérée. Je me hâte de vous témoigner mes véritables ſentimens; malgré la faibleſſe extrême où je ſuis, je ſerais trop fâché de mourir ſans compter ſur votre amitié, et ſans vous aſſurer de la mienne. C'eſt avec ces ſentimens, Monſieur, que j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, *Voltaire.*

1773. LETTRE CCXI.

A M. MARIN.

27 de mars.

J'AI reçu, mon cher Monſieur, ma *Déclaration* imprimée à Paris. J'ai été fâché de voir, *Réponſe d'un avocat à l'écrit intitulé*, au lieu de *Réponſe à l'écrit d'un avocat, intitulé*, &c. Cela fait un contre-ſens aſſez ridicule ; mais il faut ſouffrir ce ridicule auquel on ne peut remédier.

L'affaire de M. de *Morangiés* eſt d'un ridicule bien triſte et bien cruel. Il la perdra, quoiqu'il ſoit démontré qu'il n'a jamais reçu les cent mille écus. Dieu veuille que je me trompe ! Cependant il me paraît que le public des honnêtes gens revient beaucoup en faveur de M. de *Morangiés*. C'eſt une choſe bien abſurde que la rétractation d'un faux témoin ne ſoit pas admiſe en juſtice après le récolement. Je regarde le déſaveu fait par cette malheureuſe *Hériſſé-tempête*, avant d'être fouettée et marquée, comme une eſpèce de teſtament de mort, qui doit ſervir de matière à une nouvelle inſtruction, et qui prouve évidemment que M. de *Morangiés* eſt opprimé par la plus infame canaille. La faveur donnée

à un vérol. et le décret de prise de corps contre un chirurgien honnête homme, marquent, ce me semble, la plus mauvaise volonté de la part du juge. Ce juge s'est fait un point d'honneur de protéger la populace contre la noblesse, mais il ne fallait protéger que la vérité contre l'imposture. Le grand malheur est qu'on ne peut prouver cette imposture juridiquement, et que les billets de M. de *Morangiés* subsistent toujours. Au reste, ce problème me paraît plus intéressant que cent mille billevesées mathématiques, et cent mille discours pour les prix des académies. 1773.

Je ne connais point du tout ce M. de *Boissi* dont vous vous plaignez, ni cet abbé *Savatier* qui m'a tant dénigré. Ma longue maladie, dont je ne suis pas encore guéri, ne m'a pas laissé le temps de lire leurs brochures.

On dit que M. de *la Harpe* a fait une tragédie qui est le meilleur de tous ses ouvrages. Je le souhaite de tout mon cœur pour l'honneur des lettres et pour son avantage. C'est, de tous nos jeunes gens, celui qui fait le mieux des vers, qui écrit le mieux en prose, et qui a le goût le plus sûr.

1773.

LETTRE CCXII.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

29 de mars.

SAVEZ-VOUS bien, Madame, pourquoi j'ai été ſi long-temps ſans vous écrire? c'eſt que j'ai été mort pendant près de trois mois, grâce à une complication de maladies qui me perſécutent encore. Non-ſeulement j'ai été mort, mais j'ai eu des chagrins et des embarras; ce qui eſt bien pire.

Puiſque vous avez vu les Lois de Minos, il eſt juſte que je vous envoye les notes qu'une bonne ame a miſes à la fin de cette pièce. Je pourrais même vous dire que cette tragédie n'a été faite que pour amener ces notes qui paraîtront peut-être trop hardies à quelques fanatiques, mais qui ſont toutes d'une vérité inconteſtable. Faites-vous les lire; elles vous amuſeront au moins autant qu'une feuille de *Fréron*.

Quelques perſonnes ſeront peut-être étonnées qu'on parle dans ces notes du chevalier de *la Barre*, et de ſes exécrables aſſaſſins; mais

je tiens qu'il en faut parler cent fois, et faire déteſter, ſi l'on peut, la mémoire de ces monſtres, appelés juges, à la dernière poſtérité. 1773.

Je ſais bien que l'intérêt perſonnel d'un très-grand nombre de familles, l'eſprit de parti, la crainte des impôts et du pouvoir arbitraire, ont fait regretter dans Paris l'ancien parlement; mais, pour moi, Madame, j'avoue que je ne pouvais qu'avoir en horreur des bourgeois, tyrans de tous les citoyens, qui étaient à la fois ridicules et ſanguinaires. Je me ſuis déclaré hautement contre eux, avant que leur inſolence ait forcé le roi à nous défaire de cette cohue. Je regardais la vénalité des charges comme l'opprobre de la France, et j'ai béni le jour où nous avons été délivrés de cette infamie. Je n'ai pas cru aſſurément m'écarter de la reconnaiſſance que je dois et que je conſerve à un bienfaiteur, en m'élevant contre des perſécuteurs qui n'ont rien de commun avec lui. Je n'ai fait ma cour à perſonne, je n'ai demandé aucune grâce à perſonne. La ſatisfaction de manifeſter mes ſentimens et de dire la vérité, m'a tenu lieu de tout. Un temps viendra où les haines et les factions ſeront éteintes, et alors la vérité reſtera ſeule.

Il y a quelque choſe d'auſſi ſacré pour moi que cette vérité, c'eſt l'ancienne amitié. Je compte ſur la vôtre en vous répondant de la

mienne ; c'eſt ce qui fait ma conſolation dans
1773. mes neiges et dans mes ſouffrances. Ma gaieté n'eſt pas revenue, mais elle reviendra avec les beaux jours, ſi mes maladies diminuent. Si je n'ai plus de gaieté, j'aurai du moins de la réſignation et de la fermeté, un profond mépris pour toute ſuperſtition, et un attachement inviolable pour vous. *V.*

LETTRE CCXIII.

A M. DE LA HARPE.

29 de mars.

OUI, j'ai vu les vers ſur la ſtatue ; ils me font trop d'honneur, mais ils ſont excellens. En voici (*) ſur cette ſtatue, qui ne valent pas les vôtres. Ce ſont *levia carmina et faciles verſus* qu'on fait *currente calamo*, et qui ne prétendent à rien. Cependant, ſi vous pouvez les gliſſer dans le mercure, ce ſera toujours un petit ſervice rendu à *Aliboron* et à ſa ſéquelle.

Je fais partir un ballot de livres de contrebande. Vous croyez bien qu'il y en a quelques exemplaires pour vous qui êtes un peu de

(*) A M. *Pigal*, volume d'Epîtres.

contrebande

contrebande auſſi, puiſque vous êtes rempli de goût et de génie. 1773.

Le diſcours de l'avocat *Belleguier*, en l'honneur de l'univerſité, ſe trouve dans ce recueil. Il y a des pièces curieuſes, et même importantes. Ce qu'il contient de moins bon, c'eſt la tragédie des Lois de Minos; mais du moins les vers dont *Valade* l'avait honorée n'y ſont pas. Cette pièce n'avait été faite que pour amener des notes ſur les ſacrifices du temps paſſé et du temps préſent. Ces notes ne ſeront approuvées ni par *Riballier* ni par *Cogé-pecus*, mais elles ſont toutes dans la plus exacte vérité; ainſi elles peuvent faire du bien : *le vrai ſeul eſt aimable, il doit régner par-tout.*

Il y a une épître dédicatoire à M. le maréchal de *Richelieu*, bien longue et aſſez ſingulière. Il me ſemble que je vous ai aſſez bien déſigné, à la page 10. Puiſſent les alguazils de la littérature, et les commis à la douane des penſées, laiſſer arriver mon petit ballot en ſureté!

1773.

LETTRE CCXIV.

A M. MARMONTEL.

19 de mars.

VOTRE ancien ami eſt revenu au monde, mais ce n'eſt pas pour long-temps. Ce qui eſt bien sûr, c'eſt qu'il vous ſera tendrement attaché dans le petit nombre de minutes qu'il peut avoir encore à végéter ſur ce globule.

Je vous plains, je plains le théâtre et le bon goût, puiſque mademoiſelle *Clairon* va en Allemagne; mais je ne puis la blâmer de quitter le pays de la frivolité et de l'ingratitude.

J'ai mis au coche un petit ballot de rogatons qu'on vient enfin d'imprimer à Genève. On y trouve des pièces aſſez curieuſes, et, entre autres, le diſcours de l'avocat *Belleguier* qui n'aura point le prix de l'univerſité. Vous y verrez auſſi les Lois de Minos qui n'ont été faites que pour amener des notes très-vraies et très-inſolentes, très-dignes de l'avocat *Belleguier*, très-dignes d'être lues par vous, et qui ne ſeront point du tout du goût de *Cogé-pecus* et de *Ribaudier*.

Vous voyez bien que *Valade* eſt un fripon

et un ſot fripon, puiſqu'il oſe dire qu'il imprima ſon infame rapſodie ſur une édition de Genève, et que cette édition de Genève ne paraît que depuis huit jours. 1773

Voici une lettre à M. *Pigal ;* elle ſe ſent un peu de ma maladie, mais auſſi elle n'a point de prétention.

Adieu, mon très-cher confrère ; ma grande prétention eſt à votre amitié.

Préſentez, je vous prie, mes regrets à mademoiſelle *Clairon.*

LETTRE CCXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 d'avril.

Il s'en faut bien, mon cher ange, que je ſois guéri. Les apparences ſont que j'irai bientôt trouver votre ami M. de *Croiſmare*, qui était mon cadet.

Permettez-moi de vous citer un vers de ces pauvres Lois de Minos :

On voit périr les ſiens avant que de mourir.

Mais à meſure qu'on eſt privé de ſes anciens amis, on s'attache plus à ceux qui nous reſtent, et c'eſt ce que j'attends de votre cœur

1773. ſenſible ; c'eſt moi qui ai plus que jamais beſoin de conſolation. La petite cabale qui me perſécute, fait débiter dans Paris deux volumes d'horreurs affreuſes qu'elle m'attribue, et qu'on a imprimées à la ſuite du Dépoſitaire et des Pélopides, afin de faire paſſer la calomnie à la faveur de la vérité. On a inſéré, dans ce recueil infame, le Catéchumène qui eſt, comme on le ſait, d'un académicien de Lyon. (*)

Outre ces infamies ſcandaleuſes et puniſſables, on a inſéré, dans ce recueil, je ne ſais quel écrit fait contre les anciens parlemens, et juſqu'à des pièces relatives à l'attentat commis contre le roi de Pologne, imprimées à Varſovie, et dans leſquelles il y a beaucoup de termes que je n'entends point.

Enfin il eſt bien démontré, aux yeux de tout homme impartial et de tout eſprit raiſonnable, que non-ſeulement je n'ai pas plus de part à cette édition qu'à celle de *Valade*, mais qu'elle a été faite uniquement dans l'intention de me perdre et de plonger dans le déſeſpoir les derniers momens de ma vie. Voilà tout ce que les belles-lettres m'ont produit. Une ſtatue ne conſole pas, lorſque tant d'ennemis conſpirent à la couvrir de fange. Cette ſtatue n'a ſervi qu'à irriter la canaille de la littérature.

(*) M. de *Bordes*.

Cette canaille aboie, elle excite les dévots ; ces dévots cabalent, et les honnêtes gens ſont très-indifférens. 1773.

Je ne ſais comment faire pour vous faire parvenir un autre recueil plus honnête, à la ſuite des Lois de Minos. Je crains pour les recueils. On me dira : Si vous avez fait celui-ci, vous pouvez bien avoir fait l'autre dont vous vous plaignez. Heureux qui vit et qui meurt inconnu ! *qui benè latuit, benè vixit :* je n'ai pas eu ce bonheur.

Je n'ai point de nouvelles de M. le maréchal de *Richelieu*. Je lui ai pourtant dédié cette véritable édition des Lois de Minos. Elle réuſſit beaucoup chez l'étranger. Je ne ſuis toléré dans ma patrie qu'à la longue ; mais entre les Alpes et le mont Jura a-t-on une patrie ? Un ami tel que vous en tient lieu.

Adieu. Non-ſeulement je vous ſouhaite une vieilleſſe plus heureuſe que la mienne, mais je ſuis sûr que vous l'aurez ; j'en dis autant à madame d'*Argental*. *V.*

1773.

LETTRE CCXVI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 6 d'avril.

OH! pour ces vers-là, je les trouve fort bons; mais je ne les mérite guère. Ma maladie m'a laiſſé des ſuites affreuſes :

La Renommée eſt vanité,
Courir après elle eſt folie :
Qu'importe l'immortalité,
Quand on ſouffre pendant ſa vie ?

Portez-vous bien, tout le reſte eſt bien peu de choſe. Continuez-moi vos bontés, elles ſont ma conſolation.

Madame *Denis* vous fait mille complimens par ce pauvre malade; cela lui eſt plus aiſé que d'écrire.

Pour moi, je n'ai pas le courage de vous parler de ſpectacles ni de plaiſirs; je ne puis vous parler que de mon attachement, de ma reconnaiſſance et de la patience avec laquelle il faut que je ſupporte toutes les douleurs du corps et de ce qu'on appelle ame. *V.*

LETTRE CCXVII. 1773.

A M. LAUS DE BOISSI.

A Ferney, 6 d'avril.

UNE très-longue maladie, Monſieur, m'a mis juſqu'à préſent hors d'état de vous remercier et de vous témoigner toute mon eſtime ainſi que ma reconnaiſſance. Je ne ſaurais me plaindre d'un ennemi tel que l'abbé *Sabatier*, puiſqu'il m'a valu un défenſeur tel que vous.

Je ſais qu'on a payé cet abbé pour me nuire ; mais vous, Monſieur, vous n'avez écouté que la nobleſſe de votre ame, et vous faites autant d'honneur aux belles-lettres que tous ces écrivains mercenaires et calomniateurs y jettent de honte et d'opprobre.

Je cherche à vous faire parvenir mon petit hommage (*) par M. *Bacon*, ſubſtitut de monſieur le procureur général. J'eſpère qu'il vous ſera rendu, malgré la difficulté de la correſpondance du pays où j'achève mes jours, avec votre belle et dangereuſe ville de Paris.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Voltaire.*

(*) C'était un exemplaire de ſes ouvrages dont il feſait préſent à M. *Laus de Boiſſi.*

1773.

LETTRE CCXVIII.

A M. DE BORDES, *à Lyon.*

A Ferney, 10 d'avril.

VRAIMENT c'eſt bien vous, Monſieur, qui avez plus d'un ton. Il s'en faut bien, à mon gré, que *Vert-vert*, avec ſes *b* et ſes *f* qui *voltigeaient ſur ſon bec*, ſoit auſſi agréable que *Paparilla*. Quand vous aurez mis la dernière main à cet agréable ouvrage, il ſera un des meilleurs que nous ayons dans ce genre, en italien et en français. Nous avons à Genève un homme dont le nom était préciſément celui du premier héros du poëme : il a changé ſon nom en celui de *Planteamour*, comme l'ex-jéſuite *Feſſe*, de Lyon, qui m'a volé pendant trois ans de ſuite, avait changé ſon nom en celui de père *Feſſi*.

Je crois que les notes à la ſuite des Lois de Minos ne vous auront pas déplu, et que vous ſerez content du diſcours de l'avocat *Belleguier*, pour les prix de l'univerſité. Que dites-vous du recteur qui ne ſait pas le latin, et qui a pris *magis* pour *minus* ?

Je ſuis bien fâché qu'*Aufreſne* ne puiſſe aller à Lyon ; on dit que c'eſt un acteur qui a des momens

momens et des éclairs admirables Il me ſemble quelquefois que, ſi on pouvait repréſenter ſur le beau théâtre de Lyon les Lois de Minos avec quelque ſuccès, je pourrais faire un effort, et oublier aſſez mes maux pour venir vous embraſſer. J'ai des raiſons eſſentielles pour avoir un prétexte plauſible de ce petit voyage. Que de choſes j'aurais à vous dire, et que de choſes à entendre! 1773.

Aimons-nous, mon cher philoſophe, car les ennemis de la raiſon n'aiment guère ceux qui penſent comme nous.

LETTRE CCXIX.

A M. DE LA HARPE.

10 d'avril.

Je viens de retrouver une lettre de *Clément*, qu'il eſt bon de faire connaître à mon cher ſucceſſeur. Il n'y a pas ſix mois d'intervalle, entre cette lettre tout-à-fait cordiale, et les pouilles qu'il nous chante à tous deux. Cela prouve que les grands-hommes changent d'opinion volontiers, et ſe rétractent comme St *Auguſtin*.

Le *Mercure* me paraît le greffe où cette

1773. lettre doit être dépoſée, avec quelques petites réflexions de votre part ſur les progrès que font en peu de temps les hommes de génie, et ſur la rapidité avec laquelle ils paſſent du pour au contre.

LETTRE CCXX.

AU MEME.

Je n'ai point lu, Monſieur, les beaux vers où vous dites que le très-inclément *Clément* me déchire auſſi-bien que pluſieurs de mes amis. Il y a environ ſoixante ans que je ſuis accoutumé à être déchiré par les *Desfontaines*, les *Bonneval*, les *Fréron*, les *Clément*, les *la Beaumelle*, et les autres grands-hommes de ce ſiècle. Je vous envoie la jolie pièce de vers que ce M. *Clément* fit, il y a peu de temps, à mon honneur et gloire. J'en retranche ſeulement quelques vers, tant parce qu'il faut être modeſte, que parce qu'il ne faut pas trop abuſer de votre loiſir.

O toi que j'aime autant que je t'admire,
Sur ces vers que mon cœur inſpire
Et que lui ſeul doit avouer,
Jette un regard de bonté, de tendreſſe :

L'art d'une main enchantereſſe
Ne cherche point à t'y louer. 1773.
Laiſſons la louange inſipide
Pour ces mortels peu délicats
Que de la vérité l'ombre même intimide,
Et que l'encens n'affadit pas.
C'eſt un poiſon qu'en nos climats
Une complaiſance perfide
Prépara pour la vanité.
La fable, de la vérité
Eſt une image réfléchie ;
C'eſt un miroir où l'on n'eſt point flatté :
Je t'offre ſa glace fidelle,
Voltaire, tu t'y connaîtras.
Mais, ô toi, mon autre modèle,
Maudit geai, tu la terniras.

LE ROSSIGNOL ET LE GEAI.

Fable.

Dès ſon printemps, dès ſon jeune âge,
Un roſſignol par ſon ramage,
Dans ſes cantons s'était fait reſpecter ;
Il enchantait ſon voiſinage,
On ſe taiſait pour l'écouter.
Sa voix plaiſait aux cœurs, plus encor qu'aux oreilles,
Et ſes fredonnemens même étaient des merveilles.

1773.

Un geai fort ſot, fort ennuyeux
Et fort bavard, c'eſt l'ordinaire,
Ne put entendre ſans colère
Du roſſignol les chants délicieux.
Le mérite d'autrui le rendait envieux.
Pourquoi? le voici ſans myſtère.
C'eſt qu'il n'en avait point. Il n'avait plu jamais,
Et ne voulait que tout autre pût plaire.
Or, envers maître geai, ſur ce point très-ſévère,
Le roſſignol avait des torts très-vrais:
On l'admirait. Témoin de ſes ſuccès,
Jacque enrageait, et lui fit ſon procès.
Au chanteur, au bon goût, il déclara la guerre,
A ſa langue il donna carrière,
De ſon babil étourdit les forêts.
Outrage, injure journalière,
Il porta tout aux plus groſſiers excès.
Que fit meſſire Jacque? Oh! de l'eau toute claire.
Il avait beau crier: Meſſieurs, que c'eſt mauvais!
Cette voix eſt caſſée, elle devrait ſe taire;
Ah! croyez-moi... l'on n'en voulut rien faire.
Il ne perſuada que quelques ſots, des geais.
Le roſſignol toujours en paix,
Ne s'aviſa de lui répondre.
Répondre aux ſots! finirait-on jamais?
Mépriſant le ſtupide, et pour le mieux confondre,
Il formait avec ſoin des chants toujours nouveaux,
Toujours plus beaux;

Et les autres oiſeaux
Diſaient au geai bouffi de rage : 1773.
Au roſſignol tu crois être fatal,
Détrompe-toi, vain animal,
Ta cenſure pour lui peut-elle être un outrage ?
S'il te plaiſait, c'eſt qu'il chanterait mal.

Monſieur, ſi vous avez la bonté de me permettre de rendre ces vers publics, après y avoir ajouté, retranché, corrigé ce que bon vous ſemblera, je les enverrai dans quelque ouvrage périodique, ou dans quel recueil que vous aurez la complaiſance de m'indiquer.

Je ſuis avec tout le reſpect poſſible, &c.

Vous voyez, Monſieur, que ce *Clément* qui me traitait impudemment de roſſignol, eſt devenu geai ; mais il ne s'eſt point paré des plumes du paon. Il s'eſt contenté de becqueter MM. de *Saint-Lambert*, *Delille*, *Watelet*, *Marmontel*, &c. &c.

Je voudrais voir cette épître dans laquelle il nous apprend à tous notre devoir, j'en profiterais. Je n'ai que ſoixante et dix-huit ans ; les jeunes gens comme moi peuvent toujours ſe corriger, et nous devons une grande reconnaiſſance à ceux qui nous avertiſſent publiquement, et avec charité, de nos défauts. J'ai dit autrefois :

1773. L'envie eſt un mal néceſſaire ;
C'eſt un petit coup d'aiguillon
Qui nous force encore à mieux faire.

Il fallait dire, l'envie eſt un bien néceſſaire, ſi pourtant ces meſſieurs ne connaiſſent d'autre envie que celle de perfectionner les arts et d'être utiles à l'*univers*. M. *Clément* ſemble être l'homme du monde le plus utile après l'illuſtre *Fréron*; il entre ſagement dans une carrière qui doit l'immortaliſer, et ſurtout lui faire beaucoup d'amis, &c. (*)

LETTRE CCXXI.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 11 d'avril.

Je m'imagine que mon héros fait ſes pâques à Verſailles, et que j'aurai tout le temps de diſpoſer mon ſquelette à me rendre à ſes ordres.

Votre *Lazare* reſſuſcité ne manquera pas de venir au rendez-vous, le plus ſecrétement que faire ſe pourra, dès que vous lui aurez

(*) Voyez les notes ſur le Dialogue de *Pégaſe*, volume de Contes et Satires.

marqué le jour où il devra partir, après quoi il retournera bien vîte dans ſon hermitage. 1773.

On doit jouer inceſſamment les Lois de Minos à Lyon, et l'on fait pour cela de grands préparatifs; c'eſt préciſément de quoi je ne veux pas être témoin. Comme vous êtes l'unique objet de mon voyage, je ne veux pas qu'aucune idée étrangère ſe mêle à mon idée dominante. Je compte d'ailleurs beaucoup plus ſur les acteurs de Bordeaux que ſur ceux de Lyon. *Belmont* fera ſes efforts pour faire réuſſir une pièce que vous protégez, qui vous eſt dédiée, et qui vous appartient.

A l'égard de Paris, je penſe qu'il ne faut pas ſe preſſer, et que vous pourriez attendre le voyage de Fontainebleau. Il n'eſt pas impoſſible que dans ce temps-là vous n'ayez quelques bons acteurs. Il y en a un qui était à Lyon, et que j'envoie malheureuſement à Pétersbourg. Je m'en repens du fond de mon cœur. Je crois qu'il ſerait devenu excellent à Paris.

La pièce d'ailleurs était fort mal arrangée par *le Kain*, et les rôles ridiculement donnés. Monſeigneur me permettra d'arranger tout cela différemment, ſelon ſon bon plaiſir.

Il pleut de mauvais vers à Turin; c'eſt tout comme chez vous; et vous rembourſerez plus d'un ſonnet, quand vous viendrez dans ce

1773. pays-là. La troupe de l'impératrice-reine eſt revenue de Naples et de Veniſe où elle a beaucoup réuſſi. C'eſt la première fois qu'on a vu des acteurs français au fond de l'Italie. Vous pourriez bien trouver parmi ces comédiens quelqu'un qui vous convînt. Je m'aperçois que je ne vous parle que de théâtre ; mais vous êtes premier gentilhomme de la chambre, et les plaiſirs de l'eſprit ſont faits pour vous être auſſi chers que les autres.

Vous ne m'avez point mandé ſi l'on pouvait vous envoyer de gros paquets du côté de la Suiſſe. Je crains toujours de commettre quelque indiſcrétion ; mon ombre me fait peur : c'eſt apparemment depuis que j'ai été ſur le point de n'être plus qu'une ombre.

Jouiſſez, Monſeigneur, de votre belle ſanté. Il n'y a de jeunes que ceux qui ſe portent bien. Daignez continuer à me faire oublier par vos bontés toutes les misères de ma décrépitude, et agréez toujours mon très-tendre reſpect. *V.*

M. de *Sartine* m'a écrit qu'il ne doutait pas de la prévarication de *Valade ;* qu'il aurait tout ſaiſi, ſi tout n'avait pas été vendu, et qu'il me priait de ne pas exiger de lui qu'il pouſsât plus loin cette affaire. Je vous rends compte de tout comme à mon médecin.

A propos, je vous crois réellement le meilleur médecin du monde ; car, par votre attention et votre régime, vous avez fortifié votre ſanté et prolongé vos plaiſirs. *Boërhaave*, avec tous ſes livres et un tempérament de fer, n'a pas ſu arriver à ſoixante et dix ans faits. 1773.

Vivez cent ans, et moquez-vous intérieurement des médecins, ainſi que du reſte du monde.

Fin du Tome quatorzième.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

ANONYMES.

LETTRE I. Page 109

LETTRE II. 309

AGINCOURT, (M. d') *fermier général.* 56

AIGUILLON. (Madame la ducheſſe douairière d') 213

ALLAMAND, (M.) *miniſtre à Corzier, pays de Vaud en Suiſſe, préſentement profeſſeur à Lauſane.* 168

ARANDA. (M. le comte d') 239

ARGENCE DE DIRAC. (M. le marquis d') 5

ARGENS. (Madame la marquiſe d') 252

ARGENTAL. (Madame la comteſſe d')

LETTRE I. 48
LETTRE II. 59
LETTRE III. 113

ARGENTAL. (M. le comte d')

LETTRE I. 9
LETTRE II. 35
LETTRE III. 58
LETTRE IV. 65
LETTRE V. 74
LETTRE VI. 82
LETTRE VII. 180
LETTRE VIII. 200
LETTRE IX. 209
LETTRE X. 219
LETTRE XI. 237
LETTRE XII. 240
LETTRE XIII. 256
LETTRE XIV. 263
LETTRE XV. 273
LETTRE XVI. 283
LETTRE XVII. 285

LETTRE XVIII. 286
LETTRE XIX. 311
LETTRE XX. 316
LETTRE XXI. 323
LETTRE XXII. 340
LETTRE XXIII. 347
LETTRE XXIV. 350
LETTRE XXV. 361
LETTRE XXVI. 364
LETTRE XXVII. 370
LETTRE XXVIII. 381
LETTRE XXIX. 383
LETTRE XXX. 397
LETTRE XXXI. 405
LETTRE XXXII. 409
LETTRE XXXIII. 417
LETTRE XXXIV. 422
LETTRE XXXV. 428
LETTRE XXXVI. 441
LETTRE XXXVII. 451

ARNAUD. (M. l'abbé) 155

AUDIBERT. (M.) 207

B.

BEAUHARNAIS. (Madame de) 321

BEAUVAU. (M. le prince de) 131

BORDES. (M. de)

LETTRE I. 197

LETTRE II. 456

BOURGELAT. (M.) 217

C.

CAILLEAU, (M.) *libraire à Paris.* 369

CHABANON. (M. de)

LETTRE I. 12

LETTRE II. 86

LETTRE III. 126

LETTRE IV. 268

LETTRE V. 420

CHATELLUX. (M. le chevalier de)

LETTRE I. 81

LETTRE II. 412

CHESTERFIELD. (Milord) 205

CHOISEUL. (Madame la ducheſſe de)

LETTRE I. 3
LETTRE II. 14
LETTRE III. 32
LETTRE IV. 90
LETTRE V. 120
LETTRE VI. 147
LETTRE VII. 150
LETTRE VIII. 170

CHOISEUL. (M. le duc de) 7

CHRISTIN. (M.)

LETTRE I. 64
LETTRE II. 94
LETTRE III. 143
LETTRE IV. 191
LETTRE V. 282
LETTRE VI. 401

CONDORCET. (M. le marquis de)

LETTRE I. 20
LETTRE II. 44

LETTRE III. 251
LETTRE IV. 317
LETTRE V. 363

CONSTANT DE REBECQUE, (M. le baron de) *ſeigneur d'Hermenches.* 377

CROIX, (M. de la) *avocat à Toulouſe.*

LETTRE I. 63
LETTRE II. 230

D.

DEFFANT. (Madame la marquiſe du)

LETTRE I. 23
LETTRE II. 43
LETTRE III. 67
LETTRE IV. 76
LETTRE V. 88
LETTRE VI. 93
LETTRE VII. 122
LETTRE VIII. 133
LETTRE IX. 139
LETTRE X. 157

LETTRE XI. 178
LETTRE XII. 186
LETTRE XIII. 189
LETTRE XIV. 277
LETTRE XV. 292
LETTRE XVI. 306
LETTRE XVII. 319
LETTRE XVIII. 326
LETTRE XIX. 334
LETTRE XX. 345
LETTRE XXI. 357
LETTRE XXII. 379
LETTRE XXIII. 385
LETTRE XXIV. 446

DELISLE DE SALES. (M.) 39

DUPATY, (M.) *avocat général du parlement de Bordeaux.* 54

DUVERNET. (M. l'abbé) 275

E.

E.

ELIE DE BEAUMONT. (M.) 162

ETALLONDE DE MORIVAL. (M. d') 416

F.

FLORIAN. (M. le marquis de)

LETTRE I. 104

LETTRE II. 129

FORMEY, (M.) *Secrétaire perpétuel de l'académie de Berlin.* 192

H.

HARPE. (M. de la)

LETTRE I. 103

LETTRE II. 194

LETTRE III. 206

LETTRE IV. 224

LETTRE V. 250

LETTRE VI. 261

LETTRE VII. 288
LETTRE VIII. 374
LETTRE IX. 406
LETTRE X. 424
LETTRE XI. 448
LETTRE XII. 457
LETTRE XIII. 458

HOULIERE, (M. de la) *commandant à Salſes.* 26

J.

JOLY DE FLEURI, (M.) *conſeiller d'Etat.* 80

L.

LAURENT, (M.) *ingénieur et chevalier de l'ordre du roi.* 228

LAUS DE BOISSY, (M.) *rédacteur du Secrétaire du Parnaſſe.*

LETTRE I. 45
LETTRE II. 455

LE CLERC DE MONTMERCI. (M.) 38

LE JEUNE DE LA CROIX, (M.) *avocat.* 443

LIGNE. (M. le prince de) 376

M.

MALLET DU PAN. (M.) 298

MARIN. (M.)

LETTRE I. 300
LETTRE II. 390
LETTRE III. 399
LETTRE IV. 444

MARMONTEL. (M.)

LETTRE I. 173
LETTRE II. 215
LETTRE III. 246
LETTRE IV. 296
LETTRE V. 372
LETTRE VI. 388
LETTRE VII, 450

MAUPEOU, (M. de) *chancelier de France.* 141

MIGNOT. (M. l'abbé) 175

MILLE, (M.) *auteur d'un Abrégé chronologique de l'hiſtoire de Bourgogne.* 199

MORANGIÉS, (M. le comte de) 392

P.

PERRET, (M.) *avocat au parlement de Dijon.* 238

PHILIPPON, (M.) *avocat du roi au bureau des finances, à Beſançon.* 61

POMARET. (M. de) 211

PONCE. (M. de la) 124

R.

RICHELIEU. (M. le maréchal duc de)

LETTRE I. 17
LETTRE II. 28
LETTRE III. 41
LETTRE IV. 71
LETTRE V. 78
LETTRE VI. 96
LETTRE VII. 108
LETTRE VIII. 115
LETTRE IX. 137
LETTRE X. 151
LETTRE XI. 159
LETTRE XII. 182
LETTRE XIII. 202
LETTRE XIV. 226
LETTRE XV. 231
LETTRE XVI. 248
LETTRE XVII. 259
LETTRE XVIII. 290
LETTRE XIX. 303
LETTRE XX. 313

LETTRE XXI. 328
LETTRE XXII. 332
LETTRE XXIII. 337
LETTRE XXIV. 342
LETTRE XXV. 367
LETTRE XXVI. 403
LETTRE XXVII. 407
LETTRE XXVIII. 431
LETTRE XXIX. 437
LETTRE XXX. 462

ROCHEFORT. (M. le comte de)

LETTRE I. 112
LETTRE II. 127
LETTRE III. 221
LETTRE IV. 234
LETTRE V. 430

S.

SAINT-HEREM. (Madame la comteſſe de) 352

SAINT-JULIEN. (Madame de)

LETTRE I. 243

LETTRE II. 354
LETTRE III. 359

SAINT-LAMBERT. (M. de) 135

SAURIN. (M.) 254

SCHOMBERG. (M. le comte de) 118

T.

TALMONT. (Madame la princeſſe de) 100

THIBOUVILLE. (M. le marquis de)
LETTRE I. 50
LETTRE II. 70
LETTRE III. 434
LETTRE IV. 439
LETTRE V. 454

THIRIOT. (M.) 214

THOMAS, (M.) *de l'académie françaiſe.* 166

V.

VASSELIER. (M.)
LETTRE I. 267
LETTRE II. 280
LETTRE III. 322
VEYMERANGE. (M. de) 106
VILLEVIEILLE. (M. le marquis de) 33
VOISENON. (M l'abbé de) 433
VOYER D'ARGENSON. (M. le marquis de)
LETTRE I. 21
LETTRE II. 30
LETTRE III. 52
VRILLIERE, (M. le duc de la) *miniſtre d'Etat.* 144

X.

XIMENÈS. (M le marquis de) 396

Fin de la Table du tome quatorzième.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

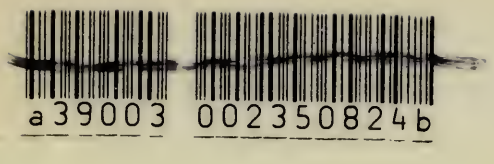
a39003 002350824b

CE PQ 2070
1785A V081
C00 VOLTAIRE, FR OEUVRES CO
ACC# 1353132

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 08 09 7